هكذا في الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 399 — 34 PAGES — VENDREDI 7 JUILLET 1978

LE CHANTIER DES HALLES

Les associations de quartier demandent une interruption des travaux

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Les bombardements syriens à Beyrouth

• La mission de M. Boutros à Damas a échoué
• Des chasseurs de l'aviation israélienne survolent la capitale libanaise

Au sixième jour des affrontements entre les troupes syriennes de la *Force arabe de dissuasion et des milices* chrétiennes de droite, sept chasseurs israéliens ont survolé Beyrouth à basse altitude, ce jeudi 6 juillet. Certains de ces appareils ont franchi le mur du son au-dessus de la capitale et de sa *banlieue* provoquant un début de panique parmi la population. Des dizaines de vitrines de magasins et de vitres de voitures ont *volé en éclats dans la principale* artère commerçante de l'ouest de Beyrouth.

Jérusalem a confirmé avoir ordonné ce vol, qualifié de « mission de *reconnaissance* ».

La mission du ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, à Damas, où il avait demandé aux Syriens d'arrêter leurs bombardements, s'est achevée *mercredi* sur *un échec*.

De notre correspondant

Beyrouth. — Beyrouth-Est a subi entre mercredi 5 juillet, 20 heures, et jeudi, 3 heures du matin, le bombardement le plus violent depuis le début, la semaine dernière, de la bataille entre l'armée syrienne et les milices conservatrices chrétiennes.

C'est peu après le retour de Damas de M. Fouad Boutros, ministre des affaires étrangères, que le déchaînement du feu a repris. Durant la journée, les troupes syriennes avaietn — semble-t-il — reçu des ren*forts et modifié leur dispositif* d'artillerie, installant des mortiers et des canons supplémentaires, notamment à Beyrouth-Ouest.

La radio phalangiste, qui ne diffuse plus que des bulletins d'information et son indicatif, *le Pont de la rivière Kwaï*, annonce que Beyrouth-Est a reçu en sept heures mille deux cent soixante fusées et obus divers, soit trois projectiles à la minute. *Les* quartiers les plus durement touchés *sont* Saifi, *Gemmayze*, Achrafieh, Karm - El - Zeytoun, *Siouf*i et *Aïn Remmaneh*. Selon la même source, malgré sa vio*lence — qui dépassait effective*ment de loin le terrible bombardement de dimanche soir — le pilonnage de la nuit de mercredi à jeudi n'aurait fait *« que »* cinquante morts et blessés. Quarante appartements auraient été détruits.

Jusqu'à présent, les forces conservatrices chrétiennes n'ont pas riposté par un bombardement de Beyrouth-Ouest, et cela, estime-t-on, pour deux raisons : d'une part pour ne pas remplacer *l'image d'une population* civile, celle de leur quartier, écrasée *sous les bombes d'une armée* régulière par l'image d'un duel d'artillerie entre les *deux* secteurs d'une ville : d'autre part, parce que cette réplique serait militairement inefficace et ne pourrait avoir pour effet d'alléger la pression de l'artillerie syrienne.

Une démission de M. Sarkis ?

La recrudescence des bombardements, au moment où M. Boutros rendait compte au président libanais, M. Sarkis, de son voyage à Damas, semble *refléter* l'échec de la mission du ministre des affaires étrangères. Celui-ci avait déclaré, après avoir été reçu par le président Assad : *« J'ai transmis un message du président Sarkis sur la dure et terrifiante situation que nous vivons au Liban. Nos frères en Syrie souffrent tout autant que nous de ce qui se produit. »* Son collègue syrien, M. Khaddam, a assuré de son côté : *« La Syrie est soucieuse de la sécurité et de la paix au Liban... Elle y soutient la légalité. »*

La thèse syrienne demeure que son action présente à Beyrouth se fait au nom et pour le compte des autorités libanaises. Aussi, le président Assad aurait-il réitéré sa demande d'une couverture de cette *action par le président Sarkis.*

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)

La tragédie des chrétiens

Une fois de plus le Liban, jadis lieu de conciliation et de dialogue, offre un spectacle abominable. La « force de dissuasion », dite « arabe » mais syrienne dans les faits, y mène, sans discrimination ni pitié, un bombardement *massif* des quartiers chrétiens de Beyrouth qui, en six jours, aurait fait près de deux cents morts. L'odieux du procédé est accru par *le fait que les troupes de Damas* sont officiellement au Liban pour y rétablir et y maintenir la paix *civile et que leur chef suprême*, aux termes des accords interarabes de *Ryad* et du Caire de l'automne 1976, est le président Sarkis en personne, chef de l'État *libanais*.

Rien ne peut justifier en morale le moyen choisi par Damas pour mettre au pas le parti des Phalanges, et qui vient ajouter à la longue liste des « exploits » de la Realpolitik durant ce siècle. Mais il *n'est*, hélas ! *que trop* d'explications au renversement d'attitude des Syriens. Ceux-ci, on s'en souvient, avaient évité de justesse il y a deux ans, par leur intervention, *la défaite des milices chrétiennes*, qui les avaient chaleureusement accueillis ; ils sont maintenant devenus des ennemis dont MM. Chamoun et Gemayel exigent *le* retrait. *On* eût peut-être, dans le camp conservateur, évité une révolution par trop prévisible si l'on avait admis que la paix intérieure ne peut dépendre de l'arbitrage de l'étranger.

Depuis la guerre civile, la majo*rité* des *dirigeants* chrétiens du Liban ont trop souvent, en effet, mene une politique désastreuse dont *ils* recueillent aujourd'hui les fruits et dont souffre, en bonne partie par leur faute, une communauté liée à la France par tant de liens. Au lieu d'appuyer le président Sarkis dans sa lourde tâche de réorganisation, phalangistes et membres du parti national libanais de M. Chamoun ont préféré, avec des arrière-pensées dont la *partition du pays n'était* pas toujours absente, édifier un État dans l'État. Du même coup, ils affaiblissaient, face à l'occupant syrien, la position du gouverne*ment de Beyrouth, qui dispose* seul de la légitimité et des appuis internationaux sans lesquels il n'a aucune espèce de chance de faire se lever la tutelle de Damas.

Privant M. Sarkis de l'un de ses rares atouts, les milices chré*tiennes se sont en outre* employées avec succès à noyauter l'armée libanaise en cours de reconstitution. Elles se sont opposées dans des luttes fratricides et parfois criminelles. A cet égard, l'inqualifiable massacre à Ehden de M. Tony Frangié, de sa famille et d'une trentaine de ses partisans par des phalangistes ne pouvait qu'amorcer le cycle des représailles et des atrocités, donnant selon toute vraisemblance aux services spéciaux syriens l'occasion d'une vengeance dont des villageois innocents firent les frais dans la Bekaa.

Enfin, les phalangistes et le P.N.L. ont accepté que la convergence *d'intérêts* entre les chrétiens du Sud et les Israéliens de part et d'autre de la « bonne frontière » face à l'adversaire commun palestinien prit l'aspect d'une véritable *alliance entre* les chrétiens libanais et Jérusalem. Ainsi ils se coupaient de l'ensemble *du monde* arabe, qui, lorsque Beyrouth est sous les bombes syriennes, se préoccupe davantage de la situation au Yémen. Si leur isolement face aux Syriens, qui semblent décidés à les écraser, les conduit à demander et à obtenir une aide israélienne, le bombardement de *Beyrouth peut avoir*, dans tout le Proche-Orient, des répercussions redoutables.

Le Conseil européen cherche une « stratégie de sortie de crise »

Divergences entre socialistes et communistes sur l'intérêt des entretiens de l'Élysée

Le Conseil européen, qui groupe les neuf chefs d'Etat ou de gouvernement de la Communauté européenne, commence ses travaux jeudi après-midi 6 juillet, après le déjeuner offert par le président du Sénat de Brême.

Il n'y a pas à proprement parler d'ordre du jour, mais l'essentiel des délibérations, auxquelles participe le président de la Communauté européenne, doit porter sur « une stratégie de sortie de crise », *notamment sur les moyens d'une relance économique et d'une stabilisation monétaire en Europe. Les problèmes relatifs à l'Afrique et au Proche-Orient doivent être évoqués jeudi soir.*

M. Giscard d'Estaing avait parlé de ces sujets mardi et mercredi avec les représentants de la majorité puis de l'opposition. Il a jugé « normaux et utiles » ces entretiens, dans la déclaration qu'il a faite mercredi soir à la télévision. Les représentants du P.S. et du P.C.F. ont apprécié différemment ces contacts. M. Mitterrand a indiqué que sa formation « continue de juger bonne » *la* « méthode » *du président de la République, à condition qu'il ne puisse y avoir* « aucune confusion politique entre les décisions du chef de l'Etat, la politique de sa majorité et les objectifs du parti socialiste ». *M. Ballanger a parlé d'une* « entrevue purement formelle dont on cherche l'utilité », *ajoutant :* « Il n'y a pas de dialogue politique, *notre désaccord* est fondamental. » (Lire page 8.)

De nos envoyés spéciaux

Brême. — L'expression un peu pompeuse de *« stratégie de sortie de crise »*, que l'on emploie ici pour qualifier l'*objet principal* des discussions des Neuf, recouvre quatre sortes de sujets: les actions de relance de l'économie, que les pays d'Europe pourraient entre*prendre ou suggérer* dans dix jours, à Bonn, aux Etats-Unis et au Japon ; de nouvelles formes de coopération monétaire ; la politique de l'emploi et la poli*tique de l'énergie qui pourraient* être menées dans la C.E.E. La *phase* la plus opérationnelle des discussions aura trait sans doute a la mise en place progressive d'un nouveau système commun de change.

C'est une *affaire* où, *on le sait*, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont l'initiative. Ce Conseil européen devra permettre de savoir dans quelles conditions les autres chefs de gouvernement sont d'accord pour aller de l'avant.

PHILIPPE LEMAITRE
et *MAURICE DELARUE.*

(Lire la suite page 9.)

Les difficultés du P.S.

M. Mauroy propose d'avancer la date du congrès

Le secrétariat du parti socialiste, qui a siégé toute la soirée mercredi 5 juillet, n'a pu achever ses travaux. Une nouvelle réunion est prévue vendredi soir 7 juillet, à la veille du comité directeur, qui doit siéger samedi.

Un « tour de table » s'est engagé au sein du secrétariat national au sujet des événements qui se sont produits au cours des dernières semaines à l'intérieur de la formation socialiste. A cette occasion, M. Pierre Mauroy a fait part de son opinion sur la « contribution » rendue publique le 21 juin *par trente proches* de M. Mitterrand. On savait le maire de Lille hostile à cette initiative, mais sa sévérité a surpris. Estimant le moment venu de parler nettement, il s'est posé la question de savoir si la majorité qui dirige le P.S. depuis le congrès de Pau, en 1975, existe encore. Selon lui, l'initiative prise par les proches du premier secrétaire est inadmissible. Evoquant la réunion tenue dimanche 2 juillet à Massy par les partisans de la « contribution », M. Pierre Mauroy n'a pas hésité à la qualifier de menée fractionnelle.

Le maire de Lille, qui traduit sur ce point le sentiment des militants socialistes du Nord et du Pas-de-Calais (lire page 9 l'article de notre correspondant), a indiqué d'une part qu'il ne contresignerait jamais la « contribution », d'autre part qu'il refuserait de s'associer à toute entreprise visant à exclure tel ou tel courant de la majorité. M. Mauroy pensait, à l'évidence, à M. Michel Rocard et à ses amis, qui étaient les premiers visés par le texte des trente.

Pour mettre un terme à la crise que traverse la majorité du P.S. et donc sa direction, le maire de Lille a *proposé* d'avancer la date du congrès.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 9.)

LE P.-D. G. DES MAGASINS CARREFOUR PREND LA PRÉSIDENCE DE « L'AURORE »

La vente du groupe de presse de M. Marcel Boussac (« l'Aurore » et « Paris-Turf ») a été, comme nous l'avions annoncé (« le Monde » du 6 juillet, officiellement confirmée ce jeudi en fin de matinée. Mme Francine Lazurick, cofondatrice de « l'Aurore » et présidente du groupe, ainsi que des représentants du personnel ont été informés des noms des nouveaux propriétaires.

***Il s'agit de MM. Marcel Fournier, P.D.G. de « Carrefour », qui* assurera la présidence du groupe de presse, André Mentzelopoulos, P.D.G. du groupe Félix Potin, par la Société Gentilain, Guy de Roquemaurel, P.D.G. de la Société continentale de banque, et de la holding Darbly S.A. (précédemment Papeterie Darblay). M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur (P.R.) et conseiller de Paris, ancien ministre, frère du P.D.G. de la banque Worms, a bien été pressenti pour assurer la direction du groupe de presse. Il a réservé *sa réponse* jusqu'à l'automne.**

Le montant de la transaction s'élève à 80 millions de francs.

(Lire page 28 « Remises en ordre », par Jacques Sauvageot.)

La crise : phase II

par JACQUES ATTALI

Voici venu le temps des sophis*mes : la meilleure façon de lutter* contre l'inflation ? La hausse des prix. La meilleure façon de rétablir le plein emploi ? Le licenciement. La meilleure façon de protéger le pouvoir d'achat ? *Le* contrôle des salaires.

De telles invraisemblances hautainement affirmées ne peuvent être aussi anachroniques, illogiques et *inefficaces*, que *le* bon sens *le ferait* croire souvent, les grandes mutations se cachent derrière d'apparents paradoxes.

Ici, encore, ces doctrines *déroutantes* ne sont *ni* absurdes *ni* innocentes, mais l'annonce cynique d'un changement radical du *mode de gestion de la crise*, la *mise en place* d'une nouvelle politique économique. Pendant dix ans, la crise a pu être gérée sans de trop graves récessions grâce à la socialisation de ses coûts, c'est-à-dire par la croissance des dépenses collectives. Aujourd'hui, il faut les réduire, car elles ne font que l'aggraver sans plus la *masquer : de la phase I de la* crise, *la socialisation*, on bascule dans la phase II, *la dévalorisation*.

Un tel bouleversement n'est pas facile à déceler, quand tous les gouvernements continuent à vouloir *faire croire que* la lutte contre l'inflation et la réduction des inégalités restent leurs objectifs prioritaires, ce n'est là qu'apparence. Les principales mesures économiques de ces programmes, telles que le blocage des salaires, la *libération des prix industriels*, l'augmentation des tarifs publics, la réduction des subventions budgétaires et l'orientation de l'épargne vers le secteur privé, *sont de moins en moins efficaces* contre l'inflation, mais de plus en plus utiles pour atteindre un autre objectif : organiser la destruction des formes antérieures de *socialisation de la crise.*

D'une part, et l'expérience du plan Barre l'a prouvé, une hausse *des salaires inférieure* à celle du revenu national ne suffit pas à réduire l'inflation. D'autre part, la liberté des prix industriels ne favorise pas les investissements *industriels, car ceux-ci dépendent* de la demande, c'est-à-dire des profits futurs et non pas des prix, c'est-à-dire des profits actuels. Enfin, les subventions aux entreprises nationalisées peuvent permettre au secteur public de réduire *l'inflation* en diminuant les inégalités entre consommateurs et en finançant le développement des réseaux collectifs (électricité, chemin de fer, téléphone).

Cette politique ne ralentirait donc un temps l'inflation que dans le cas où elle pourrait faire *accepter simultanément* une baisse importante du pouvoir d'achat des salariés et des profits des entreprises les moins performantes. Or, ce ne serait possible qu'avec *un encadrement* rigoureux de tous les revenus salariaux en même temps qu'une concurrence sans frein entre les entreprises, provoquant une réces*sion majeure ou exigeant un* contrôle bureaucratique sur les comportements des consommateurs et les investissements.

(Lire la suite page 29.)

AU JOUR LE JOUR

Handicapés

Les visites à l'Elysée donnent lieu à des interprétations différentes selon le visiteur. Ainsi, pour M. Mitterrand, « le P.S. continue de juger cette méthode bonne », *tandis que pour M. Ballanger, qui représentait M. Georges Marchais,* « il ne s'agit que de conver*sations sans portée réelle » et que, pour M. Chirac, si l'on en croit notre confrère Pierre Charpy, il s'agit simplement de dire à M. Giscard d'Estaing :* « Restez, mais écoutez-moi. »

La question que pose la décrispation est donc de savoir s'il s'agit de parler pour ne rien dire, d'écouter pour ne rien entendre ou de se rencontrer pour ne pas se voir. Ce qui ne veut pas dire bien sûr que notre vie politique se résume à instaurer un dialogue de sourds - muets entre des aveugles.

BERNARD CHAPUIS.

THÉATRE, DANSE, CINÉMA A LA ROCHELLE

Brèves rencontres

Le Festival de La Rochelle s'intitule Rencontres internationales d'art *contemporain, et, effectivement, on y* rencontre des gens de toutes les disciplines, venus de partout. Brèves rencontres. On s'émiette facilement entre tout ce qui est proposé. C'est *peut-être un piège, le côté « à tout* instant il se passe quelque chose ». Après deux jours, l'excitation devient *fébrilité. On* court partout sans plus voir cette ville si belle, si humaine, autrement que comme un décor transportable là ou ailleurs.

Un sentiment d'artificiel germe, mais le propre d'un *festival* n'est-il pas d'offrir un moment différent, hors des habitudes ? Le tout est de prévoir les *degrés* de *résistance* des spectateurs et de les laisser s'accrocher à des points de référence. Le *grapillage dans une vitrine de* produits inconnus ne répond plus aujourd'hui aux besoins. D'autant plus que, de plus en plus, le travail des artistes se développe sur un enchaî*nement continu de spectacles qui* sont comme les pages d'un livre.

Ainsi, on voit le Théâtre du Silence faire un triomphe : *salle pleine*, applaudissements, trépignements. C'est un peu surprenant, car le parti *pris de la Compagnie dirigée par* Jacques Garnier et Brigitte Lefèvre est austère.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde

idées

LE DROIT DE TUER,

par MARC ORAISON
et JACQUES L. BRENIER (*)

(*) Deux chirurgiens, l'un croyant, prêtre et écrivain, l'autre agnostique et membre de l'Académie de chirurgie, ont mis en commun leur expérience, leur réflexion et leur imagination. Leurs textes, étudiés ensemble, ont été rédigés séparément.

LA SAUVEGARDE

« *TU ne tueras point*, dit l'Evangile. Je réponds : « *Si, parfois, il faut savoir accepter de tuer.* »

En tant que chirurgien, il m'est arrivé de tuer en essayant de sauvegarder des vies en danger.

La sauvegarde, c'est le mot-clé. En cancérologie, l'opération audacieuse, dans un cas désespéré, est licite, même si elle ne réussit qu'une fois sur dix à guérir seulement (et plus souvent) à soulager. Le droit de tuer ne peut découler que du droit de sauvegarde : ce droit, c'est la légitime défense quand il s'agit de soi. Quand il s'agit d'autrui, le droit de vie est un devoir.

Imaginons une fable :

Il était une fois une petite fille qui cueillait des myrtilles. Non loin de là, un chasseur sourd-muet attend un sanglier. Mais ce n'est pas un vieux « solitaire » qui débouche, c'est un homme armé d'un long couteau qui se précipite sur l'enfant pour la tuer et la violer. Le couteau est déjà en l'air... Pour sauver l'enfant, le chasseur tire sur l'homme et le tue.

De la parabole, une autre notion se dégage, en dehors de la sauvegarde : l'urgence ! Pour l'épiscopat français, la justification du « meurtre de l'agresseur » dépend de l'« urgence » qui commande d'agir, quand on ne peut rien faire d'autre.

Au-delà de la fable, on débouche sur le réel : le drame des avortements clandestins, celui des prises d'otages... Il faut pouvoir sauvegarder la vie d'une femme enceinte, décidée à se faire avorter et qui le fera coûte que coûte, avec un risque de mort.

La loi de Mme Simone Veil a remédié, insuffisamment encore, à cet état de choses. Mais, pour protéger la mère, il a fallu sacrifier l'embryon, sacrifier une vie...

En tant que médecin, on ne le fait pas de gaieté de cœur, même si, comme je le crois avec François Jacob, la vraie vie humaine débute au moment où l'évolution suffisante du cerveau du fœtus et de son système nerveux lui permet de vivre seul *ex utero*.

Couveuse ou pas, le fœtus de quatre mois et demi ne survivra pas, au contraire de celui qui a atteint ou dépassé cinq mois et demi. C'est toute la différence... le passage d'une vie *théoriquement* humaine à une vie *concrètement* humaine.

Autre drame : la prise d'otages aux fins d'obtenir la libération de terroristes déjà faits prisonniers ! Schleyer, Aldo Moro. Quels exemples !

Les gouvernements ont opté pour la solution de fermeté ! Agir autrement, c'était encourager l'action terroriste à se perpétrer. En 1975, j'avais dressé un premier bilan : entre 1970 et 1974, six fois, cette action « ferme » fut choisie. Résultat : cent quarante blessés, quatre-vingt-cinq morts. La fermeté, c'est le bain de sang.

Reste une troisième voie : celle de la fermeté éclairée. Voie difficile, voie dangereuse, et pour certains, qui ne sont pas des moindres, voie antidémocratique !

Il s'agit de supprimer la motivation principale du commando terroriste, de répondre à un ultimatum par un super-ultimatum : « *Si, dans un certain délai, vous ne rendez pas les otages, tous les prisonniers seront définitivement éliminés.* »

Eliminés les prisonniers, morte la motivation. Pari redoutable ? Sans doute, mais s'il est gagné, tout est sauvé ! S'il est perdu, est le drame dans les deux camps. Mais l'exemple est donné ; à l'avenir, quel commando de kamikazes osera récidiver une action inutile et qui se retourne contre les siens ? Et là non plus notre proposition n'est pas faite de gaieté de cœur.

Accepter la peine de mort, c'est s'arroger le droit de tuer... par personne interposée. Il y a dépendance, mais il ne doit pas y avoir d'amalgames : tuer pour sauvegarder de façon urgente une ou des vies individuelles est une chose ; tuer à tête refroidie pour défendre la société, une autre. Une société moderne a peut-être d'autres moyens moins abrupts et plus humains de se mettre à l'abri des criminels, pas toujours endurcis. — J.-L. B.

LE CHOIX

L'OCCIDENT en était venu à penser que, dans l'ère proprement scientifique, *tout* allait pouvoir être expliqué, et donc résolu, du malaise du monde et de l'inquiétude dramatique des hommes. Cette illusion s'écroule, par pans entiers. L'irrationnel s'impose.

Pour ne prendre qu'un exemple, la manière dont était conçue la criminalité — et donc la justice — depuis Napoléon apparaît comme ayant méconnu l'essentiel de la réalité. C'est ce qui ressort sans discussion possible du livre du docteur Roumajon, *Ils ne sont pas nés délinquants* (Robert Laffont 1977). Son expérience clinique porte sur un nombre impressionnant de criminels, dont certains parmi les plus « monstrueux » et les plus déroutants. Mais son regard psychanalytique réduit à rien les théories explicatives, qu'elles soient sociologiques ou biologiques. Le psychisme des criminels — comme d'ailleurs celui de chacun de nous — plonge dans des zones inaccessibles à toute explication rationnelle.

On ne peut jamais *juger* vraiment personne, mais seulement des comportements. On rejoint ici l'Evangile et la parole du Christ : « Tu ne jugeras pas. » Le dernier mot nous échappe quant à la responsabilité morale proprement dite, ce qui relativise singulièrement la notion de justice humaine. Que veut dire, alors, « punition » ou « châtiment » ? Exercés par des hommes, même désignés à cette fin, ne comportent-ils pas, ne fût-ce qu'inconsciemment, une part de véritable vengeance, personnelle ou sociale ? Si les criminels étaient vraiment « autres », s'ils étaient des « malades », on pourrait les mettre à part et les soigner, ce qui atténuerait peut-être le côté « vengeance », qui fait un peu honte à la réflexion. Mais non. Le docteur Roumajon ne laisse aucune illusion. On peut, dans un essai de compréhension éclairé par la psychanalyse, saisir parfois *comment* tel homme ou telle femme en sont venus à leur acte, mais jamais l'ultime *pourquoi*. Alors, que devient la « justice » ?...

Or la justice est nécessaire. Une société humaine ne peut subsister qu'avec un minimum de structures, et l'on peut dire, au point de vue où nous nous plaçons, que ces structures sont de deux sortes. Il faut d'abord un ensemble de conventions, de coutumes, de lois, d'interdits, écrits ou non, qui règlent le comportement de tous et de chacun en fonction de la survie même de tous et de chacun... Mais il faut en même temps des structures « judiciaires » : des membres de la collectivité en question, délégués par elle de quelque façon que ce soit, seront chargés de faire observer les structures conventionnelles de comportement et de sanctionner ceux qui ne s'y conforment pas. Il s'agit très simplement, en somme, d'un organisme de protection de l'ensemble, c'est-à-dire encore une fois de tous et de chacun.

Une société ne peut pas ne pas réagir contre le crime, c'est-à-dire contre tout ce qui menace gravement son existence et son équilibre, relatif, certes, mais nécessaire à tous. Comment réagir envers ceux qui commettent les crimes ? Il semble bien que, en France du moins, une certaine conception « sacrale » de la justice prévale encore dans la mentalité courante et peut-être dans la mentalité spontanée de pas mal de juristes et de magistrats. Mais il semble aussi que cette mentalité soit assez fortement mise en question. Certains courants de pensée, avec lesquels je me sens profondément d'accord, tendraient à concevoir une justice *fonctionnelle* et non plus « sacrale ». C'est un immense bouleversement.

Si l'on se fie aux quelques indications de l'Evangile, il est bien nécessaire qu'il y ait, dans la vie sociale, des sanctions envers ceux qui « ne jouent pas le jeu » de la vie ensemble. *Mais on ne saurait nullement condamner, si l'on prend ce mot à* la lettre, puisque Dieu ne condamne pas, mais sauve. Et le plus troublant, dans cette réflexion, c'est que si Jésus de Nazareth n'avait pas été condamné à mort par un tribunal humain, il n'y aurait sans doute pas de *foi chrétienne*...

S'en tenir à cette conception « fonctionnelle », et donc pragmatique, de la justice n'est pas facile, car des réactions passionnelles risquent à chaque instant de se produire, abondamment répercutées et entretenues, trop souvent, par certains secteurs non négligeables de la presse. Avec les contre-réactions, d'ailleurs, qui traduisent comme une sorte de « culpabilité » d'en vouloir au criminel, depuis qu'on sait qu'il est le plus souvent conditionné dans une certaine mesure depuis sa petite enfance par des facteurs psychologiques ou sociaux plus ou moins catastrophiques.

Restent les « cas » — probablement très minoritaires, mais indiscutables — de criminels dont tout peut faire penser raisonnablement qu'ils ne pourront jamais s'adapter à une vie sociale supportable. C'est-à-dire qu'ils sont dangereux pour les autres, et qu'ils recommenceront.

L'expression de « pervers paranoïaque » est certes peu satisfaisante, mais elle correspond à des situations réelles : le sujet non délirant, mais qui tue sans motif passionnel, parce que cela lui plaît, et qu'il a raison. Ce sont bien des « malades » si l'on veut ; mais le docteur Roumajon fait bien ressortir qu'il ne s'agit pas de « fous », au sens psychiatrique ou courant de ce terme.

De nombreuses personnalités se prononcent avec véhémence contre la « peine » de mort ; et je le comprends tout à fait, à partir du moment où l'on emploie justement le terme de « peine ». (Bien souvent ceux qui sont farouchement contre la « peine » de mort sont en même temps farouchement partisans de l'avortement libre ; et, cependant, il s'agit toujours de tuer...) Mais cela ne serait-ce pas seulement une sorte d'alibi pour se donner bonne conscience ? Car, si l'on n'interrompt pas la vie du criminel en question, que va-t-il devenir, compte tenu de ce que l'élémentaire prudence interdit définitivement de le laisser circuler, et donc vivre dans des conditions normales. Si l'on songe à ce que cela représente *concrètement* à tous les points de vue (psychologique, affectif, sexuel, etc.), on peut légitimement se demander si une telle solution est plus « humanitaire » que la mort.

Sans doute est-il nécessaire d'aller plus loin dans le paradoxe, c'est-à-dire de présenter une hypothèse susceptible de provoquer de vives réactions, mais aussi des réflexions, du moins peut-on l'espérer. Ainsi, tel criminel de grande envergure, tueur aveugle, « dingue de la gâchette », comme disent les journaux, par exemple, après un examen approfondi (sociologique, psychologique, médical, etc.) est considéré comme incapable d'évoluer vers une socialisation normale, selon la certitude morale — la seule possible — d'un diagnostic complexe. (C'est, je pense, une petite minorité encore une fois, mais on ne peut la méconnaître.) Comme il ne saurait être question de le remettre en circulation sans danger pour le public, ne pourrait-on lui proposer un choix et en discuter avec lui ? Détention définitive, sans espoir de libération, avec tout ce que cela représente, ou la mort, s'il le préfère et quand il la demandera.

Il est bien évident que, dans cette perspective, il ne serait plus question d'« exécution », et surtout pas de toute la mise en scène macabre et punitive qui persiste encore. Il est concevable, actuellement, de donner la mort — si c'est la solution choisie — d'une façon qui ne soit ni spectaculaire ni barbare. Il s'agirait d'une solution à laquelle l'intéressé lui-même participerait, bien que ce soit de la part de la société un véritable aveu d'impuissance. Cela devrait même aller, si l'intéressé le décide, jusqu'à lui demander s'il préfère ou non être averti du moment où cela serait fait. — M. O.

SUPPRIMER LA TORTURE

DANS toute exécution, il y a au moins un instant de souffrance physique : l'impact des balles ou du couperet, le garrot qui se serre... Mais il y a aussi torture morale. D'autres ont très bien dénoncé celle qui précède l'exécution. Celle qui nous tracasse depuis longtemps, c'est celle qui la suit.

Julien Green écrivait dans son *Journal* du 29 février 1962 : « *Des souffrances des suppliciés nous ne savons à peu près rien. Il paraît que la tête séparée du corps continue à vivre. Pendant combien de temps ? On ne sait... Elle vit et souffre effroyablement puisque toute souffrance est dans le cerveau et, tant que les centres nerveux ne sont pas détruits, l'extraordinaire machine à souffrir continue à fonctionner...* » Ce n'est pas certain, et c'est tout le problème de l'anoxie cérébrale. Les cellules du cerveau, les plus fragiles de toutes, ne peuvent manquer longtemps d'oxygène. En attendant, elles vivent... Quelques secondes ou quelques minutes... de torture. C'est peut-être plus long encore, car on peut admettre qu'en cas de décapitation le sang qui stagne dans le cerveau ne s'écoule que lentement par les veines jugulaires, puisque la pulsion artérielle venue des carotides, maintenant tranchées, ne fait plus circuler rapidement le sang dans la tête.

Les cellules rouges du sang qui apportent l'oxygène restent en place plus longtemps qu'à l'accoutumée. Reste à savoir si les cellules cérébrales, en raison de l'inertie relative des hématies, vont pouvoir profiter à plein de cette réserve inhabituelle d'oxygène. L'hypothèse soumise à un éminent biochimiste, J.-C. Dreyfus, ne lui paraît pas absurde *a priori*.

Certes, François Lhermitte pense que le simple « coup du lapin » sur la nuque provoque une perte de conscience instantanée... Or le couperet de la guillotine, c'est un sacré coup du lapin ! Il n'empêche que, en tant que chirurgiens, nous avons pu constater d'énormes différences de sensibilité chez nos opérés : telle cette malade qui, sous anesthésie soi-disant générale et le ventre ouvert, me dit calmement qu'elle ne dormait pas !

Dans la littérature médicale, on relève deux observations « impressionnantes » : l'une à Breslau, l'autre à Montpellier. Dans les deux cas, des médecins saisissent la tête du décapité et constatent qu'elle réagit aux incitations venues de l'extérieur, paroles ou gestes agressifs ! et cela pendant trente secondes ou deux minutes. Dans l'un des cas, l'expérience était préméditée, avec l'accord du condamné : la tête répondait par un abaissement des paupières ! « *Si ce que nous voyons n'est pas la vie et la sensibilité !* s'était écrié l'un des médecins, *qu'est-ce que c'est ?* »

Haro donc sur la guillotine, dont on commence, du reste, à avoir honte. Que dire des autres modes d'exécution ? Tous ajoutent à l'acte d'élimination torture physique et morale : fusillade, pendaison, garrot, chaise électrique...

Pour les irrécupérables, donc, la possibilité de choisir entre la mort douce ou l'incarcération à vie définitive (peut-être bien plus cruelle encore). Nous en avons fini avec eux, pour peu nombreux qu'ils soient.

Mais les autres, ceux qui sont récupérables, amendables, peut-être ou certainement ? Alors, là, le maître mot, c'est l'espoir, l'espoir qu'il leur faut donner de recouvrer la liberté. Il ne s'agit plus d'élimination définitive, mais de réinsertion sociale.

Pour la majorité des criminels amendables l'espoir demeure, même pour le condamné actuel à perpétuité, qui sait qu'il sortira un jour. Mais il faut réformer notre système actuel : contester les permissions de sortie, parfois aboutissant à de nouveaux crimes. Il serait meilleur d'inverser la formule : au lieu de laisser aller le condamné vers ses amis et sa famille, lui permettre de les recevoir dans des conditions humaines et sexuelles tolérantes.

« *Le rôle de l'éducateur et du psychiatre*, dit Roumajon, *est sous-employé.* » Il faut préparer le détenu libéré à rentrer dans la vie.

Il faut bien conclure : pour la plupart des délinquants, le système pénitentiaire actuel est relativement valable, à condition de le réformer un peu.

Pour les autres, irrécupérables, qu'il faut éliminer, ceux qui ont encouru *la sanction maximale* (terme que nous préférons à ceux de peine de mort ou de détention à perpétuité), ils auront le choix, mais de grâce, si mort il doit y avoir, qu'elle ne soit pas donnée de façon répugnante, qu'il n'y ait plus de torture physique ni morale ! Cette torture morale hallucinante qui peut suivre l'exécution et que j'ai évoquée plus haut, et dont nous ne savons pas grand-chose.

Pour en connaître un peu plus, il y a un moyen : une expérimentation scientifique sur l'animal : pratiquer une décapitation alors qu'un électro-encéphalogramme est mis en place, montrant la survie possible du cerveau pendant un certain temps (François L'Hermitte est d'accord).

Cette expérience, que je propose aux services de recherches neurologiques, si elle démontre qu'il faut un certain temps pour aboutir à l'inconscience, sera un argument de plus contre la guillotine, même si elle n'est positive que dans un nombre limité de cas.

Que les Français renoncent à l'affreuse loi du talion, qu'ils comprennent que l'élimination du criminel endurci n'est acceptable qu'au nom de la protection de la société. Et que, encore partisans en majorité de la peine de mort, ils choisissent, en gens civilisés, une façon généreuse et humaine de l'appliquer. J.-L. B.

Sortir de la barbarie

par PIERRE BAS (*)

UNE caricature de Caran d'Ache me revient à la mémoire. *Premier dessin : une famille* bourgeoise des plus respectables est réunie autour d'une table pour le déjeuner dominical. Le chef de famille met en garde les convives : « *Surtout, ne parlons pas de l'affaire Dreyfus !* » Seconde scène : des hommes s'empoignent, des femmes en pleurs, des assiettes brisées, une nappe déchirée. Légende : « *Ils en ont parlé !* »

Le génie du dessinateur avait traduit, en quelques traits, le déchaînement des passions. Il en est de la peine de mort comme de l'affaire Dreyfus. Il s'agit d'un débat passionné où s'opposent des convictions irréductibles.

Il y a, dans ces conditions, comme une hésitation à poser clairement le problème.

La raison, pourtant, n'est pas absente du débat, puisqu'elle sous-entend deux arguments essentiels : la peine de mort, disent certains, est exemplaire et préventive. Il convient de répondre clairement à cette double affirmation.

L'impossibilité de prouver scientifiquement que la criminalité est influencée par la présence ou l'absence de la peine de mort démontre son inefficacité et, par voie de conséquence, son inutilité. L'exemple du Danemark, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suisse ou de la Grande-Bretagne, où la peine de mort est abolie, le prouve clairement.

En aucun cas la peine de mort ne peut être considérée comme intimidante : les passionnés n'y songent pas, les « professionnels » du crime font leurs calculs. Pour qu'elle le devienne vraiment, elle devrait être appliquée implacablement, ce qui serait contraire aux principes fondamentaux de notre droit.

Quant à l'exemplarité de la peine, il n'est rien de plus ambigu. Si l'on prétend en faire un instrument de dissuasion, il est tout à fait surprenant que l'on cache si soigneusement l'exécution capitale. Albert Camus avait raison d'affirmer : « *Si l'on veut que la peine soit exemplaire, on devrait planter la machine sur un échafaud place de la Concorde (...), inviter le peuple entier et téléviser la cérémonie pour les absents. Il faut faire cela ou cesser de parler d'exemplarité.* »

La justice d'épouvante d'hier fait place de plus en plus à une justice persuasive. Si l'on veut persister dans la voie tracée par la loi du talion, il faut le dire clairement. La France, avec sa guillotine, peut se prévaloir d'avoir conservé intact le plus bel anachronisme pénal qui soit au monde !

Mais, au-delà de toutes ces raisons et de tous ces arguments, c'est surtout par respect de notre culture, de notre société et de nous-mêmes, enfin, qu'il faut abolir la peine de mort. Jacques Monod l'a parfaitement expliqué. Comme, avant lui, Rousseau, Voltaire, Hugo, Jaurès, Camus et beaucoup d'autres hommes illustres, juristes ou philosophes, politiques ou poètes, qui ont fait le génie de la France et qui ont souhaité l'abolition d'une peine qui y correspond si mal.

En 1848, Victor Hugo proclamait : « *La peine de mort est le régime spécial et éternel de la barbarie.* » Il avait raison, et c'est pour cela que j'ai déposé une proposition de loi pour l'abolir.

★ Député (R.P.R.), adjoint au maire de Paris, Chargé de la culture.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PAKISTAN

UN AN APRÈS LA PRISE DU POUVOIR PAR L'ARMÉE

Le général Zia-Ul-Haq élargit son gouvernement à quelques personnalités politiques conservatrices

L'administrateur de la loi martiale, le général Zia-ul-Haq, a annoncé, mercredi 5 juillet, un an après la prise du pouvoir par l'armée, la formation d'un gouvernement comprenant pour la première fois des personnalités politiques. Celles-ci sont au nombre de sept, dans une équipe de vingt-deux membres, constituée de militaires, de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires. Il s'agit de membres ou sympathisants de la Ligue musulmane, l'une des fractions de l'Alliance nationale pakistanaise. Le général Zia-ul-Haq a exprimé l'espoir que le nouveau gouvernement permettrait de créer une « atmosphère propice » à l'organisation d'élections générales « aussi rapidement que possible ».

Un régime isolé sur le plan intérieur

De notre envoyé spécial

Islamabad. — *« C'est le régime le plus stupide que le pays ait connu ; il le conduit au plus complet chaos ; pour sauver la face, il lui fallait annoncer la date des élections. » « Nous courons à une catastrophe pire que celle de 1971, qui a débouché sur l'indépendance de la province orientale du Pakistan, devenue le Bangladesh. » « Le général Zia-ul-Haq croit qu'il est l'envoyé de Dieu sur notre terre, mais il ne sait pas où il va ; il renie le lendemain ses promesses faites la veille, et nous conduit à un pur fascisme. »* Ces trois opinions d'observateurs modérés donnent une idée de l'inquiétude éprouvée par certains milieux intellectuels devant les bévues et le manque d'imagination des militaires qui chassèrent il y a un an M. Bhutto du pouvoir.

Il était certes clair qu'en dépit de ses engagements, le général Zia-ul-Haq, *« chef de l'administration de la loi martiale »*, n'appellerait pas de sitôt le peuple aux urnes. Le Pakistan n'a, à vrai dire, jamais connu une véritable démocratie. Mais les manœuvres des militaires s'expliquent aisément : une consultation aurait ramené, à coup sûr, le parti populaire pakistanais (P.P.P.) de M. Bhutto à la tête du pays, peut-être même avec une majorité supérieure à celle obtenue en 1977, mais que ses adversaires de l'Alliance nationale pakistanaise (A.N.P.) lui contestent. Aussi bien le régime entend-il d'abord statuer sur le sort de l'ancien premier ministre — la Cour suprême examine en appel sa condamnation à mort — dont le spectre hante les cercles officiels. Celui qui se faisait appeler le *« leader du peuple »* est à la fois le martyr et le héros d'un drame national : qu'il soit conduit à la potence, maintenu en prison ou invité à partir en exil, il continuera de troubler les autorités et peut-être quelques consciences. La seule évocation de son nom suffit à mobiliser les masses : *« Il est plus populaire qu'avant sa chute »*, nous a-t-on assuré à plusieurs reprises. Près d'un an passé par le régime à détruire un personnage politique hors pair pour atteindre ce résultat !

L'aide des pays pétroliers

Le bilan de l'action des militaires est singulièrement négatif. Dans le domaine économique, *malgré un freinage de l'inflation* et une légère reprise de l'activité industrielle, on constate un accroissement des déficits budgétaires, céréaliers, de la balance des comptes, ainsi que de la dette extérieure (7,5 milliards de dollars). Dans le domaine politique, les droits fondamentaux sont bafoués, les activités des partis suspendues, des milliers de personnes et en particulier les principaux dirigeants et militants du P.P.P., emprisonnées sans jugement ; des civils — et notamment des journalistes — sont traduits devant des tribunaux militaires sommaires ; la justice est à la remorque de l'exécutif et applique — sous prétexte d'« islamisation » — *les punitions corporelles* : flagellations et pendaisons publiques, amputations des doigts. *« Une punition exemplaire a plus d'effet si elle est publique »*, a pu dire le général Zia-ul-Haq.

La référence à l'Islam sert traditionnellement de « planche de salut » aux militaires — au pouvoir près de la moitié du temps depuis trente ans — et, généralement, aux conservateurs en quête d'idéologie. Pensant amadouer ces derniers, M. Bhutto avait tenté, lui l'intempérant, de mettre le pays à l'unisson de la loi islamique en faisant fermer les boîtes de nuit et en interdisant la consommation publique d'alcool. Si les nouveaux dirigeants vont plus loin, c'est pour consolider les fondements de la nation refuge — mais en mal d'unité — des musulmans de l'Asie du Sud. Mais c'est aussi parce qu'ils comptent principalement sur le soutien des milieux réactionnaires et, pour certains, rétrogrades qui, en 1977, se dressèrent contre le régime Bhutto, préparant le terrain à la prise du pouvoir par l'armée. Ils doivent, d'autre part, témoigner de la reconnaissance aux pays pétroliers du Golfe, qui financent *l'équipement et l'entretien* de cette armée, et accueillent une partie des chômeurs pakistanais. *Les virements des expatriés* (1,1 milliard de dollars en 1977-1978) constituent la source de revenus *la plus* importante de la balance des paiements. Si, malgré la levée de boucliers des cultivateurs et des épargnants, le gouvernement parvient à imposer aux premiers de remettre à l'Etat un dixième de leur récolte, aux seconds 2,5 % de leurs économies — deux dispositions prévues par le Coran — l'islamisation ne se limitera pas à quelques aspects répressifs.

Certains éléments de l'A.N.P. appartenant notamment au Jamaat-I-Islami (le Rassemblement islamique) et à la Ligue musulmane font figure d'instrument politique du régime militaire, qui d'ailleurs se contente de reprendre à son compte, notamment en organisant ce qu'un Pakistanais appelle *« le retour au Moyen Age »*, quelques-uns des points du programme électoral de l'Alliance. Celle-ci n'est cependant pas allée jusqu'à partager en tant que telle le pouvoir avec les généraux au sein du gouvernement d'Union nationale qu'ils ont tenté de former pendant plusieurs mois et auquel ils ont dû finalement renoncer.

L'A.N.P. a posé notamment, avec un certain courage, comme conditions de sa participation, le retrait *de tout militaire du gouvernement*, le rétablissement des libertés et l'annonce d'élections. Son *refus accroît l'isolement* du régime qui, pour l'essentiel, ne peut compter que sur l'appui de l'armée — *ou plutôt d'une partie* de ses chefs — et de l'administration, dont les membres serviront *n'importe quel pouvoir* sauvegardant leurs privilèges.

L'influence des événements en Afghanistan

« La hiérarchie militaire est derrière Zia chaque fois qu'il prend des mesures de fermeté », fait remarquer un observateur. Est-ce à dire que l'administrateur en chef de la loi martiale — qui se montre le plus souvent en uniforme d'apparat — est un homme de paille sous surveillance d'une junte à laquelle il doit fournir des gages ? Un conseil militaire formé des principaux auteurs du coup d'Etat du 5 juillet passe pour être l'organe suprême du régime, chargé en particulier de passer au crible les antécédents des hommes politiques. Le général Zia-ul-Haq ne présiderait aux destinées du Pakistan, dit-on parfois à Islamabad, que parce qu'il était chef d'état-major des forces armées à cette époque. Certains officiers supérieurs ne lui rappelleront-ils pas le moment venu qu'il fut nommé à ce poste par M. Bhutto ? L'ancien premier ministre pensait que le général placer le système parlementaire pour se retourner contre lui ! L'intention lui est prêtée de remplacer le systèmee parlementaire (en sommeil) par un régime présidentiel. Ce qui pourrait lui permettre, comme vient de le faire le *général Ziaur Rahman* au Bangladesh, d'acquérir une certaine légitimité, même s'il affirme ne *pas avoir d'ambition*.

Les luttes d'influence au sein de la junte peuvent expliquer les constants changements du général Zia-ul-Haq : il est passé, *vis-à-vis* de M. Bhutto, de l'éloge dithyrambique à l'inquisition, et a promis d'organiser des élections *« dans les quatre-vingt-dix jours »*, pour reporter ensuite l'échéance *sine die*. Certains officiers de l'aviation sont réservés à l'égard du chef de la junte, membre de l'armée de terre — de loin la plus influente des trois armes. Et, tandis que de jeunes officiers se demandent si l'armée, après son aventure désastreuse en 1971, est qualifiée pour jouer à nouveau les premières rôles politiques, d'autres, grandement responsables de la débâcle au Bangladesh, exercent *un poids notable sur le régime*. Enfin, dans la troupe, recrutée dans les couches les plus pauvres de la *population*, l'*ancien régime* et son chef demeurent populaires.

Des jeunes, nationalistes et *marxistes, ne vont-ils pas*, d'autre part, reprendre la lutte contre Islamabad, et lui donner un *caractère plus radical au Baloutchistan* après la libération et le ralliement au régime des chefs *traditionnels locaux — ainsi que* de M. Wali Khan, dirigeant autonomiste, dans l'autre province proche *de l'Afghanistan* — que M. Bhutto avait mis en prison ? Pour prévenir la reprise de l'insurrection, l'armée fédérale continue au Baloutchistan de contrôler les grandes routes. Mais l'attitude du nouveau gouvernement révolutionnaire pro-soviétique de Kaboul aura une influence déterminante sur la « stabilité » de cette grande région bordant l'océan Indien.

La révolution « communiste » afghane a suscité une vive émotion à Islamabad, mais a consolidé les positions diplomatiques du régime Zia-ul-Haq, dissipant la réserve manifestée à son égard par Ryad, Téhéran et Pékin après le renversement de M. Bhutto. Il voit voler à son secours des pays qui craignent que la condamnation de M. Bhutto ne déclenche des troubles incontrôlables au Pakistan, *menaçant son* unité et y favorisant le jeu de l'Union soviétique — qui construit une aciérie à Karachi. Est-ce *pure* coïncidence si l'inauguration de la route sino-pakistanaise à travers la *chaîne de l'Himalaya, construite* par des Chinois et reliant la Chine à l'océan Indien, a eu *lieu en présence du vice-premier* ministre chinois, M. Keng Piao, quelques semaines après le *changement de régime à Kaboul ?* Ces appréhensions pousseront-elles les juges de l'ancien premier ministre à la clémence, ou, plutôt, le régime à accentuer le « durcissement » sur le plan de la « loi de l'ordre » ? *« Si on tue Bhutto, car, malgré tous les artifices, ses partisans considèrent qu'il s'agirait d'un meurtre-règlement de comptes politique, je suis effrayé de ce qui se passera. Je ne donnerai pas cher de la vie de ceux qui l'auront conduit à la potence »*, assure un bon connaisseur du pays.

GÉRARD VIRATELLE.

Les États-Unis sont favorables à la vente de chasseurs israéliens Kfir à Taiwan

Washington *(A.F.P.)*. — Le gouvernement américain envisage favorablement la vente d'une cinquantaine ou d'une soixantaine de chasseurs à réaction israéliens Kfir à Taiwan, dans l'hypothèse où ce pays serait intéressé par cet appareil, a déclaré mercredi 5 juillet M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat. La livraison de Kfir à des pays tiers est soumise à l'approbation préalable des Etats-Unis, ses réacteurs étant de fabrication américaine.

Washington s'était opposé en 1977 à une vente de ces avions à l'Equateur (*le Monde* du 9 février 1977). Les autorités américaines avaient alors invoqué le principe défendu par M. Carter selon lequel les Etats-Unis s'interdisent d'introduire dans une région du *« matériel de guerre plus sophistiqué »* que celui qui s'y trouve déjà.

M. Hodding Carter a indiqué que les Etats-Unis n'avaient pris aucune décision définitive sur la demande d'achat par Taiwan de soixante chasseurs bombardiers F-4, un appareil de fabrication *uniquement* américaine plus perfectionné que le Kfir.

Les Etats-Unis souhaitent faire un geste en faveur d'Israël. La vente de Kfir à des pays tiers permet de diminuer les coûts de production de cet appareil et aux techniciens israéliens de nouer des contacts a l'extérieur.

D'autre part, les Etats-Unis semblent désireux, depuis le voyage de M. Brzezinski à Pékin, d'améliorer assez rapidement leurs relations avec la Chine. La vente de Kfir permettrait à Washington d'éluder la demande d'achat de F-4 faite par Taiwan sans pour autant trop compromettre la défense de l'île.

Des études du Pentagone, auxquelles le New York Times *a fait écho mercredi 5 juillet, montrent que les appareils dont Taiwan dispose ne pourraient rivaliser dans les années 1980, pour le contrôle du bras de mer qui sépare l'île du continent, avec ceux dont seront équipées les forces chinoises. Le F-4 permettrait des incursions en profondeur en territoire chinois ; le Kfir servirait seulement au contrôle du bras de mer et de l'espace aérien de Taiwan.*

Nous sommes prêts à reprendre les discussions sur la normalisation avec Washington

déclare à Tokyo un représentant d'Hanoï

Les Etats-Unis ont proposé au Vietnam d'établir des relations diplomatiques entre les deux pays, a déclaré, mercredi 5 juillet, un porte-parole du ministère japonais des affaires étrangères, à l'issue des premières discussions qu'a eues à Tokyo le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Phan Hien, avec les dirigeants nippons. *« Nous sommes prêts à reprendre les conversations avec les Etats-Unis Nous croyons que la normalisation des relations entre le Vietnam et les Etats-Unis bénéficiera à l'ensemble de l'Asie du Sud-Est »*, a, pour sa part, déclaré M. Phan Hien dans une interview au journal japonais *Mainichi Shinbun* Selon le porte-parole de Tokyo, *« le Vietnam voudrait savoir ce que les Etats-Unis comptaient faire pour lui rembourser l'équivalent des dommages qu'il a subis lors du dernier conflit indochinois »*.

A Washington, cependant, le Département d'Etat a indiqué mercredi qu'aucune nouvelle proposition américaine n'avait été *présentée* à Hanoï en vue de normaliser les relations entre les deux pays. Un fonctionnaire du Département d'Etat a précisé que les dernières propositions américaines soumises en ce sens à Hanoï remontaient aux premières négociations américano-vietnamiennes à Paris, en mars 1977. Les Etats-Unis avaient posé en préalable que le Vietnam fasse preuve de bonne volonté en aidant à retrouver les corps des quelque deux mille cinq cents militaires américains disparus sur les champs de bataille.

Au cours des deux dernières années, les autorités vietnamiennes ont renvoyé aux Etats-Unis les corps d'une soixantaine de militaires. Une réunion doit avoir prochainement lieu, à Hawaï, entre experts vietnamiens et américains qui aborderont exclusivement le problème de l'identification et du retour des restes des disparus. En outre, il y a quelques semaines, le ministère des affaires étrangères vietnamien *a accepté de rapatrier* un certain nombre de Vietnamiens titulaires d'un passeport américain.

MALAISIE

Les élections législatives devraient renforcer la position de M. Hussein Onn

La campagne est ouverte depuis le 22 juin pour les élections législatives qui auront lieu le 8 juillet dans dix des treize Etats de la Fédération. Elle est beaucoup moins animée que les *précédentes*. Le gouvernement a interdit les réunions publiques, sous *prétexte que les communistes clandestins pourraient en tirer profit* pour susciter des troubles. Pourtant, la situation politique et la sécurité ne créent guère de difficultés au Front *national* et à son *chef*, le premier ministre, M. Hussein Onn. Personne ne doute, même au sein d'une opposition divisée, que celui-ci ne remporte une nette victoire, comme dans tous les scrutins qui se sont déroulés en Malaisie depuis l'indépendance en 1957.

La coalition au pouvoir regroupée autour d'un parti dominant et représentant l'ethnie malaise (environ 50 % de la population) — l'U.M.N.O. (United Malays National Organisation) — *et qui contrôle tous les* Etats de la Fédération et 80 % des sièges au Parlement, avec cent trente-cinq députés sur cent cinquante-quatre, maintiendra probablement ses *positions*. M. Hussein Onn, *qui a* avancé au 8 juillet la date d'un scrutin prévu pour le milieu de 1979, compte en sortir renforcé et s'imposer comme chef incontesté de l'U.M.N.O. Cette *dernière tiendra* avant la fin de l'année son congrès triennal, au cours duquel elle élira à sa tête *le* premier ministre et confirmera la position de dauphin du vice-premier ministre, M. Mahathir Mohamed.

Tensions ethniques

Deux ans et demi après avoir remplacé Abdul Razak, mort à Londres, et après avoir triomphé, après de patientes et longues manœuvres, des embûches semées sur sa route *par plusieurs adversaires et concurrents* politiques au sein de l'U.M.N.O. M. Hussein Onn tient désormais fermement en main les destinées du pays. Tous ceux qui s'opposaient à lui avec quelque chance de succès ont été écartés sans ménagements de la vie politique, mais avec une *discrétion* et *un respect des formes* qui rappellent que le premier ministre a fait ses premières armes au barreau. Les crimes de « communisme » ou de « corruption » ont été *invoqués contre les récalcitrants*.

Car ce sont ses amis plus que ses *opposants qui ont longtemps menacé* M. Hussein Onn. Tenus en lisière par une législation qui ne leur laisse guère de chance, ils s'épuisent en luttes internes et n'ont jamais été capables de s'unir. Le DAP *(Parti* d'action démocratique) s'adresse presque exclusivement à une clientèle chinoise et indienne, mécontente des privilèges exorbitants accordés aux Malais. Il a récemment subi d'importantes défections. Un ancien député, M. Fan Yew Teng, réfugié *à Londres, a reproché aux dirigeants* du DAP d'être à la remorque du premier ministre de l'Etat voisin de Singapour et de se refuser à condamner les détentions sans jugement qui y sont pratiquées couramment.

Autre parti d'opposition s'adressant, lui, exclusivement aux Malais musulmans, le Parti Islam (P.I.), qui a quitté récemment la coalition gouvernementale, et a subi en mars un cuisant échec électoral dans son *fief du Kelantan. Le 8 juillet, il risque* fort de perdre un certain nombre de sièges. Il pourrait, par contre, mordre ailleurs sur l'électorat traditionnel de l'U.M.N.O. *peu satisfait* de voir que la *« nouvelle politique économique »* du gouvernement — officiellement destinée à promouvoir le *développement de l'ethnie malaise* — profite surtout à une nouvelle classe d'hommes d'affaires urbains.

Tout cela ne devrait pas trop inquiéter le Front national qui pourrait *sans risques jouer le jeu de la démocratie* et faire preuve de plus de tolérance. Mais ce n'est pas chez ses voisins d'Asie du Sud-Est que la Malaisie trouvera l'exemple du libéralisme. Tout compte fait, malgré les nécessités de la lutte contre une insurrection communiste insaisissable, *une législation d'exception et de* nombreuses arrestations arbitraires, la Malaisie *est* loin d'être *le* pays le plus répressif de la région. C'est aussi celui où la situation économique est la plus *équilibrée*.

Le conflit latent entre les différentes ethnies continue toutefois de peser sur la stabilité et sur l'avenir de la Fédération. Bien qu'il soit interdit par la Constitution d'y faire allusion, la question des relations interethniques demeure sous-jacente *à la campagne électorale*. En dépit d'assurances données par le vice-premier ministre lui-même, un conférence économique chinoise réunie en mai sous l'égide des chambres de commerce chinoises a émis des réserves sur la *« nouvelle politique économique »* et sur la politique d'éducation, jugées discriminatoires envers les non-Malais. Ainsi, a-t-on *appris qu'entre 75 % et 85 % des* étudiants admis dans les universités étaient des Malais.

La coalition au pouvoir doit faire face à l'opposition contradictoire et *combinée des Chinois* du DAP et des extrémistes malais du P.I., qui pourraient conclure des accords locaux pour tenter de barrer la route aux candidats du Front national. Les adversaires du régime tentent aussi de tirer profit de la cascade de scandales politiques et financiers qui *ont secoué, tant au plan fédéral que* local, le Front national.

Conscient du danger, gardant en mémoire les émeutes sanglantes de mai 1969, qui firent de nombreuses *victimes parmi les Malaisiens d'origine* chinoise et indienne, le premier ministre a mis de côté les aspects les plus voyants de la politique promalaise élaborée par ses prédécesseurs. *Mais, en rendant la position* des partis d'opposition — dont aucun ne saurait être qualifié de révolutionnaire — de plus en plus difficile et en suivant l'exemple donné par les pays voisins, M. Hussein Onn court le risque de voir à nouveau les tensions politiques et ethniques se *déplacer du Parlement dans la rue...*

PATRICE DE BEER.

A TRAVERS LE MONDE

Équateur

● UNE CENTAINE D'ETUDIANTS ont été arrêtés et plusieurs personnes blessées, le 4 juillet à Milagro, une cité proche du port de Guayaquil, au cours de manifestations organisées pour protester contre la hausse des prix des transports en commun. — *(A.F.P.)*.

États-Unis

● DEUX EXILES CUBAINS ANTI-CASTRISTES, MM. José Dionisio Suarez et Virgilio Paz, sont recherchés par le F.B.I. pour leur participation à l'assassinat, en septembre 1976 dans la capitale américaine, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, a-t-on annoncé officiellement mardi 4 juillet à Washington. — *(A.F.P.)*

Malawi

● M. KAMUZU BANDA, chef de l'Etat du Malawi, a nommé mercredi 5 juillet son nouveau cabinet à l'issue des élections législatives du week-end dernier, au cours desquelles deux ministres ont perdu leurs sièges. Le gouvernement comprend six nouveaux ministres. Le président Banda conserve les *portefeuilles* de l'agriculture et des ressources naturelles, des affaires étrangères, de la justice, des travaux publics et de l'approvisionnement. — *(Reuter.)*

Mexique

● M. SANTIAGO ROEL, ministre des affaires étrangères, a indiqué mardi 4 juillet à Mexico, avant de partir pour Londres puis Paris, que le Mexique allait négocier avec la Grande-Bretagne, la France et la R.F.A. des accords sur l'enrichissement de l'uranium mexicain. Cette démarche constituerait une réponse aux pressions exercées par Washington pour s'assurer le monopole de l'enrichissement de l'uranium mexicain, *apprend-on de bonne source* à Mexico. — *(A.F.P.)*.

● LA COMMISSION MIXTE FRANCO-MEXICAINE chargée d'actualiser les relations *économiques* et *commerciales* et les programmse de coopération technologique entre les *deux pays se réunira* à Paris du 11 au 13 juillet. La délégation mexicaine sera dirigée par *Mme Guillermina Sanchez* Meza de Solis, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et M. Horacio Flores de la Pena, ambassadeur du Mexique à Paris. M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, présidera la délégation française.

Nicaragua

● ENVIRON TRENTE MILLE PERSONNES ont manifesté mercredi 5 juillet à Managua contre le régime du président Anastasio Somoza à l'occasion du retour d'exilés. — *A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LA POLICE SUD-AFRICAINE a arrêté, mercredi 5 juillet, M. Rommel Roberts, principal responsable d'un groupe d'aide et de soutien aux squatters africains et métis du Cap, le *« Cape Flats Committee for Interim Accomodation »*. M. Roberts, un jeune métis, ancien séminariste catholique, également employé par le Conseil sud-africain des églises, est détenu en vertu de la loi contre le terrorisme. Cette détention confirme la détermination du gouvernement de procéder cette année, après l'hiver austral, à la destruction du camp de squatters de Crossroads où vivent plus de 20 000 Africains.

Crossroads est le dernier camp de squatters important de la péninsule du Cap, *« zone préférentielle pour métis »* où aucune maison familiale pour Africains n'y a été bâtie depuis 1966. — *(Corresp.)*.

EUROPE

LA VISITE DE M. CARAMANLIS EN BULGARIE

La relance de la coopération balkanique se heurte à de nombreux obstacles

De notre correspondant

Athènes. — M. Caramanlis, premier ministre grec, séjourne les 6 et 7 juillet à Varna, sur la mer Noire, où il rend la visite officielle effectuée à Athènes, en avril 1976, par le chef de l'Etat bulgare. Les relations politiques entre Athènes et Sofia sont excellentes, et les échanges se multiplient dans tous les domaines. Aucun problème majeur ne se pose sur le plan bilatéral, et les deux hommes d'Etat peuvent donc évoquer ceux qui intéressent cette région du monde.

La Bulgarie ayant des frontières communes avec la Grèce et la Turquie, ses dirigeants demeurent préoccupés par le souci de préserver la paix et d'assurer la liberté de navigation dans la région de l'Egée. Le 3 septembre 1976, le président Jivkov avait suggéré à M. Caramanlis et à M. Demirel, alors premier ministre de Turquie, de se rencontrer à Varna, en « terrain neutre ». M. Jivkov ne peut donc que se féliciter de voir se poursuivre le dialogue amorcé par MM. Caramanlis et Ecevit depuis leur rencontre à Montreux. De son côté, le premier ministre grec ne manquera pas de préciser les conditions pouvant conduire à une réelle amélioration des rapports entre Athènes et Ankara.

Pour ce qui est de Chypre, M. Caramanlis soulignera que son gouvernement offre un appui total au gouvernement chypriote, seul qualifié pour traiter cette question au plan international. Quant au problème interne, le gouvernement grec estime qu'il doit être résolu par les deux communautés sous les auspices de l'ONU.

En ce qui concerne les rapports entre Athènes et Ankara, M. Caramanlis exposera à M. Jivkov qu'ils ne pourront redevenir confiants et amicaux que si les revendications turques ne portent pas atteinte à la souveraineté grecque sur les îles de l'Egée orientale ni à l'unité politique et économique de l'Etat hellénique.

D'autre part, le premier ministre de Grèce devait mettre l'accent sur l'utilité de relancer une coopération balkanique qui marque quelque peu le pas depuis la conférence d'Athènes en janvier 1976. La Bulgarie partagera-t-elle le point de vue de la Grèce, de la Roumanie et de la Yougoslavie, qui aimeraient coordonner leurs échanges et leurs initiatives ? Les contradictions, les obstacles et diverses perturbations temporaires ne militent pas pour une forme plus concrète et plus accentuée de coopération balkanique.

C'est ainsi que les nouvelles controverses entre Belgrade et Sofia à propos de la Macédoine ne s'inscrivent pas dans le sens de la coopération souhaitée par Athènes. Il y a deux mois, au cours d'une conférence de presse tenue à Skopje, le secrétaire général du parti communiste de Macédoine, M. Semerski, avait accusé la Grèce de « *dégrader les relations entre Athènes et Belgrade* », en refusant d'admettre l'existence d'une « *minorité macédonienne* » dans la région de Florina, Castoria et Edessa. Le gouvernement grec se livra à une énergique démarche à propos d'une question qui pour les Grecs est inexistante. Athènes et Sofia ne peuvent qu'être d'accord pour dénoncer l'insolite agitation entretenue par les dirigeants de la République de Macédoine.

Le voyage de M. Caramanlis en Bulgarie survient à un moment où les rapports entre la Grèce et les Etats-Unis sont moroses. L'opinion grecque demeure, en effet, choquée par les récentes déclarations de M. Brown. Le secrétaire américain à la défense nationale a déclaré que son gouvernement disposait de divers plans permettant de faire face à n'importe quelle évolution politique en Grèce. M. Caramanlis a répliqué que « *le gouvernement de la Grèce ne relève que des Grecs* ». M. André Papandréou et les autres chefs des partis de l'opposition, continuent à accuser les Etats-Unis de traiter la Grèce comme un pays satellite.

Il apparaît qu'une implantation locale puissante et très diversifiée de nombreux réseaux de diplomates et d'agents plus ou moins secrets n'assure pas toujours, à Washington, une compréhension réaliste des problèmes grecs. Et ce, au moment même où Moscou pousse très habilement ses pions.

MARC MARCEAU.

Union soviétique

Le procès d'Alexandre Guinzbourg doit commencer le 10 juillet

De notre correspondant

Moscou. — Le procès de M. Alexandre Guinzbourg doit s'ouvrir le lundi 10 juillet dans la ville de Kalouga, située 180 kilomètres au sud-ouest de Moscou, a annoncé mercredi la femme de l'accusé. Ce procès a été repoussé à plusieurs reprises. M. Guinzbourg, qui a été arrêté le 3 février 1977, et maintenu pendant plus *d'un an au secret*, a, semble-t-il, observé plusieurs grèves de la faim. Inculpé pour « *agitation et propagande anti-soviétique* », il pourrait également se voir accuser de trafic de devises. Il risque une peine de dix ans de camp de travail et cinq ans d'assignation à résidence (exil intérieur).

Agé de quarante et un ans, M. Guinzbourg était membre du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, comme M. Youri Orlov, qui a été condamné au mois de mai dernier à *sept ans de camp* et cinq d'exil, et comme le militant juif Anatoli Chtcharansky, qui pourrait être pour sa part accusé de trahison. Ami personnel de Soljenitsyne, M. Guinzbourg était aussi administrateur du Fonds d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles, créé par l'écrivain en avril 1974, quelques mois après son bannissement.

Pour les autorités : un « récidiviste »

Ce fonds, qui continue à fonctionner malgré l'arrestation de M. Guinzbourg, aide environ sept cents personnes, auxquelles il distribue en moyenne 50 roubles par mois. Il est alimenté par les droits d'auteur touchés par Alexandre Soljenitsyne pour *l'Archipel du Goulag*, et par des collectes réalisées en Union soviétique. Selon les animateurs du fonds, les sommes venues de l'étranger transitent légalement par la Banque soviétique du commerce extérieur, qui effectue le change en roubles non sans avoir prélevé au passage un fort pourcentage variant entre 40 et 50 %. Au cours de perquisitions, quelques semaines avant l'arrestation de M. Guinzbourg, le K.G.B. a confisqué à son domicile la somme de 5 000 roubles et surtout les reçus de la Banque du commerce extérieur, qui lui permettraient de prouver que cet argent est entré légalement en U.R.S.S. La police a également « découvert » chez lui quelques devises étrangères que M. Guinzbourg accuse les enquêteurs d'avoir eux-mêmes apportées. C'est ainsi qu'il pourrait être accusé de « trafic de devises ».

Pour les autorités, M. Guinzbourg est un « récidiviste ». En 1960, il a déjà purgé une peine de deux ans de camp de travail à régime sévère pour avoir publié en « samizdat » (édition clandestine) une revue de poésie qui n'a eu que deux numéros.

Arrêté une nouvelle fois en 1967 après la publication en Occident d'un Livre blanc sur le procès Siniavski-Daniel, il a été condamné l'année suivante à cinq ans de détention. Alexandre Guinzbourg, qui est père de deux enfants de cinq ans, a recueilli un jeune homme de dix-sept ans dont la mère alcoolique ne pouvait s'occuper. Selon Mme Guinzbourg, le K.G.B. aurait tenté de faire pression sur ce jeune homme afin qu'il témoigne contre son mari.

DANIEL VERNET.

République fédérale d'Allemagne

Les trous de mémoire de M. Filbinger

De notre correspondant

Bonn. — Le ministre-président chrétien-démocrate du Land de Bade-Wurtemberg, M. Hans-Carl Filbinger, est de plus en plus rattrapé par son passé de l'époque national-socialiste. Au mois de mai, après avoir tout d'abord affirmé qu'il n'avait aucun souvenir des événements, il dut reconnaître qu'en janvier 1945, alors que la fin de la guerre était déjà entrevue à l'horizon, il requit, en tant que *procureur militaire, la peine de mort* contre un jeune marin, coupable d'avoir voulu déserté en Suède (*le Monde* des 18, 25 mai et 3 juin).

Pour sa défense, M. Filbinger précisait qu'en requérant la *peine de mort contre le marin*, il avait seulement appliqué une directive impérative de ses supérieurs. Lui-même, affirmait-il, n'avait jamais, en tant que juge de la marine, prononcé aucune peine capitale.

Les critiques du ministre-président, qui s'est toujours présenté jusqu'ici comme un adversaire décidé du nazisme, n'en ont pas moins poursuivi leurs recherches. M. Filbinger a été contraint ainsi d'admettre que, quelques semaines avant la capitulation allemande, il a prononcé quatre condamnations à mort. Là encore, certes, il peut invoquer des circonstances atténuantes. Un porte-parole du ministre-président a rappelé, mercredi à Stuttgart, qu'en février 1945, M. Filbinger n'a infligé qu'une peine de quinze ans de prison à un marin déserteur. Ce jugement fut cassé par les autorités de la marine, mais le nouveau procès, prévu au mois de mai, n'eut jamais lieu.

Les autres affaires datent du mois d'avril 1945, lorsque le juge Filbinger prononça une peine de mort contre un maître timonier qui s'était enfui en Suède. Le même mois, il condamna à mort trois marins qui s'étaient, eux aussi, enfuis en Suède après avoir jeté par-dessus bord le commandant de leur bateau. L'actuel ministre-président du Bade-Wurtemberg soutient donc qu'il s'agissait là de « *jugements fantômes* », puisque les accusés se trouvaient déjà en sécurité et qu'il ne pouvait être question de les exécuter.

Si M. Filbinger voit les attaques se renouveler contre lui, c'est surtout parce qu'il paraît encore une fois avoir eu un trou de mémoire difficilement compréhensible lorsqu'il affirmait, il y a quelques semaines, n'avoir jamais prononcé de condamnation à mort. Comme le demandent aussi bien la *Frankfurter Runschau* que la *Süddeutsche Zeitung*, M. Filbinger — auquel on reprochait déjà de faire preuve d'une « *bonne conscience pathologique* » — ne souffrirait-il pas aussi d'une « *mauvaise mémoire pathologique* » ? Quoi qu'il en soit, les dirigeants de la C.D.U., qui, jusqu'ici, avaient fait de leur mieux pour défendre le ministre-président du Bade-Wurtemberg, se voient placés dans une situation de plus en plus délicate. La question reste posée de savoir si les « *jugements fantômes* » de M. Filbinger ne le conduiront pas à devenir un « *ministre-président fantôme* ».

JEAN WETZ.

La session du Soviet suprême

M. KOSSYGUINE SOUHAITE UN ACCROISSEMENT DU COMMERCE SOVIÉTO-AMÉRICAIN

Moscou (A.F.P.). — M. Alexis Kossyguine a présenté mercredi 5 juillet au Soviet suprême la loi sur les compétences du gouvernement. Sans donner de détails, il a dit que ce texte a pour but de « *définir les tâches et directions de l'activité du gouvernement concernant le développement de l'économie nationale* » et la « *mise au point des plans d'Etat à court et à long terme* ».

Il a déclaré qu'il s'agissait de « *coordonner toute l'activité de direction du gouvernement* », d'assurer l' « *accroissement du progrès scientifique et technique* » et l'accroissement du « *contrôle* » et de la « *responsabilité* » des ministres.

La loi, votée à l'unanimité, dit que le gouvernement « *dirige et oriente le travail des ministères de l'U.R.S.S., des Républiques fédérées et celui des comités d'Etat soviétiques* », conformément à la nouvelle Constitution soviétique adoptée en octobre 1977.

La nouvelle loi prévoit également que le conseil des ministres assume la direction des rapports avec les Etats étrangers et les organisations internationales, en accord avec l'article 131 de la nouvelle Constitution et réaffirme sa responsabilité devant le Soviet suprême et son présidium.

D'autre part, dans son discours, M Kossyguine a demandé un *accroissement des relations commerciales soviéto-américaines.*

Le chef du gouvernement soviétique a également demandé la fin des descriminations en matière commerciale et l'établissement de « *conditions réciproquement avantageuses* ».

Grande-Bretagne

M. HEATH S'ENGAGE A COOPÉRER AVEC Mme THATCHER POUR ASSURER LE RETOUR AU POUVOIR DES CONSERVATEURS.

(De notre correspondant.)

Londres. — M. Heath s'est engagé mercredi 5 juillet à apporter tout son soutien à Mme Thatcher pendant la prochaine bataille électorale. A Penistone (Yorkshire), où une élection partielle aura lieu la semaine prochaine, il a déclaré qu'il lutterait aussi durement que dans le passé pour « *assurer le retour au pouvoir d'un gouvernement conservateur* ». « *Le changement intervenu dans la direction du parti n'affectera pas ma détermination* », a dit M. Heath, ajoutant qu'il souhaitait « *le succès de Mme Thatcher et de ses collègues (...). Ensemble nous lutterons avec force pour la victoire que nous désirons tous.* » Mme Thatcher a immédiatement réagi par une déclaration dans laquelle elle se félicite des « *termes chaleureux* » dans lesquels M. Heath lui apporte son soutien, qui, dit-elle, « *renforce la cause des conservateurs* ».

Cependant, l'appui promis par l'ancien premier ministre n'est pas sans condition. Certes, il est sorti de la retraite dans laquelle il s'était réfugié depuis son échec de 1975, lorsque Mme Thatcher avait été élue à sa place *leader* du parti conservateur. M. Heath ignorait délibérément son successeur, dont il ne craignait pas, en privé, de critiquer la politique ainsi que l'entourage. Il se tenait volontairement à l'écart, excluant toute possibilité de rejoindre le cabinet fantôme ou de jouer un rôle plus actif dans le parti.

A Penistone, M. Heath a donc, pour la première fois, cité le nom de Mme Thatcher, mais, évoquant les gouvernements « modérés » de Churchill, d'Eden, de Macmillan et de Home dans lesquels il avait servi, il a indiqué que le parti *conservateur devait* avoir une « *base large, être modéré et libéral d'esprit* ». M. Heat a clairement indiqué qu'il ne soutiendrait pas un parti trop orienté à droite. En fait, son retour sert les intérêts de Mme Thatcher dans la mesure où sa présence modifie l'image de marque du parti conservateur, la rendant plus acceptable à la grande masse des électeurs du centre et de l'électorat flottant.

HENRI PIERRE.



هكذا من الأصل

LE « PLAN DE PAIX » ÉGYPTIEN

Le Caire mentionne sur le problème palestinien les « préoccupations légitimes de sécurité » de toutes les parties

Le *« plan de paix »* de M. Sadate a été accueilli très défavorablement à Jérusalem, bien que quelques aspects mineurs des propositions du Caire constituent, du point de vue israélien, un progrès *par rapport aux précédentes formulations égyptiennes*. M. Héyim Corfou, président du groupe parlementaire du Likoud, a, en l'absence de toute réaction officielle, résumé le point de vue des dirigeants israéliens en affirmant que le plan a au moins l'avantage *« de ne poser aucune condition à la reprise des négociations »*. Il est donc probable qu'en dépit de leurs réserves sur le contenu même du plan, le gouvernement de Jérusalem enverra son ministre des affaires étrangères à la *conférence* tripartite de Londres prévue pour la mi-juillet. Tel semble être également le point de vue du porte-parole du département d'Etat américain, qui, s'abstenant de tout commentaire sur la substance même des propositions égyptiennes, a *déclaré que celles-ci « pourraient servir de base »* à une reprise des négociations sur le Proche-Orient.

Toutefois, l'examen du plan de M. Sadate montre que les Egyptiens n'ont fait aucune concession majeure par rapport aux propositions rendues publiques par le raïs lors de son voyage à Jérusalem, en novembre 1977. L'exigence d'un retrait total des territoires occupés, *y compris* de Jérusalem-Est, et du démantèlement de toutes les implantations israéliennes suffit à rendre le plan totalement inacceptable pour les Israéliens. D'autre part, l'idée *d'une supervision du retrait israélien* par les Nations unies, auxquelles les dirigeants de Jérusalem ne portent qu'une confiance réduite, ne saurait être accueillie avec satisfaction par Israël.

MOSCOU : un mépris étonnant du peuple palestinien

En revanche, le président Sadate semble avoir considérablement modifié son approche de la question palestinienne en estimant que la solution de ce problème ne *se fonde* pas uniquement sur les *« droits légitimes du peuple palestinien »*, mais également sur les *« préoccupations légitimes de sécurité »* de toutes les parties. Cette *formulation* semble indiquer que le président Sadate *exclut*, du *moins* pour le moment, l'établissement d'un Etat palestinien indépendant. Le plan égyptien réaffirme cependant le *« droit à l'autodétermination pour les Palestiniens »*, formule rejetée par Jérusalem, qui y voit un premier pas *dans* la voie de la création d'un Etat.

Selon Radio-Moscou, commentant mercredi les propositions du Caire, le plan égyptien révèle un *« mépris étonnant pour la volonté du peuple palestinien »* et représente *« un nouveau pas sur le chemin de la trahison par Le Caire de la révolution palestinienne dans le seul but de sauver la fameuse initiative de Sadate »*.

Notre correspondant à Jérusalem relève que deux points seulement du plan égyptien seraient jugés plutôt positifs par les Israéliens. Outre l'affirmation du *« droit à la sécurité pour toutes les parties »*, il s'agit de la mention d'une *« période transitoire »* de cinq ans, dans laquelle Jérusalem pourrait voir une allusion à la période de même durée prévue dans le plan de M. Begin, après laquelle serait éventuellement révisé le régime de l'*autonomie administrative* de la Cisjordanie et de Gaza. Toutefois, même sur ce point les divergences demeurent fondamentales. Le Caire demandant que la responsabilité de la supervision de cette « autonomie » au cours de la période *intérimaire* incombe à l'Egypte et à la Jordanie et non à Israël.

LES PROPOSITIONS DU CAIRE

Les Palestiniens choisiront leur avenir au terme d'une période transitoire de cinq ans

Le Caire (A.F.P.). — Le texte des propositions égyptiennes remises le 3 juillet par M. Sadate à M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, pour être soumises à Israël, vient d'être connu. Ce document *déclare* :

1) L'établissement d'une paix juste et permanente au Proche-Orient nécessite une solution juste *du problème palestinien sous tous* ses aspects, sur la base des droits légitimes du peuple palestinien et en prenant en considération les préoccupations de sécurité légitime de toutes les parties.

2) Pour assurer la passation de l'autorité d'une manière pacifique et organisée, une période transitoire *ne dépassant pas cinq ans* sera décidée, et le peuple palestinien déterminera son avenir à la fin de cette période.

3) Des conversations auront lieu entre l'Egypte, la Jordanie, Israël et les représentants du peuple palestinien, avec la participation des Nations unies, afin de décider des *points suivants* : a) les détails de la période transitoire ; b) le calendrier de l'évacuation israélienne ; c) les dispositions de sécurité réciproque pour toutes les parties concernées *durant et après la période* transitoire ; d) les modalités d'application des résolutions des Nations unies sur les réfugiés palestiniens ; e) les autres questions jugées opportunes par toutes les parties.

4) Israël se retirera de la rive ouest (y inclus Jérusalem) et de *la bande de Gaza occupées depuis* juin 1967. Le retrait israélien s'applique aux implantations établies dans les territoires occupés.

5) Le gouvernement militaire israélien sur la rive ouest et la bande de Gaza sera aboli au début de la période transitoire. La supervision de l'administration de la rive-ouest *deviendra la responsabilité de la* Jordanie, et la supervision de l'administration de Gaza deviendra la responsabilité de l'Egypte.

La Jordanie et l'Egypte assumeront leurs responsabilités en coopération avec des représentants librement *élus du peuple palestinien*, qui exerceront l'autorité directement sur de l'administration de la rive ouest de Gaza. Les Nations unies superviseront et faciliteront le retrait israélien et la restauration de l'autorité arabe.

6) L'Egypte et la Jordanie garantiront leurs responsabilités en coopé- convenues continueront à être respectées sur la rive ouest et à Gaza.

Les événements du Liban

Une ville unie dans l'angoisse

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Pâle sous les spots, la chanteuse Nadia Orlanov, sourire au zénith et œillade enjôleuse, achève de déverser une « kalinka » mâtinée de bel canto napolitain, sur un parterre clairsemé de jeunes gens en « permission de minuit » et de Syriens en goguette. La « Semaine bulgare » bat son plein, sans faire recette, *au Beefeater Club très « in »* du bord de mer. Il est 23 heures, le *mercredi* 5 juillet.

Dehors, dans la nuit tiède, d'autres *Syriens — en service ceux-là* — chargent leur mortier. Un bruit sec, puis plus rien. Les *« gens d'en face »*, cible de ce tir, n'entendront qu'un *vague sifflement, avant l'explosion*. Par-delà la *« frontière »*, les chrétiens d'Achrafieh se sont terrés pour une nouvelle nuit de bataille.

Saisissant renversement : voilà qu'on danse à l'ouest quand, dans le secteur chérifien de l'est, la peur de la mitraille vide les rues et remplit les abris. L'image est trop caricaturale pour refléter la vérité d'une capitale aux faux airs de Janus, meurtrie d'une rue-frontière qui s'ouvre et se referme selon l'humeur de quelques francs-tireurs maîtres de trois carrefours. Certes, l'ouest est tranquille. Dans la touffeur des heures de sieste, Hamra ne sent pas la guerre. Mais ces Champs-Elysées miniatures, cette vitrine de l'Occident que vantent des guides jamais remis à jour, semblent plutôt hésiter à vivre. Autant de bruit peut-être, mais moins de presse. Les camelots de *trottoir grillent leur maïs, étalent* leurs cigarettes, leurs peignes ou *leurs chewing-gums*, et *font donner le* transistor à plein. Mais les rideaux *de certains magasins restent baissés*, les terrasses des cafés sont presque vides *et les taxis racolent sans* grand succès.

Peu à peu, lorsqu'on avance vers l'est, la ville s'étiole encore. Passé *un barrage syrien, où l'on fouille les* coffres et palpe les passagers, le *piéton se fait rare et l'automobile* discrète. Le silence gagne. Un tas *de détritus se consume sur* le trottoir. Encore deux ou trois marchands *de légumes qui poussent leur voiture*, puis un désert moite de ruines *et de reliques d'un passé pas si lointain*. Il y a cinq jours encore, on descendait par là jusqu'à la vieille place des Canons, où des souks de toile s'étaient installés au milieu des façades éventrées et lépreuses. Aujourd'hui, on n'entend plus, de temps à autre, que l'écho d'une rafale.

En face, pourtant, Achrafieh est plus mort encore. C'est à peine si l'on profite de l'accalmie passagère pour remonter de l'abri à l'appartement, aller chercher du pain en toute hâte ou prendre des nouvelles des parents cloîtrés dans l'immeuble voisin. Les rues sont jonchées de verre brisé : çà et là, des carcasses d'automobiles calcinées et, aux étages supérieurs, les trous noirâtres ouverts par les obus de la nuit.

L'inquiétude de « ceux d'en face »

Aux abords de l'aéroport, juchés *sur les bosses d'un terrain vague*, une centaine de curieux scrutent, *assis sur le capot de leur voiture*, l'horizon des quartiers est. Rien *de bien net* : *des bruits sourds*, intermittents, et des volutes de *fumée noire au milieu des tours*. Etrange silence : *on ne se réjouit guère, ici, du sort de « ceux d'en face »*. Il règne une sorte d'inquiétude muette. Comme si tous partageaient déjà confusément ce sentiment qu'exprime devant nous M. Walid Joumblatt : *« Chacun, chez nous, aspire d'abord à la tranquillité et à la stabilité — parfois — si elle doit être syrienne. Alors, on craint pour demain : le feu déversé sur l'autre bord n'annonce-t-il pas un... retour de flamme ? »*

La nuit venue, dans les *« beaux quartiers » de l'ouest*, on dîne ou on prend l'air — mal rafraîchi — *sur les terrasses. Ici, un monsieur* fortuné *reçoit autour de sa table, pêle-mêle, un officier du Fath*, une vedette du show business local, le gardien de la maison de campagne qui, à Tyr, a subi les bombardements israéliens et un *« Beyrouthin sans frontière »*, Grec orthodoxe, qui travaille à *l'ouest* et vit à l'est, mais n'a pu, depuis deux jours, rentrer chez lui. On discute autour d'un verre, au son du canon, à la lueur parfois des fusées éclairantes, sursautant au claquement sec et bref d'un *« départ »* d'obus.

A 22 h. 15, on écoute *« la Voix du Liban »*, la radio des phalangistes, qui annonce d'un ton monocorde que les bombardements ont repris, *deux heures après l'arrivée* du ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, retour de Damas. Les blessés, nous dit-on, ne peuvent *être acheminés vers les hôpitaux*. Et pour tout adieu, avant de cesser d'émettre, on nous souhaite *« de beaux rêves et une nuit calme »*.

DOMINIQUE POUCHIN.

LE PAPE DEMANDE QU'« UNE TRÊVE SOIT IMMÉDIATEMENT ÉTABLIE ET SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉE ».

Le pape Paul VI a lancé, mercredi 5 juillet, un *« pressant appel »* pour qu'*« une trêve soit immédiatement établie et scrupuleusement respectée »* au Liban.

S'exprimant en français, au cours de son audience générale hebdomadaire, le souverain pontife a indiqué qu'il avait encouragé *« toutes les parties concernées au Liban à mener courageusement et loyalement tous les efforts possibles pour empêcher les combats et les effusions de sang et pour que la réconciliation et la sérénité s'installent au sein du peuple libanais »*.

« Nous nous demandons, a poursuivi le Saint Père, *quand cette douloureuse passion du peuple libanais pourra prendre fin. Le peuple libanais regarde avec anxiété l'avenir incertain d'une patrie engagée dans une tempête de violence et de haine qui n'épargne pas la jeunesse et les institutions. »*

« Cette tempête, a-t-il ajouté, *mine l'esprit de fraternité des Libanais, autrefois fiers, car leur pays pouvait apparaître comme un exemple de collaboration pacifique au Proche-Orient et dans le monde. »*

D'autre part, Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la Conférence épiscopale française, a exprimé sa *« solidarité »* avec le peuple libanais, *« qui souffre, se trouve déchiré et craint les conséquences les plus tragiques pour son avenir »* et son *« espoir que le dialogue sera repris »*, dans un télégramme adressé à Sa Béatitude Antoine Khoraiche, président de l'Assemblée des patriarches et évêques du Liban.

● *L'Association France-Nouveau Liban* (2, rue de Saint-Simon, 75007 Paris) dénonce *« l'action menée par une force dite de paix »* et affirme que *« les fautes et les crimes des milices et de leurs chefs n'excusent nullement cette sauvagerie »*.

Les bombardements syriens à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Le journal *An Nahar* rapporte que M. Boutros aurait laissé entendre à ses interlocuteurs syriens que la détérioration *de la situation « pourrait amener le président Sarkis à prendre une décision qui créerait un vide »*, ce qui signifierait une démission qui, certes, précipiterait davantage *le Liban dans le chaos, mais* ne serait pas aussi sans embarrasser Damas.

Selon les renseignements disponibles, les responsables syriens, tout en manifestant leur volonté d'aider le chef de l'Etat libanais, maintiendraient leurs exigences qui se traduiraient par une démi*litarisation du secteur conservateur* chrétien. Selon des sources palestiniennes, citant des officiers syriens à Beyrouth, Damas serait décidé à aller jusqu'au bout, *« même si cela devait demander deux ou trois semaines »*.

La presse palestino-progressiste, proche des Syriens, rapporte que ces derniers seraient convaincus qu'un *« complot étranger »* se trame au Liban, et qu'ils sont engagés dans une *« guerre de la partition »* qui menace aussi la Syrie.

LUCIEN GEORGE.



(Dessin de PLANTU.)

● *Un appel de la Société de Saint-Vincent de Paul.* — Devant la recrudescence des souffrances de la population civile libanaise, soumise à des bombardements meurtriers qui atteignent même les hôpitaux et les hospices, la *Société de Saint-Vincent de Paul* renouvelle son appel à la *générosité des Français* pour lui permettre de poursuivre, avec leur aide, l'œuvre humanitaire qu'elle n'a cessé de développer au Liban depuis le début des événements, en avril 1975.

Les dons sont reçus à la *Section française de la Société de Saint-Vincent de Paul*, 5, rue du Pré-aux-Clercs, 75007 Paris, espèces, chèque bancaire ou postal (C.C.P. 6 199 21 Paris). Pour tout versement, mettre la mention : *« Liban »*.

UNE MANIFESTATION A PARIS DEVANT L'AMBASSADE DE SYRIE

Mille à mille deux cents ressortissants libanais, selon les organisateurs — sept cents selon la police — ont manifesté mercredi 5 juillet, dans l'après-midi devant l'ambassade de Syrie à Paris, pour protester contre l'action au Liban de l'armée syrienne, qu'ils estiment être *« une armée d'occupation et de terreur »*. Plusieurs organisations françaises, dont la LICA (Ligue internationale contre l'antisémitisme), représentée par son président, M. Jean Pierre-Bloch, s'étaient jointes à cette manifestation, convoquée par le Front libanais d'unité nationale, et qui s'est déroulée sans incident.

AFRIQUE

Ghana

Après la « démission » du général Acheampong

Le général Akuffo devient chef de l'État

L'agence ghanéenne de presse a annoncé, mercredi soir 5 juillet, la « démission » du général Ignatius Kutu Acheampong, chef de l'Etat ghanéen. Celui-ci abandonne ses fonctions, qui seront assumées par le général William Fred Akuffo, jusqu'alors chef d'état-major, et quitte l'armée.

Un communiqué officiel indique, sans autre commentaire, que « cette décision a été prise pour assurer l'unité et la stabilité de la nation ».

De son propre gré ?

Usé par six ans d'exercice du pouvoir, le général Acheampong a quitté le premier plan de la scène ghanéenne aussi discrètement qu'il y avait accédé. Porté par ses compagnons d'armes à la tête du Conseil de rédemption nationale qui évinça, le 13 janvier 1972, les civils de la conduite des affaires publiques, il ne fut jamais très à l'aise dans l'exercice de la magistrature suprême. Bien qu'il ait conservé la présidence de la junte lorsque, en 1975, celle-ci s'érigea en Conseil militaire suprême, cet ancien officier sorti du rang ne parvint pas à imposer son autorité à ses pairs. Néanmoins, sa démission a été accueillie avec surprise, dans la mesure où le général Acheampong avait amorcé, depuis le 14 juillet 1977, un processus de normalisation de la vie politique. A cette date, le chef de l'Etat ghanéen avait solennellement promis que le pouvoir serait restitué à un gouvernement élu *« avant le 1er juillet 1979 »*.

Il semble pourtant que les conditions d'un éventuel retour de civils au pouvoir soient en partie de l'origine de la décision du général Acheampong. En effet, soucieux de procéder par étapes, ce dernier entendait, avant de céder la place aux hommes politiques, constituer un gouvernement associant civils et militaires. Or, les résultats du référendum qu'il avait organisé le 30 mars dernier, en proposant cette formule à l'électorat ghanéen, avaient mis en évidence les réticences de ses compatriotes. Plus de la moitié des inscrits s'étaient abstenus et, parmi les votants, seuls 55 % avaient approuvé la proposition qui leur était faite.

Le général Acheampong devait se battre sur deux fronts. Les opposants de gauche traitaient avec scepticisme ses ouvertures et l'accusaient de vouloir rester au pouvoir. C'est ainsi que les étudiants et toute une partie de l'élite administrative contestaient son autorité. La majorité des officiers généraux lui mesuraient de plus en plus leur appui, pour des raisons souvent radicalement opposées.

Isolé, le chef de l'Etat ghanéen avait, d'autre part, à faire face à de sérieuses difficultés économiques. Non convertible, le cedi, monnaie nationale, a subi le mois dernier une dévaluation de fait d'environ 20 %. Une inflation galopante sévit dans l'ensemble du pays, où les ruptures de stocks affectent de plus en plus fréquemment la plupart des marchandises importées. De mauvaises conditions climatiques compromettent la récolte de cacao, produit qui rapporte au Ghana plus des trois quarts de ses recettes d'exportation. Des menaces de famine dues à la persistance de la sécheresse pèsent sur une partie des régions frontalières de la Haute-Volta.

A la détérioration accélérée de la situation économique, médiocre depuis janvier 1972, il faut ajouter la permanence de certaines tensions avec le Togo voisin. Les dirigeants de Lomé n'ont, en effet, pas renoncé à récupérer la partie orientale du territoire ghanéen, peuplée d'Ewé comme le sud du Togo et partie intégrante de l'ancienne colonie allemande du Togoland, puis du territoire sous tutelle britannique, et rattachée au Ghana après le référendum de mai 1956.

Le général Acheampong avait choisi la voie de la fermeté, en avril dernier, lorsque, après avoir lancé une mise en garde aux opposants, il avait fait arrêter une vingtaine d'entre eux. Il a fini par se démettre. A-t-il pris cette décision de son propre gré ou sous la pression des autres membres de la junte ? Son départ contribuera-t-il, ou non à accélérer le retour des civils au pouvoir ? Ce sont les deux principales questions que sa démission laissent sans réponse.

PHILIPPE DECRAENE.

Tchad

LA CONFÉRENCE DE RÉCONCILIATION DE TRIPOLI A ÉCHOUÉ

La conférence de Tripoli sur la réconciliation nationale tchadienne s'est terminée jeudi matin 6 juillet sans qu'un accord soit conclu, a annoncé l'agence libyenne.

Selon l'agence, M. Mohammed Abdul Qassim Ibrahim, premier vice-président soudanais, qui présidait la conférence, a déclaré à l'issue de la réunion que les propositions de paix présentées par la Libye, le Niger et le Soudan à la demande du gouvernement tchadien et du Front national de libération tchadien (Frolinat) n'ont pas permis de parvenir à un accord.

M. Ibrahim a précisé qu'il présenterait un rapport aux chefs d'Etat qui avaient participé à la précédente conférence de Sebha pour leur permettre de *« prendre les mesures appropriées »*. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

QUINZE DIRIGEANTS DU MOUVEMENT DE M. MUGABE SE RÉFUGIENT AU SWAZILAND

Quinze membres du comité central du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie) appartenant à l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), organisation de maquisards dirigée par M. Mugabe, se sont réfugiés au Swaziland, après avoir fui le Mozambique, où ils étaient détenus, a annoncé, mercredi 5 juillet, le journal sud-africain *Rand Daily Mail*. Ils ont demandé l'asile politique à la Grande-Bretagne.

Selon le journal, le général Joseph Chimurenga, « numéro 3 » du haut commandement de la ZANU, figure parmi les réfugiés, ainsi que MM. Henry Hamidziripi et Rugare Gumbo. La plupart des dissidents avaient été détenus en Zambie de mars 1975 à octobre 1976, date à laquelle ils avaient rejoint la ZANU, au Mozambique. Ils furent à nouveau appréhendés en avril dernier.

AMÉRIQUES

CORRESPONDANCE

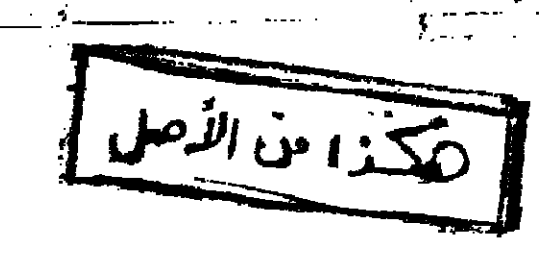
L'exercice du « droit d'option » en Argentine

A la suite de la publication dans le Monde *daté 2-3 juillet d'un article intitulé : « Argentine : les autorités affirment que le cas de certaines personnes détenues ou disparues sera examiné »,* nous *recevons de Mes Thierry Mignon et Leopold Aisenstein, qui se sont récemment rendus en mission d'enquête à Buenos-Aires à l'initiative de la Cimade (Service œcuménique d'entraide), les précisions suivantes :*

Le droit d'option permet à tout citoyen argentin objet d'une détention administrative de choisir l'exil dans un pays étranger qui offre de l'accueillir. Lorsque des poursuites judiciaires sont engagées, le droit d'option ne peut être exercé avant l'accomplissement de la peine si le tribunal a prononcé une condamnation. Le colonel San Roman, qui est en charge de l'exercice du droit d'option au ministère de l'intérieur, nous a assuré que les demandes de droit d'option refusées jusque-là, pour des raisons de sécurité, seraient reconsidérées incessamment, et qu'il examinerait les dossiers de vingt-trois citoyens argentins qui figuraient sur une liste qui lui a été remise. Ces détenus ont reçu des certificats d'accueil de la France ou de la Suède. Il ne s'agit pas des ressortissants français ou espagnols évoqués dans votre article.

● *Le problème des Français disparus ou détenus en Argentine* a été *« largement évoqué »* au cours de l'entretien qu'a eu, le mercredi 5 juillet, à Paris, l'amiral Emilio Massera, membre de la junte de gouvernement, avec M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères. L'entretien, précise un communiqué du Quai d'Orsay, a également porté *« sur la situation internationale et les relations entre la France et l'Argentine »*.

● *Le Syndicat français des artistes-interprètes* a envoyé au président de la République Argentine, le général Videla, une liste des artistes argentins disparus ou détenus, rédigée par le CADHU (Comité argentin de la défense des droits de l'homme). Le Syndicat a en outre demandé, par deux fois, une audience à M. de Anchorena, ambassadeur d'Argentine, pour obtenir des informations sur le sort de leurs collègues argentins. Il réclame *« le respect de la vie et de l'intégrité physique des artistes disparus et emprisonnés »*. Selon la liste encore incomplète, précise le Syndicat, quatre actrices et six acteurs auraient disparus, outre le secrétaire général du Syndicat des acteurs de Mendoza. Deux actrices seraient séquestrées. Deux danseuses et deux actrices emprisonnées. Trois acteurs auraient été arrêtés. Cette double démarche du Syndicat français des artistes-interprètes est restée sans réponse.



هكذا من الأصل

IQUE

Ghana

démission » du général Acheampong

ral Akuffo devient chef de l'

son propre gré ?

AMÉRIQUE

Tchad

De la formation des jeunes aujourd'hui dépend la bonne forme des entreprises de demain.

En 1977, le Pacte national pour l'emploi a permis à 546 000 jeunes de réussir leur insertion dans le monde du travail, grâce à vous. Dans quelques mois, une nouvelle vague de jeunes, hommes et femmes, arrive sur le marché du travail. Il ne leur manque que l'expérience. Celle que l'on acquiert sur le terrain, dans l'entreprise. La reconduction du Pacte national pour l'emploi vous permet d'offrir à ces jeunes et à un certain nombre de femmes, des possibilités d'emploi, de stages et de formation.

1 Exonération des cotisations sociales. Elle concerne l'embauche des jeunes de 18 à 26 ans, ayant achevé depuis moins d'un an un cycle de formation ou leur service national, et des jeunes de 16 à 18 ans ayant accompli un cycle complet d'enseignement technologique.

Elle concerne également, sans condition d'âge ni de diplôme, les femmes sans emploi qui sont depuis moins de deux ans veuves, divorcées, chefs de famille célibataires ou bénéficiaires de l'allocation de parent isolé.

Montant et durée de l'exonération : 50 % des cotisations patronales de Sécurité Sociale pendant un an pour les entreprises de moins de 500 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100 millions de francs, qui embauchent des personnels supplémentaires entre le 1er juillet 1978 et le 31 décembre 1979.

2 Exonération des cotisations sociales pour les apprentis. Elle concerne tous les jeunes apprentis embauchés entre le 1er juillet 1978 et le 31 décembre 1979. Montant et durée de l'exonération : 100 % des cotisations patronales de Sécurité Sociale pendant un an à compter de la date d'entrée en apprentissage.

3 Contrats emploi-formation. Les contrats emploi-formation concernent les jeunes sans emploi âgés de 17 à 26 ans, ainsi que, sans condition d'âge, les femmes sans emploi, veuves, divorcées ou chefs de famille célibataires, et les femmes cherchant une réinsertion dans la vie professionnelle, au moins deux ans et au plus cinq ans après une naissance ou une adoption. Durée minimum : 6 mois (formation théorique : 120 à 500 heures) ou 1 an (formation théorique : 500 à 1200 heures). Forfaitisation de l'aide financière accordée aux entreprises en fonction du nombre d'heures de formation (environ 25 F par heure de formation).

4 Stages pratiques en entreprise. Ces stages, réservés aux activités à caractère manuel, s'adressent aux jeunes de 18 à 26 ans, et aux femmes sans emploi, veuves, divorcées ou chefs de famille célibataires, ou bénéficiaires de l'allocation de parent isolé. Durée : 4 mois. Rémunération : 90 % du S.M.I.C. avec une aide de l'Etat égale à 70 % du S.M.I.C. Formation obligatoire : 120 heures pendant la durée du stage. Les stages pratiques en entreprise doivent débuter entre le 1er octobre et le 31 décembre des années 78 et 79.

5 Stages de formation professionnelle. Ils concernent les jeunes sans emploi de 16 à 26 ans. Peuvent également bénéficier de ces stages, sans condition d'âge, les femmes sans emploi qui sont veuves, divorcées, séparées judiciairement, chefs de famille célibataires, ou bénéficiaires de l'allocation de parent isolé.

Durée : 6 mois (comportant 800 heures de formation). Rémunération versée par l'Etat : 25 % du S.M.I.C. pour les jeunes de 16 à 18 ans, 75 % du S.M.I.C. pour les jeunes de 18 à 26 ans.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser aux Directions Départementales du Travail et de l'Emploi et à l'Agence Nationale pour l'Emploi.

Ministère du Travail et de la Participation.

Pacte national pour l'emploi 78/79.

Le Monde

politique

LES ENTRETIENS DE L'ÉLYSÉE AVANT LES RENCONTRES

M. Giscard d'Estaing a fait connaître, le mercredi soir 5 juillet, dans une interview diffusée par la télévision et la radio, les conclusions qu'il tire des conversations qu'il a eues, mardi et mercredi, avec les représentants des quatre principales formations politiques. « Normaux et utiles », selon le chef de l'Etat, ces entretiens ont été jugés de « bonne méthode » par M. Mitterrand, mais de pure forme par M. Ballanger. Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a condamné le procédé qui consiste à mener des consultations sur des décisions déjà arrêtées.

A cette critique, M. Giscard d'Estaing a répondu qu'il tiendra compte, au cours de la réunion du conseil européen, jeudi 6 et vendredi 7 juillet à Brême, et de la conférence des sept pays industrialisés, les 16 et 17 juillet, à Bonn, de ce que lui ont dit aussi bien MM. Mitterrand et Ballanger, mercredi, que, mardi, les représentants de l'U.D.F., MM. Lecanuet et Chinaud, et ceux du R.P.R., MM. Chirac et Labbé. Le compte rendu que le président de l'U.D.F., quittant l'Elysée, avait fait de son entrevue avec M. Giscard d'Estaing n'ayant exprimé que des positions strictement conformes à celles du président de la République, il sera facile à celui-ci d'en tenir compte.

On ignore, en revanche, ce que M. Chirac a dit au chef de l'Etat, dans un entretien dont l'Elysée a tenu à préciser que, comme les autres, il n'avait porté que sur les sujets proposés. Mais on connaît, par exemple, la position du R.P.R. sur l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun : elle est exactement contraire de celle du chef de l'Etat. Or M. Giscard d'Estaing a pris à ce sujet des engagements précis, que le conseil des ministres a renouvelés mercredi, et il est naturellement exclu qu'il puisse, dans l'avenir, « adopter un point de vue différent de celui qui est le sien ».

Il semble cependant normal que le chef de l'Etat se concerte sur les grandes orientations de sa politique avec la majorité qui la soutient, et qu'il s'emploie à vaincre les réticences de certains de ses représentants sur tel ou tel point. Il peut paraître plus étonnant qu'il consulte aussi l'opposition dès lors que, comme l'a souligné M. Mitterrand, il ne peut y avoir aucune confusion entre la position de la majorité et celle de ses adversaires.

Ces entretiens remplissent deux fonctions. Par le simple fait qu'ils aient lieu, ils font progresser la conception que le chef de l'Etat se fait d'une démocratie « paisible », où aucun courant politique ne conteste la légitimité des autres et où le dialogue, échange d'informations et d'arguments, est donc possible.

Les entretiens du président de la République avec les représentants de l'opposition ont un second aspect. Il apparaît dans la différence entre le ton employé par M. Mitterrand et celui de M. Ballanger, qui semble refléter une réelle différence de comportement face au chef de l'Etat. Ce n'est pas nouveau, mais il n'est pas sans intérêt que cette nuance se confirme sur le perron de l'Elysée, trois mois après la défaite de la gauche aux élections législatives.

PATRICK JARREAU.

M. Giscard d'Estaing : développer les pratiques du dialogue démocratique

M. Valéry Giscard d'Estaing a répondu, le mercredi 5 juillet, aux questions de Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2. L'entretien a été diffusé par TF 1 et Antenne 2 au cours de leur journal de 20 heures, ainsi que par France-Inter. En voici le texte :

« Monsieur le président de la République, bonsoir. Vous l'aviez annoncé, vous avez donc reçu pendant deux jours les dirigeants de la majorité et de l'opposition. Alors, au-delà de la bonne éducation politique, qu'est-ce que cela change, pour vous qui recevez et pour ceux que vous avez reçu ? reçus ?

— Vous me demandez ce que je pense de ces entretiens ? Je vous dirai que, pour moi, ils sont normaux et qu'ils sont utiles. Ils sont normaux parce que, dans un pays démocratique, il est tout à fait naturel que le président de la République s'entretienne sur les grands sujets avec les principaux dirigeants des formations politiques du pays, et ils sont utiles — en tout cas ils sont utiles de mon point de vue — car je vais participer, dans quelques jours, à deux réunions internationales qui sont qualifiées de réunions au sommet et, dans ces réunions au sommet, qui parle au nom de la France ? C'est le président de la République. Naturellement, les positions que je prendrai sont des positions qui ont été préparées, délibérées par le gouvernement, mais la règle de ces réunions c'est que ce sont les chefs d'Etat qui s'expriment. Je parlerai donc au nom de la France, et il est utile pour moi, au moment de le faire, d'avoir écouté, d'avoir entendu les observations, les préoccupations, les suggestions, les critiques, des principaux dirigeants politiques du pays. Et je peux vous dire que, notamment sur les sujets monétaires, j'ai écouté avec intérêt ce qui m'a été dit hier et aujourd'hui.

— C'est-à-dire qu'il y a eu une discussion entre vous et vos invités ? Parce que j'entendais tout à l'heure M. Ballanger qui estimait que c'était un simulacre de dialogue, que c'était formel et inutile.

— On ne peut pas dire que quelque chose soit formel lorsqu'il y a, dans un bureau, deux interlocuteurs. Il n'y avait aucune solennité d'aucune sorte. J'ai reçu seul, en tête-à-tête, M. Ballanger, et ça ne peut pas être formel. Et, d'autre part, je considère que c'est utile. Naturellement, il ne faut pas qu'il y ait de malentendu ou d'ambiguïté, l'objet de ces entretiens n'est pas d'adopter un point de vue différent de celui qui est le sien, je ne demande à personne de renoncer à ses convictions. Il s'agit d'un échange de réflexions et aussi d'informations. Il y a des éléments d'information dont je dispose qui peuvent être utiles à mes interlocuteurs ; ils disposent également eux aussi d'éléments d'information qui peuvent m'être utiles.

— Vous en tiendrez compte ?

— Notamment lorsqu'ils expriment les points de vue de telle ou telle catégorie politique ou sociale de notre pays et, dans les positions que je prends ou que je prendrai, j'en tiendrai compte.

— Il y a à peu près cent jours, vous réclamiez, après les élections, cette forme de cohabitation raisonnable entre la majorité et l'opposition. Est-ce que vous pensez que ça a fait des progrès ? Et vous poursuivrez ce type d'échanges ? Quels que soient les grincements de dents et les critiques ?

— Je poursuivrai, bien entendu, ce type d'échanges ; bien entendu, car c'est pour moi une action fondamentale qui est de développer, en France, les pratiques du dialogue démocratique. Naturellement, ça ne se fait pas en cent jours, mais je constate que la direction prise est la bonne ; je ne dis pas, d'ailleurs, que le mérite soit uniquement le mien, le mérite est aussi celui de mes interlocuteurs ; mais je continuerai, en effet, à avancer dans la voie de l'indispensable dialogue démocratique en France.

— C'est le rôle du président de la République de faire cohabiter et, si possible, de rassembler sur les grands intérêts nationaux ?

— Ce n'est pas son seul rôle. Il a un rôle aussi de conduite, d'orientation de la vie politique intérieure et extérieure du pays, mais il a notamment cette mission que vous décrivez, qui est de rechercher, de rapprocher, autant que possible, les points de vue des grandes formations politiques du pays.

— Monsieur le président, vous allez demain, donc, participer à la première réunion à Brême, au sommet des Européens. Est-ce qu'il y aura une proposition française, une proposition franco-allemande, et quel est le problème qui réclame en priorité une solution ?

— Nous avons, en effet, deux réunions et ceci doit être difficile à suivre, peut-être, pour l'opinion publique. D'abord une réunion européenne à Brême, c'est-à-dire une réunion des neuf pays qui constituent la Communauté économique européenne. Et nous aurons, dix jours plus tard, une réunion à Bonn, qui réunira d'autres partenaires, c'est-à-dire l'ensemble des principales puissances industrielles.

» La première réunion, c'est celle des Européens à Brême et je considère qu'à l'heure actuelle, pour l'Europe, le sujet le plus important c'est la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe. Vous publiez tous les jours les mouvements relatifs du franc vis-à-vis du deutschemark, de la livre britannique ou de la monnaie italienne et chacun sait que ces monnaies, à l'heure actuelle, sont des monnaies très largement fluctuantes et ceci contrarie un certain nombre de nécessités de notre vie économique en Europe, puisque ça introduit un élément d'incertitude dans nos relations courantes. Les agriculteurs l'ont bien vu, puisque le commerce agricole de la Communauté a été profondément désorganisé par les incertitudes monétaires, et tous ceux qui exportent ou qui importent savent qu'ils ne peuvent pas savoir, à un mois de distance, quel sera le cours des différentes monnaies européennes entre elles. Il est donc important de créer une zone de stabilité monétaire en Europe. Nous y avons réfléchi avec nos partenaires de l'Allemagne fédérale et nous nous sommes mis d'accord sur la conception d'un dispositif. Bien entendu, c'est un sujet qui intéresse l'ensemble des pays de la Communauté, c'est pourquoi nous aurons l'occasion d'en débattre demain et après-demain avec nos neuf partenaires.

— Et vous attendez des résultats, alors, pour la réunion beaucoup plus large, qui aura lieu un peu plus tard, dans dix jours, à Bonn ?

— C'est cela. La réunion de Bonn, qu'est-ce que c'est ? C'est une réflexion sur ce que l'ensemble des pays industrialisés pourraient entreprendre pour améliorer l'activité économique, et donc l'emploi. Et notre objectif, ce serait d'accélérer la croissance économique dans nos différents pays et, pour cela, il faut que tous les partenaires apportent leur contribution : d'une part, les Etats-Unis d'Amérique, en mettant en œuvre une politique active de l'énergie et, pour freiner leurs importations considérables de pétrole, qui sont, vous le savez, un facteur déséquilibrant de l'économie mondiale ; il faut que les Japonais, qui ont de grands excédents sur les autres pays, ouvrent plus largement leur marché pour aboutir, là aussi, à une situation d'équilibre ; et il faut enfin que l'ensemble des pays recherchent les actions qu'ils peuvent concevoir ensemble sur le plan intérieur pour accélérer quelque peu leur croissance économique.

» Ces résultats ne sont pas acquis. Cela dépendra de la volonté politique des participants, et la France y apportera sa contribution ; elle souhaite — et elle considère qu'il est indispensable pour cela — que l'ensemble des pays qui participent soient décidés eux-mêmes à apporter une contribution significative.

— Et vous pensez que ça sera le cas devant l'état de l'économie mondiale ?

— Je ne veux pas faire de pronostic ; je considère qu'il est tout à fait souhaitable que ce soit le cas et nous aurons à juger de la valeur des propositions et des contributions qui seront apportées par nos principaux partenaires dans les domaines que je viens de décrire.

— Monsieur le président, vous en parlez, vous montrez que, pour vous, chefs d'Etat, et pour les chefs de gouvernement, c'est important. Mais, pour le citoyen de l'Europe ou d'ici, il semble qu'on voit les choses d'une manière différente : c'est peut-être secondaire, c'est peut-être moins important que les vacances, que les prix ou le chômage, par exemple.

— Non, c'est très, très important pour la vie quotidienne des Français. Vous venez de le dire, d'ailleurs, parce que cela détermine, en réalité, le niveau d'activité économique et, donc, le chômage et les prix. Ce qui est vrai, c'est que ces discussions sont compliquées, et, donc il est difficile, pour ceux qui ont d'autres activités, d'autres soucis, d'entrer dans le détail ; mais les décisions à prendre concernent la vie quotidienne des Français, d'ailleurs, des Européens et de nos partenaires. Il faut savoir que, si nous réussissons à accélérer la croissance économique, mettons, de 1 % dans l'ensemble de nos pays, cela représentera plusieurs millions de créations d'emplois. Il faut savoir, en effet, que nos industries travaillent en très large partie pour les marchés extérieurs et donc, si nous réussissons à accélérer la croissance de l'économie mondiale, en même temps, à ralentir l'inflation internationale, nous améliorerons, du même coup, l'activité économique et l'emploi en France. Les Français ont maintenant une très large information économique, et ils savent parfaitement que beaucoup de nos activités dépendent de ce qui se passe à l'extérieur ; dans des secteurs essentiels pour nous, nos ventes représentent tantôt un tiers, tantôt la moitié de notre production nationale. C'est pourquoi, si les conversations, si les décisions sont complexes, les résultats sont des résultats qui peuvent affecter directement la vie quotidienne de ceux qui travaillent et qui produisent en France. Et c'est pourquoi j'attache à ces réunions, comme vous l'imaginez, beaucoup d'importance.

— Je vous remercie. »

M. Mitterrand : une bonne méthode

MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, se sont entretenus pendant une heure, le mercredi 5 juillet, au palais de l'Elysée, avec M. Valéry Giscard d'Estaing. Après cet entretien, M. Mitterrand a indiqué que le président de la République avait informé les responsables socialistes « *des conditions dans lesquelles il aborde les rendez-vous de Brême et de Bonn* ». « *Cette information a été aussi complète qu'il était possible pendant l'heure qu'a duré notre entretien* », a ajouté M. Mitterrand. Il a précisé que, « *à partir de sujets aussi importants, il était difficile de ne pas examiner à la fois certains aspects de la politique américaine, de la politique ouest-allemande, et de celle de la Grande-Bretagne, de même que, dans l'environnement général, certaines implications africaines* ».

Comme on lui demandait si des signes de « décrispation » avaient été perceptibles pendant la conversation, M. Mitterrand a déclaré : « *Notre présence suffit pour cela. Le parti socialiste a décidé depuis longtemps qu'il n'y avait aucune objection de principe à ce que ses dirigeants puissent rencontrer le président de la République. Seules les circonstances l'ont empêché. Nous n'en avions pas la responsabilité. Dès lors qu'il devient possible de débattre des grands intérêts de la France en quelques circonstances graves, le parti socialiste continue de juger cette méthode bonne, à partir du moment où il ne pourrait y avoir aucune confusion entre les décisions du chef de l'Etat, la politique de sa majorité et les objectifs du parti socialiste. C'est donc dans le respect mutuel que peuvent se poursuivre ces contacts.* »

Interrogé sur la situation monétaire, M. Mitterrand a déclaré : « *Depuis que M. Nixon a pris la responsabilité de casser les accords de Bretton-Woods et d'assurer la domination des marchés par le dollar, spéculation à l'appui, il est évident que nous vivons un moment qui bouscule les monnaies qui ne seraient pas supportées par une économie forte. C'est le cas de la France. Mais tout ordre monétaire bien étudié, capable à la fois d'assurer l'indépendance nationale, de servir l'intérêt du tiers-monde, de ne pas réserver à quelques-uns — les puissants détenteurs d'or — la maîtrise absolue des circuits, tout effort dans le sens d'un rapprochement monétaire, d'un certain ordre monétaire, d'une stabilisation ou d'une union monétaire, nous paraît désirable.* »

M. Ballanger : une entrevue purement formelle

Après MM. Mitterrand et Defferre, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a été reçu, pendant trois quarts d'heure, par M. Giscard d'Estaing. « *L'entrevue a été purement formelle* », a déclaré M. Ballanger en quittant l'Elysée. Il estime que le président de la République veut « *faire croire qu'il institue le dialogue, alors qu'il ne s'agit que de conversations sans portée réelle* ». Le député de la Seine-Saint-Denis a ajouté : « *Il faut beaucoup de courtoisie pour se prêter à ce jeu. La concertation démocratique, c'est tout autre chose : c'est le débat avant que les décisions ne soient prises ; c'est tenir compte des avis des interlocuteurs représentant une force considérable dans le pays.* »

M. Ballanger a indiqué que cette conversation avait cependant été pour lui « *l'occasion de rappeler les positions de [son] parti et de son groupe parlementaire et d'exprimer notre désaccord total irréductible sur la politique sociale, économique, financière et étrangère du président de la République, de son gouvernement et de sa majorité* ».

Il a poursuivi : « *La France n'est pas divisée en deux parties égales comme le laissent supposer les élections législatives mais en groupes sociaux très inégaux en nombre et en situation. D'un côté quelques milliardaires, les dirigeants des sociétés multinationales, de l'autre des millions de travailleurs manuels, intellectuels, indépendants.* »

Le président du groupe communiste de l'Assemblée estime que « *ce n'est pas la rencontre de Bonn qui mettra fin à cette contradiction capitaliste, bien au contraire* », car « *le but de cette rencontre est d'accentuer encore l'austérité* ». En outre, a-t-il dit, « *il s'agit d'un pas de plus dans la soumission de la France aux sociétés multinationales, aux Etats-Unis, à l'Allemagne fédérale* ».

M. Ballanger a indiqué qu'il avait fait part au président de la République de l'opposition du P.C.F. à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, et qu'il lui avait remis un mémoire résumant les positions du parti communiste sur les rencontres de Brême et de Bonn. Il a ajouté :

« *N'ayons aucune illusion sur l'attitude du pouvoir actuel, mais il faut que l'immense majorité des Français, déçus, désillusionnés, à plus d'un titre, sachent que l'austérité, la misère, le chômage, la mainmise de l'étranger sur notre beau pays, ne sont pas fatales. Une autre politique est possible ; elle est totalement opposée à celle menée par le pouvoir actuel pour le compte des grandes sociétés multinationales.* »

Le P.C.F. dénonce une orientation qui conduit à « une vassalisation de la France »

Lors de la réception à l'Elysée, M. Ballanger a remis au président de la République un document exposant les propositions du P.C.F. et résumant sa position sur la rencontre de Bonn.

Pour ce parti « *il s'agit d'une réunion d'un état-major du bloc Atlantique orientée contre les intérêts des travailleurs, des peuples et de la paix* ». « *Il s'agit*, précise le document, *d'accentuer encore la politique d'austérité à l'égard des masses populaires, politique dont les résultats sont connus : accroissement de l'inflation et du chômage. Il s'agit de poursuivre le redéploiement des grandes sociétés multinationales au profit du grand capital, politique qui ne peut que conduire à la disparition de dizaines de milliers de petites et moyennes entreprises.* »

« *Enfin*, est-il observé, *il s'agit de mettre encore plus en cause l'indépendance nationale du pays. Déjà, le gouvernement français a fait siens les accords de la Jamaïque, qui consacrent la domination du dollar. Le sommet de Bonn va entériner les positions intransigeantes des Etats-Unis concernant les relations commerciales internationales. Des organismes tels que le Fonds monétaire international ou la Commission des Communautés européennes voient s'accroître leurs possibilités d'intervention au détriment de l'autonomie de décision des Etats. Enfin, sous le prétexte de lutter contre la crise, le risque est grand, par le biais de mesures monétaires, de franchir un pas de plus vers l'intégration européenne en subordonnant au mark les autres monnaies.*

» *En bref, l'orientation donnée, avec la participation active du président de la République, à la préparation des sommets de Brême et de Bonn conduit à l'aggravation de la situation et à une vassalisation de la France dans une Europe dominée par la République fédérale d'Allemagne et placée sous la haute tutelle des Etats-Unis.* »

Le document expose ensuite les grandes lignes de la politique proposée par le P.C.F. Il rappelle les mesures préconisées pour assurer la relance de l'activité économique au plan national, puis énumère les orientations qui devraient, à son avis, être retenues pour le sommet européen :

— Ajourner toute mesure tendant à l'élargissement du Marché commun et créer une commission d'enquête parlementaire sur ce sujet ;

— Se prémunir, au niveau communautaire, contre les concentrations excessives et harmoniser par le haut les prestations sociales ;

— Négocier avec nos partenaires européens un rééquilibrage de nos échanges commerciaux ;

— Développer les actions concertées ;

— Répondre, dans le cadre de la renégociation de la convention de Lomé, « *à la volonté des pays en développement de refuser le néo-colonialisme* ».

Au-delà des problèmes européens, le P.C.F. souhaite que les négociations au sein du GATT « *mettent fin aux pratiques agressives et discriminatoires des Etats-Unis et du Japon et reconnaissent à chaque pays le droit de prendre les mesures de sauvegarde nécessaires* ».

Enfin, en matière monétaire, le P.C.F. s'oppose à tout ce qui ferait du franc « *une monnaie dépendante du deutschemark, dans un système dominé par le dollar* ». Dans ce domaine, il suggère que la France prenne les initiatives suivantes :

« — *Proposer à nos partenaires du Marché commun d'organiser le contrôle des circuits monétaires et financiers impliquant des échanges en eurodevises ; engager pour notre propre compte des actions tendant à désendetter les entreprises françaises auprès des eurobanques et à mettre en œuvre un contrôle effectif des changes et des mouvements de capitaux des multinationales ;*

» — *Proposer des mesures allant dans le sens d'une réforme du F.M.I. (...) ;*

» — *Demander l'inscription des problèmes monétaires internationaux à l'ordre du jour d'une session spéciale de l'ONU. (...)* »

LE PROJET DE L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LA C.E.E.

M. LECANUET ET LE « NON » DU R.P.R.

M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., a commenté en ces termes, le mercredi 5 juillet devant la presse, les propos tenus par M. Jacques Chirac contre l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne : « *On ne porte pas de jugement aussi fracassant quand le président de la République est à l'étranger. J'ai été moi-même dans l'opposition et je vous défie de trouver dans les archives un propos de moi critiquant le général de Gaulle quand celui-ci représentait la France à l'étranger. Franchement, cela ne se fait pas. J'ignore même si M. Mitterrand a commis une fois une telle erreur.*

[Dans l'entourage du président du R.P.R., on indique que M. Chirac a pris la parole à Castelnaudary, samedi 1er juillet, peu après 18 h., alors que le président de la République était déjà arrivé à Paris.]

M. CRÉPEAU : il est démagogique de refuser l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

M. Michel Crepeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, a indiqué, mercredi 5 juillet, à l'occasion d'une conférence de presse, que sa formation est favorable à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

« *Les radicaux de gauche*, a-t-il précisé, *ne mésestiment pas les problèmes difficiles qui se posent, en particulier dans le domaine agricole. Il est démagogique, électoraliste et sommaire de refuser l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., simplement pour des problèmes de « gros sous ». La question est de savoir si l'Espagne, le Portugal et la Grèce appartiennent à la civilisation européenne. Il convient de rééquilibrer l'Europe anglo-saxonne grâce à l'Europe latine.* »

M. Crépeau a, d'autre part, annoncé que le M.R.G. va déposer quatre propositions de lois concernant les libertés publiques. Elles visent à instaurer un double degré de juridiction en matière criminelle, à prévoir des peines contre les actes de torture, à supprimer les renseignements dits de police et à réformer la procédure des flagrants délits.

Le président du M.R.G. a ensuite dressé un bilan de la session parlementaire. « *Il est très grave*, a-t-il déclaré, *que le Parlement soit une sorte de théâtre d'ombres dont on sent bien que ce qu'on y fait est complètement déphasé par rapport aux réalités du pays. Les grands problèmes ne sont pas abordés. Il n'y a pas eu de débat sur la politique industrielle.* » M. Crépeau, après avoir déploré « *les errements détestables des séances de nuit* », a relevé que « l'ouverture » promise n'avait pas été réalisée au Parlement. « *Au niveau du travail, il y aurait plutôt fermeture* », a-t-il noté, en soulignant que l'opposition a obtenu moins de rapports que lors de la précédente session.

DE BRÊME ET DE BO

Les syndicats et le patronat allemand préfèrent la stabilité à la croissance

Amélioration des activités dans le bâtiment

Comment sortir de la crise

هكذا من الأصل

RENCONTRES

: une bonne méthode

DE BRÊME ET DE BONN

Les syndicats et le patronat allemands préfèrent la stabilité à la croissance

Bonn *(A.F.P.)*. — Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Otto Lambsdorff ne pense pas qu'une éventuelle action internationale de *relance économique* ait, dès cette année, des effets sensibles sur la croissance. Devant la commission pour les affaires économiques extérieures de son ministère, M. Lambsdorff a souligné que la R.F.A. avait déjà contribué à résoudre une partie des problèmes économiques des autres pays (1), en augmentant de 9 % ses importations au cours des cinq premiers mois de 1978, les exportations ouest-allemandes *n'ayant progressé que* de 4 % dans le même temps. L'excédent commercial de la R.F.A. s'établit ainsi, de janvier à mai, à 15 milliards de deutchemarks, *légèrement en dessous du niveau* de la période correspondante de 1977 (15,5 milliards de deutschemarks).

Cependant, des représentants de l'industrie et des syndicats ouest-allemands viennent d'inviter le gouvernement ouest-allemand de ne pas se laisser entraîner à des mesures de « *croissance forcée* » lors du prochain sommet économique de Bonn.

Le président de l'Association des chambres de commerce et d'industrie (D.I.H.T.), M. Otto Wolff Von Amerongen, a, dans une déclaration radiodiffusée le 5 juillet, souligné que la croissance ne suffisait pas à résoudre les problèmes du chômage et de l'inflation. Il a ajouté que les représentants de l'industrie, des finances et des syndicats étaient tombés d'accord, au cours d'un dîner le 4 juillet avec le chancelier fédéral, pour que ne soit pas mis en cause, à l'occasion du sommet de Bonn, les succès de la politique de stabilité de la R.F.A.

De son côté, le président de la Confédération des syndicats ouest-allemands (D.G.B.), *M. Heinz Oskar Vetter, s'est pro*noncé, au cours d'une interview également radiodiffusée le 5 juillet, contre un rôle de « *locomotive* » pour la R.F.A. Il a indiqué *qu'il s'attendait que le chancelier* Schmidt prenne en considération les demandes des syndicats pour lutter contre le chômage — réduction du temps de travail plutôt *que relance* — à l'occasion du sommet de Bonn.

Amélioration des activités dans le bâtiment

La politique allemande de stabilité a été confortée par deux nouveaux résultats. En juin, le taux d'inflation est descendu à un rythme annuel de 2,5 %, tandis que le chômage revenait à un taux de 3,9 % (au lieu de 4 % en mai). Le nombre de chômeurs complets s'est établi à 877.300 personnes en juin, contre 913.000 le mois *précédent*, tandis que le nombre de chômeurs partiels *diminuait de 2 %, touchant 230 500* personnes. Les offres d'emploi ont, quant à elles, augmenté de 24 800 pour se situer à 279 700.

Le président de l'Office fédéral du travail, M. Josef Stingl, a souligné que la baisse du chômage était plus *importante* qu'elle ne l'est normalement pour un mois de juin. Ce résultat s'explique notamment par le fait que la *conjoncture* dans l'industrie du *bâtiment a enregistré une* importante amélioration. En juin 1977, le chômage en R.F.A. s'élevait à 931 000 personnes.

Cependant, la production industrielle ouest-allemande a faibli en mai, alors qu'elle avait enregistré une forte *hausse* en avril. La baisse, liée en partie à une *révision* en hausse de l'indice d'avril, a été de 1,7 %. L'indice s'est établi à 114 contre 116 *(base 100 en 1970) en avril. Tous* les secteurs de l'industrie ont été touchés par ce recul, sauf l'alimentation. Toutefois, par tranches de deux mois (avril-mai par rapport à *février-mars*), une hausse de 2 % a été enregistrée, en *raison* des bons résultats d'avril (+ 1 % par rapport à avril-mai 1977).

De leur côté, les commandes à l'industrie ouest-allemande ont baissé de 1,2 % en mai. Cette baisse provient d'un recul de *2,7 % des commandes* sur *le marché* intérieur, les commandes étrangères ayant en revanche augmenté de 1,5 %. Par tranches de deux mois (avril-mai par rapport *à février-mars*) *un* accroissement de 1,5 % a néanmoins été enregistré (+ 2 % pour les commandes en R.F.A. et — 0,5 % pour les commandes étrangères). En un an, par rapport à avril-mai 1977, la hausse a été de 4 % (+ 6 % pour les commandes intérieures et + 0.5 % pour les commandes étrangères).

(1) Il a été calculé qu'une augmentation de 1 % du taux de croissance en R.F.A. avait un effet positif de 0,07 % seulement en France et de 0,05 % en Grande-Bretagne.

● *L'Union des industries de la Communauté européenne (UNICE)* attend de la réunion de Brême des *« résultats concrets »*. Le conseil européen devrait permettre, selon l'UNICE, de retrouver un *taux de croissance suffisamment* soutenu pour améliorer la situation de l'emploi, tout en évitant de relancer les pressions inflationnistes, d'assurer une plus grande *stabilité monétaire et de* rétablir la confiance des opérateurs économiques dans les perspectives futures.

CORRESPONDANCE

La France et la politique européenne de l'emploi

M. Jean-Loup Beneton, ancien élève de l'ENA, nous écrit :

Dans son édition datée des 2 et 3 juillet, *le Monde* a rendu compte du conseil social du 29 juin, au cours duquel a été notamment débattue une propo*sition de la Commission visant* à faire financer par le Fonds social européen deux dispositions d'aide à l'emploi des jeunes. La France a été seule à s'opposer au deuxième volet de cette proposition — « les programmes de mise au travail », — ce qui lui a valu un *déchaînement d'attaques* de la part de certains de ses partenaires et du commissaire chargé de la politique sociale, M. Vredeling.

Deux éléments sont à souligner *tout* d'abord :

— Le Fonds social européen, véritable monstre bureaucratique à l'efficacité pour le moins douteuse, est une caisse de remboursement dont le taux d'intervention est fonction de celui de l'État membre (le budget 1978 du F.S.E. dépasse les 3 milliards de francs).

— Alors que la politique de l'emploi au niveau opérationnel se conçoit de plus en plus au niveau régional et *local* (par exemple les bassins d'emploi), la Commission propose des dispositifs au niveau de la Communauté.

Loin *de* proposer une réflexion et une politique de l'emploi, la Commission fait le recensement des politiques mises en œuvre dans la C.E.E. et en retire ce qu'elle *juge le minimum commun*, c'est-à-dire les deux dispositions proposées au conseil social : les primes à l'embauche et les programmes de mise au travail : peu *importe à la Commission* de constater que ces dispositifs ont échoué là où ils ont été employés ; c'est qu'en réalité la Commission ne vise pas à proposer des orien*tations en matière d'emploi*, ce dont elle se sait incapable ; elle vise à réaliser à travers le F.S.E. des transferts financiers, entre les pays dits riches et dits pauvres de *la Communauté : objectif admissible* mais qui n'a pas besoin d'utiliser l'alibi de l'emploi.

La position courageuse défendue par M. Boulin traduit le refus d'encourager des créations artificielles d'emplois ; ces « ateliers nationaux » nouvelle manière sont une réponse dérisoire au problème de l'emploi des jeunes ; c'est parce que la France est convaincue que la C.E.E. a quelque chose à dire et à faire *en matière d'emploi* qu'elle a proposé trois axes à une politique européenne dans ce domaine : la formation post-scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes ; *la mobilité géographique et professionnelle* ; l'amélioration des conditions de travail (travail posté par exemple).

Comment sortir de la crise ?

(Suite de la première page.)

Les Neuf, comme *ils* en avaient manifesté l'intention au Conseil européen de Copenhague en avril dernier, vont s'efforcer d'arrêter des orientations de nature à *relancer leur coopération économique* et monétaire.

Il leur faut, de surcroît, accorder leurs violons pour le sommet économique occidental qui se tiendra les 16 et 17 juillet à Bonn. C'est dans cette perspective en particulier qu'ils délibéreront des relations de la Communauté avec le Japon et les Etats-Unis. Les efforts consentis par Tokyo pour réduire l'excédent commercial avec la C.E.E. sont-ils suffisants ? Que peut-on demander de plus ? La réduction du déficit commer*cial américain*, grâce au pétrole de l'Alaska et aux moindres achats d'acier, est un bon signe. Peut-on en profiter pour suggérer à Washington un assainissement plus ample des paiements extérieurs et une relance plus active ?

Avant le dîner de travail, le programme prévoit des conversations « informelles ». Elles permettront aux Neuf d'évoquer la situation internationale, en portant une attention particulière aux deux points chauds que sont l'Afrique et *le Proche-Orient*. Il est prévu que le Conseil européen achèvera ses travaux vendredi vers 13 heures. Le chancelier Schmidt, président en exercice du *Conseil européen*, donnera ensuite une conférence de presse.

PHILIPPE LEMAITRE et MAURICE DELARUE.

● *M. Alain Ravennes*, secrétaire général du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL), a été reçu, mardi 4 juillet, par le président de la République.

● *La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale*, suivant les conclusions favorables du rapporteur, M. Ferretti (U.D.F.), a adopté à la majorité, le 29 juin, *le projet de* loi autorisant l'approbation d'un accord *général* de coopération militaire technique avec le Zaïre. Les socialistes se sont abtenus, les communistes ont voté contre.

● *Un intergroupe d'études sur l'enfance* vient d'être créé à l'Assemblée nationale dans la perspective de l'Année internationale de l'enfant décidée par l'ONU pour 1979. Il est présidé par M. Didier Bariani, député (U.D.F.) de Paris. Les autres membres du bureau sont : MM. Gilbert Millet (P.C., Gard), Jean-Guy Branger (non-inscr., Charente-Maritime), Claude Evin *(P.S., Loire-Atlantique)*, André Forens (app. R.P.R., Vendée), *Mme Chantal Leblanc* (P.C., Somme), M. Roger Fenech (U.D.F., Rhône), Mmes Hélène Missoffe (R.P.R., Paris), Florence d'Harcourt (non-inscr., Hauts-de-Seine) et Louise Moreau (U.D.F., Alpes-Maritimes).

● *Le bureau politique du parti républicain* a annoncé, jeudi matin 6 juillet, qu'il apporte « *son total soutien* » à la candidature de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle (l'élection de M. Servan-Schreiber a été annulée le *28 juin* par le *Conseil* constitutionnel). Dans la quatrième circonscription du Pas-de-Calais (où l'élection de M. Wilquin, P.S., a été annulée), le candidat du P.R. sera M. Léonce Déprez, *maire du* Touquet.

● *La création par plusieurs députés R.P.R. d'un « Groupe d'action du travail »* se référant au gaullisme de gauche *(le Monde* du 2-3 juillet) a provoqué l'intérêt de divers groupuscules. Ainsi Initiative républicaine socialiste animée par M. Léo Hamon, ancien ministre, se dit « *disposé à prendre contact* » avec le GAT, mais se demande si cette ligne est « *compatible avec l'appartenance à la formation majoritaire* ».

M. Jean Charbonnel, ancien député U.D.R., président de la Fédération des républicains de progrès, se réjouit aussi de la création du GAT, mais estime que celui sera marqué « *par une contradiction fondamentale tant que ses promoteurs n'auront pas choisi entre la tradition du gaullisme de gauche et le soutien au gouvernement le plus à droite que la France ait connu depuis la Libération* ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Les difficultés du P.S.

Les socialistes du Nord et du Pas-de-Calais se montrent peu favorables à la « contribution » des proches de M. Mitterrand

De notre correspondant

Lille. — Que va faire M. Pierre Mauroy ? Que va-t-il répondre à la « contribution des trente » ? Cette question n'a suscité, dans le Nord-Pas-de-Calais, qu'un étonnement agacé. Alors quoi, dit-on, il s'est passé tout d'un coup des choses si importantes à Paris qu'il faille interroger, de toute urgence, le chef de file du P.S. dans le Nord pour savoir *quel sera l'avenir du parti ?*

M. Pierre Mauroy lui-même, dans *toutes les réunions qu'il a tenues* récemment, a ignoré cette « contribution » ou affecté de ne guère lui attacher d'importance. On ne voit d'ailleurs pas sur quel point il pourrait être en divergence fondamentale. Le maire de Lille s'en tient à la position qu'il a affirmée à la mi-avril : « *La phase de constitution du P.S. est maintenant terminée ; le moment est venu, au-delà des courants ou sous-courants, d'élire au suffrage universel tous les responsables du parti.* » C'est dans cette ligne — déjà approuvée par la fédération du Nord — que se poursuit, à *Lille, la réflexion. Les socialistes du* Nord refusent les polémiques et envisagent de publier un texte capable de dégager une large majorité, vraisemblablement au début septembre, en vue de la convention nationale.

On relève pourtant, à Lille, le silence de la « contribution » sur l'Europe à moins d'un an d'une consultation très importante *sur ce* point.

Pour le chef de file du CERES dans le Nord, M. Marc Wolf, maire de Mons-en-Barœul, le jugement est catégorique : « *Il s'agit d'un texte creux, d'un discours archéo de type molletiste.* » Et il ajoute : « *Ce qui* m'inquiète, c'est la querelle des per*sonnes. D'ici 1981, on n'échappera pas à une personnalisation, mais le problème est avant tout politique. Est-ce que la gauche peut gagner sans donner au P.C. des garanties minimum dont il a besoin pour sa propre existence ? Tenter de réduire le P.C. est une illusion. Chaque parti devra affirmer son identité aux présidentielles de 1981, mais dans un cadre à définir qui permette de réaliser une véritable union de la gauche au second tour. Et ce ne sera pas facile. Mais il faut aller dans ce sens. Et sur ce point, l'attitude de Michel Rocard n'est pas très claire.* »

Construire sur le terrain

Dans le Pas-de-Calais, on s'insurge aussi contre les jeux parisiens et *ceux « qui ne représentent qu'eux-mêmes et veulent diriger le parti »*. Le secrétaire fédéral M. Daniel Percheron, qui n'est que conseiller municipal à Liévin pour se consacrer plus totalement à sa tâche, dit ce qu'il pense « du renforcement du P.S. » auquel fait allusion le texte des Trente :

« *Le renforcement du parti ? Voyez donc le Pas-de-Calais. Avec plus de quatorze mille adhérents, notre fédération est, par rapport à sa population, la première de France. Nous avons des permanences, une imprimerie, un centre de formation à Béthune. Nous sommes la première fédération pour les groupes d'entreprise. Aux dernières élections, nous avons pris des sièges à la droite et récupéré des sièges sur le P.C. C'est cela qu'il faut faire partout. Mais qu'on ne nous parle pas de fidélité à François Mitterrand. Nous l'avons démontrée sur le terrain dans cette fédération du Pas-de-Calais, qui était entièrement, il y a quelques années encore, sous la coupe de Guy Mollet.* »

Le ton est vif, mais les militants du Pas-de-Calais sont indignés par les querelles de personnes. Pour eux, le parti se construit d'abord sur le terrain. « *Dans le Pas-de-Calais, tous les courants participent à la direction de la fédération, y compris le CERES. Il n'y a pas de climat de méfiance. Nous discutons avant les congrès, et puis nous agissons ensemble. L'unité, c'est notre force.* »

Ces réflexions donnent une tonalité que l'on retrouve dans beaucoup de sections du Nord. Décidément, on ne comprend pas pourquoi il faudrait soudainement se définir par rapport à un texte « *pondu par des intellectuels* ».

Un autre sujet soulève quelques débats : la régionalisation pour l'élection des membres du comité directeur. Il semble que MM. Mitterrand et Mauroy, lors de l'entretien *organisé pour eux par M. Gaston* Defferre, soient parvenus sur ce point à un compromis. Il n'en demeure pas moins que l'avis de M. Percheron est tout autre. « *On veut mettre entre parenthèses,* explique-t-il, *les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais. Nous n'approuvons pas cette formule. Va-t-on aussi nous parler de la régionalisation des finances dans le parti ? Nous estimons que chaque fédération doit pouvoir voter pour l'ensemble des membres du comité directeur et à scrutin ouvert.* » M. Marc Wolf, sur ce sujet, est plus nuancé : « *Cette régionalisation est possible dès lors que l'on respecte le cadre proportionnel.* » Mais une chose est sûre : de tous côtés on condamne la cooptation.

Ce qui se passe à Paris paraît à *l'antipode de ce que souhaitent* les militants des fédérations du Nord et du Pas-de-Calais. A les écouter, il conviendrait de maintenir avant tout l'unité, derrière M. François Mitterrand, de la majorité actuelle. Ils souhaitent, en outre, que le CERES soit associé à la direction. Une idée sans doute trop naïve de *gens de la base* qui ne veulent pas tenir compte des sensibilités différentes, et qui pensent que le plus important aujourd'hui est de fortifier le P.S. sur le terrain. Car on sent bien que dans l'échec de l'union de la gauche, les socialistes ont laissé des plumes.

GEORGES SUEUR.

M. Mauroy propose d'avancer la date du congrès

(Suite de la première page.)

La date était en principe fixée au printemps 1979. M. Mauroy estime que le parti ne peut vivre pendant des mois dans le climat de tension actuel, et il souhaite que les assises nationales soient convoquées avant la fin de l'année. Pour les préparer, il a suggéré que l'actuelle majorité, dont, *a-t-il précisé, M. François Mit*terrand demeure le rassembleur, constitue un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de motion commune en vue du congrès. Si une telle solution ne pouvait être retenue, chacun irait devant leurs militants avec son propre texte.

MM. Louis Mermaz et Lionel Jospin se sont attachés à répondre à M. Mauroy. M. Mermaz s'est déclaré étonné de l'intérêt qu'a suscité la « contribution » des trente, et il a estimé qu'elle a joué un rôle utile de révélateur. M. Jospin, quant à lui, n'a pas exclu que chacun des « sous-courants » de la majorité dépose, en vue du congrès, sa propre motion. Il a justifié la publication de la « contribution » par le fait que les proches du premier secré*taire sont l'objet* d'une mise en cause permanente et que M. Mitterrand lui-même est attaqué sans que les militants donnent l'impression qu'ils réagissent.

MM. François Mitterrand et Michel Rocard ne sont intervenus ni l'un ni l'autre durant cette première séance du secrétariat national du P.S. En revanche, M. Gaston Defferre, qui s'est attaché à jouer les médiateurs entre le maire de Lille et le premier *secrétaire*, a *condamné la publi*cation de la « contribution » des trente, qu'il a jugée maladroite.

La proposition de M. Pierre Mauroy tendant à avancer la date du *congrès* rejoint une revendication déjà ancienne de la minorité du P.S., le CERES. Il appartiendra sans doute au comité directeur de prendre, samedi 8 juillet, une décision à ce sujet.

THIERRY PFISTER.

● *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat du P.S., a affirmé, le dimanche 2 juillet, à Digne : « *La stratégie du parti socialiste demeure l'union de la gauche. Le pire danger est de laisser rentrer l'anticommunisme dans la gauche.* »

● *La situation de la fédération socialiste des Alpes-Maritimes.* — Les onze membres du P.S. qui avaient été exclus sur décision de la commission départementale des conflits *(le Monde* du 21 juin) ont été réintégrés dans le parti avec les responsabilités qu'ils y assumaient. Ainsi en a *décidé* la commission nationale des conflits qui les frappe cependant d'un blâme pour « *constitution d'un collectif provisoire non statutaire* ». M. François Mitterrand, qui s'était rendu spécialement à Nice pour tenter d'apaiser les remous, a adressé une lettre personnelle à chacun d'eux, dans *laquelle* il exprime sa satisfaction de constater que la commission nationale s'était rangée à ses avis. Dans cette missive, le premier secrétaire du P.S. indique en outre qu'à l'avenir les réunions de la commission exécutive fédérale se tiendront en présence d'un secrétaire national. — *(Corresp. part.).*

M. Rocard propose de réformer le fonctionnement du parti socialiste

Dans le numéro de juin du *Poing et la Rose*, bulletin intérieur du *parti socialiste, M. Michel* Rocard, membre du secrétariat du P.S., s'interroge sur le fonctionnement de la formation à laquelle il appartient. Il écrit :

« *On discerne clairement deux traditions à l'origine de ce que nous sommes aujourd'hui. La première, républicaine et radicale, issue du suffrage universel, fait du parti une fédération de comités électoraux dont la tâche principale, voire exclusive, est la préparation des élections, ce qui fait de la section territoriale le lieu privilégié de regroupement des militants. La seconde origine, principalement léniniste, fait du parti un organe de combat voué à la destruction d'un Etat de classe et devant, par souci d'efficacité, s'appliquer à lui-même les caractéristiques de l'adversaire : centralisation, discipline et hiérarchisation. Nous critiquons, à juste titre, ces deux conceptions. Mais sommes-nous sûrs de les avoir réellement dépassées ? En réalité, nous avons davantage opéré une juxtaposition de ces deux traditions plutôt que leur dépassement. C'est ainsi que l'activisme militant est souvent perçu comme un contre-feu aux « tentations électoralistes », tandis que le poids des élus peut faire contrepoids aux risques de centralisation et de bureaucratisation liés au fonctionnement des courants de pensée.* »

Après avoir noté que « *le point commun de ces deux formes d'organisation politique, c'est que l'essentiel d'une stratégie du changement social se trouve centrée sur la seule conquête de l'Etat* », M. Rocard ajoute :

« *On connaît bien les deux tentations des partis ouvriers : la première est de refuser un réel fonctionnement démocratique du parti sous prétexte qu'étant un organe de combat il se trouverait affaibli face à l'adversaire. La seconde veut que le parti doive être déjà en totalité l'organisation sociale qu'il préconise.* »

Repoussant à la fois cette conception « idéaliste », le député des Yvelines propose quatre « directions de recherche » :

« *1) Comment être au-delà et non en deçà des formes démocratiques traditionnelles. (...). Aller au-delà de la démocratie traditionnelle, ce peut être introduire au sein du parti un « droit d'initiative » se rapprochant de formes de démocratie directe. Pourquoi ne pas permettre qu'un nombre important de militants puissent saisir le parti d'un problème donné que le calendrier officiel ne met pas à l'ordre du jour ?*

» *2) Redéfinir le rapport entre « intérieur » et « extérieur » du parti. La thèse démocratique fondée sur l'idée que l'on débat à l'intérieur d'un parti et qu'ensuite, la décision prise, elle s'exprime à l'extérieur n'a plus de réalité depuis longtemps, et ce pour une raison simple : depuis l'apparition des mass media (presse quotidienne et radio-télévision), l'opinion publique connaît les positions des dirigeants avant que les militants n'en soient informés par leur presse interne. L'hypocrisie qui consiste à refuser cette réalité conduit ainsi à des paradoxes que l'on constate clairement dans le débat actuel qui traverse le parti communiste : l'intérieur devient l'extérieur (le débat s'exprime dans la presse « bourgeoise ») tandis que les organes officiels sont eux « extérieurs » au débat. Sans prétendre proposer de solution miracle à ce problème, je souhaite que nous organisions nos mécanismes internes d'information en fonction de cette réalité.*

» *3) Equilibrer les risques de fractionnement et de rigidité liés à la proportionnelle par d'autres formes de représentation (...).*

» *4) Il faut d'ailleurs aller plus loin. La représentation des agriculteurs et des ouvriers ne sera satisfaisante dans nos instances que si nous savons leur assurer des fonctions permanentes. Cela exige que les problèmes d'emploi et de reconversion liés au départ de ces camarades à la fin de leur mandat soient clairement réglés.* »

● *Un groupe de militants socialistes et communistes de Châtenay-Malabry*, parmi lesquels figure M. Roger Tropeano, adjoint au maire (P.S.), ont diffusé un tract commun dans lequel ils annoncent leur volonté de « *maintenir des rapports unitaires à la base* » en dépit de la « *dégradation des relations entre les partis de l'union de la gauche* ». Cette démarche se situe dans le prolongement d'une initiative analogue de militants communistes et socialistes de Sceaux (*le Monde* du 28 avril).

POLITIQUE

Gauchisme an X

II. — LES MYTHES EN LOQUES

par DOMINIQUE POUCHIN

Acteur et rejeton de la « brèche soixante-huitarde », le gauchisme européen est aussi le fruit des crises qui ont affecté le mouvement communiste international avant et après la mort de Staline. Les mouvements contestataires aux contours indistincts n'ont pas résisté à la remise en ordre, et ont fait place à un essaim de « groupuscules », qui, pressés de « reconstruire le parti », sont parvenus à pénétrer certains secteurs de la classe ouvrière. Mais ils n'ont pu sortir d'une marginalité pesante et persistante, qui nourrit dans leurs rangs doutes et désenchantement. (« le Monde » du 6 juillet).

1968 : sous les pavés, la plage. »
« 1978 : sous les militant(e)s, la révolte. »

Deux lignes pour une décennie, exergue désabusée du testament des « camarades parisiens » qui ont quitté, voilà peu, l'« Organisation communiste des travailleurs ». Sans drame ni fracas, non, simplement « comme ça », après un congrès. Il y avait deux courants : le A et le B. Eux, c'était le A ; le B, c'étaient les autres. Les autres ont gagné et eux s'en vont... Vaine et facile dérision.

Une scission, une de plus : c'est affaire d'habitude à l'extrême gauche. Qui le sait, qui s'en soucie hors du cercle des initiés ? Cela laissera quelques traces dans la presse : une petite brève ici, un entrefilet là. *Le plus consciencieux, ou le plus au fait des arcane.* gauchistes, rappellera que l'O.C.T. résultait d'une fusion... de deux scissions : l'une en provenance de la Ligue communiste, l'autre en rupture du P.S.U.

Un congrès pour s'unir et le suivant pour divorcer : un débat clarificateur diront les uns, tandis que les autres iront grossir les rangs des « ex », la grande famille des « inorganisés », et publieront le faire-part-testament dans le courrier de *Libé*. C'est l'histoire presque banale d'une *« orga en crise »*, comme on dit dans le milieu. La plus récente, pas la première, ni sûrement la dernière, car une *« orga en crise »*, ce n'est aujourd'hui qu'un épisode de la *« crise des orgas »*.

Jeune et fragile, la nouvelle gauche révolutionnaire a reçu, en moins de dix années, plus de coups qu'elle ne pouvait en rendre. Des coups venus de loin, mais qui touchaient au cœur de ses espoirs, de ses références, devenus peu à peu autant d'illusions perdues. Cruelle décennie, née dans l'ivresse promise de lendemains qui chantent et qui s'éteint entre la délectation morose d'un pessimisme frelaté et la fureur aveugle d'un P-38 promu au rang de « camarade » ! Les mythes sont en loques et ceux qui croyaient être nés *« sous le signe de la révolution victorieuse »* commencent à douter de la révolution quand, médusés, ils se retournent sur ses « victoires ».

Voyez Cuba, où l'on avait cru voir renaître de ses cendres l'Internationale et qui soudain applaudit quand les chars russes entrent dans Prague.

Voyez la Chine, où l'on avait cru voir les masses enthousiastes balayer les vieux cadres encroûtés, et qui, un congrès chassant l'autre derrière les murs épais d'une cit' interdite, rappelle les mêmes pour balayer quatre gangsters usurpateurs.

Voyez — le comble — l'Indochine de l'oncle Ho, où se jouait, pensait-on, l'avenir de tant de révolutions, où la lutte *« juste, héroïque et solidaire »* des trois petits était venue à bout de l'armada du grand et qui... Ils osent à peine y croire ceux qui, inlassables, criaient dans les rues de Paris, de Rome et de Berlin : *« Vietnam-Laos-Cambodge, Indochine vaincra ! »* Elle a vaincu... pour jeter face à face les soldats de Giap et les Khmers rouges dans les méandres de la piste Ho-Chi-Minh ! Elle a vaincu... pour que règne à Phnom-Penh la terreur de l'Angkar. Était-il bien utile, demandent aujourd'hui ceux qui défilaient hier, de s'étouffer de lacrymogènes pour substituer Thieu Sampan à Lon Nol ? Les enfants de mai sont orphelins de trop de pères indignes.

Une avant-garde sortie de la coloniale

Ils ont eu, c'est vrai, un dernier frisson, plus près d'eux, celui-là, quand sur les bords du Tage, un coin de la Vieille Europe s'est mis à tresaillir. Une révolution au bout de l'autoroute du Sud ! Les camarades italiens ouvrirent une succursale dans une maison vide du Bairo Alto ; l'espace d'un été, les charters pour Lisbonne affichèrent complet et le Rossio prit des faux airs de Boul'mich'.

Elle était bien un peu bizarre cette révolution, avec son avant-garde tout droit sortie de la coloniale. Qu'importe, jamais gauchistes n'avaient touché de si près l'aire du pouvoir : aux premiers rangs des *« dynamisateurs culturels »*, ils allaient, aussi sincères que maladroits, convertir les paysans du Nord aux bienfaits de la « sociale » ; dans l'antichambre d'Otelo, ils rédigeaient pour lui le programme détaillé du « pouvoir populaire » et, dans les assemblées du M.F.A., ce curieux Parlement en uniformes, leurs « miliciens » (sous-officiers appelés) tenaient la dragée haute aux gradés pour concocter un *« Portugal novo »*, soldats et ouvriers fraternisant dans *« l'alliance du peuple et du M.F.A. »*.

Lisbonne tourbillonnait encore que le ressac surgissait du Nord profond. Un matin de novembre, quelques gauchistes crurent l'heure de l'insurrection venue... quand tout était fin prêt pour le retour de flamme !

Sevrée de mythes, privée de références, trahie par ses modèles, l'extrême gauche s'est regardée elle-même et s'est vue démunie, désorientée, isolée, doutant de sa propre raison d'être. L'examen de sa conscience a, en Italie plus que partout ailleurs, bouleversé son existence. Aucune des organisations nées de la vague des années 60 n'en est sortie indemne : certaines, affaiblies par les crises, les scissions et les départs massifs de militants, subsistent tant bien que mal en attendant des jours meilleurs : la plus importante, Lotta Continua a préféré le sabordage à la mort lente !

« Le pouvoir, c'est aussi le mâle »

« Toutes les certitudes gagnées au fil des ans ont volé en éclats. Les femmes et les jeunes sont venus nous dire que notre conception de l'organisation n'était qu'un reflet de... l'autoritarisme de classe », explique M. Vittorio Foa. Vieux partisan antifasciste, hier encore secrétaire de la puissante C.G.I.L. (la C.G.T. italienne) et aujourd'hui l'un des leaders de Democrazia Proletaria. Il semble un peu surpris — mais non choqué — qu'on vienne lui seriner que *« le pouvoir, ce n'est plus seulement la bourgeoisie, c'est aussi le mâle... »*

Ceux qui, en dépit des secousses et des pressions, ont voulu sauvegarder leur existence en tant que groupe refusent le plus souvent de déceler dans cette crise du militantisme les vertus émancipatrices que les anciens de Lotta Continua jurent y avoir puisées. Loin de représenter une étape, douloureuse mais nécessaire, vers une redéfinition des fins et des moyens de la lutte politique, cette crise n'est à leurs yeux que l'effet désagrégateur des erreurs commises, la conséquence logique du désarroi face à l'absence de perspectives immédiates propres à l'extrême gauche.

Il est vrai que partout — si on exclut l'Espagne, où les choses sont encore peut-être un peu trop neuves — démobilisation et désarroi ont traduit une incapacité grandissante de la gauche révolutionnaire à répondre aux situations nouvelles. Au Portugal, un hémorragie rapide l'a laissée presque exsangue après un échec qui transforma en montagne d'amertume les monceaux d'illusions que la « Commune » avait semés.

La révolte des militants reste, en France, plus latente : ni « désertions » à la portugaise, ni autodestruction à l'italienne, mais une longue période de turbulences qui, sinon paralyse, à tout le moins perturbe le fonctionnement de la plupart des groupes. Les départs se font souvent sur la pointe des pieds : pas de désaccord important sur la « ligne », mais on explique un beau soir aux copains les plus proches, que *« vraiment, ce n'est plus possible »*. Nombre d'« anciens » s'en vont ainsi, un peu tristes, parfois culpabilisés, après sept, huit, dix ans d'« orga » : usés... Pour eux, l'écart s'est creusé chaque jour un peu plus entre l'activité politique et une vie quotidienne qui a changé du tout au tout : *« Allez loger entre le boulot, les conflits de la vie à deux et les problèmes des mômes, les trois ou quatre réunions hebdomadaires du militant — et de la militante — qui se respecte ! Impossible, il faut bien vivre... »*

L'extrême gauche française paye ainsi, au prix fort, l'activisme débridé de ses premières années d'existence. Et elle le paye d'autant plus cher que cet activisme — même ralenti — semble aujourd'hui dénué de véritable justification. Les révolutionnaires n'ont mesuré qu'avec retard l'importance du changement intervenu en 1972 avec la signature du programme commun : la crédibilité alors gagnée par la gauche « officielle » a accentué leur isolement, y compris auprès de ceux qu'ils avaient un temps influencés. Là encore, la crise du militantisme n'est pas indépendante d'une évidente indécision devant le cap à prendre dans une situation défavorable.

L'Italie non plus n'échappe pas à la règle. Les formations gauchistes n'y ont en effet explosé qu'après avoir essuyé, aux élections générales du 20 juin 1976, un échec qu'elles n'avaient point prévu. Se présentant unies — une fois n'est pas coutume — dans l'arène électorale, elles escomptaient un score assez honorable pour que, joint à une percée spectaculaire du P.C.I., un *« gouvernement des gauches »* devint possible et sortît le pays des *« marécages du compromis historique »*. Pari perdu. Et l'entrée progressive des communistes dans l'aire du pouvoir n'a pas vu l'extrême gauche, jusque-là entreprenante, occuper le terrain libéré pour une nouvelle opposition.

Exit le parti-père, *exit* le parti-mâle, *exit* le parti-guide, proclament les militants et militantes de Lotta Continua. Et quand surgit, diable inattendu, un nouveau « printemps des enragés » dans les facs italiennes, la dernière relique de l'organisation, son journal, laissant ligne, principes et mots d'ordre aux oubliettes d'un passé révolu, se borne à être un « reflet du mouvement », une sorte de haut-parleur quotidien. En quelques semaines, Lotta Continua double son tirage, livrant à plus de 30 000 exemplaires les voix discordantes, les débats passionnés qui sortent des amphis et descendent dans la rue. Son courrier, ouvert à tous vents, donne alors, assure un député du parti radical, *« une bonne coupe du mouvement, dans ce qu'il y a de magmatique, d'existentiel »*.

« Des P.C. miniaturisés »

Car ce mouvement, sous ses faux airs d'écho assourdi et lointain des explosions soixante-huitardes, voit apparaître une nouvelle génération qui, faisant fi des illusions dont ses aînés s'étaient bercés, balance, elle, entre la révolte, la dérision et le désenchantement. Fuyant l'incantation à la révolution et ses pères fondateurs, elle proclame *« la mort de la politique »*. *« Le mouvement,* explique Enrico Deaglio, directeur de Lotta Continua, *n'est pas seulement né en dehors de la gauche officielle — comme en 1968, — mais aussi et surtout contre elle. Contre le P.C.I. et sa politique. Et contre les vestiges de l'extrême gauche organisée, dont les groupes sont perçus comme autant de P.C. miniaturisés... Berlinguer ne s'y est pas trompé : des antichambres du pouvoir, il a aussitôt dénoncé le mouvement en le traitant de néofasciste. Lama (secrétaire général de la C.G.I.L.) s'est fait chasser de l'université. Ils ont envoyé les chars à Bologne et le P.C. a applaudi. La fracture est totale... »*

Certains n'ont pas tardé à théoriser, expliquant l'irrémédiable cassure par l'émergence et le développement accéléré, aux côtés de l'Italie « officielle », d'une autre Italie, celle des exclus, des *« emarginati »*. Selon eux, la cohorte, nourrie par la crise, des étudiants sans débouchés, des jeunes chômeurs du Nord, des esclaves du travail noir, des déracinés du Sud, des délinquants de banlieue, ne peut plus se reconnaître dans l'Italie du compromis historique. La disparition d'un pôle traditionnel d'opposition à gauche contraindrait ses exclus à se manifester, hors des cadres admis, par un discours et un comportement qui ont pu sembler frustes, régressifs, voire apolitiques, à ceux qui *« ont connu 68 »*.

Les « autonomes » sont l'expression exacerbée de cette cassure. Loin d'y voir un danger — *« une brèche qu'il faut colmater avant que l'ennemi ne s'y engouffre »*, dit M. Vittorio Foa, — ils tendent au contraire à la consacrer : *« Le P.C.I. et les syndicats représentent la classe ouvrière des grandes concentrations industrielles, celle que le compromis historique a intégrée à l'appareil d'Etat,* explique M. Enzo Modugno, l'un des penseurs de l'autonomie romaine. *Les syndicats se sont alliés au grand capital de ce secteur, disposé à payer plus cher une main-d'œuvre spécialisée. L'outil révolutionnaire, dès lors, n'est plus cette classe ouvrière intégrée, mais bien le nouveau prolétariat marginalisé. Ce sont ses besoins qu'exprime le « mouvement », des besoins que le P.C. juge irrationnels, car la logique du capitalisme ne peut les satisfaire. »*

Fruit, à la fois, de la crise prolongée du capitalisme et de celle qui a bouleversé l'extrême gauche organisée — contre laquelle elle s'est retournée avec violence, — l'automonie n'entend parler au nom de personne. *« Chez nous,* clame un de ses surgeons parisiens qui a lu ses classiques italiens, *chacun fait la politique au présent. Les gens qui se retrouvent sont des gens qui piquent, qui squattent... qui se battent. Qui se battent debout : ce qui les intéresse, c'est le combat, pas la victoire. Nous, la révolution, la lutte finale, le grand soir, on a déjà payé cash. Notre problème, c'est de trouver un espace pour vivre aujourd'hui... »*

Nébuleuse informelle, l'autonomie a ses théoriciens, ses « créatifs », maîtres de l'arme suprême de la dérision... et ses hommes de troupe, dont les armes, elles, n'ont plus rien de dérisoire. Leur violence, aux marges du terrorisme, a contraint le mouvement tout entier à s'interroger sur lui-même. *« Etait-ce vraiment la peine,* demandent certains, *de faire son compte au vieux mythe du parti pour tomber dans la schizophrénie du P. 38 ? »*

Prochain article :

LA POLITIQUE A LA PREMIÈRE PERSONNE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 5 juillet au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● PRÉLÈVEMENT SUR LA FORTUNE

Le ministre du budget a présenté une communication relative à la mise en place de la commission d'étude du prélèvement sur les grosses fortunes.

Cette commission sera composée de : MM Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social ; Robert Blot, inspecteur général des finances, gouverneur du Crédit foncier de France ; Jacques Meraud, inspecteur général de l'INSEE, membre du conseil du Centre d'étude des revenus et des coûts.

Son rapport devra être déposé au mois de décembre prochain.

Le gouvernement tient l'engagement qu'il avait pris de faire procéder en 1978 à l'étude d'un prélèvement sur les grosses fortunes, compte tenu des modalités d'imposition du capital existant déjà dans notre fiscalité et des législations européennes en la matière.

Les résultats de cette étude seront communiqués au Parlement.

● LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS MARINES

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie et le ministre des transports ont présenté une communication devant le Conseil des ministres sur la prévention contre les pollutions marines ainsi que sur la lutte contre les accidents de la mer.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté les mesures destinées à lutter contre les pollutions :

— Elaboration d'un programme d'acquisition de matériels et de produits de lutte contre la pollution et renforcement des moyens des unités d'intervention de la sécurité civile, de sorte qu'une équipe spécialisée soit, en permanence, en mesure d'intervenir en cas d'urgence.

— Coordination par le ministre de l'intérieur, en cas de déclenchement simultané du plan Polmar/mer et terre, le premier ministre ayant la possibilité de désigner un responsable sur le terrain pour assurer l'unité de commandement.

— Création d'un centre de recherche, de développement et d'expérimentation à Brest, qui aura pour tâche de tenir à jour la documentation, de coordonner et de développer les actions de recherche et d'expérimentation et d'organiser des actions de formation.

D'autre part, le ministre des transports a présenté un ensemble de mesures destinées à rendre plus efficace la prévention des accidents :

— Eloignement des routes maritimes par rapport aux côtes : après l'accord de l'Organisation intergouvernementale de la navigation maritime sur le nouveau dispositif au large d'Ouessant et des Casquets, des études semblables seront menées pour les autres points sensibles du littoral, afin d'arriver au même résultat.

— Mise en place d'un système de surveillance et de contrôle de ces routes ; les équipements et les moyens nécessaires à leur fonctionnement seront installés dans la Manche à Ouessant, à Jobourg et à Gris-Nez ; une amélioration du balisage sera réalisée.

— Renforcement de la répression de infractions aux règles de la navigation.

— Adoption d'une réglementation internationale efficace de la navigabilité des bateaux et de la qualification des équipages et notamment lutte contre les pratiques de la « complaisance ».

— Organisation de l'assistance aux navires en difficulté par l'instauration de règles relatives au droit d'intervention en haute mer de l'Etat côtier ; ainsi un remorqueur de haute mer sera basé à Brest et une équipe d'intervention pour navire en difficulté sera mise en alerte.

Enfin, le gouvernement poursuivra son action afin de parvenir, dans la Communauté, à la création d'une banque de données, à une coopération des unités nationales d'intervention et à l'harmonisation des recherches et des méthodes d'homologation.

Le président de la République a rendu hommage à la mission remplie par M. Becam, aux fonctionnaires civils et militaires, aux responsables locaux et aux bénévoles qui ont participé avec dévouement et efficacité à la lutte contre la pollution des côtes bretonnes. Il a ajouté :

« Les mesures arrêtées aujourd'hui pour prévenir les pollutions marines devront être rapidement mises en œuvre et accompagnées d'une action vigoureuse auprès des instances internationales compétentes. Elles devront être complétées par des dispositions spécifiques pour les autres zones de circulation dangereuses, notamment en Méditerranée. »

● PROGRAMME ELECTRONUCLEAIRE

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur l'exécution du programme électronucléaire.

Le programme d'équipement en centrales électronucléaires a pour objet, selon les grandes orientations définies lors du conseil central de planification du 1er février 1975, de doter notre pays de moyens de production d'énergie compétitifs, d'alléger le poids des importations énergétiques sur notre balance commerciale et de diversifier nos sources d'approvisionnement.

Le ministre de l'industrie a rappelé que le recours à l'énergie nucléaire ne constitue que l'un des aspects de la politique énergétique. Celle-ci repose aussi sur une vigoureuse action en faveur des économies d'énergie et sur la valorisation, dans toute la mesure du possible, des ressources nationales, notamment hydrauliques. Il a indiqué que, en cinq ans, une puissance de près de 25 000 MW aura été engagée. Le programme électronucléaire s'effectue au rythme prévu de 10 000 MW pour 1978-1979. Le gouvernement a décidé de fixer au même niveau le montant des engagements pour 1980-1981. En 1985, le parc français de centrales électronucléaires devrait fournir l'équivalent en énergie de 45 millions de tonnes de pétrole, soit près de 20 % des besoins totaux du pays, et une économie annuelle de devises de plus de 20 milliards de francs, aux coûts actuels du pétrole importé.

Le programme électronucléaire contribue d'ores et déjà, de manière significative, au soutien de l'activité économique et au maintien de l'emploi.

(Lire page 29.)

● TRAVAUX DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du pre[mier] ministre, chargé des relations avec le Parlement, a tiré les conclusions des travaux parlementaires de la session qui vient de s'achever.

A l'initiative du gouvernement, de nombreux projets de loi ont été adoptés. Ils correspondent à la mise en œuvre des grandes orientations de la politique du gouvernement, contenues notamment dans le programme de Blois. C'est ainsi que, dans le domaine économique et financier, ont été votées, par exemple, les lois sur l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises, sur l'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions de valeurs mobilières.

En ce qui concerne l'emploi et la formation, qui constituent une des préoccupations majeures du gouvernement, le Parlement a voté la loi en faveur de l'emploi des jeunes, afin de leur permettre de faire des stages pratiques dans les entreprises. De même, certaines dispositions du code du travail ont été améliorées : sur la formation individuelle, le congé de formation, la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle. D'autre part, le gouvernement a fait adopter par les assemblées le projet de loi sur la protection de la maternité.

A l'initiative des parlementaires eux-mêmes, les assemblées ont voté des lois importantes telles que le régime des brevets d'invention, le renforcement de la prévention de la conduite d'un véhicule sous l'emprise d'un état alcoolique.

Enfin, il faut rappeler que de grands débats de politique générale ont été engagés, à l'initiative du gouvernement, tant devant l'Assemblée nationale que devant le Sénat. En outre, l'Assemblée nationale a pu débattre de la Sécurité sociale, de la politique étrangère et de la défense, tandis que le Sénat a eu à connaître des grandes orientations d'une réforme des collectivités locales.

Au total, il y a lieu de considérer qu'en raison du nombre et de l'importance des textes examinés et de l'intérêt des débats, la session de printemps du Parlement a été particulièrement fructueuse.

Dans quelques jours, le premier ministre rencontrera les membres des conférences des présidents des deux Assemblées pour préparer avec eux le programme de travail de la session d'automne.

Le président de la République a déclaré : « Je constate que la session parlementaire s'est déroulée, qu'il s'agisse des thèmes, des débats ou du sens des votes, dans les meilleures conditions. »

● DESARMEMENT

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte au conseil des travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement qui vient de s'achever à New York.

Il a rappelé que la France s'était donné pour tâche, au cours de cette session, de contribuer à renouveler l'esprit, l'orientation et le cadre du débat international sur le désarmement. Elle y avait dans une large mesure réussi.

L'audience exceptionnelle dont a bénéficié l'intervention du président de la République, le 25 mai, a montré que la France, par l'originalité et le réalisme de sa vision d'ensemble des problèmes du désarmement, avait ouvert un champ nouveau aux réflexion de la Communauté internationale.

Les propositions concrètes qu'elle a avancées ont été prises en considération et mentionnées à ce titre dans le document final adopté par l'Assemblée générale.

Enfin, nous avons obtenu que soit substitué à l'actuelle C.C.D. de Genève un nouvel organe de négociation répondant aux trois conditions que nous avions posées. Le nouveau « comité de désarmement » sera en effet lié aux Nations unies ; sa composition sera ouverte, l'égalité de ses membres sera assurée grâce en particulier à la suppression du système de la coprésidence des Etats-Unis et de l'U.R.S.S.

Le gouvernement a estimé dans ces conditions que la question de la participation de la France à ce comité, dont la convocation est prévue pour janvier 1979, devra être envisagée, le moment venu, dans un esprit positif.

Le président de la République a relevé l'excellent travail accompli par la délégation française à New-York, conduite par M. Taittinger, ainsi que par les services qui ont préparé la contribution de la France à la session spéciale.

● L'ESPAGNE, LA FRANCE ET LA C.E.E.

Le président de la République a fait part au conseil des ministres des conclusions qu'il rapporte de sa visite officielle en Espagne.

Cette visite, qui était la première d'un chef de l'Etat français depuis trois quarts de siècle, revêtait une importance particulière. Elle a mis en lumière l'intérêt commun que les deux pays ont à concevoir leur avenir dans le dialogue, dans la coopération et dans le respect de leurs intérêts réciproques. L'Espagne démocratique, moderne et consciente de sa vocation européenne, doit être pour la France un partenaire de premier plan dans les domaines politique, économique et culturel. Il importe d'en tirer les conséquences dans la perspective de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté.

Sur le plan bilatéral, les deux gouvernements demeureront en contact étroit. Il a été convenu, en particulier, que le président du gouvernement espagnol se rendra d'ici à la fin de l'année en visite officielle en France à l'invitation du premier ministre. D'autre part, les gouvernement procéderont à un inventaire commun des problèmes concrets que l'adhésion de l'Espagne pose pour les deux pays.

Sur le plan interne, le président de la République recevra les représentants des organisations professionnelles directement intéressées, pour les consulter sur les problèmes et les conséquences qu'entraînerait, pour certains secteurs, l'entrée de l'Espagne dans la Communauté.

Il a, d'autre part, demandé au gouvernement d'établir un plan de développement pour les trois régions de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine. Conçu en fonction de l'élargissement du Marché commun et en tenant compte des politiques européennes existantes ou à venir, ce programme de développement de dix ans aura pour objet de permettre à ces régions de bénéficier d'un niveau d'activité et d'emploi plus élevé et d'affronter dans de bonnes conditions la concurrence des pays producteurs. Le président de la République présidera lui-même dans six mois un premier conseil consacré à l'élaboration de ces programmes.

Le gouvernement a confirmé, à la suite de cet exposé, son attitude positive à l'égard de la candidature européenne de l'Espagne.

Le président de la République a remercié les hautes autorités espagnoles pour l'accueil digne et chaleureux qu'elles lui ont réservé.

LA PREMIÈRE CONVENTION NATIONALE DE L'U.D.F. NE MODIFIERA PAS LE CARACTÈRE FÉDÉRAL DU MOUVEMENT

M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., a présenté mercredi matin 5 juillet devant la presse le programme des travaux de la première convention nationale de l'Union pour la démocratie française, qui siégera samedi 8 juillet à Paris. Il a indiqué que, d'ores et déjà, des conseils départementaux sont constitués dans quatre-vingts départements métropolitains et qu'un millier de participants environ étaient attendus à la convention.

Interrogé sur l'avenir des liens entre les formations constitutives et en particulier sur l'éventualité d'une fusion entre ces formations, M. Lecanuet a déclaré : *« Les statuts ne seront pas modifiés lors de cette convention. Notre Union est de type fédéral. Le conseil de l'U.D.F. considère que c'est la bonne solution. Puisqu'il le considère, je le pense aussi. A mon avis, c'est la vie qui décidera. Nous avons trois ans devant nous au moins. Peut-être même est-ce au lendemain de l'élection présidentielle que les choses se préciseront. Il y a parmi nous des « fusionnistes » et des « fédéralistes ». Mais actuellement nous plus attractifs avec nos tablement le problème qui est un problème important. Sommes-nous plus attractifs avec nos facettes actuelles ? Serions-nous plus attractifs sous la forme d'un grand mouvement unifié ? C'est le mouvement des esprits qui en décidera. »*

Le président de l'U.D.F. a précisé que, à l'occasion de la pr- lancerait un appel en faveur des adhésions « directes », et il a ajouté : *« La question « fusion » ou non » est un peu l'extrapolation de cette question des adhésions directes. Il sera intéressant de voir samedi si les militants vont au-devant de ces adhésions directes ou s'ils sont restrictifs. »*

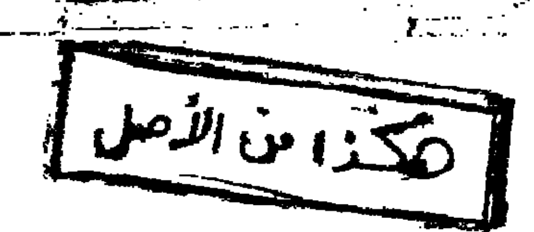
Après l'interview de M. Raymond Barre dans le quotidien Rhône-Alpes, M. Lecanuet a indiqué : *« Je souhaite que l'U.D.F. donne au premier ministre le sentiment qu'il n'est pas dans la solitude, mais qu'il est soutenu par nous dans la poursuite de ses objectifs (...). »*

Le Monde

La mort de M...

JEUNESSE

LE FESTIVAL DE CUBA SERA UNE « MANIFESTATION ANTI-IMPÉRIALISTE » déclare le comité français



Le Monde

société

DEVANT LES ASSISES DU GARD

La mort de Mélanie

De notre envoyé spécial

Nimes. — Monstre ? Mère indigne ? Paumée ? Monique Dufour, vingt-trois ans, a respectivement « collé » durant de longues minutes à chacune de ces épithètes devant la cour d'assises du Gard. Cette jeune femme au visage d'enfant, avec ses longs cheveux châtains retenus par des peignes, comparaissait, mardi 4 juillet, pour « privation volontaire d'aliments et de soins à enfant ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Le jury l'a condamnée à cinq années de réclusion criminelle. Le substitut général, M. René Barselo, avait requis huit années de la même peine, pour cette fille « ni ange ni démon ».

Monique Dufour n'est ni une tortionnaire ni une sadique. *Douée d'une intelligence normale, elle est parfaitement consciente des normes,* a déclaré M. Gérard Amphoux, expert psychiatre. *Portrait d'un monstre ? Non, car Monique est une personne très douce, très coopérative et serviable,* a repris M. Amphoux. *C'est une détenue modèle. Elle parle de ses problèmes avec beaucoup de dignité. Elle n'est pas méchante.*

Pourtant, le 3 juin 1976, Mélanie, son bébé de treize mois, est morte faute de soins et de nourriture dans un F2 de la ZUP-Nord de Nîmes. Depuis treize mois, Monique — prise entre son désir de liberté et *celui d'être une bonne mère* — essayait de trouver une solution pour la garde de Mélanie.

Tout avait commencé en 1975. A *l'époque, employée* d'une blanchisserie industrielle, Monique avait rencontré un garçon avec qui elle avait vécu un mois et demi. Enceinte, Monique devait accoucher par césarienne le 29 avril 1975.

Comme elle doit travailler pour vivre, Monique confie Mélanie durant la journée à une personne « *digne de confiance* », puis à une nourrice agréée. Un an passe. C'est alors que Monique perd son travail et se trouve à court d'argent. Le 6 avril 1976, elle retire Mélanie à la nourrice.

Désemparée, Monique traverse une crise. Rien ne va plus. Elle sort, rentre tard, fréquente les boîtes de nuit. Moins d'un mois plus tard, Mélanie meurt faute de soins et d'alimentation suffisante. Geste dérisoire, Monique Dufour drape l'enfant mort dans un linge, le dissimule dans l'appartement et quitte la ZUP.

Seule

Inconscience et fuite en avant, la jeune femme commence une « nouvelle vie ». Elle rencontre Jean-Louis Sauvajol, barman, avec lequel elle se lie durablement. Elle part quinze jours à la mer, puis trouve du travail comme femme de chambre dans un hôtel. Elle attend un enfant. Une nouvelle vie...

Au mois d'avril 1977, cependant, un nouveau locataire emménage dans le F2 de la ZUP-Nord. Le corps de Mélanie est *alors découvert.* Monique est retrouvée sans difficulté, inculpée et écrouée (*le Monde* du 20 avril 1977).

Aussitôt, les voisins accusent, les parents — avec lesquels Monique Dufour avait quasiment coupé les ponts — jugent et la rumeur va bon train. « *Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle avait la cuisse légère* », entend-on. Chacun y va de son couplet. On parle bonnes mœurs et règles de vie. Qu'importe la ZUP, triste comme le béton, l'ignorance et — pourquoi pas — la bêtise...

Monstre ? Mère indigne ? Paumée ? La mort de Mélanie reste une énigme. M. Amphoux, expert, *a fait part de son analyse à la* cour. D'autre part, Monique — culpabilisée par ses sentiments haineux à l'égard de sa belle-mère — aurait cherché, selon lui, à se punir en « *s'enfonçant dans des attitudes d'échec* ». D'autre part, Monique se serait punie en élevant son enfant, « *qui ne lui rappelait que de mauvais souvenirs* ».

De fait, Mélanie n'est pas née du hasard, même si son « père » *n'en est pas autrement troublé.* Mélanie son enfant ? « *C'est possible,* a-t-il déclaré au magistrat instructeur, *mais je n'en suis pas vraiment sûr. J'ai toujours eu un doute à ce sujet.* » Ce père — digne au regard de la loi — a expliqué qu'il avait signifié à Monique qu'il « *courait* » et qu'il *n'était pas* « sérieux » ? Pas sérieux ? Sans aucun doute. « *Je ne pourrai comparaître devant la cour d'assises en raison de mon travail* », a-t-il fait savoir aimablement au président de la cour, M. Jacques Arnaud.

Il restait donc à Monique à *se défendre, seule avec Mes Jean-*Pierre Cabanes et Pierre Richaud, sur son passé à la ZUP-Nord. Seule avec Jean-Louis Sauvajol, son mari depuis le mois de juillet 1977, et le père de son enfant, Sébastien, né en prison. « *Mon projet d'avenir, c'est de sortir Monique de là, pour moi, pour elle et pour Sébastien,* a-t-il déclaré aux jurés. *Ce dont a besoin Monique, c'est d'amour et de compréhension.* »

LAURENT GREILSAMER.

Une note de l'administration pénitentiaire précise les modalités du contrôle des visiteurs dans les quartiers de sécurité renforcée

Dans une note en date du 26 juin dernier adressée aux directeurs régionaux des services pénitentiaires et aux chefs d'établissements pénitentiaires, M. Christian Dablanc, directeur de l'administration pénitentiaire, indique quelles nouvelles mesures doivent être prises pour les « *visites reçues par les détenus incarcérés dans les quartiers ou cellules de plus grande sécurité des maisons d'arrêt et dans les quartiers de sécurité renforcée* ».

« *Dans l'attente de la mise en place de dispositifs de détection magnétique du type de ceux utilisés et admis dans les aéroports,* écrit le directeur de l'administration pénitentiaire, *toutes les personnes autorisées à s'entretenir en parloir libre avec les détenus incarcérés dans ces quartiers devront déposer à l'entrée de l'établissement les sacs ou serviettes en leur possession. Seul pourra être apporté au parloir le dossier concernant l'affaire en cours dans laquelle est impliqué le détenu visité, dossier qui ne devra contenir aucun objet dont l'entrée en détention est interdite ou soumise à autorisation. Toutes ces mesures devront être appliquées dans le respect des droits de la défense et du secret professionnel et sans prendre connaissance des documents. Les visiteurs ayant accès aux parloirs sans dispositif de séparation pourront en outre être soumis à une fouille par palpation faite par une personne de leur sexe.*

» *Pendant la durée de l'entretien, les portes du parloir, tant du côté du détenu que du côté du visiteur, seront maintenues fermées de l'extérieur. Le visiteur ne sera admis à quitter le parloir que lorsque le détenu aura regagné la détention. Des dispositifs d'alarme devront être placés à portée des visiteurs. Enfin, je vous rappelle la nécessité d'une surveillance effective et constante de l'entretien par un agent se trouvant à l'extérieur, qui ne pourra entendre la conversation mais devra avoir une vue complète sur l'intérieur du parloir. Vous aurez soin de faire procéder aux aménagements nécessaires pour permettre cette surveillance, si l'état actuel des locaux ne s'y prête pas.* »

Cette note, selon M. Dablanc, n'a pour objet que d'apporter les précisions à la « *circulaire K 14-B 273 du 30 mai 1978* » prescrivant « *à l'égard des détenus incarcérés dans les quartiers de sécurité renforcée et dans les cellules ou quartiers de plus grande sécurité des maisons d'arrêt un certain nombre de mesures destinées à accroître la sécurité de la détention* ». Après l'évasion de Jacques Mesrine, en effet, la chancellerie avait communiqué, *à l'issue du conseil des* ministres du mercredi 17 mai, qu'elle souhaitait prendre de nouvelles dispositions à l'égard des « *détenus dangereux* » (*le Monde* du 19 mai).

« *Tous ceux qui auraient accès dans les quartiers de sécurité renforcée,* indiquait quelques jours plus tard Me Gérard Savreux, *président de la conférence des* bâtonniers, évoquant la situation des avocats en France, *seraient l'objet des mêmes contrôles que les passagers d'avion : par un dispositif électronique et par palpation. Le dépôt des serviettes et le transport des seuls dossiers seraient aussi exigés.* » (*Le Monde* du 23 mai.)

« *Je me demande comment on pourrait modifier le règlement de l'administration pénitentiaire par une simple note,* nous a déclaré au sujet du document du 26 juin, Me Louis-Edmond Pettiti bâtonnier du barreau de Paris. *Je n'ai eu aucune communication officielle de ce document et je n'ai à ce jour, reçu aucune protestation d'avocats indiquant qu'une telle mesure — contre laquelle nous nous élevions — soit appliquée dans la région parisienne.* »

Le ministère fait le bilan de son action contre la toxicomanie en milieu scolaire

L'exemple de l'académie de Poitiers

Le ministère de l'éducation lutte contre les toxicomanies en milieu scolaire. Pour répondre aux inquiétudes exprimées par le docteur Léon Hovnanian, qui vient de créer un comité contre le trafic de la drogue dans les établissements secondaires du Val-d'Oise, le ministère a tenu à rappeler que la prévention des toxicomanes reste pour lui « une préoccupation importante et permanente ». *Dans une note d'information, il affirme que* « la plupart des académies ont ainsi mené des actions d'information sous des formes différentes ». *Le recteur de Poitiers, M. Joseph Verguin, a exposé à la presse, mardi 4 juillet, l'action conduite depuis deux ans dans son académie.*

Chacun des deux cent vingt-sept établissements de second degré a été invité à mettre en place « une équipe d'éducation sanitaire ». *Cette équipe, qui existait en 1976-1977 dans deux cent seize établissements, comprend : le chef d'établissement et ses collaborateurs ; des professeurs et des parents volontaires ; l'infirmière, l'assistante sociale et le médecin. Elle se réunit au moins une fois par trimestre.*

Son rôle est essentiellement de prévention, car, selon M. Verguin, « les toxicomanies ne sont qu'un élément d'éducation de la santé ». *Elle constitue donc un* « club-santé », *dont l'activité principale consiste à organiser des conférences sur des thèmes le plus souvent choisis par les élèves : le tabac ; la drogue ; l'utilisation des loisirs ; la protection contre le bruit ; la sexualité ; le sommeil, etc.*

Des dossiers documentaires ont été réalisés par la cellule « vie scolaire » du rectorat et le Centre régional de documentation pédagogique pour aider ces équipes. M. Verguin pense qu'un lent travail se fait ainsi « sans bruit », *et que, si l'on ne peut dire* « que la drogue soit en recul », *les éducateurs ont* « pris conscience du problème, du fait que le monde extérieur pénètre avec le jeune dans l'établissement scolaire, et qu'il y a donc un grand mieux ».

40 KILOS DE COCAÏNE SAISIS A ROISSY

Le service des douanes de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle a saisi, mardi 4 juillet, 40 kilos de cocaïne transportés par une famille, en provenance du Chili, dans des valises à double fond. Cette saisie porte à près de 70 kilos la totalité de la cocaïne interceptée par le service des douanes des aéroports parisiens depuis le 1er janvier 1978. M. Maurice Papon, ministre du budget, dont dépend le service des douanes, a souligné, dans un message, « *l'action efficace de ce service dans la lutte contre le trafic de stupéfiants* ».

● *Overdose à Paris.* — M. Bernard Chemda, vingt-huit ans, a été trouvé mort, mardi soir 4 juillet, dans les toilettes d'un café de la rue Réaumur (troisième arrondissement). Il avait succombé à une overdose de drogue. Depuis le début de l'année, vingt et un décès de cette nature ont été recensés à Paris et vingt-trois en province.

ARTÉMIS ET DELPHES

Ancêtre des plastiqueurs, l'Ephésien Erostrate incendia *le temple d'Artémis,* l'une des sept merveilles du monde, pour accéder à l'immortalité. Et non, naturellement, *le temple de Delphes,* ainsi qu'une curieuse erreur de transcription l'a fait dire à Pierre Viansson-Ponté dans le dernier paragraphe de l'article intitulé « Erostrate aujourd'hui » (*le Monde* du 5 juillet, page 9). Rendons à Ephèse...

EXPLOSION DANS UN TRAIN EN GRANDE-BRETAGNE

Onze morts

Onze personnes ont trouvé la mort et une trentaine d'autres ont été blessées dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 juillet, quand un incendie, provoqué par une explosion, s'est déclenché dans un train reliant les Cornouailles à Londres, a annoncé un porte-parole des hôpitaux où ont été transportées les victimes. — (*A.F.P., Reuter.*)

Remis récemment au garde des sceaux

L'AVANT-PROJET DE RÉFORME DU CODE PÉNAL PRÉVOIT UNE RÉDUCTION DU NOMBRE DES CAS D'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT

La Lettre de la Chancellerie en date du 1er juillet 1978 indique que la commission de révision du code pénal a remis au garde des sceaux le 2 juin dernier « *dans sa forme définitive, un avant-projet de réforme des dispositions générales du code* ». Ce projet contient notamment la décision de « *maintenir la sanction capitale, mais de la limiter aux cas d'une exceptionnelle gravité comme l'assassinat accompagné de tortures ou la prise d'otage suivie de la mort de la victime* ». La réclusion criminelle à perpétuité, qui, selon la commission « *relève du mythe juridique* » serait remplacé par un emprisonnement de trente ans. « *Dans les cas révélateurs d'une particulière dangerosité, la juridiction de condamnation pourrait assortir l'emprisonnement prononcé d'un « régime de sûreté » excluant toute permission de sortir ou réduction de peine et retardant l'admission à la libération conditionnelle ; ce régime est destiné à se substituer aux règles abstraites et souvent inefficaces sur la récidive.* »

La commission de révision du code pénal propose également que *soit révisée la notion de responsabilité* et définit « *une autre conception de l'intervention du juge* ». L'essentiel de ces dispositions était connu depuis que la *commission de révision* — réunie depuis février 1975 — a remis au mois de juillet 1976 la première partie de ses travaux (*le Monde* du 26 juillet 1976).

SIX SÉNATEURS CENTRISTES PROPOSENT LA RÉFORME DU MODE D'EXÉCUTION DES CONDAMNÉS A MORT

Six sénateurs appartenant au groupe de l'Union centriste ont déposé une proposition de loi tendant à *remplacer* l'usage de la guillotine par « *des moyens plus décents et efficaces sur lesquels l'Académie de médecine pourrait se prononcer* ». MM. Francis Palmero (Alpes-Maritimes), François Dubanchet (Loire), Jean Francou (Bouches-du-Rhône), Jacques Mossion (Somme) et Pierre Vallon (Rhône) demandent, dans l'exposé des motifs de leur proposition, si la peine de mort a pour but de « *faire souffrir ou de faire disparaître de la société un être nuisible* ». « *Dans ce dernier cas,* écrivent-ils, *il faut faire passer plus proprement de vie à trépas.* »

M. Palmero et ses collègues estiment en outre souhaitable, « *alors que les greffes d'organes connaissent déjà des réussites spectaculaires (...), que le corps des suppliciés puisse servir à des opérations chirurgicales ou à une prospection scientifique* ».

Notre page « Idées » (p. 2) est consacrée au débat sur la peine de mort.)

JEUNESSE

LE FESTIVAL DE CUBA SERA UNE « MANIFESTATION ANTI-IMPÉRIALISTE » déclare le comité français

Après la décision du Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) de se retirer du Comité français d'initiative du onzième Festival mondial de la jeunesse et de ne pas participer à ce festival (*le Monde* des 28 et 29 juin), le comité nous a adressé la mise au point suivante :

« *Le comité fonctionne depuis 1977, à aucune de ses réunions le M.J.S. n'a fait état des désaccords qu'il exprime aujourd'hui sur le programme du festival. Cela est d'autant plus regrettable qu'il aurait été facile de dégager une position convergente de l'ensemble des organisations du C.F.I. sur les remarques faites par le M.J.S. En février 1978, le M.J.S. a approuvé le mandat de la délégation française qui s'est rendue à la quatrième session du comité international préparatoire à Berlin pour mettre au point le programme du festival.* »

Au cours d'une conférence de presse, réunie le 4 juillet, M. Alain Gamard, secrétaire coordonateur du comité français d'initiative, a déclaré que le festival, qui aura lieu à La Havane du 28 juillet au 5 août, sera « *la plus grande manifestation anti-impérialiste des jeunes et des étudiants au plan international* ». Cinq cents jeunes Français participeront à ce festival qui réunira, selon M. Gamard, vingt mille personnes.

[Le désaccord du M.J.S. avec le programme du Festival porte notamment sur le fait que les problèmes relatifs aux droits de l'homme dans les pays de l'Est n'y figurent pas.]

Dans une proposition de loi

M. BONNEFOUS DEMANDE UNE RÉPRESSION PLUS SÉVÈRE CONTRE LES « BOURREAUX D'ENFANTS »

M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (gauche dém.), vient de déposer sur le bureau du Sénat une proposition de loi qui tend à rendre plus rigoureuses les peines qui sanctionnent les « bourreaux d'enfants ». M. Bonnefous se dit frappé par « *la disproportion entre le nombre des victimes et le nombre de coupables, et (...) entre la gravité des infractions ou des crimes commis et celle des peines prononcées* ». Aussi propose-t-il :

« *1) D'augmenter de cinq ans les peines d'emprisonnement prévues au septième alinéa de l'article 312 du code pénal* [huit à quinze ans de réclusion criminelle au lieu de trois à dix ans d'emprisonnement.] ;

» *2) De doubler les peines prévues à l'alinéa suivant du même article soit quand il est résulté sur l'enfant une maladie ou une incapacité de plus de vingt jours, soit quand il y a eu préméditation* ou *guet-apens* [dix à vingt ans de réclusion criminelle au lieu de cinq à dix ans] ;

» *3) De doubler les peines d'emprisonnement encourues par les personnes qui n'alertent pas les autorités quand elles ont connaissance de sévices ou de privations infligés à des mineurs. Les amendes prévues dans ce dernier cas devraient être sérieusement augmentées.* »

FAITS ET JUGEMENTS

● *Antériorité de reportage.* — La première chambre civile du tribunal de Paris a condamné, mercredi 5 juillet, la société TF 1 *à verser* 5 001 francs à M. Guy Bergès, reporter. Le 15 avril 1977, le Journal télévisé de 20 heures avait fait état du reportage cinématographique effectué « *pour la première fois* » par des journalistes MM. Jean-Claude Fontan et Geoffroy Soutrelle, « *sur le territoire interdit par les Khmers rouges au Cambodge* »... C'était oublier que M. Bergès avait réalisé avant eux en 1976 un reportage dans cette contrée.

● « *Libération* » *obscène.* — *Des dessins parus dans le numéro* du 26 août 1977 de *Libération,* et illustrant un article consacré à une rencontre internationale d'homosexuels, ont été jugés obscènes par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Cette dernière a en effet condamné Mme Zina Rouabah à 1 000 F d'amende pour outrage aux bonnes mœurs.

● *Un attentat à l'explosif* — probablement du nitranite — a été commis, mercredi 5 juillet, vers 21 h. 50, contre le Bureau d'information-air, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Non revendiqué pour l'instant, cet attentat, d'après les premières constatations des enquêteurs, pourrait être en relation avec celui commis, le 1er juillet, contre les installations de T.D.F. et FR 3, situées au sommet du Puy de Dôme (*le Monde* daté 2-3 juillet 1978).

DÉFENSE

Le projet de budget militaire pour 1979 dépasserait 77 milliards de francs

Le projet de budget de la défense pour 1977 pourrait être d'un montant supérieur *à 77 milliards de francs*, au terme des études qui sont en cours dans l'administration avant les derniers arbitrages. Il serait donc en augmentation de 10 à 11 milliards de francs par rapport au montant des dépenses militaires approuvées par le Parlement pour 1978.

Si l'on inclut les pensions supportées jusqu'en 1976 par le budget des charges communes du ministère de l'économie et des finances, ce projet de budget militaire atteindrait 90 milliards de francs environ pour 1979. En 1978, les dépenses militaires, en crédits de paiement, sont de l'ordre de 80 770 millions de francs, dont 13 116 millions de pensions, non comprises les dépenses qui seront vraisemblablement inscrites dans le collectif de fin d'année, pour couvrir notamment le coût des opérations d'intervention en Afrique et celui de l'aide apportée par les armées contre la marée noire en Bretagne.

Un premier examen de la répartition des crédits pour 1979 donne à *penser que* 57 à 58 % des dépenses seront réservées au fonctionnement des armées (soldes, instruction et entretien courant) et que le tiers des investissements devrait aller à l'équipement nucléaire.

C'est en principe durant l'année prochaine, aussi, que sera remise à jour la programmation militaire 1977-1982, qui fixe la composition et les missions des forces armées françaises en se proposant d'accroître, en francs constants, les crédits de la défense de 52 % d'ici à 1982.

Le ministre de la défense a précisé, le 15 juin dernier, que la révision de la programmation militaire, liée à l'apparition de nouveaux programmes d'armements nucléaires ou classiques jusqu'à l'an 2000, comme l'avion Mirage-2000, le nouveau sous-marin nucléaire lance-engins ou les nouveaux systèmes d'armes stratégiques et tactiques, *« sera l'occasion de corriger les insuffisances les plus flagrantes »*.

Face à la baisse de la natalité

La hausse, très rapide et très sensible, des coûts des matériels ainsi que la récente décision du conseil de défense d'augmenter la part du budget de la marine au sein de l'ensemble des crédits militaires obligent, en effet, à remettre à jour la programmation.

On peut penser, également, qu'à plus long terme les états-majors doivent se préparer à faire face à la baisse prévisible de la natalité en France, qui atteint les effectifs jugés nécessaires par l'autorité militaire. Déjà, en 1977, selon les indications du ministère de la défense, les ressources en effectifs évaluées au moment de la sélection, c'est-à-dire avant les éventuelles décisions de réforme ou de dispense, étaient en diminution par rapport à celles des années précédentes, de l'ordre de douze mille recensés. Ce mouvement s'est encore accentué en 1978, et seules les mesures de report d'incorporation (ce qu'on appelait autrefois les sursis) dissimulent quelque peu une évolution qui deviendra évidente dans trois ans.

La diminution de la natalité ne manquera pas d'avoir des répercussions sur l'organisation des forces et la nature des missions des armées et, donc, sur la programmation militaire.

SCIENCES

Après avoir passé une semaine à bord de Saliout-6

L'ÉQUIPAGE DE SOYOUZ-30 A REGAGNÉ LA TERRE

Le cosmonaute soviétique Piotr Klimouk et son collègue polonais Miroslav Germaszewski, qui avaient rejoint le 28 juin dernier les Soviétiques Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov à bord de la station orbitale Saliout-6, ont regagné la Terre mercredi 5 juillet à 13 h. 15, heure de Moscou (12 h. 15, heure de Paris). Le vaisseau spatial Soyouz-30 qui les avait emmenés dans l'espace s'est posé à « l'endroit prévu », à 300 kilomètres à l'ouest de la ville de Tselinograd, dans le Kazakhstan. La télévision soviétique a montré mercredi soir la descente de Soyouz-30 et son atterrissage.

Le séjour du Soviétique et du Polonais dans l'espace aura donc duré sept jours. Les quatre cosmonautes ont mis à profit cette semaine pour effectuer de nombreuses expériences scientifiques, notamment médicales (effet sur l'organisme des conditions du vol spatial) et technologiques (fabrication d'alliages spéciaux et de matériaux semi-conducteurs), tant avec du matériel polonais que soviétique.

Kovalenok et Ivantchenkov *poursuivent à bord de Saliout-6* le séjour qu'ils ont commencé le 16 juin, il y a dix-neuf jours. Ils devraient prochainement recevoir la visite d'un autre « équipage international » comportant un Allemand de l'Est, qui serait ainsi le troisième Européen non soviétique à voler dans l'espace.

● *L'Institut mondial des hautes études phénoménologiques*, dont le siège est aux Etats-Unis, va tenir son septième congrès international du 7 au 11 juillet à Paris (Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres), sous le patronage de la Société française de philosophie. Ce congrès sera présidé par M Paul Ricœur et aura pour thème : « La nature et l'homme ».

(Pour tous renseignements : Mme Maria da Penha Petit, C.N.R.S., 59, rue Lhomond, 755005 Paris, tél. 587-16-69.)

ÉDUCATION

DANS LES ACADÉMIES DE PARIS, CRÉTEIL ET VERSAILLES

Les sujets de mathématiques du bac C étaient inadaptés

Les sujets de mathématiques soumis, dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, aux douze mille trois cents candidats au baccalauréat de la série C, étaient inadaptés au niveau réel des élèves. Les correcteurs ont donc reçu pour consigne de noter les copies sur vingt-huit et non sur vingt, afin d'atténuer les effets négatifs de cette épreuve.

« Un véritable petit concours général », dit un professeur après l'épreuve de mathématiques qu'ont subie, le 28 juin, les candidats au baccalauréat C de la région parisienne (académie de Paris, Créteil et Versailles). *« Infaisable en quatre heures par des élèves de terminale »*, ajoute M. Francis Dupuis, président de la régionale de Paris de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.E.P.), et il avance pour preuve le fait que des collègues « testés » par l'Association ont mis trois heures à faire — sans mise au propre — les deux exercices et le problème soumis aux candidats. *« Mes étudiants du CAPES (1) auraient eu du mal pour les deux premiers exercices »*, observe un autre professeur...

Intoxication ? Campagne déclenchée par les candidats recalés ? Pas cette année. Dès le lendemain des épreuves, après avoir corrigé quelques copies, la commission d'harmonisation des notations a spontanément décidé de porter le barème à 28 (on note les deux exercices et le problème *sur un total de 28 points* au lieu de 20) afin de relever la moyenne des notes. La division des examens et concours d'Arcueil (Val-de-Marne) reconnaît que le barème qu'elle a recommandé cette année aux correcteurs est particulièrement élevé, puisqu'il avait été porté à 23 l'an dernier. Mais les premiers échantillonnages indiquent que la *moyenne des notes s'établit entre* 6 et 7 au lieu de 8 et 9 l'an dernier (2). Il risque donc d'y avoir des déconvenues.

« Le sujet n'était pas trop difficile en soi, explique un professeur de terminale, *mais il était déconcertant.* » Professeurs et correcteurs s'accordent à penser que l'on a accumulé comme à plaisir les « astuces », rendant ainsi la progression lente et délicate. *« Pas la moindre indication de méthode ni de renvoi à un résultat partiel, ce qui est contraire à l'habitude*, précise un correcteur. *Le candidat en difficulté ne pouvait que se noyer.* »

Certains font remarquer que l'hécatombe des candidats, à commencer par les « bons en maths », ne profitera finalement qu'aux littéraires de la série C, susceptibles de se rattraper dans les autres matières. Cela peut aussi coûter cher aux candidats « matheux » qui avaient choisi de redoubler leur terminale pour être admis dans les classes préparatoires.

La commission qui a élaboré le sujet aurait-elle oublié à qui elle avait affaire ? Il est certain que les inspecteurs généraux et *les professeurs d'université* chargés de choisir le sujet parmi tous ceux que leur proposent les professeurs du « terrain » ont tendance à placer la barre un peu haut. La commission des sujets s'« amuse » parfois à glisser une dernière question très difficile, comme les organisateurs de concours ajoutent une question subsidiaire insoluble pour départager les lauréats. *Prendrait-on* le baccalauréat pour un concours ? Ou bien voudrait-on pallier la dévalorisation générale du baccalauréat par une revalorisation artificielle — et injuste — de la série considérée comme la plus « noble » ?

ROGER CANS.

(1) Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignements secondaire.

(2) L'élévation du barème ne pénalise que les très bons élèves. Ainsi un élève qui obtiendrait 28 sur 28 serait-il, en définitive, crédité d'une note de 20 sur 20 de même que celui qui n'obtiendrait « que » 20 sur 28. Un élève qui obtiendrait 14 sur 28 aurait, pour le calcul des coefficients, 14 sur 20.

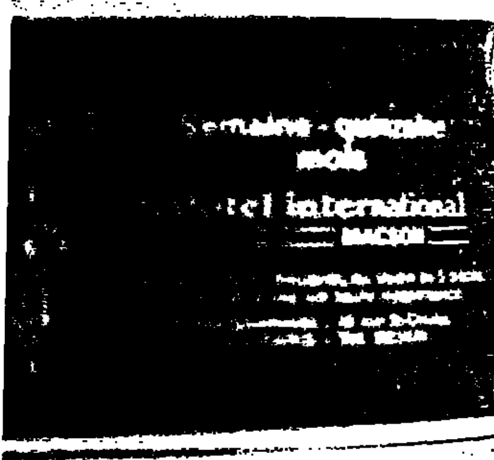
[L'anxiété des candidats au baccalauréat et de leurs familles, particulièrement vive en série C, provoque chaque année des alarmes et des contestations. Il semble bien qu'elles soient, pour 1978, fondées, au moins dans la région parisienne.

La manière dont les sujets sont choisis — par des enseignants qui n'ont pas de contact avec les élèves — est évidemment en cause. Mais le traitement qu'ils subissent cette année montre le caractère aléatoire de la notation. Qu'on décide brusquement — et après l'épreuve ! — d'augmenter de 40 % le barème de correction des copies, et que cela ait lieu dans la science la plus exacte qui soit — les mathématiques — confirme une observation ancienne des pédagogues : la notation est une science inexacte que l'on persiste à présenter comme exacte.

Quand le destin d'un jeune se joue à quelques points sur une échelle variable, on peut s'interroger sur la légitimité du résultat. Le « rafistolage » de dernière minute auquel on s'est livré n'atténue que faiblement l'anomalie : les candidats les plus émotifs auront fait les frais de l'opération. — Br. F.]



هكذا من الأصل



ÉDUCATION

La municipalité de Saint-Denis refuse d'accueillir l'université de Vincennes

La municipalité (communiste) de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) s'est prononcée, mercredi 5 juillet, contre le projet d'installation dans cette ville de l'université de Paris-VIII (Vincennes), actuellement située dans le bois de Vincennes sur un terrain appartenant à la Ville de Paris, et qui devrait être libéré à la fin de 1978 (« le Monde » du 6 juillet).

Le transfert de l'université de Paris-VIII, qui aurait dû restituer à la Ville de Paris, à la fin de 1978, le terrain qu'elle occupe depuis 1968 dans le bois de Vincennes, ne semble pas près d'être réglé. En février 1977, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, avait proposé un transfert dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, à l'est de la capitale. M. Pierre Merlin, président de l'université, s'y était opposé, estimant que cela aboutirait à un « *démantèlement* » de Paris-VIII. Il avait alors suggéré, sans succès, une installation à La Villette (19e) ou sur les terrains des entrepôts de Bercy (12e).

En annonçant, mardi 4 juillet, que l'université pouvait s'installer à la fin de 1979 à Saint-Denis, le ministère a-t-il voulu jouer un tour à cette université « de gauche » en provoquant le refus d'une municipalité dont la couleur politique n'est guère éloignée de celle d'une partie des enseignants de Paris-VIII ? Le maire, M. Marcelin Berthelot, visiblement embarrassé par l'affaire, s'efforce d'éviter cette interprétation en proclamant son attachement à une université dont les deux tiers des étudiants sont des travailleurs.

Le projet du ministère consiste à libérer environ 13 000 mètres carrés de locaux de l'Institut universitaire de technologie de Saint-Denis, rue de la Liberté, à environ 1 kilomètre du métro, en transférant les départements qui les occupent actuellement, et qui regroupent neuf cents étudiants, dans d'autres locaux que possède l'I.U.T., place du 8-Mai-1945. Cet I.U.T. fait partie de l'université de Paris-XIII. Des travaux d'agrandissement qui devraient être achevés pour l'été 1979 permettraient, selon le ministère, de porter à environ 28 000 mètres carrés la superficie des locaux mis à la disposition de Paris-VIII. Le coût de l'opération est estimé à environ 30 millions de francs. Au bois de Vincennes, l'université dispose actuellement de 30 000 mètres carrés et d'une annexe de 8 000 mètres carrés pour trente et un mille étudiants.

Le maire de Saint-Denis émet des doutes quant aux possibilités de réalisation technique du projet. « *A moins de construire sur le trottoir*, nous a-t-il déclaré, *il n'y a pas de terrain disponible. Et le bâtiment étant « du genre Pailleron », il semble difficile de le surélever.* » Conclusion du maire, qui semble partagée par le président de Paris-VIII : « *Il serait impossible d'accueillir les trente et un mille étudiants de Vincennes. Il s'agit d'un démantèlement.* »

Le ministère, qui n'a pas jugé utile de le tenir au courant, aurait-il des projets plus vastes, comme la démolition du bâtiment existant ou l'empiétement sur les deux collèges voisins, par exemple ?

L'affaire se complique si l'on sait qu'une procédure oppose depuis 1972 la ville de Saint-Denis à l'Etat pour obtenir le paiement des terrains occupés par l'I.U.T.

L'élément déterminant semble, toutefois, le désir de la municipalité de conserver de bonnes relations avec l'université Paris-Nord (Paris-XIII). Celle-ci souhaite créer à Saint-Denis de nouveaux départements de son I.U.T. Nombreux sont, en effet, les jeunes d'origine modeste qui se pressent à ses portes pour y acquérir en deux ans un diplôme grâce auquel ils obtiennent aisément un emploi. Or, faute de place, beaucoup sont refoulés. Un agrandissement de l'I.U.T. profiterait plus à la population locale qu'un transfert de Paris-VIII.

Il faudra pourtant trouver un terrain pour accueillir les trente et un mille étudiants de Vincennes. Les suggestions émises il y a un an par son président ont-elles été examinées sérieusement ? M. Merlin pense que non. La mairie de Paris n'a jamais démontré en quoi l'éventuelle construction d'un palais des sports à l'emplacement des entrepôts de Bercy serait incompatible avec celle d'une université.

De même, la préfecture de région n'a pas encore expliqué les inconvénients d'un transfert de Paris-VIII dans les bâtiments de La Villette, propriété de l'Etat.

MICHEL SIDHOM.

« Une décision antidémocratique »

La municipalité de Saint-Denis a notamment déclaré :

« *Selon une décision du premier ministre, l'université de Paris-VIII-Vincennes serait transférée en Seine-Saint-Denis. (...). La municipalité dénonce le caractère antidémocratique de cette décision, prise sans consultation des élus et universitaires concernés. Elle s'inquiète d'une telle opération, qui entre dans le cadre du démantèlement de l'université de Vincennes, seule université ouvrant ses portes aux non-bacheliers, et va à l'encontre des décisions du conseil d'administration de l'université Paris-Nord, qui a réservé les locaux prévus pour le transfert à une autre utilisation. En l'occurrence, la municipalité de Saint-Denis demande l'annulation du projet de transfert.* »

De son côté, le président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, M. Georges Valbon (P.C.), a parlé d'une « *nouvelle manifestation d'autoritarisme* ». « *C'est une nouvelle fois*, a-t-il dit, *par voie de presse qu'une décision gouvernementale très importante concernant la région parisienne, notamment le département de Seine-Saint-Denis, vient d'être rendue publique. Il semble que les autorités régionales, comme les autorités de la Seine-Saint-Denis — que ce soit au niveau départemental ou communal — n'ont à aucun moment été consultées ni informées de cette décision.* »

Mme SAUNIER-SEÏTÉ RASSURE LES SYNDICATS SUR L'EMPLOI DES ENSEIGNANTS VACATAIRES DANS LES UNIVERSITÉS

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) a déclaré, mercredi 5 juillet, au lendemain d'une entrevue de cinq membres de son bureau national avec Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, que, « *si les réponses du ministre ont apporté quelques garanties pour les enseignants vacataires, elles n'ont pas fait disparaître les menaces qui pèsent à terme sur les assistants non titulaires* ».

Selon le syndicat, Mme Saunier-Seïté a « *renouvelé et précisé ses engagements de maintenir pour la prochaine année universitaire l'emploi et la rémunération des vacataires actuellement en poste. Elle a annoncé que les crédits nécessaires à cet effet seraient prévus au budget de 1979 et indiqué qu'elle demandait les crédits permettant d'assurer la couverture sociale de ces collègues* ».

En revanche, le ministre a déclare que le gouvernement était opposé à la titularisation des assistants non titulaires de droit et de sciences économiques, tout en indiquant que le ministère élaborerait « *un projet qui ne doit pas aboutir à priver les personnels en poste de leur emploi* ».

De son côté, la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, qui a été reçue vendredi 30 juin par le ministre, déclare qu'elle « *a insisté afin que soient accélérées les études engagées* » pour la fusion des grades de professeur et de maître de conférences. La Fédération a également demandé à Mme Saunier-Seïté de « *poursuivre les transformations de postes, notamment de maître-assistant en maître de conférences* ».

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **RUSSE**

Mmes et Mlles Stachowitsch, Dalipagic, Le Sourd, Fouin, Sabatier, Detœuf.

● *L'usage des calculatrices électroniques de poche* est désormais autorisé lors des épreuves du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure pour les compositions de mathématiques, de physique et de chimie, en vertu d'un décret publié au *Journal officiel* du 4 juillet. Jusqu'à présent, seules étaient autorisées les tables de logarithmes à cinq décimales, les règles à calcul et les tables numériques sans formulaire. L'usage des calculatrices reste interdit pour les examens du secondaire et pour les concours de recrutement de professeurs (CAPES et agrégation), ainsi que pour les concours d'entrée à Polytechnique et à l'Ecole centrale.

AÉRONAUTIQUE

THAI INTERNATIONAL COMMANDE DEUX NOUVEAUX AIRBUS

La compagnie thaïlandaise Thai International Airways a commandé, ce jeudi 6 juillet, deux moyen-courrier Airbus qui lui seront livrés en septembre et décembre 1979.

Cette compagnie possède déjà quatre avions Airbus qui sont exploités à partir de Bangkok sur Hongkong, Taipeh, Tokyo, Osaka et Singapour. Elle doit recevoir en mars 1979 deux autres appareils du même modèle, ce qui portera à huit le nombre total d'exemplaires de l'Airbus commandés par Thai.

A ce jour, le consortium franco-ouest-allemand Airbus Industrie a reçu quatre-vingt-dix-neuf commandes fermes et trente-neuf options.



AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
1	5 331	groupe 1	5 000 F.
		autres groupes	500
	8 801	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	58 681	tous groupes	5 000
	33 901	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
2	52	tous groupes	100
	592	tous groupes	200
	982	tous groupes	200
	832	tous groupes	500
	2 062	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	3 642	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 012	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 192	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 562	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	58 682	tous groupes	5 000
	63 232	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
3	273	tous groupes	200
	0 183	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	5 673	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 853	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	58 683	tous groupes	5 000
4	094	tous groupes	200
	5 264	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 354	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	58 684	tous groupes	5 000
	3 324	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
5	5	tous groupes	50
	195	tous groupes	250
	5 435	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	5 945	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	6 145	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	9 075	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	58 685	tous groupes	5 050
5	07 755	groupe 3	100 050 F.
		autres groupes	10 050
6	6	tous groupes	50
	506	tous groupes	550
	1 606	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	58 686	tous groupes	5 050
7	17	tous groupes	100
	0 757	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	3 407	groupe 5	10 000
		autres groupes	1 000
	70 117	groupe 1	100 100
		autres groupes	10 100
	58 687	groupe 5	1 500 000
		autres groupes	15 000
8	228	tous groupes	200
	5 128	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	58 688	tous groupes	5 000
	59 898	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
9	49	tous groupes	100
	99	tous groupes	100
	079	tous groupes	200
	3 099	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	8 359	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 749	groupe 4	5 100
		autres groupes	600
	58 689	tous groupes	5 000
0	40	tous groupes	100
	4 680	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 470	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 790	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	58 680	tous groupes	5 000

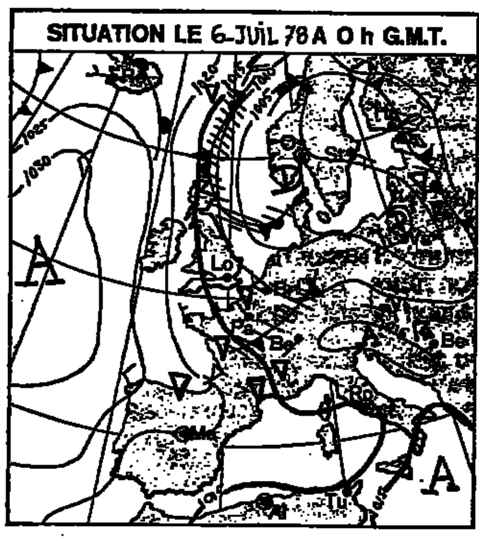
TRANCHE DU VELO
TIRAGE DU 5 JUILLET 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 12 JUILLET 1978
à DINARD (Ille-et-Vilaine)
78 — 31e

LOTO TIRAGE No 27 : 17 28 29 39 46 47 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 25

PROCHAIN TIRAGE LE 12 JUILLET 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 11 JUILLET APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6-JUIL 78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7-VII-78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 juillet à 0 heure et le vendredi 7 juillet à 24 heures :

Vendredi 7 juillet, sur la majeure partie de la France, le temps sera souvent nuageux ou très nuageux, mais les pluies deviendront moins fréquentes et prendront le caractère d'averses, tandis que quelques éclaircies apparaîtront. Les averses affecteront surtout les régions s'étendant de la Manche orientale au Nord et au Nord-Est, ainsi que les versants nord des massifs montagneux. Les éclaircies seront plus belles sur les régions méditerranéennes, où le mistral s'atténuera. Sur les autres régions, le vent sera généralement modéré, de secteur nord-ouest.

Les températures minimales seront encore basses pour la saison, les maxima stationnaires ou en légère hausse.

Jeudi 6 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,5 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 19 et 12 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 14 et 11 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 11 ; Dijon, 17 et 12 ; Grenoble, 19 et 12 ; Lille, 15 et 11 ; Lyon, 18 et 12 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 17 et 12 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 26 et 16 ; Paris - Le Bourget, 17 et 12 ; Pau, 17 et 12 ; Perpignan, 23 et 12 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 17 et 11 ; Toulouse, 20 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 30 et 25 ; Berlin, 19 et 11 ; Bonn, 17 et 11 ; Bruxelles, 14 et 11 ; Le Caire, 40 et 24 ; Iles Canaries, 29 et 18 ; Copenhague, 18 et 10 ; Genève, 16 et 11 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 14 et 10 ; Madrid, 26 et 13 ; Moscou, 27 et 18 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 26 et 17 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 19 et 13.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :

Quinze jours	23 F
Trois semaines	32 F
Un mois	42 F
Un mois et demi	62 F
Deux mois	78 F

ETRANGER (voie normale) :

Quinze jours	38 F
Trois semaines	54 F
Un mois	72 F
Un mois et demi	105 F
Deux mois	138 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	48 F
Trois semaines	68 F
Un mois	91 F
Un mois et demi	134 F
Deux mois	177 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 juillet 1978 :

UNE LOI

● Relative à l'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cession à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux.

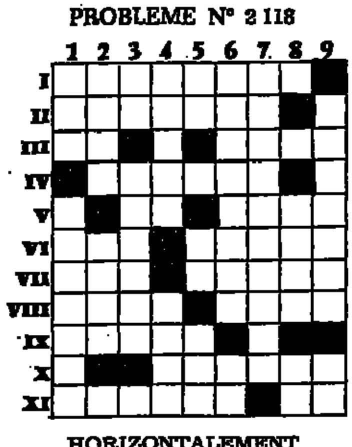
DES DECRETS

● Portant création d'une zone spéciale d'action rurale dans le département de la Réunion ;

● Portant attribution de commandements.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 118



HORIZONTALEMENT

I. Mérite un zéro de conduite. — II. Sème la mort en crachant. — III. L'accord de Gênes ; Fit bonne garde. — IV. Centres d'épreuves. — V. Eût grandement lésé d'Artagnan ; Aubaine de promeneur fatigué. — VI. Touché ; A le don d'irriter les gens les plus stoïques. — VII. Seul le troisième semble digne d'intérêt ; Tête ou figure. — VIII. Un soupçon, une idée ; D'un auxiliaire. — IX. Soutiens de maints quartiers ensanglantés. — X. Tirent mal ou visent trop bien. — XI. En somme, se montre peu discret ; On ne saurait dire qu'il est culotté.

VERTICALEMENT

1. Anciennes bouffées d'encens ; Agit avec mesure. — 2. Avaleur de couleuvre ; Ne durent qu'un temps. — 3. Participe ; Ne sont pas clairvoyantes. — 4. Sa timidité le rend parfaitement inutile ; Indispensable pour faire la guerre. — 5. Caractères d'imprimerie ; Conjonction ; Ne rejette pas un amendement. — 6. Leur empire n'est pas de ce monde ; Pronom. — 7. Nous en font voir de toutes les couleurs. — 8. Diminutif familier d'un prénom féminin ; Préposition. — 9. Bien établies ; Eventuellement oublié.

Solution du problème n° 2 117

Horizontalement

I. Reporter. — II. Las ! ; Vêt. — III. Manie ; Ies. — IV. Intérêt. — V. Arêtes. — VI. Oil ; Iras. — VII. Isolerait. — VIII. Tancées. — IX. Ir ; SR ; Or. — X. Renarde. — XI. Reprisées.

Verticalement

1. Miroitier. — 2. Elan ; Isar. — 3. Pantalon ; RP. — 4. Osier ; Ic ; Er. — 5. Ere ; Eestl [Cf « Estonie »]. — 6. Etireras. — VII. Eviteras ; Ré. — 8. Rée ; Sal ; Ode. — 9. Tsf ; Stères.

GUY BROUTY.

P. T. T.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE AUTOMATIQUE AVEC ABU-DHABI, L'ALASKA LE COSTA-RICA, EL SALVADOR HAÏTI ET PORTO-RICO

Depuis le 1er juillet, les abonnés de la zone automatique de la région parisienne et ceux des régions d'Amiens, Clermont-Ferrand, Limoges, Nantes, Nancy, Orléans, Poitiers, Rennes, Rouen et Strasbourg, reliés à l'automatique international pourront obtenir directement les abonnés d'Abu-Dhabi, de l'Alaska, du Costa-Rica, d'El Salvador et de Porto-Rico reliés à l'automatique.

Les abonnés de la région parisienne pourront également obtenir de la même façon Haïti.

● *Onze millions d'abonnés au téléphone.* — Le cap des onze millions d'abonnés au téléphone sera franchi dans la première quinzaine de juillet : un million d'abonnés ont en effet été raccordés depuis le mois de janvier, et le rythme actuel des réalisations téléphoniques permettra d'atteindre comme prévu le chiffre de douze millions de lignes à la fin de l'année.

CARNET

Réceptions

A l'occasion de l'anniversaire de l'Indépendance et de la Fête de la Paix et de l'Unité nationale, l'ambassadeur du Rwanda et Mme Jules Kananura ont offert une réception, mercredi 5 juillet.

Naissances

— Michel, Simone, née Stein, et Marie JALQUIER ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre, Henri, Benoît,

le 28 juin 1978.
19, rue de Sèvres, 75006 Paris.
Direction du Plan, B.P. V 65, Abidjan, Côte-d'Ivoire.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Cécile de VARINE-BOHAN,

fille du baron François de VARINE-BOHAN et de la baronne, née Jeanne-Marie de Varennes de Saint Victor, avec

M. Xavier DRAGO,

fils de M. Roland DRAGO et de Mme, née Marguerite Imbert.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage, célébré le 4 juillet 1978, de

Kwok YERK WUN
et
Michel PROUZET.

4043, 62nd Street, 11377 New York.
28, rue Denfert-Rochereau, 92100 Boulogne.

Décès

— Berthe Barroux,
Olivier, Rémi, Gilles,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père,

Alain BARROUX.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Ils remercient tous ceux qui ont manifesté leur sympathie dans cette épreuve.

— Mme Jacques Bellanger,
M. et Mme Guy Bellanger et leurs enfants,
M. et Mme Robert Philip et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Lessieux et leurs enfants,
Mlle Béatrice Bellanger,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BELLANGER,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 3 juillet 1978.
Les obsèques auront lieu, le vendredi 7 juillet à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, à Paris (16e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Abel-Ferry, 75016 Paris.

— Nous apprenons le décès, samedi 1er juillet, de

Patricia BROWN,
responsable des relations avec la presse et de l'information de l'Agence spatiale européenne (ESA).

[Née le 8 décembre 1933 à Salisbury (Rhodésie), Patricia Brown avait fait toute sa carrière dans le domaine des relations publiques. Entrée en 1970 à l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO), elle avait travaillé au service des relations publiques de l'ESTEC (Centre européen de recherches et de technologie spatiales) aux Pays-Bas, avant de prendre ses fonctions au siège de l'ESA, à Paris.
Sa disparition sera très vivement ressentie dans les milieux de la presse scientifique européenne, auprès desquels elle avait su faire preuve d'une grande efficacité et d'un dévouement total.]

— Micaëla Etcheverry a la douleur d'annoncer le décès de sa mère,

Mme Henry-Bertrand ETCHEVERRY,
née Marie-Antoinette Pietri,

survenu le 3 juillet 1978.
Les obsèques auront lieu le samedi 8 juillet en l'église de Sartène (Corse).
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Brown-Séquard, 75015 Paris.

— Mme André Galliard,
M. et Mme Jean-Claude Galliard,
M. et Mme François Galliard,
Antoine, Laurence, Stéphane, Nathalie,
M. et Mme Georges Moreux,
M. et Mme Jean-Pierre Moreux,
Les familles Augu, Ehret, Cornu, Vivier, Arnault, Vinciguerra,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GALLIARD.

L'inhumation a eu lieu, selon la volonté du défunt, le 4 juillet 1978, dans l'intimité, au cimetière de Sandillon.
45640 Sandillon.

— On nous prie d'annoncer le rappel à *Dieu* de

M. Jacques GIFFARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller à la Cour de cassation,
avocat honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,

survenu subitement, à Saint-Sylvain, le 1er juillet 1978.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, en l'église de Saint-Sylvain.

De la part de :
Mme Jacques Giffard, son épouse,
M. et Mme Juan Mena et leurs enfants,
Mme Marie Giffard et sa fille,
M. et Mme Jean-Louis Peyre et leur fils,
Mlle Bénédicte Giffard,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Giffard, sa mère,
Du docteur et Mme Max Lumière, ses beaux-parents.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris.
Saint-Sylvain, 76460 Saint-Valéry-en-Caux.
1, rue Louis-Duménil, 76000 Rouen.

● *Le Comité international culturel N'Krumah* organise une soirée-débat sur le thème « Intellectuels et pouvoirs en Afrique » le vendredi 7 juillet à 20 h. 30, 163, boulevard de l'Hôpital.

— Touques, Deauville, Lyon, Villeurbanne.
Mme Henri Gignoux et ses enfants, Laurent, Bertrand, Paul et Sophie,
M. et Mme Paul-Joseph Gignoux,
M. et Mme Charles Billioud, leurs enfants et petits-enfants,
Petite Sœur Michelle-Marie de Jésus,
M. et Mme Marc Gignoux et leurs enfants,
Le docteur Pierre Roubinet et ses enfants,
M. et Mme Gilbert Gignoux et leurs enfants,
Mlle Gilberte Defrançois,
Les familles Gignoux, Mermet, Mayet, Vicard et Lestra,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Henri GIGNOUX,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu à Touques, domaine du Haut-Bois, à l'âge de cinquante-cinq ans.
La messe de funérailles aura lieu le vendredi 7 juillet 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Trouville (Calvados). Inhumation au cimetière de Touques, dans la plus stricte intimité.

— Villeurbanne, Touques (Calvados).
Le conseil d'administration, la direction et le personnel des Etablissements P.-J. Gignoux, 58, rue de Magenta, à Villeurbanne (Rhône), ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Henri GIGNOUX,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
administrateur de la société,

survenu à Touques, domaine du Haut-Bois, à l'âge de cinquante-cinq ans.
La messe de funérailles aura lieu le vendredi 7 juillet 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Trouville (Calvados). Inhumation au cimetière de Touques, dans la plus stricte intimité.

— Nantes, Angers, Caen.
Mme Renée Hilly,
Mlle Jeanne Hilly,
M. et Mme Le Chevalier, leurs enfants et petits-enfants,
M. Pierre Sinet, ses enfants et petits-enfants,
M. Alfred, Noël Sinet, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jules Sinet, ses enfants et petits-enfants,
Mme Marc Sinet, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy HILLY,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 5 juillet au cimetière de Miséricorde, à Nantes, dans la plus stricte intimité.
19, quai Ernest-Renaud, 44100 Nantes.

— Mme Maurice Martin,
M. et Mme Henri Martin et leurs enfants,
M. et Mme Claude Blanc et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice-MARTIN,
artiste peintre,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,

survenu à Paris, le 1er juillet 1978, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu, le mardi 4 juillet 1978, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, à Paris, suivies de l'inhumation au cimetière de Moret-sur-Loing (77).
Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue Auguste-Lançon, 75013 Paris.
—13, rue de la Tannerie, 77250 Moret-sur-Loing.

Remerciements

— M. et Mme Paul Paillat, M. Claude Paillat, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Marcel PAILLAT,
née Simone Chauvin,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Mlle Marie Portoukalian et sa famille, pour le douloureux quatrième anniversaire du décès de

M. Vahan PORTOUKALIAN,
président de chambre honoraire,
croix de guerre,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 juillet 1974, demandent une affectueuse pensée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et sont restés fidèles à son souvenir.

— En cette date anniversaire de sa disparition, la famille et les amis de

André PHILIP,

rappellent son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de sa disparition et en son souvenir, une messe sera dite pour

Yveline ROUSSEAU,

le mardi 25 juillet 1978, à 18 h. 30, en la crypte de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris (15e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, samedi 8 juillet 1978, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, escalier A, M. Xavier Barral I Altet : « Les mosaïques de pavement médiévales en France ».

Visites et conférences

VENDREDI 7 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).
15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais (Mme Camus).
15 h., 14, rue de La Rochefoucauld : « Hôtels particuliers, demeures et jardins d'hommes célèbres du XIXe siècle » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).



Les obsessions de Kosinski

● *Un voyeurisme imperturbable.*

QU'ON ne s'y trompe pas : Kosinski est un tendre. La crudité — même la cruauté — n'est jamais chez lui qu'une arme homéopathique. Qui a lu *l'Oiseau bariolé* sait pourquoi. L'enfant survivant aux atrocités nazies, l'enfant errant dans les campagnes arriérées d'Europe centrale livrées au chaos, a vu le Mal. S'en est-il jamais remis ?

Il a fait depuis le chemin que l'on sait. Rescapé d'un monde en sang — l'Europe de la guerre, — il a grandi dans un monde terne et policier — la Pologne socialiste de l'après-guerre, — s'en est échappé avec virtuosité en 1957 et s'est imposé dans un monde violent, dur — l'Amérique. Tout ce qui était à conquérir il l'a conquis : la liberté, la création, le succès international, la gestion intelligente de sa propre solitude.

Et, au fond, depuis dix ans, ce qu'il exprime dans ses livres, c'est l'horreur devant tout ce qui entame l'intégrité de l'individu. Déjà, dans *Cockpit*, son héros se faisait le voyeur imperturbable des dérèglements de l'humanité, et, à l'occasion, le justicier laconique, anonyme, qui se faufile dans la vie d'autrui, redresse les torts, répare les outrages.

Aujourd'hui encore, ce *Partenaire inconnu*, ce double de l'auteur, intervient comme un démiurge pour démasquer et manipuler. Le livre, comme le précédent, est une suite de fragments, d'épisodes indépendants les uns des autres, une enfilade d'histoires ou d'anecdotes dont le lien est précisément qu'elles sont vues par le même œil apte à détecter le bizarre au l'aberrant. Qu'elles soient vécues à l'Est, en Amérique, dans les Alpes suisses — où l'auteur passionné de ski passe plusieurs mois par an — ou ailleurs, ces *histoires ont toutes* un *parfum* autobiographique.

Le skieur harnaché

Comme celle-ci que nous lui avons *entendu* raconter lors d'un de ses récents passages à Paris, alors qu'elle venait d'advenir : dans une benne de skieurs, harnaché à la dernière mode américaine, Kosinski entend soudain parler russe (lui-même pratique aussi bien le russe que le polonais). Il écoute : on détaille son équipement. Quatre braves Russes un peu fades, fonctionnaires moyens en voyage, assez ahuris et peu informés, critiquent tout ce qu'ils voient. Ces chaussures de ski, sûrement pas du cuir ! Ces skis « Ya-ma-ha », de la camelote japonaise ! Ce grand garçon brun, probablement un pauvre Espagnol serveur dans un restaurant, exploité par les Suisses et qui se pavane dans son anorak à couleurs vives parce que c'est un jour de congé ! A l'arrivée de la benne, Kosinski se présente à eux, dans son meilleur russe officiel, comme un lieutenant-colonel soviétique entraîneur provisoire de l'équipe de ski nationale engagée dans la compétition alpine, et il exige, avec toute l'autorité voulue, de voir leurs passeports...

Vous pouvez imaginer la suite. Hilarante et terrifiante ! Kosinski, écrivant la chose, conclut gentiment que cette brève rencontre a ressuscité chez lui le plaisir du « pouvoir attesté »... Et qu'il n'en n'est pas spécialement fier.

Des exploits de ce genre, ce joueur infaillible en réalise beaucoup. Et toujours, c'est l'absence de cynisme qui le sauve. A nos yeux aussi. A quoi s'ajoute, pour notre délectation, le dépouillement du récit, cet art d'une écriture nette, économe, efficace.



★ *Dessin de CALVI.*

Si Kosinski déploie des obsessions qui nous semblent parfois déjà connues, parfois excessives, il le fait avec une maîtrise sans égale. Que lui demander de plus ?

FRANÇOISE WAGENER.

★ LE PARTENAIRE INCONNU, de Jerzy Kosinski, traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch, Flammarion, 302 pages, 45 F.

Leonor Fini, romancière

● *Un surréalisme singulier.*

EN donnant à *Obliques*, pour le numéro sur « La femme surréaliste » (1), un extrait significatif de son grand récit, Leonor Fini pouvait sembler démentir, par ce texte même, la *note où elle tenait à se déclarer* étrangère au surréalisme. A vrai dire, cette répudiation et cette allergie sans remède visent les *hommes* du surréalisme, leur dogmatisme impérieux ; et, du même coup, le surréalisme en tant qu'Eglise. Leonor Fini a toujours entendu célébrer son propre office, spirituel et charnel, dans là liturgie qu'elle invente. Ce qu'elle revendiquerait n'est pas même un surréalisme féminin, surtout pas féministe, mais qui ne soit que d'elle. Peut-être faudrait-il lui donner un autre nom ; c'est pourtant bien *de surréalité qu'il s'agit : de l'autre* réalité. Mais aussi bien celle des romantiques allemands, ou de Nerval.

On pense, bien entendu, au peintre. Mais l'écrivain s'est déjà révélé (en dehors de textes épars) avec le « conte » de *Mourmour*, qui est une féerie, le petit livre des merveilles et des métamorphoses. Cette fois, on entre dans un roman véritable, et dès la phrase d'attaque presque provocante : « *Il était 11 heures du soir lorsque j'arrivai à R... La ville était déserte.* » Mais aussitôt après : « *On ne pouvait imaginer que des dormeurs...* » A qui sait la saisir, la clef est tout de suite tendue : derrière une réalité trop « réelle », quotidienne, l'autre versant, le versant nocturne qui dénonce ce que cette *réalité-là a d'illusoire, de dérisoire*, d'insignifiant, d'inexistant.

Le récit — et le lecteur — est balancé entre le rêve et le songe, entre le rêveur dormant et le rêveur éveillé.

Seul l'écrivain est en état de veille. Et son lecteur, qui ne sait au juste où passe la frontière. A quel moment la traverse-t-il, ce chat si naturel qui « gratte et grogne » dans le panier où son maître l'a enfermé pour prendre le train (un compartiment « tout en velours et acajou », venu directement des peintures de Leonor Fini) ? Ce chat qui parle, et *de quel ton : « Je suis l'Oneiropompe...* » Le vrai maître, c'est lui, sinon le dieu : l'ordonnateur des songes. Et il assigne à l'homme sa mission : d'abord, s'emparer de la tête de femme...

Il faut revenir en arrière : quand le voyageur arrive dans la ville ; puis à son hôtel, solennel autant que poussiéreux, délabré, un peu sordide, méticuleusement décrit jusque dans les bruits, les paroles surprises — le nom de *Vespertilia* prononcé dans la chambre voisine — et ses odeurs : fumets animaux qui attirent l'*homme vers la fenêtre donnant* sur une cour où il distingue, encastrées dans la façade (*visiblement* un « remploi », des têtes sculptées de guerriers casqués, parmi lesquelles une seule de femme, en pierre noire. C'est au théâtre où on l'entraîne pour un étrange spectacle, simulacre de bestialité, que le chat, déjà fugacement apparu, s'attache à lui.

Quand il lui donne l'ordre, *pour enlever la tête noire, de* s'habiller en femme, on éprouve le sentiment curieux qu'il ne fera alors que quitter un travesti. L'auteur a voulu que le narrateur soit un homme, et même un homme ordinaire. Or le lecteur a beaucoup de mal à ne pas entendre ce « je » au féminin. *Parce qu'à travers celui qui* parle il ne peut pas ne pas voir celle qui écrit ? *Par exemple* : « *Je me suis imaginé une vie de délices et de voluptés, toute en fourrure, avec le chat* ». « Toute en fourrure » ne peut être que d'une femme. Simple trait, au sein d'une écriture magique, magicienne. Quant à cette ambiguïté, elle est manière, peut-être discrètement ironique, d'insinuer dans l'écrit ce qui est pour Leonor Fini un thème fondamental : celui de l'androgyne.

Le jeu devient d'autant plus subtil que ce « je » change parfois insidieusement de sujet. Si vous lisez au hasard : « *De ces voyages, je conserve peu de souvenirs, peut-être étais-je trop jeune. Je voyageais avec mon oncle...* », impossible de voir autre chose qu'une adolescente encore enfantine, aux boucles sombres sous un grand chapeau clair. Oui, une nièce, Dieu merci ! car : « *J'avais treize ans quand il voulut faire l'amour avec moi. Bonne idée, pensai-je...* » C'est en effet le bref Journal d'une jeune femme que déchiffre le narrateur : il y découvre qu'elle habitait dans son enfance en face d'un palais où, parmi des figures sculptées, viriles et guerrières, la fascinait une tête de femme, « si belle, si noire... »

YVES FLORENNE.

(Lire la suite page 17.)

(1) Voir *le Monde* du 23 décembre 1977.

D'AUTRES PÈLERINS DE COMPOSTELLE

● *Barret et Gurgand ont repris les antiques chemins de Saint-Jacques.*

VUS du ciel, des fourmis. Des millions de fourmis, en cohortes, par petits groupes ou isolés, tels apparaissent, au cours *des siècles, les* pèlerins de Saint-Jacques. Venus des *points* les plus reculés de la chrétienté — il en arrive d'Ethiopie, des Indes, de Scandinavie, et ils devront rentrer chez eux ! — ils marchent, bien portants et malades, boiteux et bancroches, rescapés de la mort ou repentis du crime, ils marchent vers Compostelle, où, en 813, l'ermite Pélage a appris, par *une vision*, que s'y trouvait le tombeau de *Jacques, fils de* Zébédée, le cousin du Christ.

Quel que soit le mobile du voyage, élan de foi, vœu spécial, sanction canonique, exécution d'une sentence civile (l'Inquisition sera grande pourvoyeuse de pèlerinages) ou banale curiosité touristique, *l'obsédante et triviale* préoccupation, ce sont les pieds. Nous la *retrouvons dans* le carnet de route que publient les auteurs, trop modestement, à la fin d'un ouvrage foisonnant d'informations diverses dont ils ont, eux-mêmes, vérifié la plupart : si convaincu qu'on soit qu'il faudra mener à bout l'expérience, ampoules, gonflements, plaies et cruelle tendinite la transforment vite en défi, ils en savent quelque chose ! Et l'on peut gager qu'il parlera juste, leur héros des *Tournois de Dieu* (1) qu'ils se préparent à lancer vers le sanctuaire de Galice ; ces deux romanciers-là, au moins, ne se paient pas de « littérature » !

Si surprenant que cela paraisse, *leur témoignage* est le seizième seulement qui ait été rédigé, *alors que* tant et tant *auraient pu raconter* ; des quinze autres, ils nous donnent ici l'essence, un faisceau de comparaisons, et *surtout* les constantes.

A force de piétiner les mêmes pistes (mais il en empruntaient qui, de longtemps, préexistaient, ainsi la rue Saint-Jacques, à Paris, tracée par les mammouths assoiffés qui dévalaient vers la *Seine*), *les « jacquaires »* ont créé ces fameux « caminos » dont Cluny, assez vite, s'est faite la surveillante. Protégé par les lois canoniques et royales, le pèlerin est sacré, tant qu'il est « en exercice ». D'innombrables hôpitaux sont édifiés pour l'hébergement et les soins : templiers, chevaliers teutoniques, chevaliers de Saint-Jean, chevaliers *de Saint-Lazare*, se consacrent à ces tâches, ce qui n'empêche pas les « jacquets » et autres « jacobipèdes » de se faire plumer en chemin.

Le signe des signes

On imagine l'aubaine, pour les aubergistes embusqués, de ces déferlements ! Le commerce va bon train, celui des fameuses coquilles, le signe des signes, comme celui des reliques et tous les autres. Dans la foule, se glissent des « représentants de commerce », et les étapes, vite devenues bourgs et villes, voient s'ouvrir des marchés hebdomadaires. *Les ports*, les gués sont à péage, les péagers assez souvent d'abominables rançonneurs. De *faux pèlerins, comme* les « coquillards » organisés en bande, au quatorzième siècle en Bourgogne, de faux prêtres qui imposent d'irréalisables pénitences, monnayant ensuite la piété ingénue des malheureux bougres abusés ; des détrousseurs de toute espèce, grouillent dans la masse.

On ne s'attarde pas à Compostelle, accompli le pèlerinage, *pour soi ou pour autrui, car il* existe aussi des professionnels pour suppléer les empêchés : « Priez pour moi à Compostelle ! » Ceux qui restent, un mois ou un an, le font par obligation, la plupart du temps, de justice. Un certificat de voyage et de communion est délivré avant le retour, auréolant son propriétaire d'une sorte de sainteté.

Que trouvent-ils, dans l'aventure, ces « arpenteurs d'éternité » ? La mort, parfois. Le dénuement par la souffrance, toujours, car la marche à l'étoile, dont Compostelle, légendairement, serait le champ (*campus stellae*), est une épreuve de douleurs. *Est-ce cela* qui compte ? Autre chose encore, répondent *Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand*. « Ce qui compte, c'est qu'à Saint-Jacques vous saurez quelque chose de plus sur vous-mêmes. Comme si, usant vos pieds dans les ornières, vous usiez aussi le vieil homme que vous étiez. » Croyant ou non, le principal, en somme.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ *PRIEZ POUR NOUS A COMPOSTELLE*, de Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand. La vie des pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques. Hachette - Littérature. 346 p., 44 F.

(1) Suite romanesque, dont le troisième tome, *le Chemin d'étoiles*, est à paraître (Robert Laffont). Voir *le Monde* du 14 avril 1978.

LE DERNIER « SAN ANTONIO »

Un mec qui jacte

TU sais pas la der de Dard ? Son San Antonio de l'été y le dédie pas à ses potes, Simenon ou Bout-Dard. Il le bonit à mezigue ! A Poirot-Delpech, « défenseur de mes zœuvres », c'est écrit en gros sur la couvrante. Because, un soir à la téloche, j'ai balancé qu'y prenait la success à Rabelais et Céline. Même que les tatillons de la référence y z'ont tiqué. « *On entend une voix* », ajoutais-je pour faire plus Sorbonne (maintenant qu'elle l'avale de Grâce). Eh bien ! sorry pour les intellos : dans *Si ma tante en avait* y a encore un mec qui jacte !

L'action ? Quand on marne dans le polar, c'est une obligation. Dard s'en acquitte cash. Y refile le compte de maccabes, d'énigmes et de pépées sautées vite fait. Côté décors il exotise dans le mille : San Antonio et le visqueux Béru sont limogés en Bretagne, plastiquages autonomistes, cargos russes bourrés d'atomes, barlus bahutés sous le crachin, et tout le toutim...

Mais le suce-pince (à homard), c'est pour pas paumer en route les lecteurs qu'ont besoin que ça bouge. Le paysage, même chose : Dard veut pas l'Armor du pêcheur. Granit, ardoise, Bécassine et péquenot à crâne dur : avec lui, c'est *garanti, cartes postales et idées reçues. Comme on dit au* Collège de France : la réalité y s'en tamponne.

SI Dard écrit ses « conneries » (sic), c'est d'abord pour se poiler et sans regarder aux moyens. Il fait partie des glandeurs nature, qui trouvent tous les calembours bons, surtout les mauvais. Pas pour rien que l'enquête piétine du côté de Ploumanac'h... Vermot ! L'à-peu-près vole au ras du varech : « *La grenouille qui voulait se rendre à Elbeuf, sardonique à l'huile, et deux coups de cul hier à Pau...* »

La littérature, ça ? geignent les allergiques. Et pourquoi *pas ? Pourquoi que l'intelligentsia, elle sexe-tasie quand c'est* Lacan, Cixous ou Edgar Morin qui vermottent, avec l'alibi de la freudo-linguistique ? Y aurait-il un *dégoisage sanctifié* par la cuistrerie et l'autre à jeter parce que trop *popu* ? La lutte des classes culturelle traverserait-elle le calembour, camarades ?

par Bertrand Poirot-Delpech

CET élitisme, pour parler huppé, on l'a déjà senti il y a *douze ans quand des profs se sont penchés sur Dard* à Bordeaux. Quelle ouverture d'esprit ! se pâmaient les *modernistes ; n'en jetez plus ! rougissait l'intéressé. On n'oubliait* qu'un détail : comme par hasard, le colloque n'était pas sur l'auteur *mais* sur... le « phénomène San Antonio ». L'Université est coutumière du fait. L'approche sociologique, comme elle dit vulgairement, c'est sa façon de prendre des pincettes, et de prendre date. « Phénomène » avant de devenir écrivain : tel est le nouveau cursus.

On voit bien ce qui l'« enchiffrogne » (néologisme dardien et d'un authentique créateur) : la Sorbonne a peur d'entériner le mauvais goût. Cette notion à la gomme, parce que liée à l'état passager des mœurs, n'a jamais été si virulente que depuis *qu'on ne la discute plus ouvertement* ou qu'on croit la neutraliser dans le ghetto doré du kitsch.

La société, qui se défend à travers ses clercs les plus révolutionnaires et leurs jugements esthétiques, manifeste un *instinct sûr : il est tout à fait vrai que la prose de Dard* menace l'ordre établi.

SA ruse suprême est de paraître le conforter. Chaque fois que San Antonio émet une opinion, et on dirait que ses aventures ne servent qu'à cela, c'est très constamment en homme de droite.

On le voit ici payer de sa poche pour éviter l'expulsion de travailleurs portugais, et dénoncer l'« odeur merdique » des milieux dirigeants, mais en prêchant la soumission. Accepter l'érosion des révoltes et des passions comme une *loi de l'existence, s'adapter, se faire tolérer, éviter les vagues*, se ménager une petite place au soleil, peinard : telle est *sa sagesse d'anarchiste qui-veut-pas-d'emmerde.*

Sur les femmes, pas une phrase qui ne frise, en 1978, la *provocation* : San Antonio, *sans parler du salace Béru*, n'y voit que du bétail à plaisir. Ce dernier ne lui évoque, ô symptôme ! que des souvenirs sadiques de lapin qu'on écorche. Sur le sexe décidément « faible », il s'en tient aux bons vieux aphorismes euphorisants : toutes des salopes, dont le « mystère » fameux ne tient qu'à leurs « organes de merde » qui devraient les faire crever avant les mecs si elles ne disposaient, pour nous enterrer tous, de leur « mauvaise foi ».

Le héros vient-il à embrasser une vraie jeune fille selon son cœur, il s'exclame tout au plus : « *La vie est salement belle.* »

NOTEZ bien l'adverbe « *salement* ». L'existence, pour Dard, c'est forcément moche. « *Des tartines de merde* », estime San Antonio. A cause de ce que Simenon appelle « *la succession des dernières fois* » et du trou noir qui nous attend au bout. Dès la première page, on est dedans : « *La mort du dabe*, démarre Dard, *c'est ça la vie.* » Plus tard, parlant des veuves qui vont fleurir les tombes entre deux thés de copines, il conclut : « *La vie, quoi !* » (Cinéma Dard et d'essai.)

Voilà bien le thème de droite par *excellence ! Rappelez-vous* Céline : « *La vérité, c'est une agonie qui n'en finit pas, la vérité de ce monde c'est la mort.* » (*Voyage au bout de la nuit.*) Ou encore : « *Je ne me réjouis que dans le grotesque aux confins de la mort, tout le reste m'est vain.* » (Lettre à Léon Daudet.) Et Rebatet, jamais si inspiré que quand montent les odeurs sanieuses de décomposition !

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

Un prix Frédéric-Nietzsche

L'Association internationale d'études et de recherches sur Nietzsche, dont le siège est à Palerme (5 via Abela), a créé un prix international Frédéric-Nietzsche. Ce prix, qui sera décerné le samedi 23 septembre 1978, à Taormine, sera réparti de la manière suivante : un prix de 500 000 lires, dans la section « journalisme », destiné à un article, une chronique ou un reportage traitant de la « crise morale » de notre époque ; un prix d'un million de lires, dans la section « littérature et arts », qui récompensera une œuvre romanesque, poétique, théâtrale cinématographique ou un essai de critique littéraire, approfondissant la réflexion sur la crise de notre temps ; un prix d'un million de lires, dans la section « philosophie », pour un essai sur Nietzsche ou inspiré de Nietzsche. Les œuvres doivent avoir été publiées, ou être sorties, entre le 1er janvier 1977 et le 31 mai 1978, dans une des langues suivantes : italiens, français, anglais, allemand.

Mouvements autour d'Aragon

Le premier colloque de Cerisy a porté, *du 17 au 27 juin, sur « Le mouvement Aragon. »* La richesse de ce colloque tenait à l'exceptionnelle fertilité des textes d'Aragon, pour peu que l'on replace ceux-ci dans les *mouvements historiques qu'ils ont successivement* traversés, répercutés, pensés et totalisés d'une manière fort singulière. Elle tint aussi à la jeunesse des participants, souvent venus de l'étranger (Allemagne, Turquie, Italie, Angleterre, U.S.A...), et à l'actualité d'un débat où l'analyse critique des textes renvoyait sans cesse aux responsabilités de l'écrivain quand il s'engage et veut *servir.*

Autour des communications de J. Berque, de P. Daix, de H.-J. Neyer, d'A. Jouffroy ou du groupe Organon, on vérifia à cet égard que c'est en répondant aux sommations de l'Histoire qu'Aragon sut le mieux accomplir cette grande leçon de style et de souveraine liberté qui éclate dès ses premiers textes. Plutôt que de chercher à identifier prématurément l'homme, significativement absent de ce colloque, c'est à son écriture que chacun appliqua l'étude, aux jeux vertigineux du masque, du miroir, du collage et de la contrebande ; personne ne tenta de réduire Aragon à une formule, à une vérité ou à *un* sens. L'émulation critique s'exerça, au contraire, par la microscopie de quelques ouvrages (E. Formentelli, M. Kroymann, R. Micha) ou la « télescopie » d'ensembles plus vastes (D. Bougnoux, W. Babilas, J. Roubaud, S. Ravis, S. Allen, G. Raillard), à mieux scruter ce *mouvement,* comme on dit d'un mécanisme de montre, ou ces mouvements (dadaïsme, surréalisme, communisme, « interréalismes » pour reprendre le mot de P. Morelli...), que la grande affaire toujours est de comprendre et de relancer sans les opposer ni les figer. Parce que l'œuvre d'Aragon est à la démesure de notre temps, son étude systématique exigera des équipes de chercheurs de plus en plus vastes ; gageons qu'à Cerisy ce travail n'a fait que commencer.

Un compromis sur le prix de vente du livre

Depuis que des grandes surfaces pratiquent le « discount » en ce qui concerne la vente du livre, éditeurs et libraires discutent de l'opportunité de créer un prix unique — ou prix imposé — pour protéger un secteur à vocation culturelle. A ce sujet, la Fédération française des syndicats de libraires et le Syndicat national des éditeurs seraient parvenus, semble-t-il, à un compromis. Ils proposeraient, en effet, aux pouvoirs publics de prendre un arrêté instaurant un double secteur de prix du livre. Selon cette formule, l'éditeur pourrait classer ses ouvrages dans un secteur « protégé » où le public achèterait le livre à un prix unique, quelle que soit la formule de distribution, ou bien l'éditeur pourrait céder ses publications au libraire à prix net, à charge pour celui-ci, de fixer sa marge publicitaire, donc son prix de vente, au public.

Ce système devrait permettre aux libraires la vente d'ouvrages de qualité mais à faible rotation, tandis que la concurrence continuerait à jouer pleinement sur les livres « grand public », à rotation rapide. En principe, il rétablirait aussi une plus grande égalité des chances entre les différentes formes de distribution dans un secteur où la pudeur retient encore de considérer, tout à fait le livre comme une marchandise.

B. A.

Eloge du tabac

En 1840, un auteur appelé Maurice de Fleury fit paraître un mémoire intitulé : *« Des effets du tabac sur la santé des gens de lettres, et de son influence sur l'avenir de la littérature française. »* Il y soutenait, en particulier, que la fécondité de Victor Hugo venait de ce qu'il ne fumait pas, et reprochait au tabac d'avoir appauvri l'inspiration de Musset. En 1978, alors que le tabac se trouve être l'objet d'une campagne de dénigrement, menée par les pouvoirs publics, il est assez plaisant de lire ou relire les éloges qu'en font Apollinaire : *« Je ne veux pas travailler je veux fumer » ;* Baudelaire : *« Je suis la pipe d'un auteur... J'enlace et je berce son âme » ;* Cocteau, Tristan Corbière, Théophile Gautier, Francis Jammes, Rimbaud, Saint-Amant, Tzara, Verhaeren, Leiris, Mallarmé, Ponge, Prévert, Reverdy, Verlaine et Voltaire dans une anthologie des poètes amoureux du tabac : *« La poésie ne part pas en fumée »* (1). Le lecteur y verra que l'usage du calumet de la paix ne défavorise pas l'inspiration. — F. B.

(1) *Poésie 1.* Numéro spécial. 128 p., 10 F.

vient de paraître

Récit

ROGER PEYREFITTE : *l'Enfant de cœur.* — Une suite à *Notre amour :* l'histoire mouvementée d'un amour non conformiste. (Albin Michel, 458 p., 49 F).

Nouvelles

SUZANNE DE LAPIERRE : *Ma Cévenne à l'heure ancienne.* — Histoires simples et émouvantes tirées de la vie d'un village cévenole. Préface d'André Chamson, de l'Académie française. (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 75006 Paris. 152 p., 36 F).

Journal

SIMENON : *Vacances obligatoires.* — Le journal de l'été 1976. (Presses de la Cité, 171 p., 45 F).

Littérature étrangère

CHESTER HIMES : *Qu'on lui jette la première pierre.* — Publié en 1953 aux Etats-Unis. Inédit en France. Un violent réquisitoire contre l'univers des prisons, où l'auteur a passé sept ans. Traduit de l'américain par Alain Nermerick. (Editions Guénaud, 304 p., 39 F).

CHAIM POTOK : *la Promesse.* — Par l'auteur juif newyorkais de *Je m'appelle Asher Lev.* Traduit de l'américain par Nicole Tisserand. (Buchet-Chastel, 364 p., 59,70 F).

JOHN UPDIKE : *Epouse-moi.* — Un roman qui reprend le thème de *Couples.* Traduit de l'anglais par Maurice Rambaud (Gallimard, « Du monde entier », 342 p., 52 F.)

H. P. LOVECRAFT : *Lettres.* — Une sélection de l'abondante correspondance de Lovecraft de 1914 à 1926. Recueillie aux Etats-Unis par A. Derleth et D. Wandrei, préface, bibliographie et notes de Francis Lacassin. Trad. de l'américain par Jacques Parsons. (Christian Bourgois, 413 p., 90 F).

TOLKIEN : *le Silmarillion.* — Publié quatre ans après la mort de l'auteur, cet ouvrage évoque la préhistoire du *Seigneur des anneaux.* Traduit de l'anglais par Pierre Alien. (Christian Bourgois, 366 p., 75 F).

Le même éditeur réédite en format de poche *Faerie* (10-18, 218 p., 14,60 F), ainsi que *les Aventures de Tom Bombadil* (10-18, 160 p., 11,50 F, édition bilingue).

HERMANN HESSE : *la Leçon interrompue.* — Un nouveau recueil de nouvelles du prix Nobel de littérature allemand, mort en 1962, qu'on redécouvre ici. Traduit de l'allemand par Edmond Beaujon. (Calmann-Lévy, 202 p., 43 F).

MARTIN WALSER : *Au-delà de l'amour.* — Par l'écrivain suisse-allemand, auteur notamment de *la Licorne.* Traduit de l'allemand par Bernard Kreiss. (Gallimard, « Du monde entier », 160 p., 35 F.)

Poésie

LILIANE KORVIN-PIOTROWSKI : *Argiles ou la danse des formes.* — Des poèmes sur la nature et la matière. (Edit. Ameriane, 11, place Croix-Paquet, 69001 Lyon).

Histoire

PIERRE CHAUNU : *Histoire quantitative, histoire sérielle.* — Vingt-deux articles de l'un des grands maîtres de l'histoire nouvelle. (Cahier des Annales n° 37, Armand Colin, 306 p., 72 F).

HOWARD CARTER : *la Fabuleuse découverte de la tombe de Toutankhamon.* — Le récit « en direct » de l'ouverture de la tombe en 1922, par l'un des deux acteurs principaux. (Pygmalion, 187 p., 65 F).

ELIE PAPADACCI : *Chroniques historiques corses.* — L'auteur, secrétaire général de l'académie régionaliste et littéraire Parlemu Corsu, traite divers aspects de l'histoire corse aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. (Edit. Albatros 208 p., 42 F.)

Tourisme

JACQUES LACARRIERE : *Promenades dans la Grèce antique.* — Dans les grands sanctuaires de la Grèce, dans les pas de Pausanias, premier auteur d'un guide au IIe siècle. (Hachette, 320 p., 44 F.)

Reportage

CLAUDE VILLERS : *la Route de l'or.* — Un reporter sur les traces des chercheurs d'or. (J.-C. Simoën, 265 p., 42 F.)

Société

La Libye nouvelle, rupture et continuité. — Une analyse collective de la Libye d'aujourd'hui. Préface de Maurice Flory. (Editions du C.N.R.S., 303 p., 55 F).

Médecine

PAUL DUMAITRE : *Histoire de la médecine et du livre médical.* — On réédite ce bel ouvrage illustré, dû au conservateur de la Bibliothèque centrale de médecine de Paris, qui suit l'évolution de la médecine à travers les livres qu'elle a fait naître. (Pygmalion, 440 p., 350 F).

Histoire des religions

HANS JONAS : *la Religion gnostique.* — Après les deux volumes de Charles-Henri Puech, *En quête de la gnose,* publiés cet hiver chez Gallimard, l'étude d'un spécialiste allemand émigré aux Etats-Unis, où le livre a été publié en 1958, réédité et remis à jour en 1970. (Flammarion, collect. « Idées et Recherches », 500 p., 78 F).

Psychanalyse

PIERRE LEGENDRE : *la Passion d'être un autre.* — Etudes psychanalytiques sur la danse et l'idéologie gestionnaire. (Ed. du Seuil, 346 p., 59 F.)

en poche

Truman Capote première manière

LORSQU'IL parut aux Etats-Unis en 1951, le troisième récit de Truman Capote, *la Harpe d'herbes,* captiva critiques et public. Après *les Domaines hantés* et *Un arbre de nuit,* le *New York Times* jugeait que c'était là le meilleur livre de Capote. On peut douter que l'auteur y attache encore beaucoup d'intérêt. Au moment de *De sang-froid,* passionné par la recherche d'un nouveau réalisme, l'écrivain qualifiait alors ses premiers livres de « débris poétiques ». Boutade ? Ce récit d'une frissonnante sensibilité est en tout cas bien loin des préoccupations actuelles de Truman Capote.

La Harpe d'herbes garde le charme un peu précieux d'un conte pour adultes nostalgiques. Dans la cabane perchée sur un arbre où ils ont pris refuge, le jeune Collin, sa cousine Dolly, une vieille fille un peu folle et leur servante noire, Catherine, résistent à toutes les tempêtes du monde dit normal pour se retrouver complices dans le culte des fables étranges et le rituel des actes peu communs. Collin, fragile héros de l'émerveillement, apprendra ainsi à écouter ce qui vient d'ailleurs, comme par exemple les soupirs qui montent d'un champ de hautes herbes indiennes, frémissant comme une harpe à voix humaines.

Un récit de mystères et de flou poétique, écrit avec une belle délicatesse de touches, à classer parmi ces fables venues du Sud, dont les héros sont des enfants ou des adultes qui n'ont pas su vieillir, et où le talent d'un Truman Capote renvoie aux subtiles confidences de Carson McCullers et aux mirages de William Goyen dans *la Maison d'haleine.*

PIERRE KYRIA.

★ **LA HARPE D'HERBES, de Truman Capote, traduction de Maurice-Edgar Coindreau. Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 222 p., 16 F.**

— *Parmi les rééditions : César Cascabel,* de Jules Verne, suivi de documents réunis par Francis Lacassin. Préface de Charles-Noël Martin (10/18) ; *Le Sous-Marin « Jules-Verne »,* de Gustave Le Rouge. Préface, bibliographie et notes de Francis Lacassin (« 10/18 »).

— *Parmi les inédits,* les récits de voyage de Stevenson : *La France que j'aime.* Textes réunis avec une préface et une bibliographie par Francis Lacassin (« 10/18 »).

en bref

● L'Académie française a attribué le Prix de la critique à Claude Pichois pour l'ensemble de son œuvre.

● Le Prix biennal Marcel-Thiébaut a été décerné à Pierre Gaxotte pour son livre « Molière » (Flammarion).

● Le prix Alpes-Jura a été décerné à Maurice Chappaz pour ses pages choisies. (Ed. Eibel.)

● Le prix Mac-Orlan 1978 (20 000 francs) a été attribué à Jacques Perret.

● Un colloque sur « Jules Verne et les sciences humaines » se tiendra du mardi 11 au vendredi 21 juillet, au centre culturel de Cerisy-la-Salle. Ray Bradbury y fera une communication le 19 juillet.

● Journées de réflexion sur le livre, à La Rochelle, les 6, 7, 8 et 9 juillet. Organisées par l'association « Pour une librairie différente », les débats sont ouverts aux éditeurs, libraires, écrivains, bibliothécaires et lecteurs. (Pour tous renseignements, s'adresser à la librairie-coopérative Lire, 5, rue Albert-Ier, 17000 La Rochelle.)

● Une importante rencontre internationale centrée sur Joseph Conrad aura lieu du 9 au 13 juillet, à la Maison de la culture d'Amiens. Organisé par Jacques Darras, maître de conférences à l'université de Picardie et auteur d'une thèse de doctorat sur Conrad, ce colloque réunira des universitaires américains, britanniques et européens. Aucun thème précis, mais une série d'approches abordant l'aspect linguistique et rhétorique de cet auteur trilingue.

● L'écrivain de langue bretonne Roparz Hemon est mort à Dublin. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Né le 18 novembre 1900 à Brest, Roparz Hemon — Louis-Paul Nemo, de son vrai nom — fit ses études au lycée de la ville puis à l'université de Leeds, en Angleterre, et à la Sorbonne, avant d'être nommé professeur d'anglais au lycée de Brest, en 1925. La même année, il fonda la revue « Gwalarn », qui allait paraître durant plus de vingt ans. Roparz Hemon s'est essayé dans tous les genres littéraires : il laisse des romans, parmi lesquels des romans policiers, des recueils de nouvelles, des pièces de théâtre et des recueils de poèmes.

● Douze lettres inédites d'Alfred de Vigny, adressées entre 1846 et 1858 à la comtesse Kossakovskaia, ont été découvertes dans les archives nationales de la République soviétique de Lituanie.

● Vahé Godel a été présenté par erreur comme un poète arménien dans « le Monde des livres » du 30 juin. Il s'agit d'un poète suisse romand, né à Genève en 1931 de père suisse et de mère arménienne.

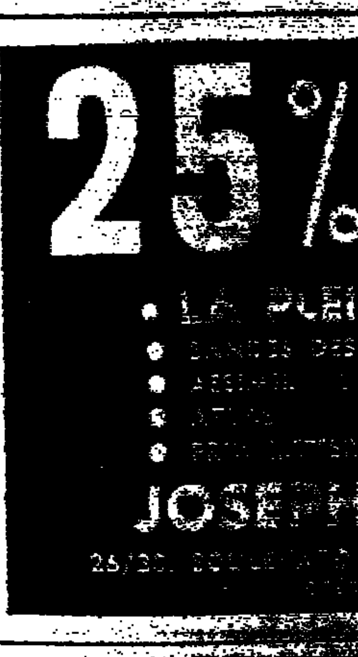
● Dans la liste des livres publiés par nos collaborateurs depuis septembre dernier (« Le monde des livres » du 30 juin), nous avons omis de signaler les ouvrages de Robert Escarpit : VIVRE LA GAUCHE (Flammarion), de Jean Lacouture : LEON BLUM (le Seuil), de Paul Balta (en collaboration avec Claudine Rulleau) : LA STRATEGIE DE BOUMEDIENE (Ed. Sindbad, La Bibliothèque arabe), de Jean Lacroix : PHILOSOPHIE DE LA CULPABILITE (PUF) et de Guillemette de Sairigné : LES FRANÇAISES FACE AU CHOMAGE (Denoël-Gonthier).

entretiens

Les ruses du

portrait

René Fallet entre Virgile et Ravachol



entretiens

Les ruses du métier d'écrire

● *Ces rituels qui conjurent l'angoisse...*

BARTHES collectionne les feutres, Nathalie Sarraute les jette après usage (*« J'aime que les choses dont je me sers pour travailler ne soient rien »*). Jouhandeau et Mandiargues écrivent à la plume, Modiano et Le Clezio au stylo à bille. Butor et Françoise Mallet-Joris ont fini par écrire directement à la machine. Mais seul Sollers considère l'écriture à la machine comme un « acte de percussion ». Cecil Saint-Laurent dicte, et Françoise Sagan aussi, parfois, depuis un accident de cheval.

Sous le titre « comment travaillent les écrivains », Jean-Louis de Rambures publie, classées par ordre alphabétique, de Barthes à Tournier, vingt-cinq réponses à une enquête menée depuis 1970 et qui (sauf la réponse inédite de Guy des Cars) ont paru dans « le Monde des livres ». *Le choix des auteurs interrogés aurait peut-être été différent si Mauriac, Bosco et Giono n'avaient été pris de malaise le jour où ils devaient recevoir Jean-Louis de Rambures, et si Malraux, Montherlant et Morand n'avaient refusé de répondre.* Tel qu'il est, ce recueil d'entretiens constitue un étonnant témoignage sur les pratiques de travail de vingt-cinq écrivains d'aujourd'hui.

Pour travailler, ils s'installent dans les lieux les plus divers, Françoise Mallet-Joris dans sa cuisine, Jacques Laurent et Nathalie Sarraute dans un bistrot, Barthes et Leiris devant une table, dans leur chambre à coucher, Boudard, Dhôtel et Christiane Rochefort franchement dans leur lit. Tournier monte dans son grenier, ainsi que Jouhandeau (*« L'idée que ma femme, de son vivant, eût pu me marcher sur la tête m'aurait été insupportable »*).

La plupart des écrivains interrogés se préoccupent avant tout de s'aménager un « réduit » (Cabanis), de « se créer un terrier » (Tournier). Qu'ils travaillent en silence (Gracq) ou dans le bruit (Le Clezio), le matin à jeun (Pinget) ou la nuit (Modiano), ces divers rituels ne sont là que pour conjurer l'angoisse d'écrire et aussi de ne pas écrire.

Sur ce point, ils sont tous d'accord : un livre ne peut se faire que dans un « climat d'obsession » (Tournier, Bazin), dans un « état de plongée » (Hélène Cixous). Cet « état maniaque » (Barthes) soigneusement cultivé est d'ailleurs l'aboutissement d'une « imprégnation préalable » (J. Laurent), d'une lente « maturation » (Le Clezio, Sarraute). On « mijote » son livre (Manchette); on le couve comme une maladie (Butor et Levi-Strauss parlent d' « incubation »). *Le travail proprement dit* « s'enclenche » à partir d'un « *déclic* » *(Butor, Gracq) provoqué par le hasard ou par la* « providence » (Jouhandeau).

A partir de là le processus devient mystérieux, difficilement analysable: « Au départ il y a des séquences, des mouvements » Le Clezio), « une grande confusion » (Modiano) ou « le pressentiment d'un problème » (Levi-Strauss). Pour Modiano, Pinget et Max Gallo, le choix de la première phrase semble déterminant. Bazin et Guy des Cars partent de dossiers et de plans rigoureux. La plupart vont à l'aventure, guidés par « un sentiment inexplicable de l'œuvre future » *(Le Clezio)*, « comme s'il y avait quelque part, *dit Françoise Mallet-Joris,* quelque chose que j'aurais oublié ».

Le plus difficile est de trouver la « bonne allure » (Sagan) pour mener l'entreprise du livre à son terme. Cet effort serait plus facile à décrire si les écrivains ne tenaient à la fois à affirmer le « régime éprouvant » (Bazin), la « discipline », « l'ascèse rigoureuse » (Butor, Mandiargues) qu'ils s'imposent, et aussi à faire comprendre l'importance d'une certaine forme de flânerie. « *Quand on entre dans mon bureau,* dit Mandiargues, *on me trouve souvent allongé sur le canapé, dans une attitude plutôt somnolente. J'ai beau affirmer que je suis en train de travailler, je ne réussis à provoquer que des sourires.* » Modiano et Dhôtel vagabondent, Cabanis, Saint-Laurent et Sagan « *rêvassent* ». « *Une partie du livre,* dit Leiris, *se fait pendant la promenade du chien, dans ma tête.* »

Qu'ils récrivent indéfiniment chaque phrase avant de poursuivre (Mandiargues, Modiano) ou qu'ils rédigent d'un seul mouvement un « premier jet » pour trouver un rythme général (Sarraute), pour reculer l'épreuve de la lecture (Cabanis) ou par peur de s'arrêter en chemin (Lévi-Strauss, Gracq) ou par aient une horreur physique des ratures (Le Clezio) ou qu'ils récrivent leurs textes jusqu'à cinquante fois (Butor, Sarraute), il s'agit chaque fois d'une aventure « harassante » (Modiano) où ils s'immergent totalement. C'est pourquoi certains hésitent presque avant de consentir à une aussi lourde « hypothèque » (Gracq), à un pareil « investissement de toute une période *de (leur) vie* » (Mandiargues).

Dans ce livre qui passionnera *tous ceux qui, de près ou de loin,* s'intéressent à l'écriture, il y a aussi des réticences, des zones d'ombre. Si les écrivains nous révèlent quelques « ruses de métier » (Saint-Laurent) ou certaines de leurs techniques, l'« inversion maligne » (Tournier) ou l'« accident contrôlé » (Barthes), ils savent bien que le cheminement subtil de l'œuvre en cours reste « incompréhensible pour tout autre qu' (eux) » (Butor). Comme Leiris cherchant autrefois le secret de Roussel dans *Comment j'ai écrit certains de mes livres,* on a parfois l'impression de se retrouver devant « *ces prestidigitateurs qui vous déclarent qu'ils vont vous démontrer un de leurs tours et ne font que vous mystifier une fois de plus* ».

« *J'ai tenté,* dit Jean-Louis de Rambures, *de dériver des problèmes les plus matériels, les crayons, les stylos, vers ce qui me paraît vraiment fascinant : le livre en train de se faire. Je préfère les esquisses aux tableaux achevés, et, quand je collectionnais les autographes, je cherchais surtout les brouillons : c'est le moment où les choses sont vivantes et peuvent se ramifier dans tous les sens. Au cours de mon enquête, j'ai découvert qu'une méthode de travail, ce n'est pas le bateau sur lequel on fait la traversée, mais le laudanum qu'on prend pour éviter le mal de mer. Et même si dans tous ces aveux il y avait parfois une petite part de mystification, je répondrais ce que m'a dit Lévi-Strauss à propos des différentes versions des mythes :* « Du moment qu'elles ont été racontées et recueillies, toutes sont également dignes de foi. »

MONIQUE PETILLON.

★ COMMENT TRAVAILLENT LES ECRIVAINS ? par Jean-Louis de Rambures. Flammarion, 176 p., 30 F.



★ *Dessin de PLANTU.*

portrait

René Fallet entre Virgile et Ravachol

René Fallet est un personnage de René Fallet. Il s'est fait la tête de l'emploi : grosse moustache, grosses lunettes, mégot au coin des lèvres, casquette à double usage (pour le vélo *et pour la pêche*). Avec son accent banlieusard, son humour râleur, son faux cynisme, sa vraie tendresse, il présente le portrait-robot du titi parisien. Son premier roman, *Banlieue Sud-Est,* le couvre de gloire à vingt ans et l'encourage à se consacrer tout entier à la littérature, ce qui nous vaudra une vingtaine de livres au sang chaud, fleurant bon le beaujolais, parmi lesquels *l'Amour baroque* ou *les Vieux de la vieille* crèvent le plafond populiste.

L'œuvre de jeunesse qu'on réédite aujourd'hui passa injustement inaperçue. Aux *« accents joyeux d'la java tragique »,* elle égrène les avatars d'un petit coq de village que les souris mènent par le bout du bec. Dans la préface qu'il donne à cet apprentissage sentimental, Michel Audiard situe l'auteur *« entre Virgile et Ravachol, le pastoureau et le casseur ».* Mais, rassurez-vous, la fleur bleue l'emporte sur le surin, comme en témoigne ce « portrait parlé » de Fallet que nous offre le journaliste Jean-Paul Liégeois. Stimulé par les questions de l'interrogateur, notre homme se met à table et y retrouve ses copains. Guimard salue en lui *« le canard sauvage du socialisme »,* Vidalie l' *« aventurier en chambre »,* et Blondin constate que *« pour ce qui est des femmes, il a la discrétion d'un cor de chasse ».* N'empêche, voyez les témoignages, que les dames le trouvent à leur goût. Peut-être suffit-il d'aimer la vie pour qu'elle vous le rende...

GABRIELLE ROLIN.

★ LA FLEUR ET LA SOURIS, de René Fallet. Galilée, 253 p., 42 F.

★ SPLENDEUR ET MISERES DE FALLET, de J.-P. Liégeois. Denoël, 254 p., 44 F.

roman

Leonor Fini

(Suite de la page 15.)

Je vous laisse suivre seuls, dans les méandres, les aventures et les avatars de leur quête onirique, le Narrateur et le Chat. Non sans m'arrêter pour un instant à ce musée imaginaire *des chats dont nous parcourons* les galeries, de Rome ou Venise à Prague, à Paris, d'Antonello de Messine à Renoir — et à Leonor Fini ; sans oublier les deux chats de Lepri, l'un qui « *voulait vérifier si sa queue n'était pas celle de l'autre* ». Avec celui-là, ne rivalise de grâce et d'humour que le chat de Giraudoux, qui « fait un nœud à sa queue pour se souvenir qu'il rage ».

Arrivons à la fin : la fête dans l'île ; dans la maison de la très belle et très étrange Morella (ce ne peut être par hasard qu'elle emprunte son nom à Poe) aux seins « tatoués d'azur ». Une Fête de Leonor Fini — « *les Fêtes n'existent que pour colorer les angoisses* » — où l'Oneiropompe, le Chat disparu, reparaît en gloire sur un trône en forme de barque. Ultime métamorphose, qui n'est pas dite, mais dont la vision s'impose au lecteur-spectateur : peint ou sculpté, un chat de pierre noire à tête et torse de femme, sphinx léonorien.

YVES FLORENNE.

★ *L'ONEIROPOMPE, de Leonor Fini.* Editions de la Différence, 22, rue Saint-Paul, Paris-4e, 168 p., 30 F.

Un mec qui jacte

(Suite de la page 15.)

D'où vient que la mort, individuelle ou collective, d'où vient que les visions de décadence intime ou générale portent tous les écrivains au-dessus d'eux-mêmes et flattent la plume ? On attend toujours la thèse qui dirait ces accointances de la littérature avec le crépuscule...

DARD s'inscrit donc dans la tradition d'un acquiescement ricanant à la pourriture et à l'impuissance humaines. Mais aussi dans la lignée des révoltes formelles où conduit souvent ce défaitisme philosophique et qui, elles, témoignent pour la liberté et la vie.

Pour quelqu'un qui s'appuie chaque mois des milliers de pages où la vérité s'entortille et minaude, il y a un vrai soulagement tout à coup à voir appeler un chat une chatte ! A voir éclater les lieux communs, les règles de bienséance, et, ce qui revient au même, de bien-disance. Pourquoi écrire

par Bertrand Poirot-Delpech

encore comme les élèves des bons pères au dix-neuvième siècle ? Pourquoi ne pas faire sortir la phrase de ses gonds dès lors qu'on se fait entendre, et de millions de gens ? Le docteur Lacan lui aussi embrouille transitifs et intransitifs, et on ne se contente pas de le traiter prudemment de « phénomène » !

Comparer un amour fini à une bouse de vache, comme le fait Dard, c'est pas Stendhal, mais ça parle à l'imaginative. Lire des réussites comme : *« La nature en Bretagne a travaillé dans le gothique »* ou : *« C'était une maison blanche avec je ne sais quoi de livide autour »*, cela vaut bien de supporter les bras morts du fleuve verbal, mollasson, envasé de pataquès.

CAR il y a du déchet chez Dard. On dirait que le « mec qui jacte », cousin du narrateur-pitre de Céline, tient à l'exaspération qui résulte de ses complaisances. Comme s'il testait notre attachement à sa personne. *« Faites l'effort sinon je renonce ! »* Il y a du chantage affectif sous roche. Comme souvent avec les meilleurs créateurs.

Attention : ce n'est pas Dard qui réclame la parenté avec Céline. *« A côté,* a-t-il dit un jour, *je ne pousse que des plaintes de chiot qui a envie de pisser. »* Mais le rapprochement va de soi. Ils ont en commun par-dessus tout de résister aux récupérations mielleuses : en quoi, d'anars résignés, ils deviennent dangereux presque malgré eux.

Le passage le plus célinien de Si ma tante en avait a trait aux *« autres »* écrivains, aux *« forçats de la plume en délire »* qui *« se filent la coiffe en mayonnaise pour épastouiller »* avec un style sans ponctuation ni aliénas. On croirait entendre Céline vitupérer les puristes de la N.R.F., Loukoum (Paulhan) et autres *« trouilgnoleurs d'adjectifs »*.

Leur argot imaginaire dont les profs-flics enragent de ne pouvoir situer l'origine, c'est finalement la métaphore, dont un peuple condamné à la culture gourmée du château ne parvient plus à fleurir le réel. Et leur plaisir qui devient le nôtre, c'est, je crois, de trousser le langage comme une femme du monde. Histoire, comment dire ? de voir fondre sa dignité...

★ **SI MA TANTE EN AVAIT, de San Antonio. « Fleuve noir », 229 p., 8 F.**

souvenirs

Le Combourg des Hallier

● ***Les hivers tristes et les étés déchirants de la Cornouaille.***

APRES ses chevaux — d'orgueil ou pas — voici donc que la Cornouaille lâche ses corneilles. En l'occurrence, l'oiseleur qui mène le bal se nomme Hallier. Non, il ne s'agit pas de Jean-Edern, mais d'André-Adolphe. Ce tout jeune écrivain de quatre-vingt-sept ans est le propre père du premier. Comme le fils, il semble avoir de merveilleuses dispositions pour les exercices de broderie, mais les motifs ne sont pas les mêmes. André-Adolphe, ancien général de cavalerie, ne donne ni dans la cause des peuples ni dans les chagrins d'amour. La cause des Hallier et l'amour de leur domaine — Beuzit Vras en breton, La Boixière en français — lui suffisent bien.

Ainsi, pour le dit du clan, sont donc convoqués un ornithologue, Joseph Garnilis, et deux corneilles, pensionnaires fantasques des toitures et gardiennes haut perchées des ramifications généalogiques. André - Adolphe Hallier, officier de tradition qui donna toutefois à sa retraite dans l'industrie de la tomate, n'est *pas peu fier des siens : ni* des aïeux ni des fistons. Par ses corneilles historiennes et babillardes, sous l'aile desquelles il s'abrite habilement, nous savons tout sur le Grand-Père Joseph, industriel brestois avisé et acquéreur du manoir au dix-neuvième, sur le Vieux Général, père de l'auteur, et son épouse dite la Vieille Dame. Et, bien sûr, sur le Petit Général, qui n'est autre que notre André-Adolphe lui-même. Faut-il être modeste pour se nommer ainsi ! Tout cela pourrait paraître comme une saga des « Paters », s'il n'y avait aussi de longs caquetages sur les trois Emilie, anciennes régentes du royaume. Et pourtant, elles n'étaient pas des Hallier, celles-là...

Mais le vrai héros de cette fable tout à la fois charmante, naïve et malicieuse, reste assurément le logis, ce fabuleux manoir du quinzième siècle, naguère propriété d'un émigré qui ne revint jamais en Bretagne. Il fut acquis au rabais sous la Révolution par « un affreux jojo », ferrailleur à Quimper. Buis, édifice noble de granit clair, plein de tourelles et de cheminées, de sortilèges et de fantômes. Voilà le Combourg des nouveaux Chateaubriand !

Voilà le lieu fertile des pensées et des rêves, voilà dans la Cornouaille aux hivers tristes et aux étés déchirants, le port et l'ancre de ces gamins espiègles, vagabonds et enchantés, que semblent avoir été, de toute éternité, les générations de Hallier.

Pour décrire les ombres et les heures du manoir, les fêtes et les deuils, le Petit Général déploie un réel talent de conteur. Et quand bien même en rajouterait-il sur les faits et les gestes de la famille — et ce jusqu'à l'an 2000 et au-delà — qu'on ne lui en voudrait pas. *Il brode dans* l'histoire pour son bon plaisir. Et pour le nôtre. René, lui aussi, quand il revint des Amériques... Et puis, c'est connu : l'histoire a oublié la Bretagne. Moi, j'aime bien ceux qui vengent cette infortune en créant des légendes. Bravo, monsieur Hallier...

En somme, pour leur gloire, il ne manque qu'une particule à ce clan. Le maître de Beuzit Vras, qui a découvert par on ne sait quelle impérissable corneille que son premier ancêtre participait à la bataille des Vénètes contre Cratius, n'est pas fâché de nous conter l'excellence de ses relations. Il usa sa culotte de cheval à l'Ecole de guerre, sur le même banc que Charles de Gaulle. Weygand fut le témoin de son mariage. Il tutoyait le maréchal Juin et prenait le pastis avec Gromaire. Ça, c'est le côté français. Côté breton, André - Adolphe jouait, enfant, avec les petits paysans de Briec, fréquentait le recteur et, chrétien de haute espèce, s'attachait à redresser les vieux calvaires sur les chemins cornouaillais. Ces attentions ne seraient que touchantes si l'on ne sentait chez notre auteur une passion désintéressée et rêveuse et généreuse pour la Bretagne et ses gens et ses choses. C'est un enchanteur : le genre est rare dans l'armée, même de réserve.

« O saison ! O châteaux.
Quelle âme est sans défaut ? »

On se souvient de la chanson rimbaldienne. Ici le château est splendide et l'on sent les saisons bretonnes filtrer dans les grands châtaigniers. Le défaut de la fable résiderait peut-être dans la complaisance de l'auteur pour les pompes et les œuvres de la famille. Il nous est dit que Jean-Edern est un écrivain illustre, que donation lui a été faite de Beuzit Vras, que des personnalités littéraires y mènent vie de bohème et que l'on trouve même dans « les Anglaises » (entendez l'Angleterre et pour Glucksman, mais tout cela est-il dit au nom du père ou au nom du fils ? Jean-Edern, lui aussi, vient de publier un livre...

Un dernier mot : le fermier des Hallier, Jaouen Berrien, est *un Breton superbe. Je le connais.* C'est lui le gardien des lieux, c'est lui le mainteneur. Celui-là non plus n'a vraiment pas besoin d'une particule nobiliaire pour attester que le seigneur de Cornouaille, parmi les oiseaux et les blés, c'est lui. Et c'est un homme de silence...

XAVIER GRALL.

★ **CORNEILLES EN CORNOUAILLE, d'André-Adolphe Hallier. Nouvelles Editions Baudinière, 203 p., 38 F.**

Les papiers de famille du duc de Castries

● ***L'histoire d'une tribu.***

LE saint patron de tout mémorialiste, surtout s'il est duc, c'est, bien sûr, Saint-Simon. Le voici honoré, d'autant plus qu'il fut « fort ami » des Castries. On se souvient du portrait de la jeune marquise : *« Ni derrière, ni gorge, ni menton, fort laide — avec cela une physionomie qui éclatait d'esprit ; elle savait tout, son parler avait une justesse, une énergie, une éloquence, une grâce jusque dans les choses les plus communes... »* Il est vrai qu'elle était Mortemart. Aussi les piques sont encore ressenties qu'infligea aux Castries le « snobisme » d'un Saint-Simon « oubliant la minceur de son extraction » (et toc !) : notre historien se moque évidemment de la généalogie qui fait descendre le petit duc de Charlemagne.

Plus modestement, les Castries, eux, ne descendraient que de saint Roch. C'est un mémoire sur eux tous, non ses Mémoires, que l'auteur nous donne. Le jour se lève vers 1430 et, dès lors, voici en toute certitude l'histoire naturelle et sociale d'une famille qui va grandir en plein Grand Siècle.

L'histoire, les Castries vont vraiment la *faire*, avec le maréchal, dont la nomination à la marine « allait décider du succès de l'indépendance des Etats-Unis ». A ce titre, il contresignera le traité consacrant cette indépendance. A-t-il « modifié le cours de l'histoire » quand il décline — le 13 juillet 1789 — l'appel du roi, dont il désapprouve la politique ? A la veille de sa mort, Louis XVI confie à Malesherbes : *« J'eusse peut-être évité mes malheurs si j'avais écouté le maréchal de Castries. »* Lequel est encore plus en désaccord avec une certaine politique « ultra » du futur Louis XVIII. Il le lui dit rudement et le quitte.

Il s'est réfugié à Coppet. Très lié avec Necker, c'est lui qui avait arraché à la reine son consentement au mariage de Germaine. *Ce qui fut, certes, moins décisif* pour le génie de Mme de Staël, que Yorktown pour la liberté des Etats-Unis. Grand ministre et grand capitaine, le maréchal étendait ses conquêtes au-delà des champs de bataille. Ce mot de Louis XVI peint le roi autant que le duc : *« J'ai vu M. de Castries avec toute sa cour ; que peut-il bien faire de tant de femmes, il y en avait dix-sept. »* « Ascension brisée », qui reprendra élan au dix-neuvième siècle : les Castries donnent à la République sa première présidente et se distinguent dans l'Eglise et dans l'armée, le plus récemment célèbre d'entre eux étant l'héroïque victime d'un haut commandement qui l'avait follement *jeté dans la nasse de Dien-Bien-Phu.*

La seconde partie du livre est faite de la publication de quelques-uns des « papiers ». Sur l'affaire du collier, par exemple. Ou bien des lettres échangées entre Balzac et sa « duchesse de Langeais », la très belle et très flambante duchesse de Castries. Elle partit avec lui pour l'Italie. Honoré ne dépassa pas Genève. Ils avaient visité la maison de Byron, la montée était rude : elle « aperçut dans la glace la silhouette suante et essoufflée, et elle comprit qu'elle ne pourrait jamais se donner » à lui. Ces choses-là ne se commandent pas. Mais c'est dommage, car Balzac eût été dispensé, et nous aussi, de Mme Hanska.

YVES FLORENNE.

★ **PAPIERS DE FAMILLE, du duc de Castries. Editions France-Empire, 512 pages, 65 F.**

هكذا من الأصل

société

Comment on meurt en Bolivie

● *Le témoignage d'une femme de la mine.*

LE jour où Domitila Barrios de Chungara a pénétré dans le palais où se tenait la conférence de l'année de la femme (Mexico, 1975), elle a été étonnée. Dans une salle, une femme plaidait la cause des prostituées. Un peu plus loin, une autre demandait que les femmes aient le droit d'aimer les femmes. Et, surtout, une autre dame a expliqué que « le bourreau c'est l'homme... et qu'il faut donc avant tout faire la guerre au mâle ».

A ce moment-là, Domitila s'est un peu énervée. Elle a dit qu'elle avait laissé ses sept enfants en Bolivie, dans une maison de misère, et qu'elle était venue pour parler du malheur de son peuple. Du coup, une autre dame a fait un rappel à l'ordre. Elle a dit à Domitila : « *C'est de nous qu'il faut parler, madame... Oubliez un instant les massacres... Il faut parler de nous... de vous... de moi... c'est-à-dire de la femme.* »

Malheureusement, même pour un instant, Domitila ne voulait pas oublier les massacres, et les femmes de Mexico n'ont pas su la faire taire. Il faut dire que la chose n'est pas commode. Les soldats de Barrientos, d'Ovanda et de Banzer s'y étaient déjà employés, et ils ont échoué malgré les bons conseils qu'ils avaient reçus dans les camps de lutte anti-guérilla que le Pentagone entretenait à l'époque. Les femmes de Mexico n'ont pas mieux réussi.

Domitila est donc montée à la tribune pour dire que les mineurs boliviens crachent leurs poumons par morceaux, que les enfants meurent de malnutrition, que les ouvriers sont tués par centaines. Alors, expliquer à Domitila qu'elle se trompait d'objectif, non, cela n'était pas tout à fait raisonnable. Et ce jour-là, dans un concert de musique de chambre, a retenti un joli coup de pistolet.

Aujourd'hui sont publiés les Mémoires de Domitila. C'est un livre épouvantable. Il montre comment un peuple de mendiants, condamné au travail à perpétuité, là-haut, dans son bout du monde, est écrasé, persécuté, méprisé ou tué pour engraisser hier les barons de l'étain (modèle Patino) et aujourd'hui, après les nationalisations des mines, d'autres personnages d'une égale indignité. Longue litanie de crimes et de forfaitures que ce récit, ponctué du claquement des balles et du cri des suppliciés, et pourtant le livre n'est pas décourageant, si intraitable se montre cette femme face à toute injustice. Et si pleine d'espérance.

Il est vrai que Domitila, née en 1937, a tout au long de son combat été soutenue et portée par un peuple d'un admirable courage, les autres « ménagères », les mineurs. Et que le malheur a une longue tradition dans ce pays. C'est même pourquoi des actions qui nous apparaissent comme des prouesses sont dites par Domitila sur le ton de l'évidence. Par exemple, un jour, les mineurs organisent une grande et dangereuse manifestation. Domitila les justifie ainsi : « *Il n'était pas juste que l'armée tue comme cela tellement de gens.* »

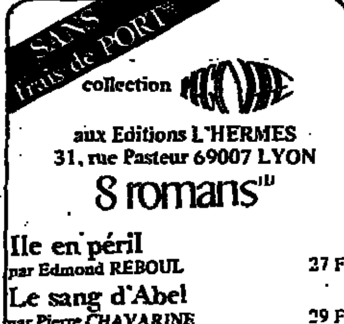
Dès que Domitila est entrée, en 1963, au comité des ménagères de Siglo XX, un village pauvre et glacé à 4 000 mètres d'altitude, elle est devenue la bête noire des officiels et la cible de leurs soldats. Mais rien ne l'arrête. Rien, c'est-à-dire même pas les six dents cassées par un policier. Même pas un bébé né en prison, et mort. Même pas les balles de fusil dans les manifestations. Même pas les mises à sac de sa maison. Et même pas les menaces contre ses enfants.

Certes, à plus d'une reprise, quand les soldats ont annoncé qu'ils allaient tuer les enfants, Domitila fut à deux doigts de céder, mais elle a pensé à son peuple, à l'enfer des mines, à l'enfer qui attendait ses enfants. *Et elle a dit à ses gardiens : « Si l'Etat a décidé d'assassiner mes enfants, eh bien ! qu'il les assassine. »* Et une autre fois, comme elle était en grand péril dans un cachot, sa fille dans les bras : « *Pleure de faim*, dit-elle, *pleure de soif, petite fille, nous allons mourir.* » Ou bien encore, lorsque la police assiège un groupe de manifestantes, Domitila et ses compagnes se farcissent le corps de dynamite, harnachent leurs enfants de la même manière, et font savoir aux auxiliaires que, s'ils insistent, on fera tout sauter.

Voilà la femme qui fut invitée à Mexico. Oui, vraiment, il eût été bien compliqué de fermer la bouche de cette Bolivienne, de l'empêcher de dire que, dans son pays en tout cas, les travailleurs et les travailleuses livrent le même combat.

GILLES LAPOUGE.

★ DOMITILA; SI ON ME DONNE LA PAROLE; LA VIE D'UNE FEMME DE LA MINE BOLIVIENNE. *Témoignage recueilli par Moema Viezzer. Maspero, 254 p., 45 F.*





« La Tête de l'autre »

SI par malheur la tête de l'autre ne renvoie pas une image semblable, c'est-à-dire rassurante, à celui qui est en face, elle risque de basculer dans le champ de la haine et de la brutalité, voire même de la mort. C'est une question de faciès, une question d'apparence. Le reste, on ne veut pas le savoir. Quel regard la population française d'une petite ville de huit mille habitants en Bourgogne porte-t-elle sur le visage de l'autre, l'étranger, l'immigré ? Un regard souvent contradictoire, dicté par l'ignorance, enrobé de préjugés et de justifications pseudo-scientifiques.



★ *Dessin de Plantu, tiré de l'ouvrage.*

Denise Van Den Burg-Porte a interrogé durant neuf mois un échantillon de deux cent quatre-vingt-sept personnes de toutes les catégories sociales de la petite ville. L'enquête portait sur ce regard. Les réponses ne sont pas surprenantes. L'auteur a constaté tout simplement que « *le racisme se porte bien dans* toutes les catégories de la population ». La méfiance règne. Le rejet est de rigueur. L'exclusion de l'autre est une constante. Rares sont les réponses non racistes comme celle de ce contremaître : « (Les immigrés) ont leur place ici. Quel Français ferait leur boulot ? »

L'invitation

Burg-Porte rapporte cette histoire significative : « Un chef d'atelier invite un jour deux Maghrébins à venir chez lui le dimanche suivant dans l'après-midi. Ils ne viennent pas. » Conviés de nouveau, un autre dimanche, « les deux hommes arrivent avec une pelle et une pioche, pensant qu'ils avaient été invités uniquement pour aider leur chef à faire son jardin ».

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LA TETE DE L'AUTRE, de Denise Van Den Burg-Porte, illustrations de Plantu. Le Centurion, 17, rue de Babylone, 75007 Paris, 176 pages.

L'Égypte d'aujourd'hui

SOUS le titre *l'Egypte d'aujourd'hui : permanence et changements (1805-1976)*, le groupe d'études et de recherches sur le Proche-Orient, composé de chercheurs égyptiens et français, fait paraître aux éditions du Centre national de la recherche scientifique, et sous la direction de Robert Mantran, un ouvrage collectif de près de quatre cents pages, faisant le tour des grandes questions qui se posent sur les bords du Nil.

Le Père Jacques Jomier, dominicain, apporte un éclairage inédit, *fruit de longues années de séjour en Egypte, sur l'évolution* interne, et pourrait-on dire intime, des communautés musulmanes *et coptes, au cours des dernières années. L'histoire presque* bicentenaire des affinités culturelles de l'Egypte avec l'Occident, *et particulièrement avec la France, est traitée par* M. Anouar Louca.

Jacques Besançon brosse une fresque de cette Egypte rurale, muette et travailleuse, qui continue d'être le support du reste *du* pays, tandis que Mme Ceres Wissa-Wassef se penche sur les grands problèmes économiques et sociaux, étudiant notamment les options néolibérales du régime actuel. André Raymond, spécialiste du Caire du *dix-huitième siècle*, s'est, pour sa part, consacré cette fois à l'examen de l'état présent de l'énorme métropole de près de dix millions d'habitants. D'autres chercheurs (quatorze personnes ont contribué à *cet ouvrage*) *signent les chapitres sur le pouvoir et l'idéologie sous* Nasser et Sadate, les *origines* politiques de l'Egypte contemporaine, la littérature, etc., concourant à dresser *un tableau à peu près complet de l'Egypte* actuelle, sans oublier ses racines *modernes*.

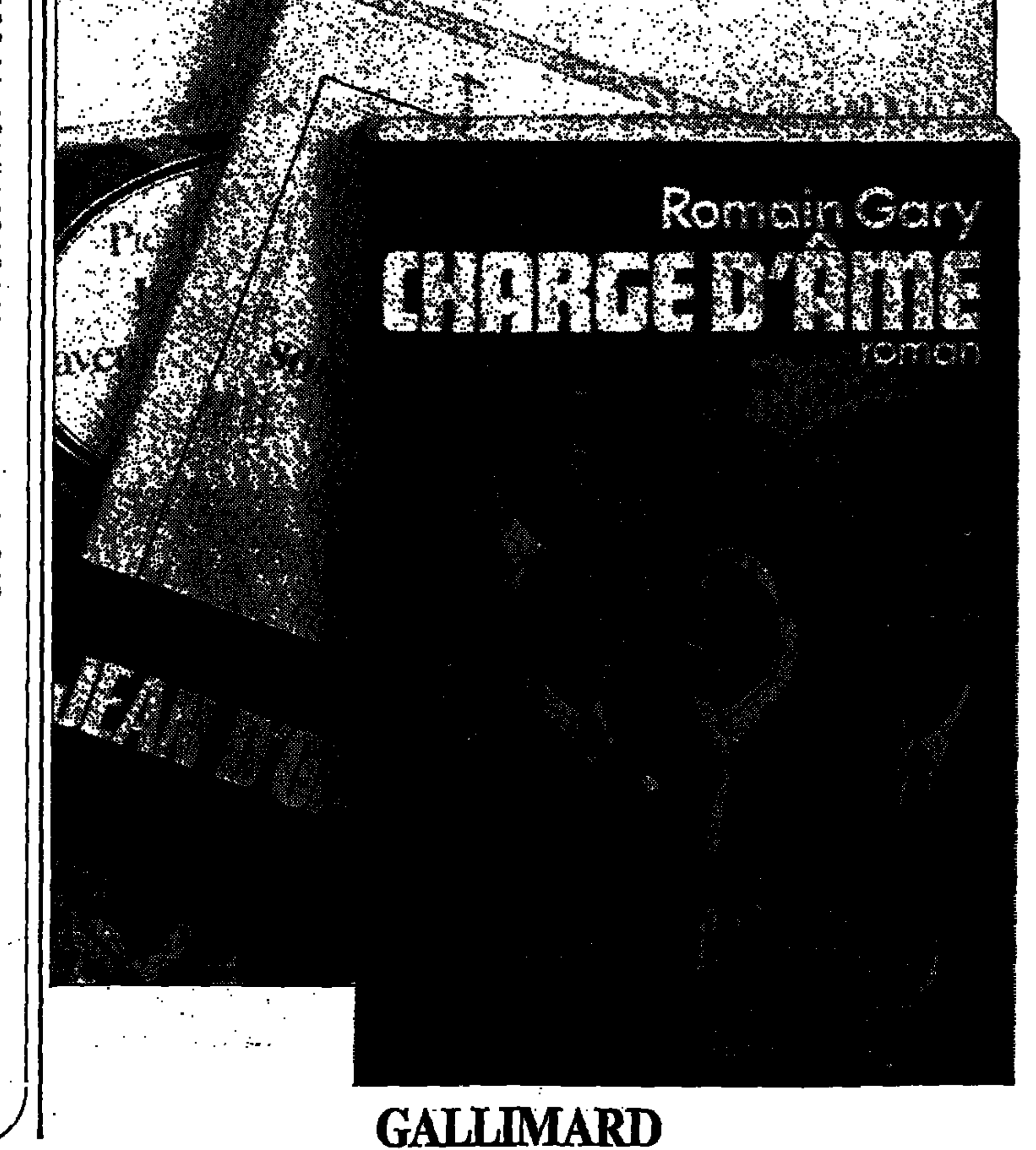
Les fondements socio-politiques de l'arabisme

MAHMOUD KAMEL, écrivain et juriste égyptien, auteur notamment d'une excellente *Histoire des Arabes*, vient de publier directement en français, au Caire (Organisation égyptienne du livre, Book Center, 54, rue Abdel-Khalek-Sarouat, Le Caire), un ouvrage de référence sur l'arabisme, qui faisait défaut dans notre langue.

Dans ce livre, intitulé l'Arabisme : fondement socio-politique des relations internationales panarabes, Mahmoud Kamel offre en quelque *quatre cents pages non seulement l'histoire du « drame de l'arabisme moderne »*, mais aussi les sources lointaines du *mouvement panarabe et les très nombreux* textes, traités, chartes et proclamations (donnés *in extenso*), illustrant l'aspiration des peuples arabophones à l'unité.

La Syrie étant le pays arabe qui, à notre époque, a montré dans ses profondeurs le plus grand attachement à l'idée arabe, on ne sera pas étonné de découvrir que c'est au penseur syrien Ibn Taimiya, né en 1262 près de Damas, que Kamel fait remonter la première esquisse du panarabisme, qui se confondait alors avec panislamisme. L'auteur se penche ensuite sur le wahabisme, le senoussisme, les réformistes égyptiens, l'évolution de l'idée califale, le panorientalisme, etc. Puis il étudie *dans le détail la naissance* de l'arabisme moderne dans les milieux intellectuels chrétiens du Levant au dix-neuvième siècle, *la révolution arabe de 1916 (que* les Occidentaux appellent la « *révolte* » arabe) et la période coloniale. Enfin, il s'étend longuement sur le nassérisme et sur l'histoire de la Ligue arabe et de ses « sommets », sans jamais se départir d'un laconisme, qui est l'une des principales qualités de cet ouvrage.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.



lettres étrangères

LE CENTENAIRE DE CARL STERNHEIM

Le misanthrope de l'humanisme européen

Sternheim est un écrivain allemand des plus importants de la première moitié de ce siècle. Son théâtre, comme celui de Wedekind et de Brecht, est joué avec autant de succès à l'Ouest qu'à l'Est. L'édition critique de ses œuvres complètes comporte au moins dix volumes. Ses nouvelles, présentées par Jean Launay, paraissent aujourd'hui à Paris. C'est une découverte et un événement littéraire car Sternheim est pratiquement inconnu en France.

CARL STERNHEIM est né à Leipzig en 1878. Son père, banquier, appartenait à la grande bourgeoisie juive, celle des Goldsmith, des Heine, des Rothschild. Sa mère, protestante et saxonne, avait été dans sa jeunesse ballerine à l'Opéra de Hanovre. Les aspirations cachées de Carl le poussent vers la noblesse prussienne. Ses instincts, précocement éveillés, vers une sexualité débordante et vers la créativité.

A dix-huit ans il devient protestant. Plus tard, il dénoncera à la fois l'autoritarisme prussien et le culte de l'argent. Il s'efforcera *« d'être soi-même... sa propre « nuance »*, irréductiblement réfractaire aux normes, aux poncifs. Après des études dans les universités de l'Allemagne impériale, il commence à écrire, du théâtre surtout. Le succès se fait attendre. Mariage, divorce, mariage encore avec Théa Bauer, fille d'industriels rhénans. Pérégrinations de ville en ville, de château en château. Sa fortune, et celle de sa femme, lui permet de s'en faire construire deux, Bellemaison, près de Munich, et Clairecolline, comme la datcha de Tolstoï, près de Bruxelles.

Un socialisme aristocratique

La culture de Sternheim, *« la drôlerie et la virtuosité de son parler snob »*, lui ouvrent les cœurs d'une foule de célébrités, Wedekind et Rheinhardt, Hofmansthal, Kafka et Heinrich Mann, Stadler, Gottfried Benn et, bien sûr, Franz Blei. On dit de ce dernier qu'il a l'élégance de Fontenelle, l'imagination du divin marquis, la rigueur de Lessing et l'esprit d'un diplomate du siècle rococo. Sternheim financera sa revue *Hypérion*. Il y publiera ses essais sur Van Gogh, sur Molière, ses maîtres à penser, ses inspirateurs.

Après 1910, sa production dramatique s'améliore et emporte l'adhésion d'un public initialement réticent. Ce théâtre (1), expression d'un socialisme aristocratique, railleur et amer, reflète l'angoisse de l'intelligentsia européenne, coincée entre le « bon ton » d'une noblesse agonisante et le mouvement ouvrier qui n'arrivait pas plus hier qu'aujourd'hui, à se donner un style, une vision esthétique, malgré Brecht, son « engagement », sa « distanciation ».

Pacifiste militant, Sternheim se joint à la revue expressionniste et révolutionnaire *Die Aktion*. Il y rencontre des socialistes minoritaires, comme Karl Liebknecht, ou anarchisants, comme Pfempfert, les seuls à condamner la grande boucherie de 1914-1918. Il réglera à coups de pamphlets ses comptes politiques ou littéraires avec ses amis d'*Hypérion*, décadents et esthétisants. Il finira par se séparer aussi de ces nouveaux compagnons trop sectaires pour lui. En 1927, après son second divorce, il épouse Pamela Wedekind, puis divorce encore. Quelques années plus tard, son œuvre est interdite par les nazis. La guerre le surprend à Bruxelles, malade, inquiet et déçu. La protection d'un général de la Wehrmacht le sauve de la Gestapo, mais, en 1942, Sternheim meurt d'une broncho-pneumonie, veillé par sa quatrième épouse, Henriette Carbonara, une musicienne juive engagée par annonce comme gouvernante.



La comtesse, le juif et l'Afrique

Les nouvelles de Sternheim évoquent ces nappes brodées de personnages *kitsch* et de sages paroles moralisatrices qui décorent les foyers du brumeux septentrion. Soudain, au détour d'une phrase, ou vers sa chute, un abîme s'ouvre devant le lecteur. Apparaissent alors des profondeurs vertigineuses, d'insoupçonnables paysages surgis d'une prose musicale, respectueuse de la précision tatillonne de l'allemand, restituant en même temps l'ampleur et la concision de son rythme. Cette prose qui chante, qui enchante, nous permet aussi de découvrir un grand traducteur.

Napoléon nous raconte l'ascension, le déclin, d'un paysan *né* à Waterloo en 1820, devenu par la suite cuisinier. Paris, Londres, Saint-Petersbourg, Vienne, succombent à la séduction de ses mets délicieux. Béni par les gourmets des bords de la Tamise et du Danube, vénéré chez Sacher comme au Claridge, *« mieux que son immortel homonyme, il réussit même sa campagne de Russie »*. Après la guerre entre la France et la Prusse, après la Commune de Paris et sa répression, le fabuleux Napoléon de la fourchette, vaincu par l'histoire, se retire dans son pays morne où il meurt oublié mais *« bon et pieux »*.

Dans *Bussekov* on voit un excellent gardien de la paix divorcer pour épouser une prostituée dont il est follement amoureux. L'anecdote, comme dans tout texte de valeur, en cache une autre, celle du voyeur épris de son propre reflet, le voyeur qui s'anéantit à l'instant même de la suprême communion.

Schuhlin, compositeur talentueux, faussement romantique, sans génie, s'inspire de Hölderlin et vit en exploitant l'admiration de son entourage. Il passe son temps à briser les ménages, à brouiller ses amis. Il finira seul, comme un enfant ayant cassé les jouets de ses camarades et les siens. Contrairement aux personnages précédents, l'échec ne signifie pas pour Schuhlin le rachat mais une raison d'affirmer avec encore plus de superbe son cynisme.

Ulrike, texte blasphématoire pour les Allemands bien-pensants, valut à Sternheim d'être traduit en justice pour obscénité. C'est l'histoire d'une jeune et belle comtesse brandebourgeoise — comme les concerti de Bach — séduite par un peintre juif, Posinski, revenu d'Afrique. L'enfant aux nattes blondes pénètre dans un monde, pour lui, irréel : moiteur tropicale, parfums magiques et poivrés, écroulements de lumière. *« Hâte-toi lentement »*, lui enseignait Posinski, qui savait rendre clair (rendre beau) la résistance de la négritude au cours de deux millénaires d'affrontements avec l'homme blanc. Les amours de Posinski et d'Urlike finissent mal. Il en demeure néanmoins un tableau, intitulé *Nevermore*, la représentant endormie sous les palmes, un étrange nouveau-né blotti sur son sein.

Pareille à sa destinée, l'œuvre de Carl Sternheim — dont on fête le centenaire cette année, — une œuvre exceptionnelle et difficile à classer, le situe à la charnière des grands courants culturels allemands qui s'affrontent en ce début du siècle, préparant les convulsions de plus tard. Semblable à Karl Kraus, *« autre polémiste solitaire »*, Sternheim est proche, lui aussi, de ceux que Jean Launay, son traducteur et présentateur, appelle *les derniers misanthropes militants de l'humanisme européen »*.

EDGAR REICHMAN.

(1) Traduit en français : *Schippel ou le prolétaire bourgeois*, comédie, et *Tabula Rasa*, pièce en trois actes Mercure de France, 1975.

★ NAPOLEON ET AUTRES RECITS, de Carl Sternheim, traduits de l'allemand par Jean Launay et Maurice Betz, suivis de CARL STERNHEIM, par Jean Launay, *Mercure de France, 215 p., 59 F.*

Les derniers jours de la guerre civile grecque

● *La rage froide au-delà du témoignage*

ARIS ALEXANDROU vient de mourir à l'âge de cinquante-cinq ans à Paris. Poète, chroniqueur, traducteur, scénariste, il vivait en France depuis 1967, chassé par la dictature des colonels. Militant de gauche il a connu les camps de concentration pour partisans grecs et la prison politique. Ecrivain de talent, déchiré entre un P.C. dogmatique jusqu'à l'irrationnel et une droite qui le rejoignit dans la sclérose, il s'isolera vite, condamné de partout. Il laisse un grand livre, *la Caisse*, qui vient de paraître chez Gallimard et qui relate les derniers jours de guerre civile grecque.

De cette guerre civile qui prolonge la seconde guerre mondiale, on a fait un mythe. Un peuple a cherché son identité au-delà des intérêts capitalistes et du dogmatisme marxiste. Le résultat est que, à droite (au pouvoir) comme à gauche (à l'opposition, souvent clandestine), sauveurs de la patrie et bureaucrates font la loi. Il fallait donc une rage froide et intensément poétique pour témoigner et *« répondre »*, selon le mot de René Char, *« par une salve d'avenir »*.

C'est l'unique survivant d'un commando - suicide communiste qui parle. Fidèle à la religion du peuple, il croit que la vérité est l'apanage de la politique. Il ne sait pas encore que, ce qui importe, c'est le dogme d'une clique irrationnelle qui veut dévorer ses propres enfants : le Goulag grec. Le mot n'y est pas, on ne le connaît pas encore, mais des centaines de combattants le subissent dans des prisons du parti.

Le héros est seul. Le gardien vient chaque jour retirer le rapport écrit la veille et lui remettre du papier blanc pour le continuer. Les dates de ce rapport (du vendredi 27 septembre au mercredi 15 novembre 1949) ne sont pas symboliques. La guerre civile vit ses derniers jours ; des résistants, passés à l' « armée populaire », se font massacrer par l'artillerie lourde des forces gouvernementales, mais le parti continue à emprisonner, à condamner et à torturer ses propres membres pour se venger des erreurs grossières de l'appareil, seul survivant nourri du sang de ses hommes qu'il sacrifie...

Parce que l'affaire elle-même paraît simple : les volontaires du commando doivent transporter coûte que coûte une caisse dont ils ignorent le contenu, mais dont l'issue de la guerre elle-même en dépend. Aucun retard, aucune faille n'est permise, aucun risque non plus. Tout blessé ou malade doit *«se cyanurer»* sous les yeux de ses camarades. De plus, ils ignorent leur destination : l'état-major se borne à leur indiquer chaque jour l'étape du lendemain. La marche, véritable hécatombe, durera deux mois. Le narrateur parvient à destination, livre la caisse aux responsables qui l'ouvrent. Elle est vide. On pourrait, à ce moment, voir un symbole. Il n'en est rien. Le témoignage hallucinant, le langage percutant d'Alexandrou, devient *écriture*. Une écriture de l'impensé et qui transcende le symbolisme.

DIMITRI T. ANALIS.

★ LA CAISSE, par Aris Alexandrou, récit traduit du grec par Colette Lust, Gallimard, « Du monde entier », 336 p., 65 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	295 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

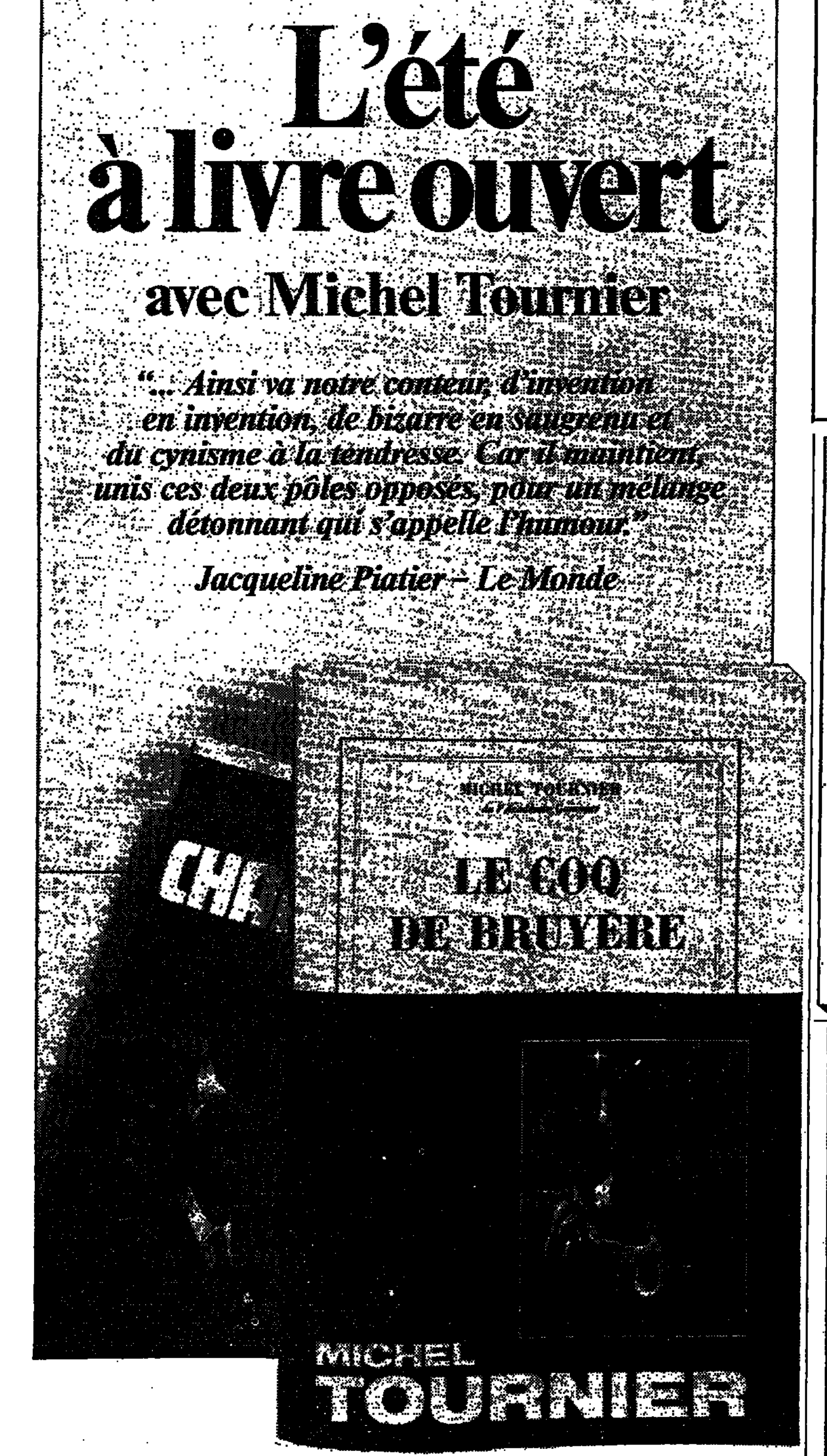
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Gregory Corso dans le sillage de Ker...



Gregory Corso dans le sillage de Kerouac

● *Jongleur de mots...*

IL est bénéfique de lire le livre de Gregory Corso après l'essai publié par Jacqueline Starer. Il ressort d'évidence que ce poète avait pleinement sa place dans la « Beat Generation ». L'ouvrage qu'on publie de lui aujourd'hui (en édition bilingue) rassemble plusieurs recueils : *Gasoline*, *The Happy Birthday of Death*, *Long Liveman* et *Sentiments élégiaques américains*, qui donne son titre à l'ensemble, titre qui d'ailleurs, sans appuyer, éclaire sans doute l'œuvre entière.

Nunzio Gregorio (Gregory) Corso est né à New-York en 1930, quelques années après Kerouac (1922), Bob Kaufman (1925), Allen Ginsberg (1926), Carl Solomon (1928). Assez rapidement Corso deviendra un « délinquant » et connaîtra la maison de redressement, la prison. Il a, lui aussi, beaucoup voyagé et, parmi les « beats », il sera un de ceux qui sont le plus attachés à Paris, où il séjournera à plusieurs reprises et où il « creusera » quelques-uns de ses auteurs favoris : Rimbaud, Baudelaire, Villon, Chateaubriand, Tristan Tzara.

Dans un texte daté d'octobre 1957, Amsterdam, Allen Ginsberg cerne assez merveilleusement le personnage, le poète : « *Corso est un grand jongleur de mots, premier signe nu d'un poète... Il veut une gaie surface d'ellipses, de sauts périlleux d'un phrasé très bizarre cueilli dans les rues de son esprit... rare et bouffonne connaissance de la réalité... il est probablement le plus grand poète de l'Amérique.* »

S'il n'est pas, humour oblige, le « plus grand poète de l'Amérique », Gregory Corso est un poète authentique, attachant, mobile, doué pour la « trouvaille », bourré à bloc de pouvoirs lyriques pour dire, nommer le monde, « une beauté raffinée ».

Chez cet homme qui, comme Cassady, connut l'« enfermement » — donc l'humiliation, la solitude mais aussi, au milieu de l'ordure, de l'humanité ravalée au rang de bête fauve, l'éclair de la fraternité, — l'appel de la liberté résonne profondément :

O Temps
aie pitié
jette-moi sous ton humanité
[de voitures
donne-moi en pâture aux
[gratte-ciel géants et gris
vide mon cœur à tes ponts
je renonce ma lyre de futilité
[orphique...

Ces poèmes sont, pour l'essentiel, contemporains de l'engagement américain au Vietnam, du surgissement de la « contre-culture », du vaste mouvement de la jeunesse qui, errant de communautés zen en communautés écologiques et musicales (rock, pop music, country music, blues...), cherche, quête cette autre Amérique, Amérique de lumière et de justice, de bonté et d'amour, de communion et d'illumination. Le rêve est le puits où Corso se ressource sans fin, et ce rêve prend parfois des couleurs plus ou moins « surréalistes », au sens le plus large du terme. S'exprime alors une sorte de vitalité quelque peu somnambule, joyeuse, effervescente. Mais il y a aussi les souvenirs, l'enfance douloureuse revisitée, la réalité sauvage d'un grand pays aux mœurs rudes. Et forcément la révolte :

J'ai connu les étranges infir-
[mières de la Bonté,
Je les ai vues embrasser les
[malades, soigner les vieux,
donner des bonbons aux fous.
Mais qu'est-ce que la Bonté ?
J'ai tué la Bonté.

La mort, la tragédie, l'horreur, ne cessent pas d'être toujours présentes, en filigrane des mots. Mais la bouffonnerie, l'humour — comme dans le long poème *Clown*, — ont vite fait de reprendre la direction des opérations. Pudeur et un certain « héroïsme » de vie.

Les notations abondent qui, pareilles à la flèche du tireur à l'arc zen, ne ratent pas la cible :

L'amour
c'est un terrain vague dans moi.
Une propriété trouée avec ruine
[unique...

On trouve chez Corso un « don » étonnant pour dire les menues — et pourtant capitales, décisives — *choses de la vie*. Dix, vingt poèmes, ainsi, accrochent une clarté de crépuscule, un rire, un profil, une rue, la splendeur d'une toile de Giotto, une scène de café arabe.

Qu'il s'abandonne au « haï-kaï » ou qu'il ouvre grandes les vannes du verbe, chahutant alors la syntaxe, dynamitant les mots usuels, Gregory Corso ne cesse de faire entendre une « parole » singulièrement nue, déchirante, quelque chose comme un chagrin d'enfant qui n'est pas parvenu à devenir une « grande personne », et qui sait trop bien que :

— La vie est un siècle
la Mort un instant.

ANDRÉ LAUDE.

★ SENTIMENTS ELEGIAQUES AMERICAINS, de Gregory Corso. Bourgois, 327 pages, 60 F.

Un essai sur la Beat Generation

● *Brûler sa vie.*

EN lisant la remarquable thèse de Jacqueline Starer sur *les Ecrivains beats et le Voyage*, il m'est revenu en mémoire ces vers de Whitman : « *O capitaine ! mon capitaine ! Fini notre effrayant voyage. Le bateau a tous écueils franchis, le prix que nous quêtions est gagné.* » Le capitaine de Whitman, c'était le président Lincoln, l'effrayant voyage, la fin de la guerre de Sécession, l'Union des Etats-Unis d'Amérique faite dans le sang, le meurtre, le pillage entre frères de même race. Lincoln assassiné, le bateau qu'il avait conduit était néanmoins arrivé au port.

Aller aux extrêmes

Cent ans plus tard, le jeune groupe de la Beat Generation, composé de grands admirateurs de Whitman (comme d'ailleurs de Rimbaud et de Baudelaire, c'est-à-dire de poètes pour qui la poésie a été une manière de vivre) prend cependant un autre chemin. L'affirmation lyrique d'un Whitman devient une quête. On n'en est plus à magnifier l'attitude d'un président. Le capitaine est plutôt un dieu futur, inimaginable, que l'on découvrira bien un jour en traversant l'Amérique d'est en ouest, plus loin encore au Mexique, ou à Tanger ou en Europe ou en Extrême-Orient. L'errance commence dans les autocars, l'auto-stop, les bateaux, les avions ; tout ce qu'on voit est important, tout retient, un visage anonyme, une route crayeuse, une forêt exubérante. La terre américaine est belle, et on la souille avec le dollar, avec la civilisation industrielle, qui ne satisfait pas le cœur et n'apporte que désillusions et désespérance. Le Christ avec sa prédication d'amour et de charité n'a point prévalu contre le péché originel et le crime.

« *Amer savoir, celui qu'on tire du voyage.* » Comme le souligne si justement Jacqueline Starer, il faut se délivrer, aller aux extrêmes. La révolte vient, on crie, on hurle, on insulte, on supplie aussi, mais en vain. Le voyage devient dantesque, il est ponctué par l'alcool, la drogue et la musique syncopée : l'alcool pour l'excitation, la drogue pour la vision et la musique pour s'y noyer. On brûle sa vie (le timide et contemplatif Kerouac ira jusqu'à mourir après trois jours de systématique saoulerie au wkisky.

Crise romantique d'une jeunesse idéaliste, affamée, porteuse d'un rêve démesuré, assiégée par l'impuissance, ne sachant qu'imparfaitement faire passer dans la littérature la force de ses expériences.

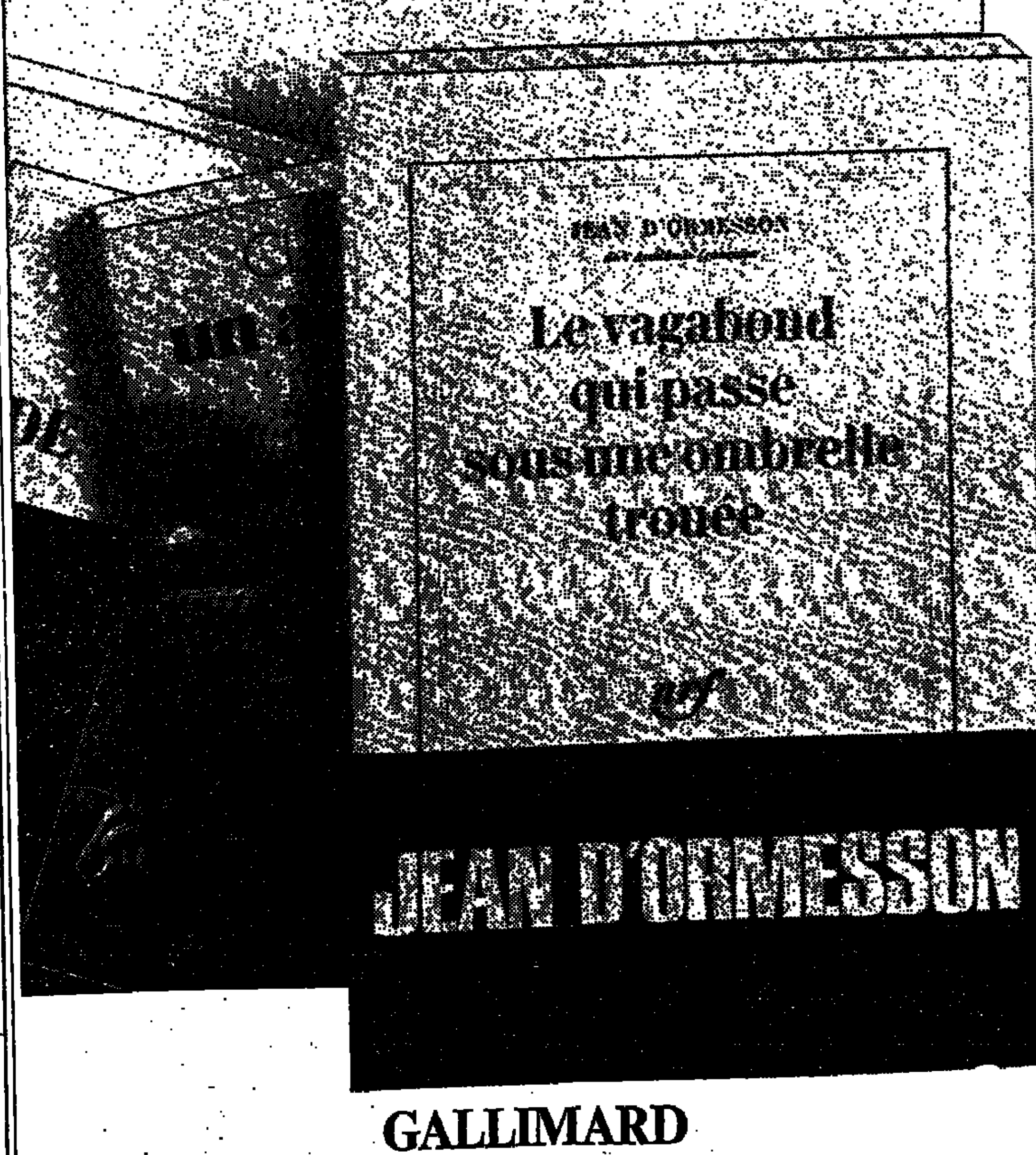
Le grand mérite du livre de Jacqueline Starer est de nous éclairer (et d'éclairer au passage la mentalité américaine si différente de la nôtre) sur la vie et les recherches de ces poètes que sont Kerouac, Corso, Ferlinghetti, Burroughs, Ginsberg, Cassady et les autres. Jusque-là nous ne les avions connus que dans le désordre des traductions, c'est-à-dire la plus mauvaise méthode pour aborder ce groupe d'amis qui n'a, à la vérité, jamais constitué une école. Le mal est réparé, c'est bien.

HENRIETTE JELINEK.

★ LES ECRIVAINS BEATS ET LE VOYAGE, de Jacqueline Starer, 276 pages. Libr. Marcel Didier, 40, rue du Fer-à-Moulin, 75005 PARIS.









sciences humaines

La méditation de Pierre Fédida

PIERRE FEDIDA soutenait, il y a quelques jours, à l'université Paris-VII, où il enseigne depuis plusieurs années, sa thèse de doctorat d'Etat « *sur travaux* ». Soutenance sur travaux : rarement l'expression n'aura paru aussi justifiée, non seulement par l'étendue et la richesse de publications qui paraissent presque simultanément (1), mais parce que Fédida c'est la pensée *en travail*. Une pensée *indéfinie*, au sens où à la fois elle se laisse mal définir, enfermer, où elle progresse dans l'éloignement du défini et des opposés coriaces (*le* corps-*la* psyché, le sujet-l'objet, le dedans-le dehors), et ne peut que se poursuivre sans fin. A l'instar de l'interrogation philosophique, qui, depuis la mort des systèmes, n'existe que comme « chemin qui ne mène nulle part », et de l'activité de pensée psychanalytique, lassée de la prolifération des discours qu'elle suscite, elle est, selon le titre d'un texte de Fédida, « *une parole qui ne remplit rien* ». Ne rien remplir, pour laisser dire le pouvoir de l'absence, cette absence qui ne cesse de s'inscrire en nous et dont le deuil, la séparation, la perte, et jusqu'à notre idée de la mort, ne sont que des figures imaginaires. Nous faisons avec ce qui reste, disait Jean Laplanche, rapporteur de la thèse. Ces restes dont nous sommes faits.

Pourtant ce n'est pas une parole bavarde ou incertaine que celle de Fédida. Gilles Deleuze, membre de son jury, l'a d'emblée souligné : il y a une *force* singulière et comme un entêtement dans cette pensée par nature rétive à toute forme de positivité. Si Fédida dit l'absence et le négatif, ce n'est pas pour les substantifier à son tour en les désignant comme « manque à être » ou « castration symbolique ». S'il témoigne d'une exigence théorique inlassable, ce n'est pas pour produire une théorie ou une formalisation de plus. Nul dédain cependant en lui pour le savoir ou pour l'expérience : une culture vivante, toujours prête à se ressourcer auprès des philosophes, des poètes ou des peintres ; une clinique sans frontières : malades organiques ou psychosomatiques, enfants, psychotiques, « cas limites » qui portent l'analyste à l'épreuve de ses limites, avec sans doute, comme le notait aussi Deleuze, une prédilection pour la sombre trinité de l'hypocondrie, de la mélancolie et de la dépression, ces trois grandes plaintes de notre temps. Mais, sous la plainte, nous disait déjà Freud, sachons reconnaître contre qui elle est portée.

★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

En l'occurrence, « travaux sur soutenance » eût mieux convenu. Car la variété de ses recherches et de son labeur « sur le terrain » *soutient* Fédida dans sa passion majeure, celle d'écrire : il se recrée à sa table d'écriture. Elle est, littéralement, sa métaphore. Alternativement professoral par l'argument et inspiré dans la trouvaille, il s'y transporte.

On comprend alors que le jury, à la fois admiratif et déconcerté, n'ait pas réussi à lui assigner *une* filiation : la phénoménologie de l'intersubjectivité de Husserl, la *Daseinsanalyse* de Binswanger (Kreuzlingen fut longtemps pour Fédida un lieu d'élection), Lacan (mais qui n'est pas passé par là ?), Winnicott (*non, non, surtout pas !*), la *monadologie leibnizienne peut-être...* Cet homme, manifestement, se refuse à se laisser enfermer auprès d'un maître ou dans des énoncés, fussent-ils les siens propres... *Il aime l'écart, l'intervalle, la dissymétrie, les stries...* Autant de signes de l'*entre* et de refus de l'*antre* ! Avec lui, après Ponge, l'objet devient « objeu ».

Alors quoi, Pierre Fédida ? Poète, philosophe, psychanalyste, dénonciateur subtil de notre « société psychocratique » et de sa pseudo-scientificité, qui, quoi qu'il en dise, n'aurait pas, avec la métapsychologie, fait le deuil de l'ontologie ? L'ombre de Binswanger tombée sur le moi-Freud... J'aimerais proposer une référence plus ancienne et plus neuve. La littérature psychanalytique utilise aujourd'hui tous les genres : le traité et l'exégèse, la dissertation et le récit, les grilles et les graphes, l'herméneutique et la technique ; elle s'est exercée, plus récemment, au dérapage, savamment contrôlé, de la « déconstruction » et de la « dérive ». Avec Pierre Fédida, voici qu'elle s'ouvre au temps, et à l'espace, de la *méditation*.

J.-B. PONTALIS.

(1) *Le Concept et la Violence* (coll. « 10-18 », 1977).
Corps du vide et espace de séance (Jean-Pierre Delarge, éd., 1977).
Un troisième ouvrage, *l'Absence*, paraîtra en septembre chez Gallimard.
Citons encore, outre de nombreux textes parus dans *Psychanalyse à l'Université* et dans *la Nouvelle Revue de psychanalyse*, son émouvante préface au livre de Searles, *l'Effort pour rendre l'autre fou*.

L'amour, la science et le linguiste

● ***Comment, sans terrorisme théorique, Jean-Claude Milner suscite le scandale.***

EN refermant ce petit livre éblouissant, on ne peut manquer de s'interroger sur ce qui rend à proprement parler passionnante la lecture. Surprise sans doute d'une exposition de bout en bout lumineuse, comme d'évidences, dans un domaine (ce qui s'écrit sur la langue, le langage) qui ne nous a guère habitué depuis Saussure et parfois Chomsky à de telles fêtes : les citations, les noms propres (Freud ou Lacan, Koyré ou Popper, Horace, Dante, Mallarmé ou Bonnefoy, Jakobson ou Benveniste) à leur place nécessaire, jamais seulement invoqués, jamais béquilles ni instruments d'intimidation. Pas de complaisance érudite donc ni de terrorisme théorique armé des autorités de l'heure. Mais ce sont là des vertus élémentaires et la simplicité apparente du raisonnement ne dissimule pas longtemps son originalité et son étrangeté.

A la suite des troubadours

L'auteur, en effet, occupe une place paradoxale dans le mouvement contemporain des idées : linguiste professionnel, il publie au même moment, ou presque, chez le même éditeur, d'une part un gros livre d'écriture savante sur la syntaxe du français dans une collection (prestigieuse) de linguistique ; d'autre part, celui dont il est ici question, dans une série qui est une branche de la collection « *Au champ freudien* », dirigée par Jacques Lacan. Or ce n'est un secret pour personne que, touchant aux problèmes du langage, les positions des disciples, orthodoxes ou non, de Chomsky et celles des tenants de l'« école freudienne » ne se recoupent guère. Si on ajoute que le livre dont nous parlons a pour point de départ un cours professé en 1974 au département de psychanalyse de l'université de Vincennes et publié ensuite, dans une première version, par la revue *Ornicar* (qui en dépend), on aura assez indiqué quelques réactions possibles dans les milieux autorisés : scandale, étonnement, silence.

Jean-Claude Milner n'a pas cherché à escamoter les difficultés de sa position. Il ne s'est pas voulu absent de l'aventure dont il met en scène les contraintes, et dont il montre qu'elle est finalement celle de tout linguiste (et plus largement celle de tous ceux qui ont affaire en praticiens à la langue). Il l'a au contraire assumée pleinement, et ce n'est pas la moindre réussite de son entreprise que, pour une *fois* au moins, dans un livre de pensée soit pensé en même temps celui qui le pense.

La question centrale qui est posée ici reprend en termes modernes, c'est-à-dire avec les concepts des deux pôles contradictoires de la linguistique et de la psychanalyse, une question qui, sous des déguisements divers, a toujours occupé la poésie (et, par dérivation, le discours philosophique), pour la première fois posée avec quelque ampleur dans notre histoire par Dante à la suite des troubadours : qu'est-ce qui fait qu'il existe quelque chose qu'on appelle langue et que l'intérêt qu'on lui porte puisse être désigné comme amour ? Existe-t-il donc réellement un amour de la langue, et, si oui, pourquoi peut-il être dit amour ? C'est à l'élucidation rigoureuse de ce problème que Jean-Claude Milner consacre son essai. Rien dans cette centaine de pages n'est inutile, et je ne le résumerai pas, n'indiquant qu'un point de départ : la linguistique doit, si elle veut exister autrement qu'en rêve, prendre la langue comme un *tout* que l'on peut décrire, dont on peut expliquer les régularités, supposer que ces régularités sont suffisamment répétables pour être écrites selon les procédures que la science a mises au point depuis Galilée. Elle doit donc considérer la langue comme « toujours distinguable de ce qui n'est pas une langue, toujours distinguable d'une autre langue, toujours identique à elle-même... »

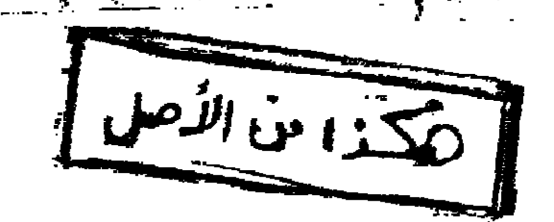
Ces exigences, poursuivies avec plus ou moins de bonheur et d'efficacité par les linguistiques structurales puis transformationnelles, donnent à la linguistique un statut particulier parmi les fantomatiques « sciences humaines » parce que le point même où elles échouent dans leur tentative de totalité est ce que Milner appelle un réel. La linguistique est possible parce que la langue n'est pas qu'un masque et la langue existe parce que tout ne peut pas se dire ; parce qu'il y a de l'inconscient ; ou encore parce qu'existe ce que Lacan a nommé en terme de *lalangue*, qui est « ce par quoi un être peut être dit parlant ».

A partir de ce point initial et crucial où s'articulent à la fois la théorie de l'inconscient et la théorie de la langue, Milner déduit non seulement la description des conditions minimales que doit satisfaire la seconde pour valider, supporter et réconforter la première, mais aussi la nécessité des failles qui sans cesse se font jour dans toutes les variantes de la science du langage. Cela lui donne l'occasion, dans un développement à mon sens tout à fait extraordinaire, de démonter la théorie saussurienne du signe et d'éclairer le lien profond qui unit la démarche raisonnable de l'auteur du « cours » à sa quête angoissée du Graal des « anagrammes ». Car le signe d'impossibilité et d'incomplétude qui désigne la langue et auquel la linguistique doit s'aveugler, ayant source dans l'inconscient, est aussi nécessairement lié au désir, donc à l'amour.

L'amour de la langue auquel s'abandonne avec délices et pour en être souvent ridiculisé le grammairien puriste, la linguistique a beau, pour se faire science, essayer de l'effacer sous la rigueur de ses procédures et l'affirmation de maîtrise de ses concepts, il ne peut que réapparaître aussi bien chez le linguiste qu'aux détours les plus imprévus de la théorie. Jusqu'à cette *folie* dont témoigne l'aventure de Saussure et que les poètes, de Peire Vidal Arnaut Daniel et Dante à Nerval Hölderlin ou Mallarmé ont reconnu appartenir à la langue autant qu'à l'amour.

JACQUES ROUBAUD.

★ L'AMOUR DE LA LANGUE, de Jean-Claude Milner, Ed. du Seuil, 144 p., 39 F.



Le Monde

culture



Théâtre

Nouvelles images pour l'enfance

Après Prague, La Haye, Venise, Montréal et Berlin, c'est à Madrid que s'est tenu le sixième congrès de l'ASSITEJ, association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, qui, depuis près de quinze ans, a beaucoup fait pour arracher ce théâtre à l'infantilisme, coordonner des efforts dispersés, soutenir des ambitions le plus souvent mal comprises sinon méprisées. 1979 sera l'année de l'enfance, et l'ASSITEJ a demandé à l'UNESCO qu'une part très large soit prévue pour le théâtre, en réponse au « matraquage » des jeunes par les médias. On s'est inquiété à Madrid de cette nouvelle image de l'enfant, trouble et perverse, née de films comme *Rosemary's Baby*, *l'Exorciste* ou *la Petite*. Faut-il craindre en réaction une autre époque victorienne ?

Les pays de l'Est, le Canada, les Etats-Unis, traitent depuis longtemps en adulte le théâtre pour enfants, qui est celui de « la première fois », où l'on s'éprend, où l'on se dégoûte pour toujours. Il fut même un temps en France où le Théâtre de Chaillot s'appelait Théâtre national de l'enfance, où des gens comme Vitez, Pintilié, Losey, ne dédaignaient pas de se plier aux exigences de cette forme particulière de création.

Aujourd'hui, qui se soucie sérieuseemnt à Paris du théâtre pour enfants ? La Ville n'a rien prévu sur ce point et le ministère de la culture et de la communication a maintenu à 400 000 F la subvention aux six compagnies nationales pour la jeunesse.

La plupart des créateurs comprennent qu'il faut renoncer aux sujets tabous. Théâtre d'idées ? Peut-être, mais à condition, comme l'a rappelé Ion Lucian, *« que ce théâtre ne se borne pas à débiter des idées mais à en faire la critique, à les vérifier dans l'action »*. Or, quels spectacles a-t-on pu voir à Madrid ?

D'abord ceux que consacre une vieille tradition, venue de l'Est comme de l'Ouest : la magie soignée d'une féerie tchèque de Vaclav Tomsovski *(Comment les diables se sont armiés)*, tout autant que la perfection technique du « musical » américain, ces *Topics* du Magic Carpet de San Francisco, avec piano, claquettes et pantomime, ou la brillante *Really Rosy* du Nashville Theater (très soutenu par le Kennedy Center). On reste, il est vrai, pantois devant des comédiens qui chantent, dansent et jouent avec autant d'efficacité sur une thématique aussi anodine : *« Nos histoires ont toutes été écrites par des enfants*, avoue Jim Mairs du Magic Carpet, *mais nous n'avons retenu qu'un centième des propositions, les plus fraîches, les plus enfantines : tout ce qui touche aux adultes ne concerne pas les jeunes. »*

Fort heureusement à Madrid était l'Espagne, et son théâtre a de loin été le meilleur, n'en déplaise aux fines bouches qui y ont trouvé un peu réduite la part de recherche esthétique. Avec *Supertot* le Théâtre catalan U de Cuc démystifie allègrement l'idéologie des bandes dessinées, qui fut pendant longtemps la pâture essentielle de l'enfance espagnole. Dans *Asemblea General* le Théâtre espagnol indépendant s'inspire des *Animaux malades de la peste* pour un vigoureux spectacle de masques où la vision du sacrifice du peuple aux intérêts des grands se déploie sans nuances. On comprend le choix de Stindberg — *le Voyage de Pierre le bienheureux* — par le Théâtre de la Gaviota quand, au troisième acte, le héros de ce voyage initiatique accède au pouvoir pour le rejeter avec horreur devant la découverte du « despotisme institutionnel ».

Il n'y a pas si longtemps en Espagne, un metteur en scène relevait d'une juridiction militaire pour avoir égratigné la dignité de l'armée. Sans doute les structures n'ont-elles guère changé et la volonté de décentralisation administrative n'est pas la fin de la centralisation culturelle. Mais on a enfin pu monter à Madrid *la Tour de Babel*, d'Arrabal ; *Repoussoir*, de Rafael Alberti, et *les Cornes d'Anfriola*, où le *miles gloriosus* en prend un sacré coup, et aussi *les Réfugiés de sainte Marie l'Egyptienne*, de José-Maria Recuerdo, « jeune » auteur obligé de se taire depuis ses débuts. Plus personne en Espagne n'est sûr de ses rêves et de ses espoirs, et les mesure au réel : le théâtre espagnol vibre de ce souci d'élucidation. Un nouveau théâtre pour enfants existe à Madrid parce qu'un homme nouveau vient d'y naître.

BERNARD RAFFALLI.

Musique

Dernier concert, avant le Japon de l'Orchestre national

L'Orchestre national et les chœurs de Radio-France s'envolent le 11 juillet pour une tournée-marathon de douze concerts en vingt jours au Japon, tous dirigés par Lorin Maazel, avec des programmes uniquement consacrés à la musique française : Berlioz, Franck, Debussy, Ravel et Messiaen, qui sera présent, bien entendu.

Comme pour une dernière inspection de détail, Lorin Maazel a présenté au Théâtre des Champs-Elysées l'un de ces programmes, la grande « symphonie dramatique » de Berlioz pour soli, chœurs et orchestre, Roméo et Juliette. *Instrumentistes et choristes ont paru bien rodés, très concentrés, tendus vers cette aventure qu'ils vont vivre, et remarquablement préparés par Maazel qui a obtenu une précision des attaques, une cohésion et une qualité de sonorité, brillante et profonde, assez rares ; nos couleurs musicales seront bien défendues au Japon.*

Comme il arrive souvent au cours de ces veillées d'armes, l'interprétation s'est cependant ressentie de ce climat et a semblé encore assez contractée. Maazel, veillant à tout, accompagnant chaque entrée, battant la mesure de la pointe et du talon, tranchant dans le vif à larges coups de baguette, avec ce corps souvent déhanché qui parfois semble près de se casser, fait songer à Bernstein, dont il n'a pas cependant la grâce et la spontanéité. Et toute cette œuvre, superbement construite, ne retrouve pas toujours le frémissement intérieur, la pulpe vivante et cette divine naïveté de Berlioz qui en font le charme ou la grandeur. Impeccables plastiquement, de merveilleuses pages symphoniques comme « Roméo seul » ou la scène d'amour s'allongent dans une sorte d'ennui distingué, alors qu'avec Munch on restait suspendu entre ciel et terre, dans l'extase de la nuit d'été.

Julia Hamari chantait avec une belle expression fervente les romances de la contralto et Roland Bufkens les petites fantaisies d'un ténor d'opéra-comique. Les Japonais ne seront sans doute guère gênés par la prononciation d'Agostino Ferrin, qui mâchonne le français plus qu'il ne le prononce, mais donne aux propos de Frère Laurent leur éclat meyerbeerien, exalté par les excellents chœurs, préparés par Roger Wagner (malgré une très légère différence de diapason avec l'orchestre dans le chœur en coulisse des Capulets sortant de la fête).

JACQUES LONCHAMPT.

● PRECISION. — Mlle Monique Bouvet, récemment nommée professeur de solfège au Conservatoire de Paris (*le Monde* daté 2-3 juillet 1978), occupe depuis le 1er janvier 1976 le poste de chef de chant à l'Opéra de Paris.

A Moscou

DEUX LAURÉATS AMÉRICAINS AU CONCOURS TCHAÏKOVSKY

Un Américain, Nathaniel Rosen, a remporté la médaille d'or de violoncelle, au sixième concours international Tchaïkovski, à Moscou. Le deuxième prix est allé à la Japonaise Mari Fugiwara, et au Tchèque Daniel Veis. Un autre Américain, Elmar Oliveira, a partagé le 5 juillet la médaille d'or de violon avec le Soviétique Ilia Grubert.

Le premier prix du piano a été décerné le même jour au Soviétique Mikhaïl Pletnev, et le deuxième prix au Français Pascal Devoyon, et au Canadien André Laplante. Le public, qui s'était nettement prononcé en faveur de ces derniers, a contesté la décision du jury.

Festivals

Brèves rencontres à La Rochelle

(Suite de la première page.)

Pas de décors ni d'effets de lumière, juste quelques taches de couleur dans les costumes. La première partie du programme est une suite de ballets plutôt traditionnels, avec seulement une création, qui décrivent fidèlement les musiques. La deuxième partie est un essai de création collective. Les danseurs tiennent les percussions avec Jean-Pierre Drouet. Ils sont sur des plates-formes à roulettes et il y a, sur le plateau, un canapé, également à roulettes. Peu à peu, les danseurs passent de la production de rythmes sonores à celi de mouvements, dessinent des thèmes anecdotiques avec beaucoup de gaieté. Ils donnent une impression d'insouciance et de plaisir, comme s'ils improvisaient.

En fait, leurs improvisations ont été fixées et organisées par Jacques Garnier. *On est intéressé,* amusé, mais pas vraiment convaincu, alors que le public rochelais, parce qu'il a pu suivre le travail qui a précédé, une « carte blanche » d'un mois dont ce spectacle représente un aboutissement, ou une étape, le reçoit d'une manière beaucoup *plus* intense.

Le programme de théâtre est sans doute celui qui a le plus souffert d'un effet *patchwork*. Il y avait l'Atelier d'Arc-West, qui, malgré le froid, promenait dans les rues piétonnières sa ballade du tourneur de manivelle et trois spectacles, dans deux lieux aménagés pour l'occasion.

Dans un garage très vaste, Copi a déployé des décors multiples, installé *un tas de sable, introduit un* vrai cheval et une charrette pour *son Argentine aller retour. Ensuite* la Compagnie Granier-Rauth a posé une piscine d'eau boueuse entre le public et un squelette préhistorique recouvert d'un drap blanc. C'était *le Moment opportun*, de Max Koskas, d'après Sophocle. Dans un oratoire, les Athévains ont tout simplement dressé une estrade et disposé des éléments scénographiques pour leur travail sur Virginia Woolf, *Des petits cailloux dans les poches.*

Trois troupes, trois conceptions originales du théâtre, le panachage pouvait paraître intéressant, l'ensemble *a composé une sorte de comédie* des erreurs.

Argentine aller retour, c'est le sourire de Copi — qui ressemble à *celui du masque de la jeune fille* noyée. C'est une remontée vers le ciel noir déchiré d'éclairs, vers un pays qui n'existe pas, dépotoir de rêves minables. C'st la féerie du sordide, et le charme a joué dans la mesure même où le spectacle était réalisé n'importe comment, parce que tout reposait sur l'accord viscéral entre la pièce et les acteurs, sur l'insolence de leur jeu outré.

Tout de même, *il aurait fallu* quelque chose qui ressemblât à une *mise en scène. Jérôme Savary l'a* signée, mais y a fort peu participé. *Quant à Copi* il s'est probablement fié au miracle de l'improvisation. La *charge a joué au-delà de la représentation* parce que Copi ne peut pas laisser indifférent. Malgré tout, on se perdait souvent dans des nappes de brouillard.

Portrait de Virginia Woolf

L'aventure des Athévains est inverse. Anne-Marie Lazzarini et Monique Fabre ont voulu faire émerger Virginia Woolf de ses écrits. Elles ont soigneusement choisi et articulé des extraits de romans, y cherchant ce qui vient droit de cette *femme subversive, ce qui indique son* chemin vers le suicide.

Les acteurs, en particulier Monique Fabre, sont très justes et très bien. *La* construction est sans défaut, tout se place admirablement *pour faire naître* et vivre un corps, une sensibilité, une intelligence, mais, pour qui n'a pas lu les romans, la personne manque. Elle est représentée par Anne-Marie Lazzarini, qui établit le lien biographique. Seulement elle se tient hors de la scène, dans l'ombre.

Il suffirait qu'elle soit présente *parmi ces personnages (ces morceaux d'elle-même)*, et ils se rassembleraient, *trouveraient leur âme, leur* identité. Les Athévains reprennent le spectacle à partir du *7 juillet* au Théâtre Oblique. La dimension réduite de la scène les amènera à réparer leur erreur.

Car l'erreur est tout à fait réparable, ce qui n'est pas le cas avec *le Moment opportun*, car, là, elle est totale. Paraphrase « désacralisée » du *Philoctète* de Sophocle, le texte *de Max Koskas traite du pouvoir*, de la liberté, de toutes sortes de généralités *assenées en phrases nobles* que viennent casser des familiarités *du genre viril. On croirait à une* parodie sinistre de Montherlant. Que peuvent faire les acteurs, sinon adopter une déclamation grandiloquente, des accents. *Ils se sont noyés dans* l'espace qui sépare les réalités matérielles du désir torturant de faire du théâtre envers et contre tout. La hâte de produire pour exister, c'est la maladie de l'insécurité et de la misère, la maladie qui ronge les talents du « jeune théâtre ».

Si la formule des rencontres doit évoluer (Michel Crépeau, maire de La Rochelle et président des radicaux de *gauche*, l'a dit), *l'apport* du théâtre doit être particulièrement repensé. A vouloir se passer de moyens matériels et techniques, donner un « aperçu » de la production, on déforme la réalité, on va vers le superficiel, on gâche des chances et des énergies.

Les organisateurs de la section cinéma, Jean-Loup Passek, Jacqueline Brisbois, Christian Dupuyper et Jacques Grant, ont une tâche beaucoup *moins complexe (sur laquelle* on reviendra, malgré les douanes *qui retiennent certains films* aux frontières. Les bandes sont *moins fragiles* que les représentations théâtrales, et les programmes *sont toujours passionnants : rétrospectives* (Istvan Gaal, Satyajit Ray) et découvertes. On aura eu notamment une merveilleuse surprise avec *l'Arbre de désir*, du cinéaste géorgien Abouladzé.

Un aigle passe dans le soleil d'été, un cheval blanc s'abat et meurt dans les taches *rouges* des coquelicots. Dans le jour vert d'un hiver triste, une jeune fille en chemise blanche maculée de boue s'abat et meurt sur la glaise. Entre ces deux images s'effrangent des histoires de folie.

Il y a le fou aux tendres yeux sombres, ami des enfants. Le fou à la *recherche* de la pierre magique, tué par le froid au sommet d'un *arbre enneigé. La folle fardée de* blanc et rouge, en haillons de *coquette, qui s'est inventé un amour* disparu. Il y a le doux adolescent au corps massif, trop grand pour son esprit stoppé, et tous les fous qui s'imaginent *détenir* la sagesse et la vérité, femmes en noir, paysans austères au regard bridé. Il y a l'intellectuel imprécateur, les cavaliers barbares, le pope paillard.

L'Arbre de désir raconte un village, ses coutumes, ses superstitions, ses drames, à une époque où la vie rurale est en train de devenir anachronique. Il raconte une jeune fille pauvre, son idylle pudique avec le garçon qui lui offre des fruits et des nids. Elle est mariée de force, son *amoureux revient la voir, elle subit* le châtiment des femmes adultères, *conduite sur un âne à travers le* village, lapidée, malgré les quelques-*uns qui tentent de s'interposer*, de faire entendre raison aux « sages ».

Histoire très simple, pareille à une chanson ancienne née de la terre et des saisons, un poème dont la musique est le souffle du vent, le *silence* de la chaleur, les rires des enfants, les cris des oiseaux, dont le rythme est celui de la nature nonchalante, des *rapides* montées de violence. Abouladzé a filmé son pays comme s'il le caressait, comme pour dévoiler en confidence ses souvenirs de temps heureux et rudes. Images sublimes, images pâlies d'un paradis perdu, c'est grandiose et poignant.

COLETTE GODARD.

Danses d'Occident et d'Orient

Le sixième Festival de La Rochelle propose une rencontre Orient-Occident : *danse contemporaine* avec le groupe new-yorkais Solaris, Carolyn Carlson pour l'Opéra de Paris et le Théâtre du Silence de La Rochelle (1) ; *danses* traditionnelles de l'Inde avec les *sœurs Jhavery et Maïtrey...*

Cette rencontre devait culminer avec une confrontation entre Carolyn Carlson et le grand spécialiste du Kathak, Birji Maharav. Elle n'a pu avoir lieu, mais on n'en voyait guère au fond l'intérêt, si ce n'était publicitaire.

De l'Inde sont venues *les danses de Manipuri. Moins connues* que le Baratha Natyam ou le Kathakali, elles sont cependant répertoriées parmi les grands styles classiques. Leur codification est moins élaborée ; les mudras en particulier (langage des mains) sont peu employées. On reçoit plutôt ce spectacle comme une manifestation folklorique, avec les grands jetés renversés des percussionnistes-danseurs et le jeu stylisé du lancement de la balle. Les danseuses souples, gracieuses dans leurs robes en corolle font penser à un groupe de vestales attachées à célébrer les exploits amoureux de Krishna. Divertissement élégant, anachronique et précieux. Sans plus.

Le groupe Solaris est animé par Henry Smith. *Soliste chez Ana* Sokolov, il a participé aux premières *expériences de Carolyn Carlson à* Avignon et à l'Opéra de Paris. Des comédiens comme Colette Bergé se sont joints à lui. Leurs recherches vont dans le sens d'un art brut qui retrouve l'unité perdue du geste et de la voix dans une même source originelle, le souffle. Leur quête les a menés vers le théâtre japonais. Une pratique très poussée de l'aïkido et de la *modem-dance* engendre une accumulation d'énergie qui, *portée à son paroxysme*, ne peut se libérer que dans le cri.

Plusierus essais du groupe, comme « Cerberus » (texte de Nietzsche) ou « Cœur d'amour épris » de René d'Anjou produisent un effet magique sur le spectateur. « *Komachi » inspiré d'une légende japonaise* et créé spécialement pour La Rochelle déçoit — malgré la belle prestation de *Kris Varjan et Miguel Rivera* — dans la mesure où les dialogues et les chants retombent dans les stéréotypes du théâtre traditionnel.

C'est Carolyn Carlson *qui aura* été finalement l'événement de ce *Festival. La manière dont le public* a reçu son spectacle est un phéno*mène qui se répète partout où elle* se produit. Une réputation vague *et ambiguë la précède. On vient* par curiosité. Les réactions qu'elle *suscite dépassent* de loin la *simple* représentation d'un spectacle de *danse. Avec trois programmes de* style différent (« l'Année du cheval », *fresque poétique inspirée* du Zen, « Il y a juste un instant », *dialogue cocasse avec la* contrebasse de Barre Philips, ou « Cipher », une performance solitaire, angoissée, bercée par les musiques de John Surman et Janet Cook), Carolyn Carlson amène chacun à se déterminer fondamentalement. D'où les interrogations souvent vives et le besoin d'analyser, de désamorcer même son emprise.

Dans toutes les villes, le même *scénario se répète : affiux de spectateurs,* piège des rencontres-dé*bats pour Carolyn Carlson.* « *Ma* technique ? répond-elle. On a deux *bras, deux jambes, c'est tout. Ma* méthode ? Je n'en ai pas. Il faut prendre ce que je donne. »

MARCELLE MICHEL.

(1) Théâtre du Silence, mercredi 5 juillet, 22 h. 30.

Notes

Cinéma

« Morts suspectes » de Michaël Crichton

Pourquoi tant de malades entrés au Memorial Hospital de Boston pour y subir des interventions bénignes sombrent-ils dans le coma quand les anesthésistes cherchent à *les réanimer ? Et* pourquoi ce coma est-il toujours suivi de mort ? Ce sont les questions que se pose une jeune interne (Geneviève Bujold) obstinée et courageuse. Malgré les admonestations paternelles du directeur de l'hôpital (Richard Widmark) et les conseils de son petit ami (Michael Douglas, fils de Kirk), elle mène une enquête au terme de laquelle, après avoir plusieurs fois frôlé la mort, elle *découvre* un étrange et terrifiant trafic.

Michael Crichton (Mondwest) tire avec habileté les ficelles de ce suspense chirurgical. Bonne utilisation du décor : on ignorait que dans les sous-sols un hôpital ressemblât autant à une centrale électrique. Suite de séquences spectaculaires : *Geneviève Bujold*, poursuivie par un tueur, l'aspergeant de neige carbonique ou l'écrasant sous une avalanche de cadavres suspendus dans des housses. Mélange savamment dosé de réalisme (opérations, dissections) et de science-fiction médicale. Esquisse d'un débat sur les greffes d'organes...

Avec son *scénario* riché en péripéties, sa mise en scène un peu mastoc, *mais efficace, « Morts suspectes »* est le type même du film américain *de série B parfaitement réussi.* Produit nullement méprisable et *propre à distraire un vaste public.* Crichton ne vise pas très haut, mais du moins fait-il mouche : on ne s'ennuie pas une seconde à son film.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Trois nominations

M. JEAN MUSY directeur de l'école des beaux-arts

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de l'environnement, a annoncé mercredi 5 juillet la nomination de M. Jean Musy au poste de directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux arts, en remplacement de M. Jean Bertin, appelé à d'autres fonctions.

M. Jean Musy, qui avait, en tant que délégué général à la formation et aux enseignements, élaboré la réforme des études dans les écoles d'architecture (*le Monde* du 16 mars 1978), a été chargé par M. Lecat de présenter, d'ici à la rentrée, un projet de réforme de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Elle devrait changer de statut, et peut-être perdre son titre d'Ecole nationale supérieure, puisque les Unités pédagogiques tendront, selon la réforme qui sera mise en place dès 1979, à devenir des établissements publics autonomes.

De ce fait, le nouveau directeur doit imaginer de nouvelles utilisations de l'Ecole. Il semble qu'elle s'orientera vers une activité culturelle qui rendrait accessibles au *public* sa *bibliothèque*, son exceptionnelle collection de dessins d'architecture, la collection de peintures.

De *même, l'activité du* Centre de recherche d'architecture contemporaire, le CERA, installé rue Jacques Callot, est appelée à se développer.

[Né en 1938 à Montauban, M. Jean Musy est agrégé d'histoire et maître assistant à la Sorbonne. Il a été successivement conseiller technique de *M. Druon (1973)*, puis de *M. Michel* Guy (1974), au ministère des affaires culturelles, avant d'être nommé délégué général aux formations et aux enseignements.]

M. MICHEL MASSENET président de la Caisse des monuments historiques

M. Michel Massenet, conseiller d'Etat et membre du conseil d'administration de la caisse des monuments historiques, devient président du conseil d'administration de la Caisse des monuments historiques, en remplace ment de M. Yves Malécot, président de la Caisse centrale des banques populaires.

[Né en 1925 à Brunstatt (Haut-Rhin), *M. Michel Massenet* est ancien élève de l'Ecole normale d'administration, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Auditeur, puis maître des requêtes au *Conseil* d'Etat, *il fut*, en *1955*, conseiller technique au cabinet de M. Maurice Schumann (garde des sceaux), puis en 1959, de M. Jacques Soustelle au ministère de l'information.

Il a été délégué à l'action sociale pour les Français *musulmans* d'Algérie en métropole, en 1959, puis délégué à l'action sociale pour les *travailleurs* étrangers, en 1964, avant d'être nommé, en 1966, directeur de la population *et des migrations* au ministère des affaires sociales. Il est depuis 1971, directeur général de l'administration et de la fonction publique au secrétariat général du gouvernement.]

Mme CATHERINE TASCA administrateur général de l'Ensemble intercontemporain

Une réorganisation des structures administratives de l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Pierre Boulez, vient d'être décidée en accord avec M. Jean Maheu, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au ministère de la culture et de l'environnement. Certaines modifica*tions* apportées à l'organigramme entreront en vigueur le 1er octobre 1978. Ainsi M. François Pigeaud, jusqu'à présent délégué artistique de l'Ensemble intercontemporain, sera-t-il à l'automne appelé à d'autres fonctions. Son poste est remplacé par un poste d'administrateur général *qui sera confié à Mme Catherine* Tasca. Ces modifications interviennent deux ans après la mise en place de l'IRCAM.

[Administrateur civil, Mme Catherine Tasca a dirigé la Maison de la Culture de Grenoble de mars 1973 à septembre 1977 (elle avait démissionné de ce poste le 23 mars 1977 pour raisons de convenances *personnelles* et, depuis, été nommée chargée de mission à l'ONDA (Office national de *diffusion artistique*). Née le 13 décembre 1941, diplômée de l'Institut d'études politiques, licenciée en droit et ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration, Mme Catherine Tasca avait d'abord exercé des fonctions à la direction du théâtre au ministère des affaires culturelles avant d'y être chargée, de 1967 à 1972, de l'ensemble des problèmes des *maisons de la culture*.]

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Madame Butterfly.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Le Mariage de Figaro.
Nouveau Carré, salle Papin, 21 h. 15 : les Soliloques du pauvre. — Grande salle, 21 h. : Légendes à venir.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davly.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J Rousseau.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Essaion, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Entretiens avec le professeur Y ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 18 h. 30 : Barzaz breiz.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Ranelagh, 19 h. : Jacoby-mime.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 30 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Trois pour rire.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Nouveau Locataire.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : le Cadeau.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Tour infernale ; 22 h. : Au niveau du chou ; 24 h. : Icare, jazz brésilien.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : les Autruches ; 23 h. : Pépé de Cordoba. — II, 22 h. 15 : les Jumelles.
Café de la Gare, 20 h. 30 : A. More ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Coupe-chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Confession d'une bourgeoise.
Cour des Miracles, 18 h. 45 : J'ai tué Emma S... ; 20 h. 30 : G. Pierron chante G. Coutet ; 21 h 45 : Yvan Labejof ; 22 h. 45 : l'Eau en poudre.
Dix-Heures, 20 h. 15 : le Fils de la conquête de l'Ouest ; 22 h. 15 : P. Font et P. Val.
Le Fanal, 19 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Mimi et ses malabars ; 20 h. 45 : Zézette.
Le Manuscrit, 20 h. : Axel et Sarah, triade ; 20 h. 45 : Crise au colombarium ganté ; 21 h. 30 : Tchekhov nous conte.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : M. Ripoche.
Petits-Pavés, 21 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. : M. Azoulai ; 22 h. 30 : Flash dingue ; 23 h. : J. Aveline.
Le Plateau, 20 h. 30 : Ma poupée ; 22 h. : Hiroshima, mon amour.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 22 h. 30 : Ouf ; 23 h. 30 : Chansonneries
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Le Sélénite, I, 20 h. : la Culture physique ; 22 h. : Rodéo et Juliette. — II, 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
Le Splendid, 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés.
La Vieille Grille, I, 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : M. Derec. — II, 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Françoise Kanel, chansons, poèmes ; 22 h. : Poubelle girl.
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. 30 : Quintette de cuivres Gabrielli, Gervaise, Pezel, Duke Ellington ; 20 h. 30 : Traversée de Paris en chansons.
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Phèdre.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : le Cercle, trio de percussion de l'ensemble Musique vivante (Kagel, Cage, Drouet, Roque Alcina).

Jeudi 6 juillet

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Quatuor Parrot (Vivaldi, Telemann, Haendel).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. C. Ricard, sol. L. Visser (Vivaldi, Bach).

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : René Weerner et l'habit de plumes.
Campagne-Première, 18 h. : Treponem Pal ; 20 h. 30 : D. Murray quartet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : G. Rost et New Orleans dippers.
Pavillon de Paris, 20 h. : Bob Dylan.
Le Furstenberg, 21 h. : Trio Persiany.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : Ted Curson Quintet.
Club Zed, 22 h. : S. Guerault Quartet.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danse de Bali.
Palais des Congrès, 20 h. 45 : la Belle au Bois dormant.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Judex, de L. Feuillade ; 18 h. 30 : Judex (fin) ; 20 h. 30 : Vent d'est, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Tempête à Washington, d'O. Preminger.
Beaubourg, 14 h. 30 : l'Admirable Crichton, de C. B. de Mille ; 17 h. : Forfaiture, de C. B. de Mille ; 19 h. : le Coup du singe, d'A. Bitton et J.-P. Kalfon.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.o./v.f. : Templiers, 3e (272-94-56)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93)) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-33-88) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (jrs imp. : 1re et 2e parties ; jrs pairs : 3e et 4e parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Horaires sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
NEW-YORK, BLACK-OUT (A., v.o.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (sauf mardi).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-87) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., vers. angl.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e 233-56-70) ; Saint-Germain Studio 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
VIOLETTE NOZIERES (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-18) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

COOL, film américain de J. Carpenter (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ASSAUT, film américain de M. Schlutz (**) (v.o.) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MARTIN, film américain de G.-A. Romero (**) (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES RAISINS DE LA MORT, film français de J. Rollin : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Maxéville, 9e (770-72-86), Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (Chine, v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DEDEE D'ANVERS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FLESH (A., v.o) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : J. Renoir, 9e (874-40-75) (Mer. à Sam.).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (2 parties) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MORE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LA PLANETE DES SINGES (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e.
LE PRETE-NOM (A.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o. (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

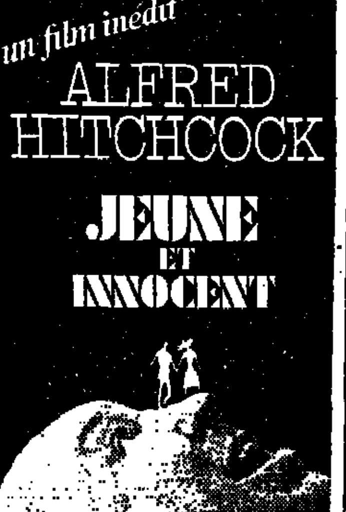
Les festivals

FELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : la Dolce Vita.
RETRO-METRO STORY (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Donnez-lui une chance.
HOMMAGE A LA RANK (v.o.) : Olympic, 14e : Colonel Blimp.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Belle de Moscou.
STUDIO 28 - FICTION (v.o.) 18e (606-36-07) : Destination Lune.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 45, 22 h. 30 : Délivrance ; 19 h. 30, 0 h. 15 : Soleil vert.
P.-VECCHIALI, Action République, 11e (805-51-33) : Femme, femme.
GREMILLON, Action République, 11e : Abus de confiance.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Prokofiev ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
BOITE A FILM (v.o.), 17e (754-51-50) : I : 13 h. : Salo ; 15 h. (+ V. S. 23 h. 30) : The song remains the same ; 17 h. 15 : Annie Hall ; 19 h. 30 : Cabaret ; 21 h. 30 : Le dernier tango à Paris. — II. 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the paradise ; 18 h. : La vie devant soi ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde ; V., S., 24 h. : Délivrance
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 12 h. : Fellini-Roma ; 14 h. : Frankenstein Junior ; 15 h. 50 : Mort à Venise ; 18 h. : Un tramway nommé désir ; 20 h. : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : Chiens de paille : v., s., 0 h. 10 : Satyricon.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
GRANDS FILMS FANTASTIQUES DE LA RKO (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Malédiction des hommes-chats.
REDFORD-HOFFMAN, v.o., Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mc Kay ; 22 h. : Lenny.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA, v.o., La Pagode, 7e (705-12-15) : la Mort aux trousses.
HITCHCOCK, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Chantage.
CHATELET - VICTORIA, v.o., 1er (508-94-14) I : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 30 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. (+ V. 24 h.) : le Droit du plus fort ; S. : 24 h. : Cabaret. — II. : 14 h. : Electre ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 (+ S. 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 30 (+ V. : 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.), Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o) Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.), Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
INDIA SONG (Fr) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
LA MORT D'UN BUCHERON (Can.), Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
SANDO LYS (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE SOUS-MARIN JAUNE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).





هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

AVANT-PREMIÈRE

L'Afrique entre la faucille et le marteau

Un titre-choc ne rend pas toujours service. Ainsi, « l'Afrique entre la faucille et le marteau », intitulé de l'enquête de Christine Ockrent, *dont la seconde partie sera diffusée vendredi 7 juillet sur FR-3 à 20 h. 30 (1) ne reflète qu'imparfaitement une réalité fort complexe et mouvante.* Dommage, car cette réalité, l'auteur s'attache précisément à la cerner au mieux. Son film a d'évidentes qualités : exposé clair, commentaire intelligent, documents *particulièrement expressifs* et jalonnés d'interviews inédits.

Avril 1974 : Lisbonne fait la révolution, l'œillet au poing ; septembre 1974 : *un empire médiéval* s'effondre à Addis-Abeba. Ces deux dates-clés ont servi d' « accroche » à l'enquête, qui retrace la genèse et analyse les conséquences de la pénétration soviétique sur le continent noir.

Affirmation aussitôt nuancée par John Stockwell, qui fut le chef des *opérations de la C.I.A., en cette* époque incertaine où le pouvoir changea de main à Luanda. Kissinger « *trichait* », en camouflant les actions anti-M.P.L.A., observe Stockwell, car « l'opinion publique *américaine nous aurait brûlé vif si elle avait été au courant* ». « *Dear Henry* », *qui s'est mal sorti* d'intrigue, a beau s'enliser dans *ses molles dénégations*, l'antériorité de l'intervention zaïro-sud-africaine, avec la bénédiction de Washington, ne fait aujourd'hui aucun doute.

Par ses manigances secrètes, la C.I.A. a légitimé le débarquement *de ces soldats cubains que* M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, *compare brutalement à « une sorte* d' « Afrika Korps de mercenaires *communistes* ». En écho, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, suspecte l'Occident de « *livrer* l'Afrique tout entière aux Russes sur un plateau », *sans voir, pourtant, que le reproche* est réversible. Etonnant et fort *révélateur des tâtonnements de* Washington, ce reniement d'Andrew Young, *ambassadeur afro-américain à l'ONU.* Il estime — *contrairement à ce qu'il proclamait* naguère — que les Cubains « *représentent plus nécessairement un* élément stabilisateur ». « *En Angola, ils s'occupaient des pêcheries,* de la plomberie, fait-il valoir. *Aujourd'hui, leur influence est plutôt répressive.* » Il juge, malgré tout, déraisonnable de « courir partout faire la chasse aux communistes », se démarquant nettement de M. Brzezinski, *partisan*, face à Moscou, d'une « stratégie globale ».

Là *réside* la question de fond *soulevée par l'émission de FR-3.* L'U.R.S.S. *applique-t-elle, en Afrique, un plan d'intervention mûrement réfléchi ou se contente-t-elle d'exploiter les erreurs de l'Occident ?* Est-elle machiavélique ou, plus simplement, opportuniste ? Réponse de M. Owen, secrétaire au Foreign Office, qui en vaut bien d'autres : « Les Soviétiques *trouvent leur avantage chaque fois* qu'une plaie s'envenime, qu'une *blessure reste ouverte.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) *La première partie a été diffusée*, le 30 juin, dans le cadre du « Nouveau vendredi ».

JEUDI 6 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : *Anthologie des grands volcans du monde* (n° 4, dernière émis. Erebus, d'H. Tazieff) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Tour de France (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel (4e épisode) ; 21 h. 25, *Magazine : L'événement.*

22 h. 30, Série : Caméra je (n° 1 : Les lieux d'une fugue), d'après une nouvelle de G. Perec. Scénario de B. Zitzermann. Réal. G. Perec.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les formations politiques : le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h., Journal.

20 h. 30, le Couronnement de Poppée, opéra de Monteverdi

L'Opéra de Paris se tient à la version Leppard, notablement abrégée, de l'œuvre de Monteverdi, avec en distribution, John Vickers, Gwyneth Jones, Nicolai Ghiaurov, Christa Ludwig.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union rationaliste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'INVITEE, de V. de Seta (1969), avec J. Shimkus, M. Piccoli, J. Perrin, L. Heilborn, C. Joano, P. Barge.

Trompée par son mari, une jeune femme s'enfuit de chez elle et part en voiture dans le Midi de la France avec son patron. Au cours du voyage, elle accomplit une mutation.

Beau film dont la mise en scène épurée transforme une histoire romanesque assez mince en délicate étude psychologique. Très bien joué.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec F. Perroux ;

20 h., « la Bouteille à la mer », de S. Ganzl et J.-P. Colas avec J. Danno, A. Oumansky ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le reggae.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 18 h. 45, Jazz time ; 19 h. 45, *Festivals* ;

20 h. 30, En liaison avec A 2 : Le Couronnement de *Poppée, opéra de Monteverdi ; 23 h., France-Musique* la nuit : Actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques.

VENDREDI 7 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Jeu : Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes.

16 h. 30, Sports : Le Tour de France cycliste.

18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : Pacifique Sud, avec Eric Tabarly (rediffusion) ; 19 h. 10, Jeunes pratique : l'auto-stop ! ; 19 h. 45, Le Tour de France (resumé) ; 20 h., Journal. France (résumé)

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Jérôme des nuages, de G. Hanoteau. Mise en scène : J. Mauclair. Avec : G. Lartigau, A. Didier, L. Viette, C. Bernard, J.-C. Montalban, etc.

Les dédoublements du somnambulisme, avec des répercussions sur les jalousies quotidiennes.

22 h. 25, Magazine : Expressions.

Au sommaire six titres : A Beaubourg : L'exposition Paris-Berlin ; Un contrat pour Chaillot ; Jessye Norman « à la française » ; La photo, un art dépassé ? ; Ça, c'était le bon vieux temps ; Festivals d'été : billets d'entrée.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Série : Le cœur au ventre ; 15 h., En direct de Wimbledon : Championnats internationaux de tennis de Grande Bretagne ; 18 h., Jeu : Récré A 2... Point à la ligne ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Docteur Erika Werner (sixième et dernier épisode).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (A la recherche du temps perdu).

Avec MM. P. Barret et J.-N. Gurgand (Priez pour nous à Compostelle) ; *C. Villiers* (la Route de l'or) ; *J. Lacarrière* (Promenade dans la Grèce antique) ; *Y. Audouard* (l'Heure d'été) ; *R. Bacri* (Le Beau Temps perdu, Bab-El-Oued retrouvé).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : TOUT EST A VENDRE, d'A. Wajda (1968), avec B. Tyszkiewicz, E. Czyzbska, A. Lapicki, D. Olbryshski, V. Holz (v.o. sous-titré)

Un cinéaste tourne un film qui doit se terminer par la mort de l'acteur-vedette. Or celui-ci a disparu. Deux actrices et un jeune comédien partent à sa recherche.

Le portrait « impossible » de Zbigniew Cybulski, qui fut l'interprète de Wajda et mourut accidentellement. Une belle méditation sur le cinéma, le réel et l'imaginaire.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Alliages-recours : Roger Foucault ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Grosso modo ou Ce coup-ci, ça y est, demain j'me mets au régime, de L. Deramond et P. Pesnot, réalisat. L. Deramond.

21 h. 30, Le nouveau vendredi : L'Afrique entre la faucille et le marteau...

L'Afrique, lieu d'affrontements entre grandes puissances. Sur cette chasse gardée de l'Occident, l'Union soviétique a pris place à son tour. Deuxième volet de l'enquête-reportage menée par Christine Ockrent.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : *Godofredo Iommi* (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : Evolution de l'interprétation vivaldienne ; *12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;*

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Yeux d'Orphée », de B. Quatrepoint ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : Le sens de l'anorexie ; *16 h., Pouvoirs de la musique* ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., En liaison avec TF 1, émission médicale : Le sein ; 21 h. 30, *Festival voix-théâtre-musique à Nanterre* ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le reggae.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Quotidien musique* ; 9 h. 2, *Le matin des musiciens... Le diable dans la lyre* ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : tout Duke ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Lehar, Fibich, Altman, Kuneke, *Strauss*) ; *14 h. 30, Triptyque...* Prélude : Pomine Dargomyeski ; à 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... U.R.S.S. contemporaine : Chantir, Kvernadzie, Taintsadzie, Khrennikov ; 17 h., Postlude : Rachmaninov, Prokofiev, Chostakovitch ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 18 h. 45, Jazz time ; 19 h. 45, Festivals ;

20 h. 30, Da Capo... Le Quatuor de Budapest : Beethoven, Schubert ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands : « Symphonie n° 34 » (Mozart) « Concerto n° 2 » (Mozart), « Concerto n° 2 » (Szymanowski), « le Mandarin merveilleux » (Bartok), par l'orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, avec le violoniste S. Skrowaczewski ; 23 h. 15, Da Capo... Le Quatuor de Budapest : Haydn, Mozart ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques.

SPORTS

VOILE

DE DUNKERQUE A MENTON

Des bateaux et des villes

Jeudi 6 juillet est donné le départ du Tour de France à la voile (T.F.V.) : une course originale, aussi bien par sa longueur exceptionnelle que par son programme.

Vingt bateaux partent de Dunkerque et vont descendre, par étapes, *la Manche et l'Atlantique* jusqu'à Bordeaux. Ils emprunteront alors le canal du Midi et la course reprendra en Méditerranée du cap d'Agde pour se terminer à Menton, vers le 20 août. Au total, vingt-trois étapes et près de 1 050 milles marins (soit environ 1 950 kilomètres) à parcourir.

Les vingt bateaux, acquis en leasing par l'Association du Tour de France à la voile, sont des voiliers *de 8 mètres de long de type Ecume de mer*, tous strictement identiques « *à la manille près* ».

Le classement général se fait par points, le premier de l'étape recevant 20 points 1/4, le deuxième 19, le troisième 18, etc.

Toutes les conditions sont réunies pour que ce « Tour » soit une compétition très *ouverte et facile à suivre* pour le public (il n'y a pas de handicap entre des bateaux identiques). Ce sera aussi la première course au large... qui pourra être suivie de terre : les départs et les arrivées se feront dans les ports eux-mêmes et non au passage d'une bouée plus ou moins éloignée de la côte ; le *leader du classement général devra* porter un spinnaker jaune, tandis que le vainqueur d'étape aura un spinnaker vert.

La principale originalité de la course n'est pourtant pas là. L'Association du T.F.V. loue, en effet, ses bateaux non à des particuliers, mais à des villes ou des régions de *France qui donnent leur nom* à leur voilier et fournissent les équipages. On peut d'ores et déjà prévoir des luttes serrées entre... *Nantes, Brest, Marseille* et *La Rochelle*, avec, comme outsiders, les *Bords de Marne* ou les *Pays de Loire*.

Le prix de la location (60 000 F) comprend aussi la location du *bateau jusqu'au 7 mai 1979. Il est* payé soit par la municipalité, soit par la chambre de commerce, soit par des aides extérieures : ainsi le voilier *Brest* est-il affrété par l'Institut de cancérologie de Villejuif et le voilier *Autrans-en-Vercors* par un journal de retraités. Les équipiers de ce bateau ne seront pas âgés de moins de cinquante ans, ceci pour prouver que l'on peut naviguer à *tout âge*.

Enfin, le T.F.V. est suivi à terre par une caravane de cinquante véhicules : bureaux de course, voilerie, réparation mécanique ou électronique, mais aussi par les représentants des administrations concernées par la mer : la marine nationale, les douanes, la gendarmerie, le CNEXO.

L'objectif n'est pas seulement *d'organiser une course, mais de* sensibiliser l'ensemble des Français aux questions *relatives à la mer* ; non seulement ceux qui vivent sur les quelque 5 500 kilomètres de façade maritime, mais également ceux « de l'intérieur ».

A *l'horizon se dessine* aussi pour l'organisateur du T.F.V., M. Bernard Decré, un autre objectif : aujourd'hui, des bateaux de 8 mètres affrétés par *des villes, dans deux ou trois ans* des goélettes de 30 mètres portant les couleurs de régions et, plus tard, un grand voilier-école français. Enfin !

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Les valeurs en hausse : Hézard et Van Impe

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Sean Kelly n'est pas le *premier venu. Professionnel* depuis la saison dernière, il a *déjà battu Patrick Sercu au sprint* dans une étape du Tour de *Romandie et remporté* le circuit de la Vienne devant Eddy *Merckx. On ne s'étonnera pas* qu'il ait gagné mercredi 6 juil*let la sixième étape, Mazé-Poi*tiers, du Tour de France, en lais*sant à plusieurs longueurs* les quatre coureurs avec lesquels il *s'était échappé, dont Gerrie Knet*temann, le nouveau porteur du *maillot jaune.*

Sean Kelly, un Irlandais de 22 ans, a tout l'avenir devant lui, et il obtiendra sans doute des succès importants auxquels le destinent sa vélocité et sa clairvoyance. Pour l'instant, ce sont cependant d'autres noms qui retiennent l'attention des observateurs. Ceux du Suédois Nilsson, par exemple, qui se rapproche doucement et qui est, ne l'oublions pas, un excellent grimpeur, de Joseph Bruyère, de Bittinger ou encore d'Yves Hézard, dont on prétend qu'il pourrait devenir, à brève échéance, le *leader* de l'équipe Peugeot, à la place de Thévenet et de Michel Laurent.

Raymond Poulidor — suiveur et critique — a désigné l'un de ses favoris : Lucien Van Impe. Son œil exercé a décelé chez le Belge, vainqueur du Tour en 1976, un état de fraîcheur, une aisance et une décontraction significatives. « *De tous les hommes capables de remporter le Tour de France, et j'en vois quatre ou cinq, Van Impe est probablement celui qui a produit le moins d'efforts* », remarque Poulidor. « *Van Impe va maintenant aborder son terrain préféré et ses talents d'escaladeurs sont tels qu'il peut renverser la situation en l'espace d'une seule étape de montagne.* » Le grimpeur wallon n'a que 4 min. 23 de retard sur Knetemann. Il est *en outre mieux placé que* Zoetemelk, Hinault et Pollentier et *occupe par conséquent une position* de force, du moins en théorie. *L'étape contre la montre,* qui se déroulera vendredi 7 *juillet sur 59 km entre Saint-*Emilion et Sainte-Foy-la-Grande, répondra aux questions que l'on se pose encore à son sujet.

JACQUES AUGENDRE.

SIXIÈME ÉTAPE
MAZÉ-POITIERS, 162 KM.

Classement. — 1. Sean Kelly (Irl.), 4 h. 2 *min. 34 sec.* ; 2. *Knetemann* (P.-B.) ; 3. Bittinger (Fr.) ; 4. Bruyère (Belg.) ; 5. Nilsson (Suède), tous même temps que Kelly ; 6. Esclassan (Fr.), à 27 sec. ; 7. Planckaert (Belg) ; 8. Sibille (Fr.) ; 9. Bossis (Fr.) ; 10. Bourreau (Fr.), tous même temps que *Esclassan*, etc.

Classement général. — 1. Knetemann (P.-B.), 29 h. 34 min. 35 sec. ; 2. Thaler (R.F.A.), à 21 sec. ; 3. Bruyère (Belg.), à 40 sec. ; 4. Bossis (Fr.), à 1 min. 21 sec. ; 5. Bittinger (Fr.), à 1 min. 40 sec. ; 6. Le Guilloux (Fr.), à 1 min. 44 sec. ; 7. Ovion (Fr.), à 2 min. 27 sec. ; 8. *Danguillaume (Fr.), à 2 min. 37 sec.* ; 9. Kuiper (P.-B.), à 3 min. 26 sec. ; 10. Lubberding (P.-B.), m.t. ; 11. Wesemael (Belg.), m.t. ; 12. De Cauwer (Belg.), à 3 min. 36 sec., etc.

Natation

BARBARA KRAUSE (R.D.A.) BAT LE RECORD DU MONDE DU 100 MÈTRES NAGE LIBRE

Barbara Krause a battu, mercredi 5 juillet à Berlin-Est, le record du monde du 100 mètres nage libre au cours de la dernière journée des championnats de la République démocratique allemande. Agée de dix-neuf ans, Barbara Krause a parcouru la distance en 55 sec. 41, améliorant de 24/100 le précédent record, détenu par sa compatriote Kornelia Ender depuis les Jeux olympiques de 1976. *Aujourd'hui retirée* de la compétition, Kornelia Ender avait pour la première *fois* battu le record mondial du 100 mètres *en juillet 1973* (58 sec. 25). *Dans* les trois années qui suivirent, elle *l'avait amélioré par neuf fois*, sans jamais en être dépossédée, passant de 58 sec. 25 à 55 sec. 65, soit une progression de 2 sec. 60.

Kornelia Ender ne détient plus aucun record du monde. Barbara Krause l'avait dépossédée au cours des mêmes championnats de la R.D.A. de celui du 200 mètres nage libre.

Tennis

Le tournoi de Wimbledon

CHRIS EVERT ET MARTINA NAVRATILOVA FINALISTES DU SIMPLE DAMES

En demi-finale simple dames du tournoi de Wimbledon, l'Américaine Chris Evert a battu, mercredi 5 juillet, la Britannique Virginia Wade, *victorieuse* de l'épreuve en 1977. Chris Evert qui l'a *emporté en deux sets* (8-6, 6-2) a, sur la fin du match, nettement dominé son adversaire, ainsi que l'indique le score.

Dans l'autre demi-finale, Martina Navratilova, d'origine tchécoslovaque et aujourd'hui apatride, a éliminé l'Australienne Evonne Cawley-Goolagong (2-6, 6-4, 6-4), laquelle, blessée, n'a pu réellement défendre ses chances.

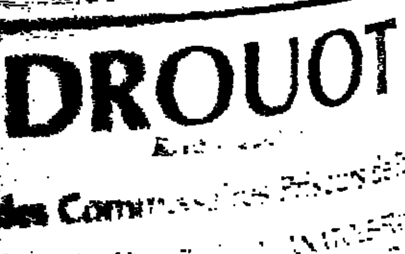
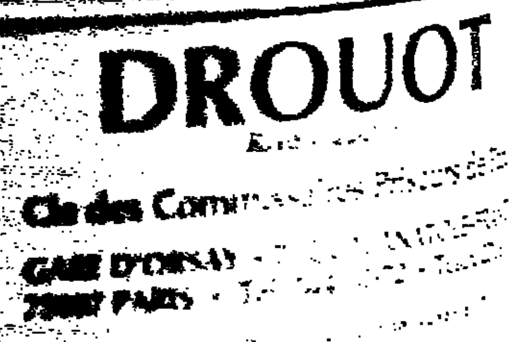
SUSPENSION ET AMENDES POUR ILIE NASTASE

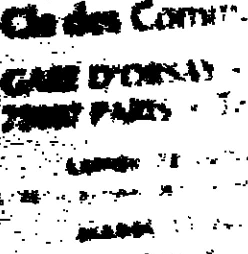
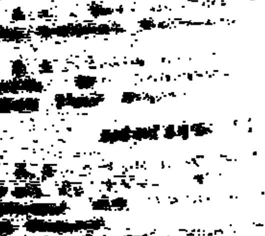
Ilie Nastase a été frappé d'une amende de 5 000 dollars et a été suspendu du circuit du Grand Prix, pour trois mois, par le Conseil international du tennis professionnel, à la suite de sa conduite dans plusieurs tournois.

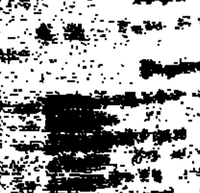
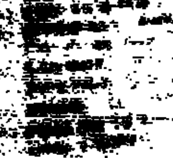
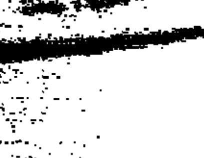
Le tennisman roumain pourra faire appel contre cette décision, qui fait suite, principalement, à ses écarts de langage au cours d'un tournoi disputé à Houston (Texas) au mois d'avril dernier, où Nastase avait proféré des obscénités envers les officiels et le public.

Lundi 3 juillet, à Wimbledon, il s'était vu infliger une amende de 250 dollars pour avoir insulté son adversaire, le Sud-Africain John Yuill.

EQUITATION. — *Le général Henri Dumont Saint-Priest a été nommé directeur de l'Ecole nationale d'équitation par le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il prendra ses fonctions le 1er septembre.*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Leader européen du leasing d'ordinateurs
LEASCO S.A.
recherche
INGÉNIEURS COMMERCIAUX ORDINATEURS

Salaire potentiel : 250.000 F + français par an comprenant un fixe important et des commissions sur les ventes.

Les candidats devront avoir une expérience de 2 ans au moins de la vente d'ordinateurs.
Les candidats doivent avoir de bonnes connaissances de la langue anglaise.

Expérience des équipements I.B.M. souhaitable.

Envoyer C.V. détaillé, photo : LEASCO S.A. 264, r. du Fg-St-Honoré, 75008 PARIS - 764-11-66. DIRECTION GENERALE.

F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie
NEUILLY-sur-SEINE
recherche pour son département
VITAMINES ET CHIMIE FINE
documentaliste
(homme ou femme)

Formation requise : maîtrise de biochimie, INSA pharmacien ou ingénieur agronome, ayant 3 à 5 ans d'expérience en laboratoire et connaissant bien les systèmes documentaires pour assister la division recherche et développement, et les ingénieurs commerciaux.
L'aptitude à la rédaction de documents techniques est nécessaire.
Anglais et Allemand indispensables.

Envoyer C.V. détaillé, photo récente retournée et prétentions au Département du Personnel
F. HOFFMANN LA ROCHE ET Cie.
52, boulevard du Parc - 92521 NEUILLY-sur-SEINE

BANQUE PRIVÉE (8e)
recherche collaborateur qualifié pour service
ENGAGEMENTS et PROSPECTION CLIENTÈLE

Le candidat sera chargé d'assister la Direction Commerciale dans la recherche et le suivi de la clientèle commerciale.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant la formation BP ou ITB ou un diplôme d'enseignement supérieur av. quelques années de pratique effective. Très bonne présentation et aptitude à la clientèle.

Ecrire N° 7.606 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES
banlieue SUD-OUEST de PARIS
recherche
INGÉNIEURS
Débutants ou 2 à 3 années d'expérience.

Pour travaux de développement de compilateurs et outils annexes

Bonne connaissance, écrite et parlée, de la langue anglaise.
Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions N° 72.126, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

FABRICANT DE CHEMINÉES
recherche
CADRE COMMERCIAL

pour son implantation dans le réseau négoce en matériau de construction.
Cette fonction comprend :
- Prospection des négoces dynamiques, orientés vers aménagement et décoration de la maison.
- Formation technique et commerciale des vendeurs.
- Assistance et suivi promotionnel et publicitaire.

Poste région PARIS-NORD, nomb. déplac. de 48 h.
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. à : F. DE LABARTHE, Cheminée Hepha, 14, rue Stéphane-Proust, 95600 EAUBONNE.

BANQUE PRIVÉE (8e)
recherche
RESPONSABLE SERVICE CHANGES

Le candidat devra être au courant de toutes les opérations commerciales et financières et bien connaître la réglementation des changes.
Anglais nécessaire.

Ecrire N° 7.605 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

RÉGIONALE

TEEL POSITION 4/9/78-15/8/79. Renevable, in import. engineering « gde école » in Marseille. Salaire : F. 48.000 per annum. Housing offered addition applicants should be native speakers, be fully trained in TEFL and have experience. Interviews will be held in London and Paris. Applications urgently to C. RUSSO Head International Division E.S.I.E.E. 81, rue Falguière, 75015 PARIS. (Please include Tél. N°.)

INTERNAT.

Pour AFRIQUE NOIRE
CHEF TRANSITAIRE
ANGLAIS COURANT
Libre de suite.
Tél. pour R.-V. 359-12-54.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

offres d'emploi

T.R.T.
recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Pour travaux en laboratoire d'étude :
- Transmission.
- Commutation de données et téléinformatique.
- Transmission sur fibres optiques.
- Matériels avioniques.
- Optoélectronique.

Adresser C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Societe Nationale ELF AQUITAINE PRODUCTION
TOUR GENERALE
(92) LA DEFENSE
recherche
TECHNICIEN GEOPHYSICIEN

Titulaire DUT ou BTS informatique ou équivalent.
Expérience minimale de 2 ans en géophysique et analyse - programmation FORTRAN.
Possibilités mutation Province ou Etranger.
Bonne connaissance anglais souhaité.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous réf. 72014, à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement, 21bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

LOGISTA
Société de conseils, de services et d'assistance en informatique
recherche
ingénieurs informaticiens
ayant une première expérience professionnelle.
Date d'entrée en fonction au choix des candidats.
Adresser C.V. et prétentions à :
LOGISTA, 30, quai National, 92806 Puteaux
(réponse et discrétion assurées)

Emplois et Carrières.

SOCIETE CONSTRUCTION MECANIQUE
ORGANES DE TRANSMISSION
RECHERCHE D'URGENCE

POUR LANCEMENT
PRODUIT NOUVEAU
MONDIALEMENT CONNU

1 TECHNICO COMMERCIAL

- Formation B.T.S. ou Ingénieur minimum.
- Expérience commerciale confirmée.
- Connaissance anglais technique indispensable.
- Capacités d'encadrement.

Envoyer C.V., photo n° 40.653 B, Editions BLEU Publicité, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Spéciales M' 1 recherche agrégé Physique compétent. Ecr. Proviseur, Lycée Thiers, 13 Marseille

Cherche personne libre pr trav. photo (portraits enfants). Studio itinérant. Expérience prof. souhaitée. Permis de conduire. Tél. 766-86-86 ou écrire à Alain BEDU, Curtil, 71820 BRANDON.

FUTUR CHEF B.E.
Ingénieur 3 A, 40 ans mini. Etudes véhicules lourds spéciaux, connaissances en mécanique, métallurgie, hydraulique, climatisation, insonorisation, électronique.
Ecr. N° 6.302 à P. LICHAU S.A. B.P. 220
75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Maison de Retraite St-Antoine de Padoue, 11, rue Tripier à NOISY-LE-SEC - 845-24-23
recherche
1 Infirmière D.E.
1 Aide-Soignante Diplômée
1 Jardinier 4 Branches.
Convention collective 1951.
Sérieuses références exigées.

A.D.S.E.A. du Val-d'Oise
2, rue Rabelais, 95300 Pontoise
Tél. : 464-10-66
rech. Imméd. Directeur pr Serv. Prévent. Spéc. Pontoise-Cergy. C.C. 66 - Réf. exig.

A.T. Electroniciens
BTS, DUT labo études matériels embarqués Rungis.
A.T. 1 Bac/BEP
pour conduite essais vibrations Vélizy.
AT2-AT3 Electroniciens.
SAV déplacements province.
Tél. pour R.-V. : 292-28-73.

EXPEDITIONS POLAIRES FRANÇAISES
rech. pr hivernage antarctique, conduite stat. ionosph. télécom, satellite, abs. 14 mois dép. déc.
INGÉN. ÉLECTRONICIEN
très expérim., branche télécom. Libre de suite pr prépar. spéc. Envoyer C.V., référ. à E.P.F., 47, av. Mar.-Fayolle, 75116 Paris

URGENT, INTER-SUD
52-54, rue Marcellin-Berthelot 94140 Alfortville
recherche
COMPTABLE
confirmé H. ou F.
Tél. : 375-21-57, 375-24-99.

STE PRESTATION DE SERV. PARIS (1er arrondissement)
COLLABORATEUR CHARGÉ DU CONTENTIEUX
assurant suivi des dossiers, contacts avec huissier, avocats, syndics.
Expérience souhaitable dynamique et organisé libre immédiatement
La rémunération ne saura être inférieure à 45.000 francs
Ecr. ss no 802, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

STE MULTINATIONALE DE DISTRIBUTION D'OUTILLAGE
Bâtiment et industrie
recherche
UN RESPONSABLE
pour son service
ETUDES COMMERCIALES
- Possédant DUT ;
- Anglais ou allemand courant ;
- Libéré O.M. ;
- 2 à 3 ans d'expérience.

Il sera chargé :
- de la gestion et de la mise à jour d'une banque d'informations économiques et commerciales ;
- des études sur marchés potentiels ;
- de la structuration du réseau de vente.

Lieu de travail : Banlieue Sud Paris

Ecrire avec C.V., photo et prét. à M. RENARD s/réf. 21, 4, passage de Chelles, 93220 Gagny

URGENT
pour SURESNES
RÉDACTEUR
en notices techniques électroniques.
Connaissant les normes ATA 100 et R 106/D.
Tél. pour rendez-vous 735-96-50.

demandes d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ingénieur E.S.E. Diplômé en gestion et administration des entreprises, 52 ans. Grande efficacité. Parlant plusieurs langues étrangères dont slaves. Grande expérience production, export et pays étrangers. Expérience grandes et moyennes entreprises : centrales thermiques, mines de charbon, distribution d'électricité, électronique professionnelle, constructions mécaniques et électromécaniques. Recherche direction générale d'une P.M.I. ou poste important dans grande société. Libre rapid.

Ecrire n° 7.612 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Jeune Homme, 30 ans, disponible immédiatement DIPLOME
I.E.P. - PARIS + D.E.A.
+ admissible écrit, agrégation philosophie, excellentes connaissances de l'anglais.
Recherche emploi dans :
- Edition, presse, revues, autres médias.
- Formation permanente.
- Animation culturelle.

Souhaiterait être associé à des travaux de recherches, rédaction, élaboration de politiques cultur.
Ecr. n° T. 06.858 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

E.S.C. (Promot. 77), 24 ans libéré O.M. EXPER. : respons. étude marketing, études et conseil d'entreprise en informatiq., RECHERCHE POSTE à TERME autonome pr développer esprit d'analyse, sens du contact et de la négociat. 60.000 F +
M. Foussier, 5, rue des Frères-Chapelle - 92170 VANVES

J.H. 28 ans, Bac D + U.S.A. 2 ans, Sup. Sciences. Parfait. bilingue français-anglais, cherche empl. ou st. prof. M. Ano Phabmixay, BP 44 94002 Créteil Cedex

J.H. 24 ans, dég. O.M. Maîtrise lettres modernes, étudierait ttes propositions. Ecr. COTON M., 69, av. Mozart, 75016 Paris

Jeune ingénieur agronome, dipl. Institut National Agronomique Paris Grignon et d'une université américaine. Tril. allemand, anglais, 24 ans, rech. situation Cadre dans Sté importante. - Alain BRINON, 142, rue St-Maur, 75011 Paris Téléph. : 357-64-14

Femme 56 a. dynam. Libre de voyag. 30 a. expér. commerc., presse et relat. publ., ds couture et cosmét., recherche sit. ou collabor. avec P.M.E. Etud ttes propositions sérieuses. Mme LEGRAND, 727-14-55.

Jeune fille allemande cherche poste intéressant Paris centre. Anglais, français, espagnol, sténographie, dactylograph. Ecr. s/no 2698, RUNTE KG 7 Blumenstr., D-6 Frankfurt/Main.

CADRE COMMERCIAL
20 a. d'expér. gds magasins, gest. stocks, achats, ventes et rentabil., rech. situat. similaire, Paris ou proche banlieue. Ecr. no 6.063 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COLLABORATRICE DIRECT.
31 a., 10 a. expér. dont 5 PME (gest. secrétar., bil., comptab.), ch. poste respons. Libre f. août. Ecr. no T 06857 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. Fme 28 ans, ch. pr 1er sept. EMPLOI
MÉCANOG-FACTURIÈRE
Ecr. Goussery, 4, allée A [illegible]vier, Appt 491, 94400 VITRY.

ÉTUDIANT ARCHITECTE
Ecole spéc., 4e année, cherche REMPLACEMENT juillet, août, septembre. Langue mat. arabe, nation. française, parl. anglais. Ecr. M. RAYAN, 11, r. Calmens 75018 PARIS - Tél. : 258-34-34.

EN FRANCE ou à L'ETRANGER
PROFESSIONNEL DE L'
INFORMATION

Recherche : Un poste de responsable,
- soit d'un service d'Information,
- soit d'un service de Relations Publiques

dans Compagnie Aérienne ou Importante Société.
Expérience : 4 années Relations Publiques dans Compagnie aérienne ; 10 années Presse écrite parlée et Télévisée ; Bonne connaissance pays du Tiers-Monde (Afrique et Amérique Latine).
Langues parlées : Anglais et espagnol.

Ecrire sous le n° 2.861 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS.

Professeur
INSTITUT NATIONAL FORMATION PROFESSIONNELLE
Connaissance problèmes de formation en Afrique,
Spécialité MAGHREB
recherche fonction
RESPONSABLE DE FORMATION
dans grande Entreprise ou Organisme de formation
FRANÇAIS OU ETRANGER
Ecrire n° R 7.865 HAVAS 31002 Toulouse Cedex.

PILOTE PROFESSIONNEL
I.F.R., D.U.T., Génie Civil, anglais courant, 32 a., Français résidant au Maroc ch. emploi en AFRIQUE ou en EUROPE (représentation de préférence). Ecr. no T 06.876 M. Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

TECHNICIEN SUPER
INSTALLATION USINE :
tuyauterie, contrôle, gestion et suivi de chantier.
EXPER. chant. France, AFN, Libye, recherche :
POSTE A RESPONSABILITE FRANCE - ETRANGER.
Ecr. no T 06.845 M. Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMMERCE INTERNATIONAL
E.S.C. + 2e cycle de gestion + méthodes U.S.A., 33 ans, espagnol + anglais, expérience vente, négociation haut niveau (produits industriels + grande consommation), recherche poste négoce import-export avec Espagne ou Amérique Latine. Ecrire sous le no 72.022 à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DES IDÉES ET RÉALISATIONS
E.S.C.P. - 36 ANS
Expérience négociation de haut niveau, 6 ans direction P.M.E., export U.S.A., recherche opportunité. Ecrire sous no 72.023 à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ayant acquis solide formation à la gestion en France et au Japon
JEUNE POLYTECHNICIEN
pratiquant anglais et japonais (écrits et parlés)
rentrant de Tokyo en septembre souhaiterait recevoir proposit. — Prendre contact avec l'Institut Supér. des Affaires de Jouy-en-Josas, M. LILAMAND, 956-43-61.

DIPLOMÉ ÉTUDES SUP.
28 ans, maîtrise gest. entrepr. + D.E.A. Eco rural et espace régionale.
Expérience : aménag. transp., marketing, stock.
Ch. poste ds bur. études ou ds entrepr. dynamique. Mobile et disponible rapidement.
Ecr. no T 06850 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux ou proposit. com.

Cabinet d'Affaires rech. CONCESSIONNAIRES
Paris, région parisienne et dans chaque département français
FORTE RENTABILITE
Exp. droit banque et commerce nécess., disposer capital de dép. 50.000 F pour achat concession. Adr. C.V. + 2 ph. à JURIDIC, B.P. 50 - 03800 GANNAT.

perdu-trouvé

Perdu Passeport Lundi 3 Juillet à Paris au nom de ABDELLAL. Contacter le 700-19-13.

occasions

EN SOLDE Moquette et revêtements muraux, 1er et 2e choix 50.000 m2 en stock. Tél. 589-86-75.

cours et leçons

Crs d'angl. ts nvx par pfr expér. Ecr. M. ANDRIA, B.P. 210, 75922 PARIS CÉDEX 19.

COURS DE MUSIQUE
Jeune Homme, 21 ans Conservatoire de Liège, donnerait cours de solfège et de violon à Paris au mois d'août.
Appeler 574-99-80, poste 240, heures de bureau.

représent. demande

Repres. 45 ans textiles, bien introd., rech. vente au mètre. Ecr. No 2860, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

automobiles

– de 5 C.V.

PART. Citroën 2 CV 6 année 1971, moteur impeccable. 85.000 km. PRIX DEBATTRE. Tél. : 738-26-31.

5 à 7 C.V.

RENAULT 15 GTL (1976) bon état 50.000 km. Téléphone : 287-45-27.

12 à 16 C.V.

THUILLIER CONCESSIONNAIRE PEUGEOT
Vend prix intéressants 604 exposition 0 km
46, rue de Mouzaïa, Paris (19e) Tél. : 203-94-42 - M. Serraf.

ALPINE A-310-V6
1978, gris métal, radio, vitres teintées, garant. 1 an. - S'adr. CONTANT AUTOM., 15, bd Danton, 10000 Troyes. (25) 43-48-19.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 450 SL, juin 75, 7.000 km, très bon état. Prix 90.000 F. Part. - 278-73-68.

motos

A VENDRE MOTO BMW R 75/5 1973, 20.000 km. Prix à débattre. S'adr. M. Dambrin, 6, av. H.-Charon, Appt 63, 91270 Vigneux.

autos-achat

COMPTANT Tous modèles RECENTS
PORSCHE - FERRARI
BMW - ALFA ROMEO
6, rue Vulpian, Paris 13e
535-01-55 - 535-98-69

divers

BMW OCCASIONS
316-320-520-525-528
modèles 78, peu roulé, garanties. Auto-Paris XV - Tél. 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524.50.30 •

CENTRE OCCASIONS HERTZ

DES OCCASIONS RECENTES GARANTIES 24 MOIS OU 24.000 KM PIECES ET M.O. CREDIT

Prix à partir de F :

FIESTA 1100 L 77	16.300
FIESTA 1100 L 78	17.700
GRANADA GHIA 76	23.900
GRANADA GHIA 77	33.400
MERCEDES 280 SE AC 77	83.000
PEUGEOT 104 SL 77	17.000
PEUGEOT 104 SL 78	20.700
PEUGEOT 305 GR 78	28.000
PEUGEOT 504 GL TO 77	22.800
PEUGEOT 504 GL TO 78	27.900
PEUGEOT 504 FAM 77	26.500
RENAULT 5 77	14.900
RENAULT 5 78	16.700
RENAULT 5 TL 78	18.400
RENAULT 5 GTL 77	18.500
RENAULT 5 GTL 78	21.150
RENAULT 14 TL 77	20.500
RENAULT 14 TL 78	23.800
RENAULT 30 TS 77	34.000
SIMCA 1307 GLS 77	18.900
SIMCA 1307 GLS 78	23.000
CITROEN LN 78	17.990

111, rue du Mont-Cenis
92, rue Duhesme
75008 PARIS
Tél. : 259-62-90.

191, avenue Youri-Gagarine
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 661-03-76.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Pour PLACEMENT ou PIED A TERRE dans immeuble grand standing CHAMBRES - STUDIOS 2 PIECES et + 207, rue des Pyrénées PARIS 20e Proche grands magasins NATION et PORTES de PARIS S.O.G.E.I. 7, r. des Cordelières, 75013 Paris Tél. 331-65-61.

Ds imm. récent, asc., gd 2 P., cuis., s. de bns, w.-c., placards. 119, rue de Saussure, 10-12 h., 14-18 h. ou téléphon. au 574-75-88

PPTAIRE vend, Rue VAN-LOO, Stud. gde surface, wc, bains, cuisine équipée, loggia sur jardin. Imm. standing. 265.000 F. 532-73-08

CHAMPERRET Imm. récent, gd studio 40 m2, tout confort - 567-22-88

BUTTES-CHAUMONT Charmant 2 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, wc, dans petit pavillon 48 m2, 210.000 F. 636-12-88

20e Le Clos des Vignes Résid. neuve habitable imméd. imm. pierre de taille massive 3 PIECES 73,23 m2 + cave 4 P. 84,05 m2 + balcon + cave 5 P. 93,80 m2 + terras. + cave (bénéficie du prêt conventionné) Prix ferme et défin. 4.900 F/m2 Vis. s/pl. jeudi, vendredi, samedi de 14 heures à 18 heures 73-77, rue des Vignoles (20e) ou TREVAL 277-62-23 - 278-53-52

NATION - Pierre de taille, ravalé, entrée, 3 p., cuisine, wc, salle de bains, balc. Chauffage. 220.000 F - 344-71-97

VILLAGE de MONTMARTRE Dans le calme et la verdure d'une voie privée, BELLE MAISON de 180 M2 + terrasses. Téléph. : 076-02-63, le matin.

NATION - 440.000 F - Splendide pierre de taille, ravalé. Entrée, 4 pièces, cuisine, w.-c., salle de bains, chauff. Ascens. 345-82-72

BEAU MARAIS - Charmant studio, beaucoup de charme. Prix à discuter - 266-92-15

DUPLEX - 142 M2 + terrasse 19 m2 **4 PIÈCES - 127 M2** PRES PLACE **VICTOR-HUGO** Petit immeuble neuf, luxe, parking. S/pl., mardi, 14 h à 17 h 30, et jeudi, 10 h à 12 h 30 **SEMIIC 766-51-71**

Propriétaire vend : **REPUBLIQUE** Beau 3 pièces, 75 m2, 3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 320.000 F. Tél. : 205-57-52, apr. 19 heures.

ETOILE studio, cuisine, bains, étage élevé, 165.000 F. - 293-51-07.

SACRE-CŒUR Dans immeuble rénové, 2 pces, vue sur Paris, verdure, plein Sud S/place jeudi, vendredi, sam. (11-17 h), 6, rue Maurice-Utrillo ou Tél. : 256-20-33, ou après 20 h. : 261-72-00.

MONCEAU Appt 245 m2 grande classe somptueux imm. sur square, triple réception, 3 chambres, impeccable. — Tél. : 266-27-55.

DAUMESNIL (2e) sur rue calme Studio à rénover. 60.000 F Immeuble ravalé. — 331-81-11.

VUE EXCEPtionnelle SUR SACRE-CŒUR Terrasse, beau living, 2 ch., 7 étage ascenseur. 500.000 F. ETUDE MIRATON. 252-13-22.

17e Studio, 3 et 4 Pièces, entièrement refait à neuf. Propriétaire : 324-32-16, matin.

R ORDENER BEL ATELIER D'ARTISTE Immeuble Pierre de Taille, tout confort, 60 m2, vue sur Sacré-Cœur. — NOTAIRE. Téléphone : 501-54-30, le matin.

12e très bel immeuble ancien d'angle, sur square, grand 2e étage par ascenseur. Plein 2e étgae par ascenseur. Plein soleil. - Téléphone : 522-45-52.

Batignolles - Rome : 033-95-10 Luxueus. rénovat., étage élevé. **DUPLEX** 110 M2 - 6 PIECES ASCENSEUR

BD SUCHET Dans immeuble grand standing propriétaire vd STUDIOS 40 m2 et grand 2 PIECES 78 m2. 734-93-36 heures bureau.

SITUATION PRIVILEGIEE 38 bis, RUE BOULARD 2 VILLA LOUVAT **ATELIER** DUPLEX 2 CHBRES TERRASSE - 700.000 F Vendredi, samedi, de 13 à 17 h.

ETOILE (PRES) IMMEUBLE Pierre de Taille studio tout cft, bon état, bon placement, 165.000 F - 266-92-15.

REPUBLIQUE **PART.** Immeuble XVIIe siècle. 120 M2 Balcon 13 m. A RENOVER. Tél. 325-77-33 - 324-51-00

SAINT-AUGUSTIN 4/5 P. GD STANDING SOMPTUEUSE RECEPTION 707-12-60 et 325-32-77.

SUR VRAI JARDIN PROXIMITE MONTMARTRE Beau rez-de-chaussée 90 m2. Exclusivité - 326-35-15, le matin.

GUY-MOQUET 3e ét. sur rue, 2 p., entrée, cuis., w.-c., salle d'eau. Prix : 139.000 F, créd. possible 80 %. 3 P. tt confort, 6e ét., ascens. 265.000 F, crédit possible 80 % Cabinet ARDOUIN - 229-44-61.

PALAIS-ROYAL 11 bis, rue Sainte-Anne. Dans imm. pierre de taille complètement restauré. Ascens. vide-ordures, STUDIOS à partir 165.000 F. Sur place tous les jours de 13 h. à 19 h. - 522-95-20.

EXCLUSIF INVESTISSEUR Rive droite

Dans immeuble en cours de restauration, faites de votre investissem. pierre « 2 coups » :
- accroissement de votre capital ;
- haute rentabilité.

Aujourd'hui, votre argent vaut cher, si vous le laissez dormir que vaudra-t-il demain ? Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré. Exemple : fiscalité favorable... Nous pouvons peut-être vous aider, téléphonez-nous : C.F.I., Pierre - 563-11-40, 8, avenue Hoche, 75008 PARIS.

PLAINE MONCEAU IMMEUBLE EXCEPTIONNEL 2e ETAGE, TOUT CONFORT, **GRAND 7 P. 250 M2** 2 BAINS, LINGERIE, BON ETAT GENERAL + 2 chbres serv. + débarras. **PRIX : 1.375.000 F** Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h. 11, RUE THEODULE-RIBOT ou 723-91-22.

I É N A PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE ETATS-UNIS Splendide DUPLEX, 140 m2 ds HOTEL PARTICULIER du XIXe siècle entièrement rénové, grand style, décoration de luxe. Renseignements : 734-93-36.

RANELAGH DUPLEX, direct propriétaire, grand living, 2 chambres, plein soleil, 6e et 7e étage, ascenseur, balcon - 734-98-06.

APPT GD STANDING **AVENUE MALAKOFF** 213 m2, 2 chambres de service. 574-44-41 ou 96-16.

LUXEMBOURG IMMEUBLE XVIIIe S. rénové, très beau 272 m2, en duplex, très belle réception, 4 chambres, 3 S. de B., charme, élégance, calme. Possible divisible. NOTAIRE : 501-54-30, MATIN.

5e R.-de-Ch. sur jardin privé : cave voûtée, dans imm. XVIe s. Tous les jours, 14-18 h., 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

15, RUE DE LA CLEF RESTAURATION EXCEPTION. **1) PETITE MAISON 5/6 P. 2) 4/5 P. + Jard. Privatif 3) 2 et 3 P. et STUDIOS** Visite de 14 heures à 17 heures 707-12-60 et 325-32-77

MOTTE-PICQUET STUDIO, salle d'eau, wc, 3e ét. 119.000 - 579-75-80

RUE MADAME 6 P. tt cft. Bon stand. 202 M2. Le propriétaire, LAM. 99-04

CHAMP-DE-MARS 7 p. 215 m2, 4e ét., Tt confort. Grand satnding, calme, soleil. MICHEL et REYL - 265-90-05

INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉ Rive gauche Dans très bel immeuble en pierre de taille en cours de restauration :
- Studios, 2 pièces, duplex,
- Rentabilité immédiate,
- Gestion.

Pour toutes informations : C.F.I. Pierre, 563-11-40 8, avenue Hoche 75008 PARIS

LUXEMBOURG - VAVIN **J A R D I N** 200 m2 - ODE. 95-10



OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes

250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE STUDIOS 19 et 26 m2 environ. APPTS de 76 m2 à 235 m2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

AVENUE FOCH COTE SOLEIL. DANS IMMEUBLE PRESTIGIEUX, 7 PIECES, 380 m2, TEL. PARK. PRIX : 3.000.000 F. Tél. : 227-93-93.

Paris Rive gauche

RASPAIL - Part. stand. dern. ét. Beau Duplex 85 m2. Gd db. liv. 1 ch. + terrasse, téléph. soleil. Matin 033-21-08, après 320-60-25.

CENSIER DAUBANTON pr acheteur avisé dans très bel imm. P. de T., asc., 2/3 p. tt cft. OCCUPES URGT - 225-89-19.

ST-SULPICE, pr acheteur avisé ds tr bel imm., asc., ch. cent., magn. 2 à 5 p. OCCUPES. ch. serv., park. URGT - 225-89-19.

Pied métro Vaugirard, 2 pièces tt confort, 7e étage, ascenseur, cuisine, salle de bains, cave. Prix : 265.000 F. Tél. : 555-95-20, poste 25464.

XVe, Dupleix. Part. vd Studio 20 m2, vue sur jard., calme, tél., douche, refait neuf. 100.000 F. JOLY - 575-17-62.

22, BD SAINT-MICHEL Etage élevé. Standing. Balc. 1 - DUPLEX 88 M2 1 - 3 PIECES 86 M2. SERVICE, PARK. Ascens. Vue. Jeudi, vendr., sam., 14/18 h.

MONTPARNASSE Studio, kitchenette, bains, 20 m2, 6e étage, ascenseur. 130.000 F - 567-22-88.

NOTRE-DAME DES CHAMPS Atel. d'artiste + chbre, charme. DORESSAY - 548-43-94.

BOULEVARD SAINT-GERMAIN charmant 2 pces, calme, soleil, salle bains à faire, ét. élevé. 185.000 F - Eicher - 359-99-69.

SAINT-SULPICE MERVEILLEUX, living double, 1 chbre, tout cft, soleil, étage élevé, aménagement raffiné. 590.000 - Eicher - 359-99-69.

PLAISANCE - ODE. 42-70 ATELIER ARTISTE 40 m2 - Hauts plafonds.

XVe LOURMEL RECENT sur jardin Part. vd gd liv., 2 ch., loggia, parking, 455.000 F. Tél. 554-54-68.

QUAI D'ORSAY (proximité) **7 P.** 195 m2 immeubles 1930 : 3 réception, 4 chambres, 2 bains, 3 chbres serv., 1 box. Téléphone : 076-02-63, le matin.

7e Bel imm. anc., 2e ét., dble séj. + 2 chbres, cuis., bns. ETAT PARFAIT - 266-67-06.

GOBELINS Immeuble 18e siècle, 4e étage sur rue : 2 Pièces, cuisine, S. de Bains : 140.000 F. Téléphone : 331-89-46.

NOTRE-DAME Studio poutres caractère, possible duplex, - A SAISIR. Téléphone : 825-75-42.

Province

Plein centre Cannes, part. vend ds imm. gd st., app. tt cft, 2 p. principales 50 m2 + terr. 7e ét. vue Californie. Prix : 35.000 F. Tél. Cannes : 16 (93) 99-48-64.

AIX-EN-PROVENCE PARTIC. VEND MAGNIF. APPT 5 P., 128 m2 + gar., 650.000 F, ds résidence parc Sésanne, vue sur AIX. Tél. (42) 27-73-14, heures repas.

TOURS - PLEIN CENTRE Part. vd, cause départ, très bel appt récent, état impeccable : 5 Pces, cuis., s. bns + s. d'eau, asc., caves, poss. gar. 470.000 F. Av. 9 h 30 sf sam. : (47) 05-39-71.

Région parisienne

PTE ST-MANDE, près métro, 3 P. Tout conft. 80 m2. Parking. Prix : 430.000 F - 328-66-13

BOUGIVAL - Part. vd sup. 3 P. 73 m2, tt cft, résid. calme, bois., pisc. Tél. 967-06-08 apr. 19 h sem.

LE RAINCY, 2e gare, tr. calme, imm. bourgeois, vds 3 P. dt séj. 37 m2, décoration soignée. Prix : 320.000 F. T. 927-36-76, le soir.

BANLIEUE SUD - 5 P. 5e ét., gd standing + solarium. 655-03-42

MEUDON, AV. du CHATEAU Dans belle maison ancienne, BEAU 3 P. CARACTERE tout confort, 350.000 F. 508-43-17

A vdre Appt 4 p., cuisine, s. de bns, wc, entre Fontainebleau et Moret. Calme, petit immeuble. 170.000 F - Tél. : 997-39-49

NEUILLY RESIDENTIEL PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING Livraison 3e trimestre 1979. Etudions votre plan avec notre architecte, toutes possibilités du STUDIO au 8 PIECES. 624-39-49 pour rendez-vous.

VESINET RESIDENTIEL ultra-calme Imm. gd stdg, 2 P., 87 m2 + balcons, séjour, 42 m2, box. Agence BARTHEL : 976-06-00.

CHATOU 5 minutes R.E.R. dernier étage 85 m2 + terrasse 16 m2, box, atelier. Prix : 395.000 francs. Agence BARTHEL : 976-06-00.

BOULOGNE (Marcel-Sembat), récent, séjour + chambre, cuis., salle de bains, téléphone, 1.300 F charges comprises. - 742-99-09.

EXCEPTIONNEL NEUILLY, devant le Bois, appart. 7 pièces principales, dépend., conf. absolu, 5e étage, parkings, 7.000 F le m2 environ. PETIT, 4, domaine de Seignelay, 92290 CHATENAY-MALABRY.

AU PETIT COLOMBES Part. vend 3 pièces, tt conft, soleil, dans résidence immeuble 4e étage - 150.000 F. 074-39-55 après 14 heures.

NEUILLY **SUR L'EAU** Architecte vend 200 m2 habitation aménagée, soignée, originale, neuve + 35 m2 terrasse + 300 m2 jardin locatif - Prix : 850.000 F. Tél. : 745-28-63.

BOULOGNE TOUT CONFORT 2e ETAGE : séjour, chambre, CALME, soleil, VERDURE — Tél. : 566-02-85.

BOULOGNE Idéal Pied-à-Terre immeuble récent 50 m2, VUE SUR BOIS, parking. 320.000 F — NEVEU : 743-96-96.

ORSAY Près Mo, petite résidence sur jard., beau 2 Pièces, tout confort, grand balcon, parking. Prix 180.000 F. Téléphone : 387-27-60.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

locations non meublées Offre

Paris

Part. à part. A louer 1er sept., entr., séj., ch., s.d.b., cuis. équ. réf. cuis. four, w.-c., cave, tél., parking, Paris (13e). 1.500 F + ch. Tél. 627-94-22, le soir.

Hôtel part. 5/6 p., grd conft (3 X 2 p., cuis., bains), 4.000 F par mois. « FAC » - 337-69-59.

Me BOISSIÈRE RUE CIMAROSA Très beau studio 54 m2 sur jardin, très calme, neuf, jamais habité, téléph., 1.800 F + ch. 924-19-28.

Me PLACE DES FÊTES (SORTIE COMPANS) NEUFS JAMAIS HABITES

— Studio	35 m2	910 F
— 2 pièces	50 m2	1.250 F
— 3 pièces	71 m2	1.730 F
— 4 pièces	91 m2	2.210 F
— 5 pièces	108 m2	2.600 F

Provisions s/charges et chauff. compris, étage moyen. Lundi, mercredi 13 à 19 heures, samedi de 10 à 18 heures, Place des Fêtes, à côté magasin Radar - H. LE CLAIR 256-13-72.

Région parisienne

NEUILLY - JAMAIS HABITE 3 P. tt confort, tél., parking, balcon - 3.000 F - 544-51-52.

Province

Grande Maison à louer à l'année avec jard. et potag. sur coteaux du Loir. Ecr. Mme Ducastel, 1, pl. P.-Painlevé-5e. Ne pas tél.

locations non meublées Demande

Paris

ENSEIGNANT, marié, 2 enf., rech. 4 pces 1.100 F c.c. Reprise acceptée. Paris, banlieue NORD, NORD-OUEST - Tél. : 368-64-58.

Cherche deux pièces près une S.C.O. Loyer max. 1.400 F. Téléphoner à M. BOYLE, 577-16-10, poste 3101.

Part. à part., cherche Studio, tél., vaste soleil, arr. 4e, 6e, 7e. 1.200 F maxim. TTC. Tél. le soir après 19 heures - 705-74-88.

Particulier recherche 2/3 pièces à Paris, 60 m2 env., calme clair, 1.500 F c.c. max. Préférence 5e ou 13e arrdt. Ag. s'abstenir. Tél. après 19 h. au 336-15-80.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi - 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

BIEVRES magnifique maison style Mansart, vaste réception, 5 chambres, 3 bains, tout confort, luxueusement meublée, jardin fleuri et arborisé, 8.000 m2, bord de Bièvres, 8.500 F net. Téléphone : 567-22-88

locations meublées Demande

Paris

ECOLE PRIVEE 8e arrondiss. recherche pour ses étudiants et étudiantes de province, chambres indépendantes ou chez particuliers Institut Supérieur Tourisme Tél. : 266-32-47, heures bureau.

hôtels partic.

PASTEUR, Maison moderne Living + chambres, 2 bains, 120 m2. SYMPA, CALME. JARDIN 160 m2 - RIC. 02-44.

immeubles

VINCENNES - O.F.B.I. Marchand de biens vend directement très bel imm. brique, r.-de-ch. + 6 étages, tout conft, refait neuf, loué en grande partie à administration, qui est caution. Px 3.600.000 F. Très bon rapp., gest. assurée. Tél. 555-92-72.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 350 F. 266-52-04.

locaux commerciaux

ANNECY (Haute-Savoie) - Local comm. 110 m2 pr ts commerc., 38 m de vitrine, emplac. privil., possib. import., extension 190 m2 à l'étage. NOVIS - 22, av. de Chambéry, 74000 ANNECY. Tél. : (50) 51-25-40.

bureaux

S/BD SAINT-GERMAIN CHAMBRE DEPUTES, 359 m2 **IMMO BALZAC** 225-85-22

8e AV. HOCHE RECEPTION + 3 BURX Parfait état. Excellente distribution. Calme. Aéré. 4 lignes de téléphone. - Bail : 3, 6, 9. **50 M2** LOYER ANNUEL : 25.000 F. Cession : 80.000 F à débattre. - 766-12-00.

Pasteur, Locaux à usage d'enseignement, 470 m2. G.F.V. : 273-07-72.

Location Bureaux à la journée, à la semaine, au mois. Juillet, août, septembre. PARIS (16e). Tél. 531-57-62.

1 à 20 BURX TS QUARTIERS. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

fonds de commerce

MENTON Côte d'Azur Particulier vend, pour cause familiale, murs et fonds hôtel, pension, de 40 chambres, privé, 4 Pièces, jardin agrément, remplissage à 90 %. Affaire saine : 2.500.000 F. Prix justifié. Téléphone, soir après 20 heures au (16-93) 35-74-69.

Dame veuve vend FONDS de Boucherie tenu 23 a. Ch. affaires : 28.000 F/semaine. + Pavillon 6 pièces. Tél. : 046-13-56.

ALPES STATION DE SKI cabinet immobilier (FNAIM) 1er ordre : 1.000.000 F. HAVAS, no 1.157. — B P. 297. 38044 GRENOBLE CEDEX.

TRÈS BIEN SITUÉE BOUTIQUE PRET-A-PORTER FEMININ **MARCHÉ ALIGRE** AGENCEMENT NEUF BELLE AFFAIRE 355-43-60, M. EDERY.

Boutiques

AVENUE DE SUFFREN Boutique + gde arrière-boutique, possib. sous-sol, Ts commerces. Bail neuf. Prix intéressant. 783-31-87

villas

HOUILLES Résidentiel, 8 mn gare, Pavill. s/330 m2 terrain, 4 P., tt conft, construct. réc. Occupé, 2 têtes. 75.000 + rente viagère 1.200 mens. Agence du CENTRE - 981-40-36.

PARC DE SCEAUX (Mo) S/allée résident. belle Maison, récept + 1er ét. 4 chbres, 2 bns, sous-sol total, beau jardin. Prix 1.300.000 F - 660-44-66.

JOINVILLE - RESIDENTIEL VILLA GRAND LUXE Port privé sur Marne Séjour + 6 chambres + serv. Garage, jardin, dépendances. ETAT EXCEPTIONNEL 1.250.000 F - 322-61-35.

Propriétaires par succession à PORT-MARLY, sur N. 13, entre Bougival et St-Germain, 5 p. 175 m2, cft, garage, belle construction 1955. Parc 4.200 m2. Prix : 850.000 F - Facilités. CREMER 491-41-25.

VÉSINET CENTRE près RER, VILLA 5 P. PPALES à restaurer. Petit jard. clos. PRIX : 360.000 F AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

pavillons

NOISY-LE-GRAND, 10' Paris, par A. 4, R.E.R., prox. centre commercial, écoles. PAVILL. 5 P. 120 M2 AU SOL sur 2 nivx, s. à m., salon 60 m2 avec bar et chem., cuis. équ. av. bar et chem., c. éq. s. bns, escalier et sol en marbre, terrasse 20 m2, bât. fond jdin 20 m2, terr. 450 m2. Gar. 4 voit. et cour dallée 4 voitures. IDEAL PROFESS. LIBERALE Prix 675.000 F - Tél. : 303-20-08

HOUILLES résidentiel. Constr. 74. Beau pav., séj. dble + 3 ch., cuis., bains, w.-c., ch. central, garage, jardin. 390.000 F. Agence du Centre - 981-40-36

Maison de caractère, 100 km de Paris, rég. d'Andelys, vallée de la Seine. Avec jard. et ent. riv. à truite d'un côté et riv. à ang. de l'autre. Prix : 250.000 F à débattre. Appelez 822-12-72 après 19 h.

Rég. NEMOURS (Janvault 77) Part. vend Pavillon F4 90 m2 habitable + garage, tout cft. sur 2 niveaux, 550 m2 de terr. Prix 270.000 F - Tél. 432-11-87.

maisons de campagne

A VENDRE Maison de camp. pr. Luxeuil-les-Bains. Ravalée, salle de bns et w.-c. aménagés. Jard. planté d'arbres fruitiers. Prix 170.000 (à déb.). Pour plus de détails, appeler 822-12-72, après 19 h.

M. THOREL - (35) 95-19-85 Près mer, SAINT-VALERY-EN-CAUX, 40 mn Rouen, MAISON NORMANDE, parft ét., 2.000 m2 terrain, dépendances, garage. Prix 300.000 F.

12 km VALENCE, MAIS. ardéchoise restaurée, équipée, 5 p., dépend., poutres appar., cft, vue, parc 1.400 m2. Prix 300.000 F. POKORNY, Le Fringuet, 07-ALBOUSSIERE.

Camp. AIXOISE, Villa provenç., bonne construct., 5 p., tt cft, gar. 5.000 m2, agrém., calme, bonne exposition. Px 530.000 F. John CHEETHAM, 2, rte d'Aix-en-Provence - 13410 Lambesc. Tél. (42) 28-00-14.

BANON (04), vends gde maison anc. pierre, à rest. Cheminées, four à pain. Terr. : 1.300 m2, eau, électric. Prix : 350.000 F. RANCUREL Jean, Cabane Bel Air, montée d'Avignon - Aix-en-Provence - Tél. : (42) 23-57-43.

fermettes

Proche CONCHES (Eure) Splendide grange Dîmière, restaurée, à colombage. Hall, cuis., arrière-cuisine, séj. rustique, cheminée, 65 m2, 3 chbres, s. d'eau, w.c., étage à terminer en 3 gdes chbres, s. de bns, terrains 2.366 m2. Px : 450.000 F avec facilité. BAGLANO - Conches (Eure). T. : 16 (32) 30-21-14 ou 30-06-49.

FORET LANDAISE Région Sabre Vds 5.000 m2, grande FERME en cours restauration. Ecr. JD/283 HAVAS (B.P. 907) 76002 ROUEN CEDEX.

Vends Ferme ancienne avec terr. 2.000 m2 à ATHOS-ASPIS (Sauveterre), pr. gare d'Oloron. Adresse : DAVANT, Saint-Pré-de-Leren 64270 SALIES-DE-BEARN.

YONNE 130 km Paris - Belle campagne, vue dégagée, FERMETTE à aménager, murs et toit parf. ét., gren. carrelé, jard. devant 1.000 m2. Px 125.000, créd. 90 %. Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta (89) Joigny. 16 (86) 62-19-44.

terrains

Rég. NEUVY-SUR-LOIRE TERRAIN BOISE bx chênes, 9.800 m2 - 60 m de façade, route goudronnée; eau ville installée, électr. à proximité. Tél. (16-38) 85-19-21.

DENVER, COLORADO Investisseur privé disp. de 9,3 acres (3,76 ha) dans excell. quart. de Denver. Seul emplac. inscrit au plan d'urbanisme pr bureaux et activit. commercles à Denver dans un rayon 4 km. A vdre ou à lotir. Appel. (303) 320-86-00 ou écr. Suite 600 50 S. Steele, Denver, Colo. 80209, U.S.A.

SOLOGNE A vendre Terrains viabilisés et constructibles, avec ou sans étang et bords rivières, également terrains pr création étang. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h. au 16 (38) 35-00-58.

manoirs

CABOURG proximité. Part vend JOLI MANOIR XVIIIe entièr. restauré, parc et pièce d'eau 1,50 ha, colombier, dépend. + boxes, 3,50 ha herbage. Pr rens. Tél. (33) 24-26-34 et (31) 91-39-82.

châteaux

Château 17 p., tt conft, pavill. garde, serre, dans parc clos de murs, 70.000 m2. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, Paris. 359-97-50.

villégiatures

Mo Plaisance - Part. loue 2 p., Bains, tél. Juillet, août, septembre - 1.800 F mensuel. Tél. : 224-17-95.

Neuilly-sur-Seine - Part. loue petit 2 pces cuis., bns, libre 15 juill.-15 oct. 1.400 F mens. 380-53-56 le soir.

domaines

PROVENCE TRES BEAU MAS DE PIERRE **CACHET EXCEPTIONNEL** DANS PARC 8.000 m2 Piscine, maison gardien, vue, calme. Ag. s'abst. 2.000.000 F. Ecr. no T 83.459 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propriétés

Belle propr. rurale, 7 km de la mer, cadre envir. très verdoy. R.-de-chaussée : 1 chbre, s. de séjr av. chem., cuis./s. à mang. Gd cellier av. grenier aménagé. 1er ét. : 2 ch., s. de bns, poss. 3e ch. Puits + eau cour., él., tél., gd jard. et verg. att., le tout conten. env. 3.000 m2. Libre à la vente. S'adr. Me Letrançois, notaire, 50700 Valognes - (33) 40-10-69.

PRÈS GRASSE Très belle propr. de 1,5 ha. Mas 1780, très bon état, mais. gardien, pisc., pool-house, très bx sous-bois, parc fleuri avec nombx arbres essences variées. Calme absolu. Très belle vue. Prix : 2.200.000 F. Ecrire Max PETIT, 2, rue d'Aguesseau, 75008 Paris.

VILLEMEUX SUR EURE Maison campagne, de plain-pd, gd living, salon, bureau, jardin d'hiver, 4 chbres, parc 4.500 m2. Prix 680.000 F. Voir samedi et dimanche, 10 à 20 h. Rend.-Vs à l'Auberge des Trois Canards.

VESINET 5 minutes du R.E.R., RESIDENTIEL dans parc exceptionnel 2.000 m2 maison familiale, 7-9 Pièces + pavillon de gardien : 1.470.000 F. Agence BARTHEL : 976-06-00

SOLOGNE A vendre Terrains et Territoires de 1 à 100 ha avec étangs dont certains constructibles. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h. 16 (38) 35-00-58.

NORMANDIE CŒUR PAYS D'AUGE 2 ha 5, Maison Normande de caractère, salle 45 m 4 chambres, s.de bns, salle jeux, dépend. pour chevaux. A débattre M.T. (16-31) 32-72-06.

MARNE-LA-COQUETTE, 1 min. première sortie autoroute Ouest, belle PROPRIETE, surface habitable 285 m2 environ, confort absolu, grand jardin. Prix : 1.700.000 francs. **VIDAL : 758-12-40.**

VALLEE EPTE CHARM. MAIS. NORMANDE gd séj., cheminée, ptres, cuis., 3 chbr., bns, chf. maz., jardin 950 m2. Prix 370.000 francs. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, Fg Cappeville, à GISORS. Téléphone : (16-32) 55-06-20.

685 PROPRIETES de la Fermette au Château Autour de Paris : 0 à 120 km SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Venez, téléphonez ou écrivez MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.** 27 bis, avenue De Villiers 75017 Paris. - 757-62-02

115.000 F, maison de caractère, 5 P. s/ 2.000 m2, 130 km Paris. Tél. 808-25-52, H. BUREAU.

ABLON (94), Tr. belle propriété. Grands arbres. MAISON 13 P. Tr. belle réception. Parft état + 12 P. de bureau fond parc. Conviendrait profession libérale. Tél. : 597-08-95 ou 597-01-94.

BORDEAUX - CHARTRONS, part. vd MAIS. BOURG. 7 P., 2 salles d'eau, jardin, possib. garage. Tél. (56) 29-15-74.

Vds Vall. Meuse, pr. Commercy, à 2 h 45 de Paris par A-4, b. propr. tr. b. ét. B. entr. séj., salon, 2 cuis., s. bns, wc, 6 ch, cave, gar, gdes dép. 5/42 ares entièrem. clos. Pêche, chasse. 400.000 F - Tél. (16) 28-43-13-07.

BARBIZON CENTRE - CALME Dans très beaux arbres Maison familiale fin XIXe, 6 pièces confort + dépendances. Propriétaire : 707-35-58.

Le Monde

équipement

URBANISME

L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES A PARIS

Les associations demandent l'interruption des travaux

La controverse sur l'aménagement de l'espace des anciennes Halles de Paris rebondit. Au cours d'une conférence de presse, jeudi 6 juillet, le groupe communiste des conseillers de Paris a protesté contre « l'absence d'information et de plan général d'aménagement ». « A deux ans de l'achèvement des travaux, a dit M. Claude Quin, conseiller des deuxième et troisième arrondissements, personne ne connaît le détail des équipements en surface et en sous-sol. On ne discute les opérations qu'au coup par coup ».

Le groupe communiste souhaite que l'espace des anciennes Halles soit conçu, non comme une affaire commerciale, mais comme « une zone de détente, d'expression culturelle des habitants et de communication entre les citoyens ». Il demande que le futur jardin soit aménagé en continuité (et non en rupture) avec le quartier environnant, davantage d'équipements sociaux et culturels (un ensemble musical, un musée des communications postales) et le relogement sur place des habitants évincés.

De leur côté, l'ensemble des associations et des comités parisiens de défense du cadre de vie avaient lancé la veille une offensive générale à la fois contre la « philosophie » et les modalités d'exécution du projet. Leurs animateurs demandent l'arrêt des travaux, pour obtenir un réexamen général des aménagements et une démocratisation des procédures.

Enfin, le vendredi 7 juillet, la commission des sites de Paris est invitée à donner son avis sur l'architecture des pavillons commerciaux qui doivent encadrer le forum souterrain

« Pour que les Parisiens ne découvrent pas, en rentrant de vacances, d'irrémédiables coulées de béton sur le chantier des Halles, il faut arrêter les travaux. Ce répit serait mis à profit pour réviser les opérations en début de lancement et modifier les méthodes. »

Telle est la proposition faite, mercredi 5 juillet, par les animateurs de la plate-forme des comités parisiens d'habitants.

Les représentants des associations qui, depuis des années, suivent avec vigilance la réalisation du grand projet qui doit transformer ce quartier de la capitale sont de plus en plus alarmés par ce qui sort de terre. « *Sous prétexte de contraintes techniques et financières*, affirment-ils, *on est en train de trahir les intentions du Conseil de Paris, qui, en 1975, avait adopté le plan d'aménagement de cette zone.* »

Au cours de leur conférence de presse, les dirigeants de la plate-forme ont donné plusieurs exemples de cette « dérive ». Ainsi la voie souterraine, qui relie la rue de Turbigo à la rue du Louvre, fera une saillie le long de l'église Saint-Eustache et le jardin sera à 1 m 50 au-dessus du niveau des rues avoisinantes. L'espace vert ne sera donc pas de plain-pied avec le quartier, comme on le croyait. Comme il est aménagé dans sa totalité sur une dalle de béton, on se demande si les arbres de haute tige qui agrémentent toutes les maquettes pourront y pousser.

Autour du forum souterrain, les constructions projetées sont si hautes, si massives et si mal placées qu'elles vont isoler cet espace du quartier voisin, surtout à l'est et au nord, là où il est le plus vivant. Au nord, l'immeuble de l'architecte Bofill et une tour de climatisation coupent le cheminement et la perspective de la rue Rambuteau sur l'église Saint-Eustache. A l'est, le palais de la musique demandé par le président de la République, et à propos duquel ce dernier avait demandé au ministre de la culture et de la communication une étude précise pour le 1er juillet, menace d'être un bloc de 127 mètres de long (aussi étendu que le Centre Pompidou) et de 27 mètres de haut, qui va barrer l'horizon et transformer la rue Pierre-Lescot, qui le longe, en un canyon obscur. Au sud-est, l'extrémité de ce palais et le futur hôtel vont isoler le square des Innocents de l'espace vert des Halles, alors que, selon la volonté des élus parisiens, la liaison devait être « *assurée par un large dégagement des accès et des vues* ».

Les associations demandent donc qu'on arrête le bétonnage avant qu'il ne soit trop tard ; elles formulent les propositions suivantes :

— Approfondissement ou suppression de la voie souterraine Turbigo-Louvre ;

— Révision du projet d'immeuble Bofill, pour laisser ouverte la rue Rambuteau ;

— Elimination de tout « mur de béton » à l'est du forum, au profit d'îlots d'habitantions sociales et de petits commerces prolongeant le quartier ancien qui se trouve derrière ;

— Dégagement des perspectives du square des Innocents sur Saint-Eustache ;

— Installation du palais de la musique, soit dans le trou béant que devait occuper le centre de commerce international, soit à la place de l'hôtel « trois étoiles » ;

— Réexamen des pavillons commerciaux situés au sud et au nord du forum en fonction de ce nouvel aménagement.

D'une manière plus générale, la plate-forme des comités d'habitants critique la méthode technocratique qui préside à la réalisation du projet des Halles. Le Conseil de Paris ne contrôle pas l'application sur le terrain de ses décisions de principe. La commission des sites n'est consultée qu'au coup par coup, sans qu'elle puisse se prononcer sur un projet d'ensemble. On lui fait entériner l'édification d'usines de ventilation, de cheminées d'aération, de monte-charge qui sont présentés comme d'inévitables contraintes techniques résultant de l'aménagement des étages souterrains mais qui n'apparaissaient pas explicitement dans le projet initial.

« *Le vice rédhibitoire du projet*, explique M. François Serrand, l'un des animateurs de la plate-forme, *c'est celui d'une opération publique réalisée avec des fonds publics par une société de gestion privée qui songe d'abord à la rentabilité comptable de son affaire.* »

De leur côté, cinq autres associations, dont le Bureau de liaison des associations de la région parisienne, demandent, dans un communiqué publié le 5 juillet *aux pouvoirs publics responsables :* 1) *de désigner une personnalité ou un groupe restreint pour définir un programme d'aménagement précis tenant compte à la fois des intérêts nationaux et parisiens, de ceux du quartier et de la nécessité de créer à cet endroit un espace vert important ;* 2) *d'organiser ensuite un concours national d'architecture de façon à désigner un architecte en chef pour l'ensemble de l'opération ;* 3) *Dans l'attente de la définition du programme, l'arrêt de certains travaux* ».

ENVIRONNEMENT

PALAVAS DANS LA POLÉMIQUE

(De notre correspondant.)

Montpellier. — *La plage de Palavas (Hérault) est-elle salubre ? Pour M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement et ancien maire de Montpellier, la réponse est oui.* « On pourra se baigner sans crainte cet été », *déclarait-il récemment dans une interview à* Midi libre. *Pour M. Georges Frèche, nouveau maire socialiste de Montpellier, il n'en est rien.* « Ou bien le secrétaire d'Etat est malhonnête ou bien il est mal informé », *a-t-il dit, mercredi 5 juillet, au cours d'une conférence de presse.*

Source de la controverse : l'efficacité de la station d'épuration de la ville, qui déverse ses eaux dans le Lez, lequel se jette dans la mer à Palavas. Pour M. Delmas, la pollution a été éliminée. Pour M. Frèche, si les effluents de la station sont clairs, ils charrient encore trop de germes, et en particulier des virus. « La baignade reste dangereuse à l'embouchure du Lez », *affirme-t-il. L'épuration complète des eaux usées de Montpellier nécessitera des travaux complémentaires qui ne seront pas achevés avant trois ans.*

Quant au maire de Palavas, premier intéressé par cette controverse, il estime que sur sept kilomètres de plage la zone à déconseiller — d'ailleurs surveillée — est de cinq cents mètres.

ROGER BECRIAUX.

TOURISME

PROTESTATION DES PROFESSIONNELS

Les Caisses d'épargne ont-elles le droit de vendre des voyages ?

« *Nous nous battrons comme il le faudra, et partout où il le faudra, pour que la vente des voyages organisés reste l'apanage des seuls professionnels du tourisme* », a déclaré M. Jean-Claude Murat, président du Syndicat national des agents de voyages (S.N.A.V.), le 4 juillet.

A l'origine de cette ferme prise de position, un fait moins anodin qu'il pourrait paraître : depuis environ deux mois, vingt-deux Caisse d'épargne proposent à leur clientèle une sélection de séjours et voyages à forfait opérée dans les catalogues de quatre importants producteurs français : Vacances 2000, Villages Vacances Famille (V.V.F.), Touring Vacances et Jet Tours, sans mentionner d'ailleurs l'origine des « produits » en question.

Arguant du fait que, jusqu'à ce jour, aucune demande de licence n'a été déposée auprès des autorités compétentes par ces vingt-deux « francs-tireurs », le S.N.A.V. les accuse — à juste titre — de non-respect de la législation en vigueur et entend bien faire en sorte qu'ils soient mis en demeure, dans les plus brefs délais, de sortir de l'illégalité manifeste où les a menés leur entreprise.

Pour M. Murat, la situation est d'autant plus inadmissible que l'on a affaire à un organisme para-étatique. Le S.N.A.V. estime enfin que « *la prolifération de points de vente créés et animés par des organismes divers risque de causer un préjudice grave aux agences de voyages* ».

Au nombre des actions que le syndicat a d'ores et déjà décidé d'entreprendre s'il n'obtenait rapidement gain de cause auprès des pouvoirs publics figure notamment le boycottage systématique par les agences affiliées des quatre tour-opérateurs qui ont — un peu à la légère — accepté d'octroyer à l'« écureuil » le droit de vendre leurs produits touristiques.

A l'Union nationale des caisses d'épargne de France, si l'on comprend la réaction « légitime » du SNAV, on se montre toutefois formel sur le point principal du litige : comme nous l'a indiqué l'un de ses porte-parole, « *il ne saurait être question de créer dans nos caisses un « réseau parallèle » de vente de voyages ! Il faut considérer cette opération comme un « opération-test », une étude de marché destinée à mieux déterminer les besoins et les désirs des Français en matière de loisirs et de tourisme...* ».

« *D'ailleurs*, nous a-t-on encore précisé, *les vingt-deux caisses d'épargne en cause ne vendent pas et ne sauraient prétendre le faire. Elles se contentent de suggérer, de conseiller, de guider leur clientèle, et plus spécialement les jeunes et les personnes du troisième âge.* »

Enfin, l'Union dément formellement avoir passé des accords avec Jet Tours, l'opération en cours étant menée sous le seul couvert de V.V.T. (Villages-Vacances-Tourisme), département de V.V.F. (Villages-Vacances-Famille).

● *Une « carte orange » pour les loisirs ?* — A l'image de la « carte orange » pour les transports, une « carte loisirs » pourrait être créée en Ile-de-France, a suggéré M. Giraud, président du conseil régional. Une telle carte donnerait un droit d'entrée permanent dans les musées, bases de plein air, équipements sportifs de la région.

PRESSE

PLAN D'ÉCONOMIE AU « NOUVEL ÉCONOMISTE »

La direction du *Nouvel économiste* saisit le comité d'entreprise, ce jeudi 6 juillet, d'un plan d'économie qui entraînerait la suppression de quatorze postes, dont huit à la rédaction. Six représentants du personnel, selon les syndicats, figureraient sur la liste des licenciés.

Le personnel, qui « *a rejeté à l'unanimité le projet de suppressiosn de postes présenté par la direction* », déclare un communiqué, demande à celle-ci « *de lui présenter un vrai plan de développement à la mesure des moyens des deux actionnaires principaux, Hachette et la CEP (Compagnie européenne de publication - Havas) avant la réunion du comité d'entreprise le 6 juillet* ». Une nouvelle assemblée générale du personnel est prévue ce jeudi 6.

Rappelons que *le Nouvel Economiste* est né, en 1975, de la fusion du magazine *Entreprise* (édité par une filiale de F.E.P.-Hachette) et des *Informations*. Les groupes Hachette et Havas (par l'entremise de la Compagnie européenne de publications, qui contrôle 49 % du capital) sont associés dans l'exploitation du *Nouvel Economiste*. L'hebdomadaire compte plus de cent mille abonnés.

● *La disparition du* Quotidien de Paris. — Les employés et journalistes C.F.D.T. du *Quotidien de Paris* réfutent, dans un communiqué, les propos tenus la veille (sur France-Inter, « le Téléphone sonne », mardi 4 juillet à 19 h. 20), par M. Philippe Tesson les accusant, par leur mouvement de grève, d'être à l'origine de la disparition du journal. « *Par ses attaques délibérées contre le syndicalisme, M. Tesson s'efforce d'escamoter ses propres responsabilités de gestionnaire dans l'échec commercial du* Quotidien de Paris *en même temps qu'il rejoint le courant de pensée le plus conservateur du patronat français* », déclare notamment le communiqué, qui ajoute : « *Il n'est pas admissible qu'un chef d'entreprise puisse nier aussi ostensiblement le droit pour ses salariés de s'organiser collectivement dans un syndicat pour négocier leurs revendications.* »

● *Pas de distribution des journaux par la poste le samedi 15 juillet.* — La Fédération nationale de la presse française et le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) se sont élevés mardi 4 juillet contre la décision de la direction générale des postes de ne pas assurer la distribution du courrier, donc des journaux, le samedi 15 juillet.

Cette décision du secrétaire d'Etat aux P.T.T. ne pouvant, selon lui, être rapportée sans inconvénients graves, M. Segard a pris, en revanche, l'engagement que cette distribution sera assurée le lundi 14 août.

DU « PARISIEN LIBÉRÉ » A « L'AURORE »

Remises en ordre

Faute d'un statut de la presse, les journaux subissent, les uns après les autres, la logique de l'économie. Illusoirement protégés, les quotidiens, leurs journalistes et leurs lecteurs, sont devenus — bon gré, mal gré — des marchandises comme les autres.

Le législateur avait voulu assurer aux affaires de presse au moins la transparence des capitaux, l'interdiction des prête-noms, la publicité des transferts, la publication des comptes. Mais l'habitude est prise, et bien prise, de mépriser, en cette matière, les lois fondamentales. Plus que les transactions actuelles, c'est le mystère dont elles s'entourent qui les rend scandaleuses.

Deux quotidiens parisiens, aujourd'hui, tiennent la vedette. *Le Parisien libéré*, tout agité encore des remous qui ont accompagné le « conflit du *Parisien* » et la mort successive des deux fondateurs, Emilien Amaury et Claude Bellanger, voit désormais entrer en scène de nouveaux personnages, après des mois de palabres et de négociations. Alors que le conflit fratricide entre les deux héritiers d'Emilien Amaury n'en finit pas, un accord vient de se conclure entre l'un d'entre eux, M. Philippe Amaury, et M. Jean-Claude Aaron, qui détient près de 25 % du capital de la société, après avoir racheté notamment les actions détenues par Claude Bellanger.

Le temps n'est plus où M. Giscard d'Estaing était pris comme cible quotidienne dans *le Parisien libéré*, comme cible hebdomadaire dans *Carrefour*, et l'Elysée saluera comme il convient la nomination d'un nouveau président en la personne de M. André Fosset, sénateur C.D.S. des Hauts-de-Seine, ancien ministre de la qualité de la vie. Il n'est pas inutile de souligner que M. André Fosset s'était vu, au début de l'année, confier des fonctions dans le groupe Hersant. Récemment encore, il représentait *le Figaro* au Syndicat de la presse parisienne et *France-Antilles* au Syndicat des quotidiens départementaux. Faut-il donc apercevoir l'ombre de l'ancien député de l'Oise planer sur *le Parisien* ? L'avenir le dira.

Les nouveaux dirigeants du *Parisien libéré* devront lutter pour rétablir la situation du journal. Premier quotidien français en 1972, avec une diffusion de 784 000 exemplaires qui dépassait celle de *France-Soir*, *le Parisien libéré* vend aujourd'hui 320 000 exemplaires dans les kiosques. Il est le premier journal en banlieue — et de loin, — mais il est précédé, à Paris, par *France-Soir*, *le Monde* et *le Figaro* et n'est pratiquement pas diffusé en province ou à l'étranger.

∴

L'Aurore faisait, on le sait, partie de l'empire de M. Marcel Boussac. Dans son sillage, un journal prospère, spécialisé dans les courses hippiques, *Paris-Turf*, assure, vaille que vaille, l'équilibre du groupe de presse puisque — signe des temps — les quelque 250 000 exemplaires quotidiens de *l'Aurore* n'y suffisent pas.

Trop petit, en effet, pour être compté parmi les grands, trop grand pour adopter les règles de gestion des petits, *l'Aurore* est dans une position peu confortable. Mais si sa clientèle est vieillissante, taxée souvent d'un poujadisme désuet, le titre a néanmoins gardé un certain prestige et sa rédaction quelque éclat. Aujourd'hui, on le voit, des groupes financiers, des personnalités du monde de la banque et du commerce, ne dédaignent pas de s'y intéresser. A nouveau, le vertige de la presse saisit certains de ceux qui ont été tout récemment échaudés et qui passent sans complexe de *J'informe* à *l'Aurore*.

∴

Si les quotidiens se portaient mieux, ils changeraient moins souvent d'écurie. Mais les chiffres ne trompent pas, et le tableau de la diffusion des sept quotidiens nationaux qui depuis dix ans ont subi l'épreuve du contrôle (O.J.D.) est, hélas ! assez significatif.

La sévère remise en ordre des tirages et des ventes facilite, bien entendu, toutes les reprises en main, économiques et politiques. Les affaires de presse font partie du domaine réservé, et la « giscardisation » des moyens d'information se poursuit méthodiquement, inexorablement, implacablement.

JACQUES SAUVAGEOT.

VENTE QUOTIDIENNE MOYENNE (O.J.D.)

	1967	1977	%
France-Soir	1 019 060	510 437	— 50
Le Monde	294 722	428 857	+ 46
Le Parisien libéré	774 500	360 213	— 53
Le Figaro	433 544	327 158	— 25
L'Aurore	328 544	268 854	— 18
La Croix	122 404	120 256	— 2
Les Echos	44 854	51 116	+ 14
	3 017 628	2 066 891	— 32



Le Monde

économie

CONJONCTURE

La crise : phase II

(Suite de la première page.)

L'un et l'autre sont impensables dans les sociétés où le pouvoir politique est confronté régulièrement à des échéances électorales. Une telle politique ne fera donc qu'aggraver les mécanismes de l'inflation. D'une part, parce qu'elle *accentuera les inégalités* entre les détenteurs de revenus *fixes* et ceux qui les déterminent, entre les épargnants et les *emprunteurs, entre les secteurs* concurrentiels et les secteurs monopolistes. D'autre part, parce qu'elle incitera les différents agents *économiques à anticiper* une accélération de l'inflation, et donc à fixer leurs exigences de revenus à des niveaux de plus en plus élevés.

L'histoire des plus récentes politiques économiques du même type renforce ce pronostic. Ainsi, par exemple, le plan Nixon d'août 1971, une des expériences les plus comparables à celle du gouvernement français d'aujourd'hui, s'est traduit, après un an d'illusions, par une accélération de l'inflation de + 3,3 % en 1971, + 3,5 % en *1972* et + *8* % en 1973, avant la hausse du pétrole en *octobre*. Simultanément, le chômage passait de *4,9 %* en *1970* à *5,9 %* en *1971* et *4,6 %* en 1972, et le déficit budgétaire de *13,6* Mds en *1970* à 23 Mds en 1971. On pourrait *dire la même chose* de l'expérience anglaise de 1972 ou néerlandaise de *1973*.

La recherche d'un autre consensus social

Ni la théorie économique ni les expériences étrangères ne plaident, par conséquent, en faveur de *telles* politiques, du *moins si* leurs objectifs réels étaient les objectifs annoncés. *Or, comme on* ne peut pas penser que leur mise en œuvre *systématique* résulte d'une volonté délibérée de se tromper *durablement, il faut* plutôt rechercher leurs objectifs à *partir de leurs résultats et des* exigences *nouvelles* de la crise. *On se rend compte alors que* ces programmes tendent à produire un consensus social nouveau autour du passage à une forme radicalement nouvelle de gestion de la crise, organisant la dévalorisation des charges accumulées lors de la phase antérieure.

Pendant dix ans, en effet, la socialisation des effets de la crise par les dépenses publiques, l'aide à l'emploi et aux chômeurs et l'endettement de tous les agents économiques ont permis, malgré *la baisse* de la *rentabilité* structurelle de l'économie, un fonc*tionnement social* sans rupture majeure. Ces mécanismes fonc*tionnent aujourd'hui de plus en* plus mal, parce que la socialisation est devenue contre-productive : l'endettement n'augmente plus le profit, le déficit budgétaire ne relance plus la croissance, la hausse de la masse salariale n'alimente plus que les fonds de chômage, les dépenses de soins n'augmentent plus que le niveau de santé. La socialisation aggrave donc les déséquilibres qu'elle réussissait jusqu'ici à camoufler. Aussi, le retour à une économie efficace exige l'efface*ment des coûts de la socialisation*, c'est-à-dire la dévalorisation d'une partie du capital et du travail accumulés, la destruction des *dettes, la réduction des charges* sociales, l'élimination du capital *excédentaire*.

Dans cette nouvelle gestion de la crise, la liberté des prix joue donc un rôle fondateur, en laissant un champ plus large à l'inflation. Ainsi, en 1978, la hausse des prix qu'elle organise réduira en France d'environ 130 milliards *de francs la valeur des dettes des* entreprises, de 90 milliards de *francs le coût pour* les *entre*prises du travail salarié et de 80 milliards de francs la valeur de l'épargne des ménages. Simultanément, elle fera disparaître une fraction des coûts de la socialisation *antérieure* puisqu'elle pénalisera, en priorité, les groupes sociaux les plus faibles, et qui dépendent d'elle.

Aux Etats-Unis, *l'inflation* diminuera la dette de l'économie *de plus de 20 milliards de dollars* en 1978. Sur le marché mondial, *elle réduira d'environ 40 milliards* de dollars la valeur des euro*dollars, soit à peu près autant* qu'il en sera créé dans l'année en *cours*. Ainsi, la hausse des prix cesse d'être seulement tolérable pour devenir indispensable ; elle cesse de freiner la croissance pour empêcher la récession et la crise financière. Telle est, à mon sens, l'explication des paradoxes qui sous-tendent les politiques actuelles, dites anti-inflationnistes : elles ne peuvent réussir économiquement qu'en échouant idéologiquement et réciproquement.

Insuffisante au rythme actuel pour organiser une dévalorisation réelle des charges accumulées, l'inflation ne peut masquer les conséquences les plus négatives de la socialisation de la crise sur la rentabilité du capital. Déjà, celle qui avait suivi le plan Nixon de 1971 n'avait fait passer la part des profits après impôts dans le *revenu national que de 7,2 % en* 1970 à 7,7 % en 1971 et 6,7 % aujourd'hui, et n'avait pu réduire significativement l'endettement réel de l'économie.

Une machine à détruire le passé

Aussi, pour recréer les condi*tions* d'un financement rentable du système industriel, ce qui exigerait la destruction des dettes, la réduction des charges sociales *et l'élimination* du *capital* excédentaire, il faudra dans les prochaines années que l'inflation atteigne des niveaux beaucoup plus *élevés, voisins de 15 % ou même* 20 %.

Au-delà, dans les pays où la destruction de certains groupes sociaux par de tels taux de hausse des prix n'est pas politique*ment tolérable, le capital* et le travail seront directement déva*lorisés de façon beaucoup plus* brutale. Déjà, certains des pro*grammes économiques* les *plus* récents annoncent les trois for*mes externes* de la nouvelle gestion de la crise : D'abord, se *dérouleront* des *crises financières* majeures dans les institutions de sécurité sociale des grandes nations et, à terme, une partie de leurs fonctions actuelles, en particulier en matière de retraite, sera renvoyée au secteur privé, réduisant ainsi les charges sociales pesant sur les entreprises. Simultanément, les emplois liés à la production de ces services collectifs (agents publics, médecins, professeurs) seront largement dévalorisés, financièrement et symboliquement.

Ensuite, au-delà de ces dévalorisations monétaires des coûts sociaux de la crise, une dévalorisation physique du capital lui-même, par la *faillite* des entreprises les plus endettées et leur exclusion de la concurrence, est prévisible, pour permettre de relever la rentabilité de l'économie.

Enfin, et dans la logique même de la crise, menace la forme suprême de la dévalorisation, la *destruction physique des hommes* et des machines, la *guerre*. Il ne *faut pas s'en étonner*. Cette crise, comme les précédentes, est une *machine à détruire le passé*. L'inflation, les crises financières et les faillites n'en sont que les formes symboliques, et la guerre, machine à détruire l'homme, est la *forme ultime* de cette tragique organisation du changement.

Telle est la mutation immense et indécidable qui commence. Après l'échec des gestions classiques, et dans la rumeur des conflits, la crise est devant nous. Son nouvel avatar rode déjà dans le quotidien. On peut même y déceler le fil conducteur qui relie, en France, la libération des prix, la faillite de Boussac ou l'aventure africaine, et, partout ailleurs, les crises financières des villes, les menaces sur les industries traditionnelles et le développement spectaculaire de la vente d'armes.

Gestion « dure » gestion « douce »

Dans cette nouvelle phase, le débat sur le *mode de croissance* et les choix de politiques économiques *devra être transformé*. Jusqu'ici, s'opposaient deux gestions de la socialisation de la crise : une gestion « dure », dite libérale, par l'endettement des entreprises et l'aide à l'emploi, et une gestion « douce », dite socialiste, par la réduction des inégalités et les nationalisations industrielles.

Avec l'essoufflement de la socialisation, de *tels* programmes deviennent inefficaces et leur *mise en* œuvre aggraverait la crise. Il faut savoir y renoncer et accepter que naisse, explicitement, une nouvelle opposition entre une gestion « dure » de la dévalorisation, par la concurrence industrielle sauvage, les crises financières des institutions sociales et la prolétarisation des employés du secteur public (dont l'actuelle politique économique française est un des premiers exemples), et une gestion « douce » par l'indexation de l'épargne, des bilans et des revenus sur les prix, la décentralisation, la conservation des patrimoines matériels et naturels essentiels et l'acceptation d'une inflation modérée.

La gestion « douce » constitue certainement une dimension essentielle de tout programme humainement acceptable de gestion de la nouvelle phase de la crise mondiale. Mais à l'évidence, une telle gestion ne suffit pas à éviter les conséquences les plus brutales de la dévalorisation ni à préparer une sortie *de la crise* vers un modèle de développement libé*rateur. Pour y parvenir, il faut* ne plus se contenter de suivre *le cours de la crise, de s'adapter* à ses changements de phases, *mais anticiper sur elle, préparer* dès aujourd'hui la sortie de la crise par une maîtrise de l'intro*duction dans nos sociétés* des technologies et des systèmes de pouvoirs porteurs du nouveau développement.

Au-delà de la dévalorisation, un avenir exceptionnellement créateur peut s'ouvrir pour les nations qui sauront en éviter les menaces et mettre le nouveau savoir au service de la liberté. Mais si on refuse de prendre la mesure des dangers de la phase II, on s'engagera sur le chemin terrible qui mènera un jour à la guerre, la vraie guerre, avec d'innombrables morts et d'immenses *ruines*, avec des *empires fugaces* et des barbaries éternelles.

JACQUES ATTALI.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U	4,4400	4,4500	— 32	— 18	— 70	— 40	— 180	— 130
$ can.	3,9628	3,9720	— 27	0	— 45	— 17	— 129	— 70
Yen (100)	2,2000	2,2050	+ 80	+ 110	+ 160	+ 200	+ 500	+ 550
D. M.	2,1640	2,1700	+ 70	+ 83	+ *150*	+ *150*	+ *510*	+ 550
Florin	2,0160	2,0230	+ 50	+ 65	+ 100	+ 120	+ 290	+ 320
F B (100).	*13,7200*	*13,7500*	+ 140	+ 240	+ 300	+ 310	+ 830	+1115
F S ...	2,4460	2,4550	+ 100	+ 120	+ 240	+ 260	+ 760	+ 800
L. (1 000)..	5,2520	5,2670	— 170	— 120	— 388	— 300	—1075	— 940
£	8,3080	8,3300	— 290	— 235	— 540	— 470	—1500	—1380

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M	3 1/4	3 9/16	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 9/16	3 7/16	3 13/16
$ E.-U	2 3/4	3 1/4	8 1/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	9	9 1/4
Florin	4 1/4	5	*4*	4 3/4	4 5/16	4 11/16	5 1/4	5 1/2
F B. (100).	4 3/4	5 1/2	5 1/2	6	6	6 1/2	6 3/4	7 1/4
F S.	1 9/16	1 15/16	1 5/16	1 11/16	1 7/16	1 11/16	1 7/8	2 3/16
L. (1 000)..	8 *1/2*	11 1/2	10 1/8	11	11	12 3/4	12	12 3/4
£	9 1/8	9 7/8	10 3/8	10 7/8	11	11 *1/4*	11 1/2	12 1/4
Fr. franç..	8 7/8	9 7/8	9 7/16	9 15/16	9 5/16	9 13/16	10 1/16	10 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *Le Conseil économique et social* a adopté, le 6 juillet, par 76 voix contre 31 et 47 abstentions le projet *d'avis sur la* conjoncture prônant *« le retour à une croissance plus forte et plus équilibrée »*. Les représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de l'UNAF ont voté contre l'avis, estimant qu'il était *« très insuffisant »*. Ces groupes ont réclamé une relance de l'économie, que le ministre de l'économie, M. René Monory, a refusée lors de son intervention le 5 juillet. Ils ont *également demandé* des mesures d'urgence pour remédier au chômage qui s'aggrave. En revanche, les représentants de l'agriculture et de l'artisanat, ainsi que la majorité de ceux du patronat, ont émis un vote favorable ; ceux des autres groupes (C.G.C., C.F.T.C., F.O., entreprises nationalisées, un certain nombre de « personnalités qualifiées » et quelques membres du patronat) *se sont abstenus*, regrettant notamment le manque d' « *audace* » des recommandations.

● *L'indice des principaux indicateurs économiques américains* a décliné de 0,1 % en mai (+ 4,6 % par rapport à *mai 1977*). Ce repli, qui fait suite à une forte progression (1 %) en avril, tend à confirmer les prévisions des analystes, selon lesquelles le taux d'expansion fléchirait pendant le second semestre de cette année. *L'indice est, en effet, supposé* anticiper l'évolution de l'activité économique au cours des mois à venir. Le rythme de croissance américain avait, il est vrai, été très élevé durant le deuxième trimestre 1978. En 1979, selon le Conference Board, le P.N.B. ne devrait progresser que de 3,3 %. Les prix à la consommation devraient augmenter de 6,7 % et le taux de chômage s'élever à 6,4 %.

AFFAIRES

Le groupe immobilier Alphandery va se rapprocher de la Société lyonnaise foncière

L'Immobilière Construction de Paris (I.C.P.), plus connue sous le nom de « groupe Alphandery », a *engagé des pourparlers en vue* de « définir les modalités d'un rapprochement » avec la Société foncière lyonnaise, filiale immobilière du Crédit lyonnais. Ce rapprochement, qui exclut les activités bancaires — notamment la Banque de la construction et des travaux publics (B.C.T.), filiale du groupe I.C.P. — doit « *permettre d'améliorer la gestion et de constituer une base plus large et plus diversifiée pour la poursuite et le développement des activités de toute nature en matière immobilière* ».

C'est au terme d'un an de *négociation que l'I.C.P.*, l'un des derniers groupes immobiliers indépendants des banques en France (il est détenu à plus de 75 % par les familles Weill, Moch et Odelin), a pu trouver un nouveau partenaire. A la fin de 1975, l'I.C.P. avait cédé 10 % de son capital au groupe Empain-Schneider (*le Monde* du 5 décembre 1975), qui avait de grandes ambitions dans l'immobilier. Depuis, la *conjoncture s'est passablement* dégradée dans ce secteur ; au surplus, il ne semble pas que la collaboration entre M. Alphandery et le groupe Empain ait pu se poursuivre de façon satisfaisante, tant du point de vue de l'éthique que de celui de la politique. Aussi le groupe Empain-Schneider, faute d'avoir pu porter sa participation à 20 %, l'a ramenée à 5 %, tandis que *l'I.C.P. s'orientait* vers la *Foncière* lyonnaise, jugée par lui moins « *envahissante* » et plus dans sa « *ligne* », puisque cette société foncière de type classique, la seconde en France, gravite dans l'orbite du Crédit lyonnais, qui en détient plus de 20 %.

L'I.C.P., riche d'un patrimoine *de 60 000* appartements, d'un tissu bien structuré de sociétés civiles immobilières et de sociétés d'économie mixte (dont la SAGI à Paris), apportera sans doute une partie de ses *actifs* à la Foncière lyonnaise, afin de rationaliser ses *investissements* et sa *gestion*, à un moment où l'immobilier connaît une passe difficile. Quant à la B.C.T., filiale bancaire à 38 % de l'I.C.P., elle poursuit sa recherche d'un *partenaire susceptible de lui* assurer des sources de financement stables. Son rapprochement par échanges de titres avec l'Omnium financier de Paris, filiale financière du groupe pétrolier Total, (*le Monde* du 14 janvier 1977) *étant actuellement* au point mort en raison de la réticence des pouvoirs publics, la B.C.T. a orienté ses recherches du côté du Crédit chimique, banque d'un groupe où *l'on* retrouve le groupe Total à 37,5 %, ainsi que Péchiney-Ugine-Kuhlmann (37,5 %).

Déficit record pour la sidérurgie britannique

De notre correspondant

Londres. — M. Charles Villiers, président de la British Steel Corporation (B.S.C.), a confirmé le 4 juillet que l'industrie sidérurgique nationalisée avait subi une perte de 443 *millions* de *livres* (3,7 milliards de francs), soit de 25 livres pour chacune des 17 400 000 tonnes d'acier produites au cours de son dernier exercice. Il a prédit que la B.S.C. perdrait encore 175 millions de livres (1,45 milliards de francs) d'ici à la fin de septembre. Cette « *affreuse année* » aurait été pire, a-t-il ajouté, sans la coopération entre la direction et les syndicats, pour réduire les coûts de production, et sans le plan Davignon visant à *stabiliser les prix de l'acier dans* la C.E.E.

Le rapport n'envisage aucune amélioration de la demande par rapport au plan quinquennal publié en avril. La demande s'est même détériorée, et les perspectives pour 1979 sont préoccupantes. Les importations d'acier à un prix *inférieur à celui de l'acier* britannique ont dépassé de 25 %, en avril et mai, les prévisions, certains producteurs étrangers ne respectant pas les quotas du plan communautaire. L'industrie britannique a elle-même dépassé d'environ 13 % le quota fixé par le plan Davignon, mais elle estime avoir moins dérogé aux règles que ses concurrentes continentales. La B.S.C. espère arriver à l'équilibre *en 1980, à condition de pouvoir* exécuter un programme rigoureux de fermetures d'usines et d'amélioration de la productivité.

Même après les fermetures déjà décidées en avril, la B.S.C. estime avoir une capacité de production excédentaire de 5 millions de tonnes environ (sur 25 millions). Elle *envisage de reprendre* immédiatement avec les syndicats la discussion sur la fermeture d'autres aciéries. A cet égard, Sir Charles a justifié la fermeture de celle de Bilston (*1,08 milliard de* francs) qui accusait une perte de 1 300 000 livres pour les deux premiers mois de la nouvelle année financière. L'annonce de la cessation d'activité de Bilston avait entraîné une menace de grève générale de l'acier, ajournée de justesse après que la B.S.C. aient annoncé qu'elle poursuivrait les négociations avec les syndicats à ce sujet.

La B.S.C. a démenti catégoriquement les rumeurs selon lesquelles *elle* envisagerait de vendre des installations non rentables à des acheteurs étrangers. — H. P.

M. ANDRÉ BLANC EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION

M. André Blanc a été nommé, en conseil des ministres du *5 juillet 1978, directeur général* de la concurrence et de la consommation (ancienne direction *générale* de la concurrence et des prix) au ministère de l'économie, en remplacement de M. Claude Villain, devenu directeur général de l'agriculture à la Commission européenne.

[*Né le 31 mars 1931, à Vernassal* (Haute-Loire), M. André Blanc est inspecteur des finances. Ancien élève de *l'ENA, il* a été chargé de mission à l'administration centrale du ministère des finances (1963), puis chef du service des études et de la coordination à la direction de la comptabilité publique (1966). Sous-directeur (1968), représentant l'Etat auprès du Syndicat des transporteurs parisiens (1968-1971), *directeur financier et* juridique de la C.I.I. (Compagnie internationale pour l'informatique) *(1971-1974), M. Blanc a été président*-directeur général de Manufrance (1975-1977). Il a été vice-président du Syndicat des entreprises de ventes par correspondance (1976-1977).

Présenté par la *Ville et les hospices* civils de Saint-Etienne, qui détenaient ensemble 29 % du capital de la société, *il* avait été porté, en avril 1975, à la tête de la Manufacture d'armes et de cycles (trois mille huit cents salariés). Deux ans plus tard, en avril 1977, M. Blanc devait donner sa démission à la suite du rejet de son plan de restructuration alors qu'une nouvelle municipalité de gauche avait été, *en mars*, élue à la mairie, M. Michel Durafour, ancien *ministre*, ayant été battu.]

ÉNERGIE

Le gouvernement confirme ses options nucléaires

Le gouvernement a confirmé lors du conseil des ministres du 5 juillet le choix nucléaire de la France. Et parce que les procédures *nécessaires à l'implantation* d'une centrale s'allongent, il a quelque peu anticipé en fixant dès maintenant à 10 000 mégawatts le montant des engagements pour 1980-1981. Ce rythme de 5 000 mégawatts par an avait déjà été retenu *pour* les années 1978 et 1979. Depuis 1974 la construction de près de 32 000 mégawatts a ainsi été programmée.

Le ministre de l'industrie, dans sa communication, a précisé qu'en 1985 « *le parc français de centrales électronucléaires devrait fournir l'équivalent en énergie de 45 millions de tonnes de pétrole, soit près de 20 % des besoins totaux du pays, et une économie annuelle de devises de plus de 20 milliards de francs, aux coûts actuels du pétrole importé* ». C'est reconnaître le retard pris par le programme nucléaire puisque, lors du conseil central de planification du 1er février 1975, le niveau retenu pour 1985 s'élevait à 55 millions de TEP soit près de 25 % de la consommation énergétique.

Les commandes d'E.D.F. en 1980 et 1981 porteront essentiellement sur des tranches de 1 300 mégawatts. Les sites choisis devraient faire l'objet d'un prochain comité interministériel.

Parce qu'elle est le pays européen le plus *dépendant en* matière énergétique et qu'elle ne peut guère peser sur les facteurs qui commandent l'avenir des approvisionnements pétroliers — *principalement la politique des* Etats-Unis et la bonne volonté saoudienne — la France est la seule nation industrialisée à maintenir le rythme de développement de son programme nucléaire. La commission PEON (Pour la production d'électricité d'origine nucléaire) estime il est vrai qu'après un glissement important ces dernières années les coûts du nucléaire se sont stabilisés, alors que ceux des centrales classiques s'élèvent.

AGRICULTURE

Un accord mondial de régularisation des marchés laitiers serait mis au point par les pays exportateurs

Au congrès mondial du lait qui vient de se terminer à Paris, l'essentiel n'était peut-être pas dans la salle où étaient réunis deux mille spécialistes de la technique, de la science et de l'économie laitière, venus de soixante-neuf pays. On a longuement parlé de la régularisation du marché mondial pour la première fois, et des 3 à 4 % d'excédents (15 millions de tonnes sur 400) qui pèsent sur l'ensemble du marché, déprimant les prix des producteurs néo-zélandais qui travaillent au cours mondial et nécessitant des dépenses considérables pour soutenir les revenus des producteurs européens. Mais alors qu'à la tribune, l'idée de créer une organisation mondiale des producteurs et des utilisateurs était acquise, les Etats-Unis, dans les coulisses du Congrès, et une partie des représentants français, jetaient les bases d'un accord réunissant exclusivement les pays exportateurs.

« *Il faut*, nous a déclaré M. Lepâtre, président de la Fédération *nationale des industriels* laitiers, *distinguer entre ceux qui ont besoin de lait, mais ne peuvent l'acheter et les pays solvables. Pour les premiers, les pays excédentaires ont à mettre en place un programme d'aide alimentaire, avec contrôle effectif de la distribution. Pour les seconds, les pays producteurs, et eux seuls, doivent s'entendre afin de maintenir les prix à l'intérieur d'une « fouchette ». Ce genre d'accord « fourchette ». Ce genre d'accord d'une instance comme la Fédération internationale de laiterie, qui s'élargit aux pays importateurs, en acceptant cette année l'Iran, l'Algérie et le Chili. Les producteurs de pétrole n'ont pas fait rentrer la France dans leur organisation...* »

Les pays importateurs sont de fait divisés. Ceux qui peuvent payer — avec par exemple les devises procurées par le pétrole — souhaitent comme l'Algérie, être associés à la négociation. Les autres, les plus pauvres, secontenteraient du système du double marché, parce qu'ils n'ont rien à y perdre.

Quel que soit le sort de ce futur accord, les producteurs *français, leur président, M. De*neux, en tête, auront acquis une double certitude qui devrait les *débarrasser de leurs complexes de « faiseurs d'excédents »*. D'une part les pays en voie de développement, comme l'Inde ou l'Algérie, auront toujours besoin d'importer des produits d'origine laitière. S'ils intensifient actuellement leur production, c'est pour préserver leur plage de liberté, sécurité minimale en cas de tension internationale. En second lieu, la thèse néo-zélandaise, selon laquelle la production peut encore *être développée et conquérir de* nouveaux marchés solvables aura mis du baume au cœur de plus d'un éleveur français.

De ce congrès on peut tirer d'autres conclusions. Des mécanismes de carences alimentaires *inconnus jusqu'en 1977* ont été mis en évidence, prouvant que l'aide alimentaire ne relève pas *de la simple distribution, mais* doit s'appuyer sur une carte nutritionnelle établie en fonction des ressources propres de chaque région. Avec réalisme, Mme Carol Foreman, secrétaire d'Etat à la consommation des Etats-Unis, a délivré aux producteurs et transformateurs deux messages : à l'ère des consommateurs, la qualité doit être une préoccupation essentielle ; tous les nouveaux produits dits d'imitation doivent *être autorisés, à condition de ne* pas viser à tromper le consommateur.

Il est envisagé enfin d'établir à Paris une « agence de conseils amiables », où les candidats au développement d'une industrie laitière nationale trouveraient pour leurs études des hommes plus sensibles aux besoins réels du pays et à son environnement économique qu'à la vente de tel ou tel système d'usine clef en main. Noble *intention* dont la réalisation mérite d'être suivie...

JACQUES GRALL.

SOCIAL

Des immigrés menacés d'expulsion de leur foyer demandent à la justice de nommer un médiateur

Nouveaux rebondissements dans le long conflit de la Sonacotra : après la comparution, les 7 et 9 juin dernier, devant quatorze tribunaux d'instance, d'une centaine d'immigrés astreints à payer des sommes allant de 2 000 à 10 000 francs sous peine de saisie et d'expulsion des foyers (le Monde *du 29 juin), quatre résidents ont demandé en référé, mercredi 5 juillet, la nomination d'un médiateur. Une manifestation a eu lieu le même jour devant le tribunal de Sannois (Val-d'Oise), tandis que des incidents étaient signalés dans un foyer d'Argenteuil. Une autre manifestation est prévue à Paris le samedi 8 juillet.*

Mᵉ Christian Bourguet s'est présenté le 5 juillet devant M. Fernand Justafré, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, pour lui demander en référé, au nom de quatre occupants de foyers hôtels de la Sonacotra, de désigner « *un médiateur susceptible de régler, sur le plan national, l'ensemble des conflits en cours* » dans les foyers d'immigrés.

Il a fait ressortir que la situation était passablement embrouillée dans ces litiges opposant — parfois depuis trois ans — les travailleurs immigrés qui occupent ces foyers à la direction de la Sonacotra « *en raison de hausses injustifiées des redevances ayant entraîné des refus de payer celles-ci, et par contrecoup des demandes d'expulsion* ». Il lui semble souhaitable en conséquence qu'un tel médiateur provoque au plus tôt une réunion entre représentants de la Sonacotra, représentants des occupants, représentants, s'il le faut, de l'*administration et même du* gouvernement.

Incidents dans le Val-d'Oise

Mᵉ Pierre Pruvost a plaidé au nom de la Sonacotra que M. Justafré n'était pas compétent, car cette instance en référé ne peut se rattacher à aucune action judiciaire au fond introduite devant le tribunal de grande *instance, les quatre requérants* ayant simplement été attraits par la société respectivement devant les tribunaux d'instance de Saint-Denis, Montreuil et Sannois, auxquels a été demandée leur expulsion. L'avocat a souligné que la solution devait certainement être apportée par les pouvoirs publics. L'ordonnance devait être rendue le 6 ou le 7 juillet.

Près de deux mille résidents des foyers Sonacotra du Val-d'Oise ont *manifesté, mercredi*, devant le tribunal d'instance de Sannois, pour protester contre les poursuites *engagées contre* une quinzaine d'entre eux pour non-paiement de loyers. Le procès a été renvoyé au 27 septembre. Des incidents avaient eu lieu dans la matinée au foyer Sonacotra situé rue Karl-Marx à Argenteuil (deux cent quatre-vingt-huit résidents), où, selon la direction de l'établissement, un ouvrier algérien, qui refusait de se rendre à la manifestation, aurait été frappé par une dizaine de personnes. Le tribunal de Pontoise a ordonné une enquête.

Une vingtaine au moins de foyers-hôtels Sonacotra — sur un *ensemble comprenant environ* soixante-dix mille lits — continuent la grève des loyers. Pour riposter aux menaces d'expulsion, le comité de coordination des résidents et une dizaine d'organisations (notamment les Permanences anti-expulsions, le Mouvement des travailleurs arabes), organisent une manifestation, à Paris, le samedi 8 juillet, à 14 h., de Barbès à la Nation.

● RECTIFICATIF. — Dans l'information sur « *la concurrence de la Chine populaire sur les marchés extérieurs* » publiée dans *le Monde* du 2-3 juillet, il manquait un chiffre sur les ventes de la Corée du Sud à la C.E.E. Celles-ci se sont élevées, en 1977, à 1 397 millions de dollars.

NÉGOCIATIONS SUSPENDUES SUR LES HONORAIRES MÉDICAUX

Les négociations pour la revalorisation des honoraires médicaux, qui n'ont pu aboutir mardi 4 juillet à l'établissement de nouveaux tarifs, ont été suspendues.

Toutefois, les représentants des médecins se déclarent optimistes quant à l'issue des négociations d'ici au 15 juillet, les deux parties restant en contact. Les caisses de Sécurité sociale ne semblent pas vouloir revenir sur leurs ultimes propositions, à savoir : une augmentation de 4,85 % du 15 juillet au 1ᵉʳ novembre, compte tenu *d'une indexation au* cours des six derniers mois, qui représentait 4,45 %, soit un total d'environ 9,30 % pour l'année civile.

De leur côté, les représentants des médecins estiment ce projet insuffisant, en raison de la détérioration du pouvoir d'achat. Ils réclament dans l'immédiat une augmentation de 8 % qui porterait à 14 % la *revalorisation des honoraires* pour l'ensemble de l'année. La Fédération des médecins de France (F.M.F.) et la Confédération syndicale des médecins de France (C.S.M.F.) avaient présenté des contre-propositions communes, portant notamment sur la substitution de l'année civile à l'année conventionnelle à partir du 1ᵉʳ janvier 1979 avec un nouvel examen des tarifs, en décembre,

● *Les discussions salariales à la S.N.C.F.* sont pratiquement terminées. Les organisations syndicales devront faire connaître leur réponse le mardi 11 juillet.

D'autre part, les discussions sur l'aménagement du temps de travail, *engagées* depuis le 23 juin au niveau des experts, reprendront le 14 septembre.

● *Reprise du travail à l'usine Moulinex de Caen.* — Les deux mille cinq cents salariés de l'usine Moulinex de Cormelles-le-Royal, près de Caen (Calvados) ont repris le travail jeudi matin 6 juillet, à l'*exception de ceux de* l'atelier des presses, toujours touché par des débrayages. Au cours d'un meeting, les délégués syndicaux — qui avaient demandé aux C.R.S. de se retirer — ont appelé les salariés à « *éviter l'effritement, en ne différant pas la reprise du travail, et en restant unis pour les revendications* ».

Élections professionnelles

AUX USINES CITROËN PROGRÈS DE F.O. AU DÉTRIMENT DE LA C.G.T.

Les élections de délégués du personnel, qui viennent d'avoir lieu *aux usines Citroën, ont donné* les résultats suivants :

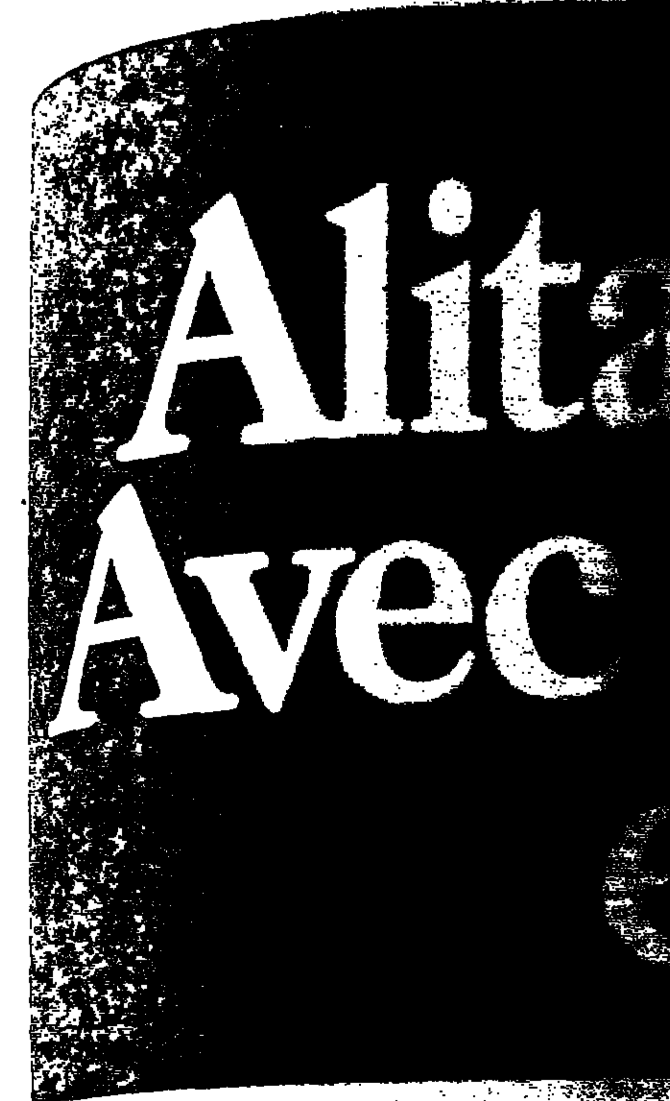
— A Saint-Ouen : dans le premier collège, la C.S.L. (syndicat indépendant) obtient 590 voix (60,4 %). La liste C.G.T.-C.F.D.T. recueille 331 voix (33,9 %), et celle de F.O. 56 voix (5,7 %). Dans le second collège, 216 voix pour la C.S.L. (67,5 %), 80 voix pour la liste C.G.T.-C.F.D.T. (25 %), et 24 voix pour F.O. (7,5 %) ;

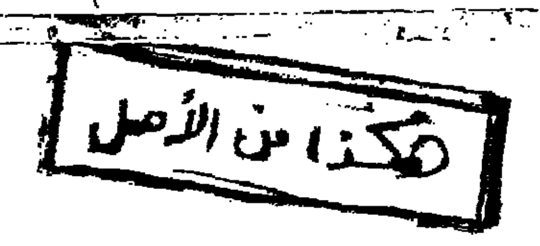
— A Reims, dans le premier collège, la C.S.L. *se maintient* avec 357 voix (44,81 %). La liste C.G.T. obtient 345 voix (42,3 %), et F.O. 94 voix (11,80 %). Dans le second collège : 100 % des suffrages pour la C.S.L.

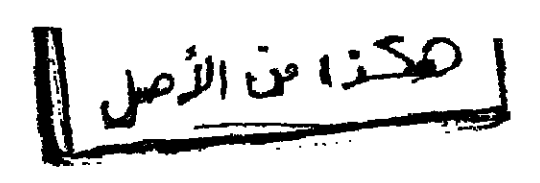
● *F.O. approuve l'accord dans la fonction publique.* — Les organisations de fonctionnaires Force *ouvrière ont décidé, le 6 juillet*, de signer l'accord salarial proposé pour 1978 par le gouvernement, malgré le faible taux de progression du pouvoir d'achat retenu. F.O. estime avoir obtenu satisfaction sur deux principes : la revalorisation trimestrielle des traitements avec une certaine anticipation par rapport à la hausse des prix et une amélioration du pouvoir d'achat non subordonnée à celle de la production intérieure brute.

Cette progression représente, pour les bas salaires et certains fonctionnaires en début de carrière un taux maximum de 3,49 %. En outre, le supplément familial, pour les petites et moyennes catégories, sera majoré le 1ᵉʳ novembre de 30 francs par mois pour deux enfants, 83 francs *pour trois enfants et 60 francs* pour chacun des autres enfants. Les retraites sont améliorées par l'intégration d'un point et demi de l'indemnité de résidence.

Le gouvernement s'est en outre engagé à entreprendre avec les syndicats la refonte de la grille des rémunérations, réclamée depuis de nombreuses années.






هكذا من الأصل

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT des Minutes
de la Cour d'Appel de PARIS
D'un arrêt rendu par la Cour d'Appel
de PARIS, 11e Chambre,
en date du 26 avril 1978.

PAR CES MOTIFS :

Confirmant ledit jugement en ce qu'il a déclaré PACILLY Jean coupable de diffamation publique envers Edmond BOURGE et la Société des PLANCHERS BOURGE, à raison de la publication dans le numéro daté 24 novembre-1er décembre 1976, d'un article intitulé « Gens d'ici et gens d'ailleurs » - « Bourge de Forges-les-Bains » ;

Le confirme sur la peine prononcée ;

L'EMENDANT EN SES DISPOSITIONS CIVILES :

Condamne PACILLY Jean, en sa qualité de directeur de la publication de l'hebdomadaire « LA MARSEILLAISE DE L'ESSONNE » à payer :

1) A la société des PLANCHERS BOURGE, la somme de TROIS MILLE FRANCS (3 000 F) à titre de dommages-intérêts ;

2) A Edmond BOURGE la somme de TROIS MILLE FRANCS (3 000 F) à titre de dommages-intérêts ;

Ordonne l'insertion du dispositif du présent arrêt, substituée à celle par extraits du jugement, dans l'hebdomadaire « LA MARSEILLAISE DE L'ESSONNE » et dans deux autres journaux au choix des parties civiles, une seule fois pour chaque journal, ce dans un délai de deux mois et sous réserve que le coût de ces insertions ne dépasse pas 3 600 F ;

Rejette comme inopérantes ou mal fondées toutes autres conclusions plus amples et contraires ;

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

A VENDRE A L'AMIABLE :

CHŒUR DE CHAPELLE

15e SIECLE, EN BOIS SCULPTE, av. certificat d'origine. PRIX DEMANDE 350.000 F. Pour tous rens. et visite, s'adresser à Me LANCELIN, notaire, 77250 Moret-sur-Loing, tél. 070-50-14.

VENTE au *Pal. de Just.* de VERSAILLES, Mercredi 12 Juillet 1978, à 10 h.

UNE MAISON A RICHEBOURG

(YVELINES)

LIEUDIT « LE PANU », ROUTE DE HOUDAN, 70

Rez-de-chaussée, : petite entrée, bureau, grande salle séjour, salle à manger, cuisine, bains, w.-c., chauf. 1er ét. : 4 chambres, desservies par couloir. Coin salle de jeux. Eau ch. et froide, élect., chauff. cent. Bât. attenant et commun avec const. princ.

Rez-de-chaussée : grande pièce serv. Chambre, bains, dress. room, w.-c. 1er ét. : 2 chambres, 2 cab. de toil., w.-c., grange, cour, terr. avec piscine

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

S'adresser pour renseignements et visites à Me Jean RUELLE, avocat, 7, rue des Prés-aux-Bois à VERSAILLES. - Tél. 950-02-60



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AGENCE HAVAS

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1978, présidée par M. Yves Cannac, président-directeur général de l'agence Havas, les actionnaires ont pris connaissance des comptes du groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 3.550 milliards de francs, contre 2.910 milliards de francs en 1976.

Le bénéfice net consolidé a *atteint 65,7 millions de francs*, en progression de 11 % sur celui de l'année précédente (59,8 millions de francs).

Au bilan consolidé, l'actif net par action, et avant réévaluation des immobilisations, représente 484 F (438 F en 1976).

Le bénéfice net par action est de 51,58 F, contre 48,55 F en 1976.

Pour l'agence Havas, le montant total du bilan, arrêté au 31 décembre 1977, a atteint 591,18 millions de francs, en hausse de 40,91 millions de francs sur celui de l'exercice précédent.

Après impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice est bénéficiaire de 24,28 millions de francs, contre 27,02 millions de francs en 1976. Si l'on met à part le montant net des plus-values à caractère exceptionnel, pour les rendre comparables, les résultats de 1976 et 1977 sont respectivement de 24,54 millions de francs et de 23,97 millions de francs.

L'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividente de 13,50 F *par action, auquel sera attaché* un impôt déjà payé de 6,75 F, soit au total 20,25 F, alors que le dividende de 1976 avait été de 9 F plus 4,50 F d'impôts déjà payés, soit au total 13,50 F.

Cette augmentation de 50 % du dividende correspond, ainsi que la déclaré M. Yves Cannac, à la volonté de pratiquer à l'avenir une politique active de distribution, et de récompenser la fidélité des actionnaires.

D'autre part, dans son allocution, le président-directeur général de l'Agence Havas a souligné que :

« Le marché français de la publicité est entré, pour quelques années, sans doute, dans une période de croissance plus modérée.

Une telle période invite aux mises au point et aux mises en ordre. C'est dire qu'après son avancée spectaculaire dans tous les secteurs où elle exerce son activité, notre société devra, sans doute, se préoccuper davantage de l'amélioration de la rentabilité que de la progression brute du chiffre d'affaires.

Bien entendu, faire cette constatation ne signifie aucunement que nous devions renoncer à poursuivre notre expansion.

La valeur des atouts dont Havas dispose dans son propre secteur d'activité, celui de la communication et des loisirs, la richesse potentielle de ce secteur, les perspectives qu'il offre à moyen terme tant en France qu'à l'étranger, rendent inutile de chercher ailleurs les voies d'un développement qu'il est en revanche souhaitable d'effectuer à l'intérieur de ce secteur.

La vitalité du groupe Havas s'est toujours affirmée indépendamment des circonstances, ou plutôt en faisant des circonstances de nouveaux tremplins. Nous n'avons rien à redouter du « choc du futur » si nous savons ne pas devenir des héritiers, mais continuer à être des pionniers. »

SETIMEG - COTONFRAN

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de SETIMEG s'est réunie le mercredi 28 juin 1978. Elle a adopté les projets de traités de fusion-absorption-renonciation des sociétés COURCOM et SOCOFFA, *anciennes filiales de* COTONFRAN, ce qui achève les opérations d'absorption de cette dernière objet de précédents communiqués. Par suite de l'annulation des titres SETIMEG et COTONFRAN détenus par COURCOM et SOCOFFA, le capital de SETIMEG s'élève à la somme de 23 091 300 F.

A l'issue de ces délibérations, l'échange matériel des actions des sociétés COTONFRAN, COURCOM et SOCOFFA contre celles de SETIMEG sera immédiatement réalisé par le service des opérations financières du Crédit du Nord, 6 à 8, boulevard Haussmann, 75009 à Paris. Les actionnaires pourront présenter et déposer leurs titres auprès des guichets de cette banque et obtenir en échange la remise d'actions de SETIMEG.

En outre, cette assemblée générale a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1977 de SETIMEG après absorption de COTONFRAN, qui dégagent un bénéfice net de 2 798 386,38 F permettant de distribuer un dividende de 9 F net par action ancienne de 100 F, soit 13,50 F après incorporation de l'avoir fiscal, et de 1,50 F net par action nouvelle de 100 F, soit 2,25 F brut. La date de mise en distribution de ce dividende a été fixée par le conseil d'administration de SETIMEG au 20 septembre prochain.

Au terme de ces différentes fusions, le capital de SETIMEG comporte les principaux actionnaires connus suivants :

— Institut de développement industriel, 22 % ;

— C.P.I.H. (filiale d'Elf Aquitaine), 16,5 % ;

— Sogerap, 15,5 % ;

— Banque Lombard Odier de Genève, 7,5 % ;

— *Crédit* du Nord, 4,5 %.

Enfin, l'assemblée générale a nommé trois administrateurs pour représenter les nouveaux actionnaires :

— La Compagnie de participations et d'investissements Holding S.A. représentée par M. François Bauzou, directeur général ;

— M. Jean-Baptiste Darroman, contrôleur de l'administration des finances de la société Elf Oil Exploration and Production U.K. Limited ;

— M. Roland Hecht, chargé de mission à l'Institut de développement industriel.

Après renouvellement des mandats d'administrateurs de M. René Plas, président d'honneur, et Georges Gavarry, le conseil d'administration a réélu M. Georges Gavarry en qualité de président-directeur général de SETIMEG.

ROUSSELOT S.A.

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 28 juin 1978, sous la présidence de M. Callou.

Pour l'exercice 1977, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Rousselot s'est élevé à 1 445,6 millions de francs, contre 1 064,8 en 1976. Le chiffre de 1977 incorpore pour la première fois la filiale américaine *Peter Cooper ; à structure égale*, l'augmentation du chiffre d'affaires consolidé est de 36 %.

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 59 %.

Le résultat net consolidé de l'exercice 1977 s'est élevé à 40,2 millions de francs, et la marge brute d'autofinancement à 117,3 millions de francs contre respectivement 30,10 millions de francs et 114,9 millions de francs en 1976.

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 69,8 millions de francs.

Au cours de son allocution, le président a donné des indications concernant 1978 :

— Le chiffre d'affaires du premier semestre, tant pour Rousselot S.A. que pour le groupe, sera très probablement égal à celui du premier semestre 1977, la régression constatée des activités de négoce de la division Nutrition animale ayant été compensée par le développement des activités des autres divisions. Il faut noter, en particulier, les bonnes performances obtenues dans le secteur *des gélatines* spécialisées et des colles et adhésifs pour le bâtiment.

— Au cours des premiers mois de 1978, le groupe a été, en effet, confronté à une certaine stagnation des tonnages collectés de matières animales ainsi qu'à une vive concurrence internationale accentuée par la faiblesse du dollar. La diversité des activités et des débouchés du groupe Rousselot lui a permis de bien résister aux aléas de la conjoncture.

— Le président a tenu à souligner combien cette diversité était un facteur de sécurité dans les périodes difficiles ; en particulier, l'intégration de Peter Cooper permet au groupe Rousselot de disposer aux *Etats-Unis d'une base industrielle* indispensable pour la consolidation des opérations du groupe sur le marché américain et pour leur développement futur.

— Pour le second semestre, des facteurs positifs apparaissent pour le soutien de l'activité à l'exportation.

— Par ailleurs, et tout en préservant l'indépendance de gestion de Rousselot, l'actionnaire majoritaire, ATO Chimie, sera en mesure, chaque fois que possible, d'appuyer les développements géographiques et, éventuellement, techniques futurs du groupe.

L'assemblée a aprouvé toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration, en particulier *elle* a décidé la mise en paiement, le 1er septembre 1978, du coupon n° 4, d'un montant de 17,50 F, qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 26,25 F. Un acompte ayant été versé le 9 janvier 1978 pour 17 F, assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F, le dividende au titre de l'exercice 1977, ressort à 34,50 F, qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 51,75 F par action, contre 47,25 F l'an passé.

CENTREST

L'assemblée ordinaire réunie le 16 juin 1978, sous la présidence de M. Michel Bedat, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977, qui font ressortir, après dotation aux amortissements, constitution de provisions et impôts, un bénéfice de 5 485 060,88 F contre 3 502 509,61 F en 1976, en progression de 56,60 %.

Ces résultats ont permis à l'assemblée *de fixer le dividende net* par action de 100 F à 9,60 F, assorti d'un avoir fiscal de 4,80 F, soit un revenu global de 14,40 F contre 14,37 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 31 juillet 1978 contre remise du coupon numéro 26.

L'action Centrest s'est maintenue en 1977 : les échanges ont porté sur un volume comparable aux années précédentes, soit 9 748 titres, tandis que le cours a oscillé entre 103 F et 121 F. Le cours moyen, rapporté à un revenu global de 14,40 F offre un revenu de près de 13 %. De ce fait, et compte tenu des mesures pour favoriser le développement de l'actionnariat, il n'est pas douteux que le titre de Centrest réunit à la fois les qualités de rendement et de sûreté.

Le conseil d'administration a arrêté le principe d'une augmentation de capital de l'ordre de 10 millions, qui devrait avoir lieu fin 1978. Cette augmentation permettrait à Centrest d'amplifier son action, favorisant le renforcement des fonds propres des entreprises de Bourgogne et Franche-Comté.

A ce titre, Centrest a souscrit en 1977 à 14 participations, représentant 10 297 895 F. En outre, 6 millions 432 861 F ont été versés sous forme de prêts directs ou d'obligations convertibles à 6 sociétés.

CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 31 MAI 1978

La situation au 31 mai 1978 s'établit à 201 688 millions contre 204 829 millions au 2 mai 1978. Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 10 092 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 41 349 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 109 509 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 50 216 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 96 512 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 13 853 millions de francs.

UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES

M. Gérard Gervais a pris, le 1er juillet 1978, ses fonctions de directeur général de l'UBAF, succédant ainsi à M. Bernard Thiolon rappelé au Crédit lyonnais pour occuper de hautes fonctions à la direction générale des affaires internationales.

M. Gérard Gervais, qui a une connaissance approfondie des pays arabes, a été en poste, au titre du Crédit lyonnais, en Egypte, au Soudan, en Iran, en Syrie, au Liban et en Suisse. Il occupait jusqu'au 30 juin 1978, au Crédit lyonnais, les fonctions de directeur pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

Assemblée générale ordinaire du 30 juin 1978

L'assemblée générale ordinaire de la société des entreprises de travaux publics André Borie s'est réunie le 30 juin 1978 sous la présidence de M. Max Mazerand, président du conseil de surveillance.

L'assemblée générale, constatant qu'il serait possible d'approuver les comptes sociaux de l'exercice 1977 si leur présentation était modifiée et si des erreurs matérielles relevées dans les rapports des cabinets Feulliet et J. Vigne, dont la société a eu connaissance le jour de l'assemblée, étaient corrigées, a décidé de surseoir à statuer sur les comptes de l'exercice 1977 tels qu'ils ont été présentés. Après modification de la présentation des comptes et correction des erreurs matérielles suivant les directives de M. François-Maurice Richard, expert-comptable breveté, les comptes seront présentés à une nouvelle assemblée générale, qui sera convoquée avant le 30 novembre 1978.

L'assemblée générale a décidé le versement d'un acompte sur dividende de 18 F net (soit 27 F avoir fiscal compris). Cet acompte sera mis en paiement le 7 juillet.

L'assemblée générale a ensuite procédé au renouvellement en entier du conseil de surveillance en application de l'article 27 des statuts. MM. Max Mazerand, Claude Bebear, Jean Filippi et Romain Zaleski ont été nommés *membres du conseil* de surveillance, au sein duquel M. Claude Bebear remplace M. Maurice Bastide, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. Le conseil de surveillance, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale, a nommé M. Max Mazerand président du conseil de surveillance, et M. Claude Bebear vice-président.



LES MARCHÉS

PARIS

LONDRES

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOURSE DE PARIS - 5 JUILLET

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 JUILLET

Atonie

Les séances se suivent et se ressemblent ces temps-ci à la Bourse de Paris, où, en raison de la désaffection grandissante des opérateurs à l'égard des valeurs françaises, le marché est apparu, mercredi, morne et la tendance dépourvue de signification. En léger retrait à l'ouverture (— 0,3 %), l'indicateur instantané a terminé cette séance pratiquement au même niveau que la veille.

Hausses et baisses se sont en effet équilibrées dans la quasi-totalité des compartiments, les écarts enregistrés dans les deux sens restant, la plupart du temps, très limités. Quelques exceptions ont cependant été relevées, notamment à la métallurgie où Saulnes (+ 7,5 %) et Sacilor, dont la cotation dut être retardée en raison de l'insuffisance des offres, se sont fait remarquer.

Parmi « les baisses », les plus sévères ont figuré celles de Maritime des chargeurs, Simco et de Sommer-Allibert (— 6 à 7,5 %).

Peu de monde dans les allées, peu d'ordres dans les carnets, la période estivale a vraiment commencé au Palais Brongniart. Certes, les investisseurs institutionnels restent présents et continuent de veiller que les cours ne baissent pas trop. Mais leur tâche est d'autant plus aisée que les vendeurs ne sont pas légion. Quelques professionnels disent attendre l'issue de la conférence de Brême, qui débutera jeudi, avant de prendre une décision quelconque. D'autres assurent ne pas pouvoir prendre d'initiative avant que la publication des décrets d'application ne rende compréhensibles les textes sur les plus-values et l'orientation de l'épargne. Le goût du risque serait-il en train de disparaître à la Bourse de Paris ?

Sur le marché de l'or, le lingot a cédé 105 F à 26 685 F (après 26 695 F) et le napoléon s'est effrité de 3 F à 256 F (après 255,10 F). Le volume des transactions est resté peu important à 6.85 millions de francs contre 7.53 millions de francs.

LONDRES

Raffermissement

Le marché de Londres s'est ressaisi après trois séances maussades. Progression des industrielles et effritement des mines d'or en liaison avec celui du métal.

Or (ouverture) (dollars) 183 45 contre 184 20

VALEURS	CLOTURE 5-7	COURS /7
Beecham	645 .	643 ..
British Petroleum	834 ..	834 ..
Courtaulds	111 .	110 ..
De Beers	349 ..	393 ..
Imperial Chemical	385 ..	385
Rio Tinto Zinc Corp	214 ..	215 .
Shell	550	5?0 ..
Vickers	165	167
War Loan 3 1/2 %	29 1 2	29 5 8
*West Driefontein	25 1 2	25 1 2
*Western Holdings	23 5 8	23 1 2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	4 juill.	5 juill.
Valeurs françaises	134,4	134,5
Valeurs étrangères	97,8	96

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE
(Base. 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	75,5	75,6

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FELIX POTIN. — Pour l'exercice clos le 30 juin 1978, les loyers hors charges et taxes, encaissés directement ou indirectement, se sont élevés à 45 millions de francs contre 41 millions de francs. Le groupe détient actuellement 50,80 % de Genvrain, dont 31 % au travers des filiales Primistère et Comptoirs modernes.

LA BROSSE ET DUPONT. — Bénéfice de 1,47 million de francs en 1977 contre 1,77 million de francs en 1976.

LOCATEL. — Pour les neuf premiers mois de l'exercice (1er septembre 1977-31 mai 1978), le chiffre d'affaires hors taxes a augmenté de 17 % à 160 millions de francs. Comme prévu, une forte poussée de la demande de location de postes a été enregistrée dans les semaines précédant la Coupe du monde de football.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Au lendemain du chômage de l'Independance Day, la tenue de Wall Street n'a pas été meilleure qu'au cours des séances précédentes. Mercredi 5 juillet, l'indice Dow Jones a perdu 7 points à 805,79, avec une valeur de transactions plus élevée (24 *millions de titres échangés* contre 11,6 millions lundi). La baisse du dollar, la crainte de l'inflation, la hausse des taux d'intérêt ont continué à préoccuper les opérateurs et à déprimer le marché. A noter le raffermissement d'I.B.M., qui a eu gain de cause partiel dans le litige qui l'oppose à Memorey.

VALEURS	COURS 3 7	COURS 5 7
Alcoa	41 1 2	41 ...
A.T.T.	59 5 8	59 1 8
Boeing	52 3 8	51 7 8
Chase Manhattan Bank	30 3 8	30 1 4
Du Pont de Nemours	110 3 4	110 1 4
Eastman Kodak	52 5 8	51 1 2
Exxon	43 7 8	43 1 2
Ford	46 5 8	45 7 8
General Electric	50 3 8	50 ...
General Foods	31 5 8	31 5 8
General Motors	59 1 8	58 5 8
Goodyear	16 7 8	16 7 8
I.B.M.	256 3 4	258 ...
I.T.T.	30 1 2	30 1 2
Kennecott	23 ...	22 1 2
Mobil Oil	61 1 2	60 1 2
Pfizer	33 3 8	33 ...
Schlumberger	82 1 4	81 7 8
Texaco	24 ...	23 5 8
U.A.L. Inc.	29 5 8	29 3 8
Union Carbide	37 5 8	37 1 4
U.S. Steel	26 7 8	26 1 2
Westinghouse	21 1 4	21 ...
Xerox	51 3 4	52 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5-7	6-7
1 dollar (en yens)	201 ..	202 ..

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cie gén. d'Electr., c. 36	1 p. 5	9 70
Sicli (Centrale), c. 18	4 p. 5	o 17 60
Longométal Afrique, c. 32	1 p. 4	12 90
Finsider, dr.	2 p. 1	..
Rolinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1 4 %

BOURSE DE PARIS - 5 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 05	2 285
5 %	51 80	2 123
5 % 1920-1980	143	2 123
3 % amort 45-54	71	2 786
4 1/4 % 1963	95 10	3 618
Emp N. Eq. 5 1/2 65	108 50	3 978
Emp N. Eq. 6 % 66	107 80	4 570
Emp N. Eq. 6 % 67	103 50	0 575
Emp. 8.80 % 77	104 50	. ...
E.D.F. 6 1/2 1950	... ..	0 837
— 5 % 1960	... ..	1 918

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3195	3194
E.D.F. parts 1950	.	541
E.D.F. parts 1959	512	516 .
Ch. France 3 %	175	175
A.G.F. (Stê Cent.)	375	376
Ass. Gr. Paris-Vie	1565	1568
Concorde	350	348
Epargne France	...	295
Financ. Victoire	211	211
France I.A.R.D.	185 50	185 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	629	679
Protectrice A.I.R.	238	235
S.P.E.G.	154	152
U.A.P.	550	551
Alsacien. Banque	312	312
Banque Hervet	199 50	200
Bque Hypoth. Eur	266 .	266 50
Bque Nat Paris	C322	322 .
(Li) B. Scalb. Dup	..	95
Banque Worms	182 50	182 50
C.G.I.B.	50 50	50
Cofica	82	82
C.A.M.E.	55	55 50
Creditel	126	126
Cred. Gén. Indust	C182	184 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	142 50	143
Crédit Lyonnais	C316	316
Electro-Banque	148	139 50
Eurobail	134 50	131 ..
Financière Sofal.	295	303 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	... ..	60
France-Bail	250 .	250 .
Hydro-Energie	17	17
Immobail B.T.P.	170	172
Immobanque	234 50	236
Immofice	195	195 30
Interbail	210	205
— (obl conv.)	201	201 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	137 20	138 50
Locabail Immob.	267	268
Loca-Expansion	104 50	104 80
Locafinancière	123 .	131 10
Marseil. Crédit	233	233
Paris-Réescompt.	250	250
Sequanaise Banq.	171 50	176 50
SLIMINCO	281 50	285 .
Ste Cent. Banq.	66	66 10
Ste Générale	C199 20	193 50
SOFICOMI	244	244 .
Sovabail	295	302 .
UCIP-Bail	134	134
Unibail	240	238
Un. Ind. Crédit	249 80	249 80
Cie Foncière	109	107 .
C. G. V.	245	255 .
Fonc. Chât.-d'Eau	610 .	610
(M) S.O.F.I.P.	68 .	68
Fonc. Lyonnaise	C455	455 .
Immob Marseille	950	936
Louvre	186	185 .
Midi	387 .	385 .
Rente foncière	305	310 .
SINVIM	132	132
Cogifi	134 60	134 70
Foncina	111	112
Gr. Fin Constr.	125	125 .
Immuedo	128	128 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	97 ..	99 ..
Cie Lyon. Imm.	C 96	96
UFIMEG	97 20	100
U.G.I.M.O.	122	117 20
Union Habit.	165 10	165 10
Un. Imm France	140 50	141 30
Acier Investiss.	... .	99 ..
Gestion Select.	217 ..	209 ..
Safrag	227 ..	228 .
Abeille (Cie Ind.)	221 .	c222 ..
Applic. Hydraul.	810	810 .
Artois	85 10	86 ..
Centen. Blanzy	275	270 ..
(Ny) Centrest	132	132 .
(Ny) Champex	...	d129
Charg. Réun. (p.)	2900	2950
Comindus	383	379
(Li) Dév. R. Nord	140	141 .
Electro-Financ.	288	278 .
(M) Et Particip.	62 80	53
Fin. Bretagne	...	47 ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	512	525
Fin et Mar Part.	62 80	68 30
France (La)	460 .	460 .
La Mure	35 50	37 .
Lebon et Cie	175 50	178
(Ny) Lordex	114	o114
Cie Marocaine	25	25

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	89 80	90 50
Paris-Orléans	89 60	89 40
Paternelle (La)	108 10	110
Placem. Inter.	160	160
Providence S.A.	219 .	218
Révillon	401	407
Santa-Fé	79 30	79 50
Sofio	94 50	94 50
Sofinex	188 80	186 .
Cambodge	50 ..	51 ..
Clause	375 .	366
Indo-Hévéas	132	135
Madag. Agr. Ind.	22 80	22 50
(M.) Mimot	16 40	16 40
Padang	118 ..	d122 50
Salins du Midi	177 ..	179 ..
Aliment Essentiel	163 .	162 .
Allobroge	186	196
Bananie	200 70	195
Fromageries Bel	94 .	97 10
Cedis	553	563
(M) Chambourcy	203	203
Compt. Modernes	170	1.8 20
Docks France	455	4.0 .
Economats Centr	380 .	395 .
Epargne	440	440
Euromarché	277 ..	276 50
From. P.-Renard	244	245
Général Aliment	83 50	83 50
Genvrain	196	208
Goulet-Turpin	u177	182 30
Lesieur (Cie Fin.)	286 .	286
Gr. Moul Corbeil	145	148
Gr. Moul Paris	260	261
Nicolas	352	d397
Piper-Heidsieck	200 ..	202 ..
Potin	448 .	468
Rochefortaise	170 ..	178 .
Roquefort	284	282
Sup Marché Doc.	146 .	145
Taittinger	267 50	264 50
Unipol	91 50	88 30
Bénédictine	1360	1404 C.
Bras et Glac. Int.	243	243
Dist Indochine	432 .	446 .
Ricqlès-Zan	72	72
Saint-Raphaël	128 20	120 20
Sogepal	350	350 .
Union Brasseries	d 35 30	35 ..
Stamna	185	185
Sucr. Bouchon	84 50	C 84 50
Sucr. Soissonnais	147 ..	146 ..
Chaussure (Ets)	31	30
Equip Véhicules	61 50	62 30
Motobécane	69	70 .
Bois Dér. Océan	17 20	17 50
Borie	283 .	284 ..
Camp Bernard	148 .	146
C.E.C	33	34 30
Cerabati	95	C 91 20
Ciments Vicat	235 20	235 10
Cochery	48	46
Drag. Trav. Pub.	225	225 ..
F.E.R.E.M.	.. ..	48 ..
Fougerolle	113 ..	110 ..
Française d'Entr.	... ..	100
G. Trav. de l'Est	.. ..	69 80
Hericq	d186 ..	192
Iéna Industries	. ..	14 20
Lambert Frères	40	40 ..
Leroy (Ets G.)	41 30	44 ..
Origny-Desvroise	72 50	73 ..
Porcher	168 50	169 .
Rougier	..	105 .
Routière Colas	314	320
Sablières Seine	113	113 10
S.A.C.E.R.	32 20	32 90
Savoisienne	... ..	79 50
Schwartz-Hautm.	... ..	.
SMAC Acieroïd	53 ..	53 20
Soie Batignolles	68 40	71 20
Voyer S.A.	..	70
Dunlop	20 80	20 30
Hutchinson-Mapa	... ..	55 ..
Safic-Alcan	178 ..	178 ..
Comiphos	98 50	95 10
S.M.A.C.	62 30	62 50
Gaumont	408 ..	408
Pathé-Cinéma	65	65 ..
Pathé-Marconi	108	105 .
Tour Eiffel	95 50	98 .
Air-Industrie	68 ..	66
Applic. Mécan.	34 ..	36 ..
Arbel	158	158 80
Av. Dass.-Breguet	338	335
Bernard-Moteurs		50
B.S.L.	146 .	144 50
C.M.P.	276	279 50
De Dietrich	486	C490
Duc-Lamothe	385	348
E.L.M.-Leblanc	407 ..	405
Ernault-Somua	65 ..	62 40
Facom	466 .	468

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	72 .	73 .
(Li) F.B.M. ch. fer	C100	103 ..
Frankel	485 50	485 50
Huard-U.C.F.	.	166 ..
Jaeger	C135	132 ..
Jaz	148	149 50
Luchaire	314	318 ..
Manurhin	290	290 .
Métal Déployé	C225	230
Nadella	45 50	45
Nodet-Gougis	C160	165
Peugeot (ac. out.)	184 50	C185
Ratier-For. G.S.P.	.	42 ..
Ressorts-Nord	143 50	144 .
Rotto	. ..	4 70
S.A.F.A.A. Ap. Aut	70 60	70 50
Sztam	56	53
Sicli	14 40	o 14 40
Souilure Autog.	C149 50	150 .
S.P.E.I.C.H.I.M.	233	233
Stokvis	d 91 .	d 94
Trailor	360 ..	384 .
Virax	98 .	100 ..
At. Ch. Loire	14 80	14 80
France-Dunkerque	.. ..	93 ..
Ent. Gares Frig.	88 .	88
Indus. Maritime	240	240
Mag. gén. Paris	120 50	124 ..
Cercle de Monaco	54 40	55 ..
Eaux de Vichy	480	490
Sofitel	29 20	30 .
Vichy (Fermières)		d269 .
Vittel	C246	231 ..
Amrep-Ray	. ..	25 45
Darblay S.A.	30	38
Didot-Bottin	d173 .	178 50
Imp. G. Lang	6 70	6 95
La Risle	32	38 70
Rochette-Cenpa	33 80	33 .
A. Thiéry-Sigrand	168 50	170 .
Bon Marché	169	169
Damart-Servip	360	365
Mars. Madagasc.	d 55 50	55 50
Maurel et Prom.	88 .	88
Optorg	188 10	171 ..
Palais Nouveauté	300	300 .
Prisunic	50 ..	50 ..
Uniprix	56 ..	56 ..
Crouzet	135 10	131
Europ Accumul	246	262 .
Ind P (C.I.P.E.L.)	102	102
Lampes	107 80	105 ..
M.E.C.I.	14 05	14
Merlin-Gerin	237	231 20
Mors	52	52 50
Oceanic	147	148
Paris-Rhône	50	153 ..
Piles Wonder	275	275
Radiologie	165	165
SAFT Acc. fixes	808	798
Schneider Radio	309 .	321 40
SEB S.A.	154 ..	154 ..
S.I.N.T.R.A.	319	319
Unidel	208	208
Carnaud S.A.	63 ..	64 50
Davum	92 ..	92 10
Escaut-Meuse	C142 ..	139
Fonderie-préc.	.. ..	28 60
Gueugnon (F. de)	63 .	65 .
Profilés Tubes Es	..	32 60
Senelle-Maub.	54 30	55 50
Tissmétal	41 ..	41 ..
Vincey-Bourget	33	33 ..
Huaron	... ..	141
Kinta	.. ..	305 10
Mokta	C219 50	218 70
Amrep G.	655	669
Elf-Antargaz	160	161
Hydroc. St-Denis	145	146
Lille-Bonnières-C	203 40	200 10
Shell Française	.. ..	56 80
Carbone-Lorraine	63 .	64 50
Delalande S.A.	256 60	255 50
Finalens	d 50 50	C 52 ..
FIPP	69	71 80
(Ly) Gerland	265	256 60
Gévelot	130	124 80
Grande-Paroisse	124	128 20
Hulles G. et dér.	48	48
Novacel	176	175
Porcer	755 ..	770
Quartz et Silice	.. ..	57 10
Ripolin-Georget	..	60
Rousselot S.A.	535	542
Soufre Réunies	145 ..	145
Synthelabo	134	135 90
Thann et Mulh.	.. ..	29 80
Ufiner S.M.D.	116 ..	119 ..
Agache-Willot	914	917
Filés Fourmies	28 50	27 50
Lainière-Roubaix	50	50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Roudière	C338	312 ..
Saint-Frères	168 ..	175 20
Antil. Navigation	... ..	198 .
M. Chambon	.	153 ..
Gén. Maritime	87 80	84 50
Delmas-Vieljeux	245 ..	242 ..
Messag. Marit.	.	90 .
Nat. Navigation	C 67 80	67 ..
Saga	33 ..	33 20
S.C.A.C.	115 ..	120 .
Stem	251 40	250 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	106	107 .
Trans. et Indust.	117 ..	117 ..
(Li) Batignol-Pary.	.	33 50
Bis S.A.	C292	289 ..
Blanzy-Ouest	172	179 ..
La Brosse	148	C129 .
Degremont	312	328
Dong-Trieu	154	164
Duquesne-Purina	344	356 .
Essilor	781	780
Ferrailles C.F.F.	189	183
Havas	208	208
Locatel	215	218 .
Lyon-Alemand	112 ..	115 .
G. Magnant	.	.
(Ly) Majorette	309 50	304 ..
M.I.C.	153	158
Novatar	96 60	96 ..
O.F.P.-Om.F.Paris	303	300 .
Publicis	175	180
Sellier-Leblanc	131	130
Waterman S.A.	238	230 .
Brass. du Maroc	280	290 ..
Brass. Ouest-Afr.	78	79 .
(B) Min. et Métal.	..	278 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	...
Emprunt Young.	..	280 .
Nat. Nederlanden	212	-201 ..
Phénix Assuranc.	..	21 ..
Algemene Bank.	747	747
American Express	159 80	168 ..
Bco Pop. Espanol	..	84
B.N. Mexique	34 50	34
B. régl. Inter.	16000	15780
Bowring C.I.	8	8 40
Commerzbank	510	517
Dresdner Bank	540 ..	538
Bowater	15 85	C 15 60
Cie Br. Lambert	208	201 ..
Gén. Belgique	265	266
Latonia	..	101
Rofinco	267	269 50
Robeco	346	339 10
Caveenam	..	C 8 20
Lyons (J.)	6 50	6 60
Goodyear	76 80	76 70
Pirelli	5 35	5 ..
J.B.C.	20 10	21 ..
Kubota	5 35	5 60
Olivetti	4 80	4 80
S.K.F. Aktiebolag	59 20	61 10
United Technolog	190	190 ..
Pakhoed Holding	..	78 ..
Femmes d'Auj.	..	39
Marks-Spencer	12 50	12 50
A.E.G.	..	165 ..
Bell Canada	237	225 ..
E.M.I.	11 40	11 60
Honeywell Inc.	..	248 50
Matsushita	16 10	16 ..
Sperry Rand	188	185 ..
Thorn Electrical	..	30 ..
Arbed	..	318 ..
Cockerill-Ougrée	..	58 50
Finsider	..	.
Hoogovens	..	88 .
Mannesmann	..	339
Steel Cy of Can.	97 50	97 50
Thyss c. 1 000	..	250 .
Blyvoor	..	18 50
De Beers (port.)	25 30	24 95
General Mining	..	.
Hartebeest	..	80 ..
Johannesburg	78 ..	75 .
President Steyn	..	37 80
Stilfontein	15 45	15 80
Vaal Reefs	79 50	80 15
West Rand	7	7 ..
Alcan Alum.	120	118 10
Asturienne Mines	80 ..	78 50
Cominco	110 ..	111 .
Fluostremar	..	113
Minerais-Ressourc	10 30	10 25
Noranda	103 10	103 ..
Vieille Montagne	206 10	190 ..
Am. Petrofina	122 70	122 70
British Petroleum	78 50	78
Gulf Oil Canada	C105 10	106 10
Petrofina Canada	..	78
Shell Tr (port.)	44 20	44 80
Tenneco	.. ..	138 .
Akzo	58	55 .
Dart. Industries	201 90	164 .
Dow Chemical	108 80	111 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fesoca	C 13 ..	13 ..
Gevaert	177 ..	176
Glaxo	46 ..	46 20
Grace and Co.	124 ..	122 .
Pfizer Inc.	148 ..	146 40
Procter Gamble	...	387
Courtaulds	9 50	9 80
Est-Asiatique	.. ..	62 50
Canadian-Pacif.	.. ..	73 60
Wagons-Lits	82 20	81 ..
Barlow-Rand	12 70	12 70
Suéd. Allumettes	.. ..	73 80

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	340 .	340
Banq. Fin. Eur.	... ..	280
Cellulose Pin	..	40 ..
Coparex	304	305 .
Ecco	900	960
Euratrep	420	425
Intertechnique	245	245
Métall. Minière	.	65
Pronuptia	390	303 .
Sab. Mer. Corv.	177 50	149 ..
S.P.R.	d203 ..	d2(3 ..
Ufimux	... ..	158
Oce v. Grinten	... ..	d330 .
Rorento NV	... ..	250

SICAV

Plac. Institut.	13942 58	13470 09
1re catégorie	10183 49	9983 81

5/7	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	150 53	143 70
Aedificandi	182 43	174 16
Agfimo	199 78	190 73
A.L.T.O.	162 97	155 58
America-Valor	280 04	267 34
Assurances Plac.	130 57	124 65
Bourse-Invest.	142 75	136 28
Convertibles	125 88	120 17
Convertimmo	128 69	122 85
Drouot Invest.	198 73	189 72
Elysées-Valeurs	177 24	169 20
Epargne-Croiss.	562 90	537 49
Epargne-Inter	269 71	257 48
Epargne-Mobil.	170 83	163 08
Epargne-Oblig.	138 61	132 32
Epargne Revenu.	300 28	286 66
Epargne-Unie	313 49	299 27
Epargne Valeur	182 97	174 67
Foncier Investiss	317 88	302 70
Fortuna 1	120 60	108
France-Croissance	174 86	166 99
France-Epargne	175 34	167 39
France-Garantie	228 60	224 12
France-Invest.	154 50	147 49
Laffitte-Rend.	113 98	108 72
Laffitte-Tokyo	244 47	233 38
Nouv. France-Obl.	300 58	286 95
France Placement	190 50	181 86
Gestion Rendem.	262 51	250 61
Gest. Sél. France	171 71	163 92
I.M.S.I.	166 90	158 38
Indo-valeurs	203 73	194 49
Intercroissance	140 19	133 83
Intersélection	151 68	144 73
Livret portef.	212 71	203 18
Oblig. ttes catég.	1155 09	1118 72
Paribas Gestion	180 45	170 27
Pierre Investiss.	208 36	198 91
Rothschild-Exp.	289 45	278 82
Sécur. Mobilière	302 99	289 25
Sélec. Croissance	589 58	563 85
Sélect. Mondiale	124 37	118 73
Sélection-Rend.	134 37	128 28
S.F.I. FR et ETR.	179 47	171 34
S.I.G.	276 23	263 40
Silvafrance	181 68	173 45
Silvam	128 77	118 16
Silvarente	152 78	145 78
Silvinter	137 18	130 96
Sogepargne	293 74	280 38
Sogevar	359 74	343 43
Soleil-Investiss.	198 32	189 33
U.A.P.-Investiss.	146 76	139 16
Unifoncier	339 07	323 69
Unijapon	247 37	236 15
Uni Obligations	1591 43	1520 22
Uniprimière	1661 31	1597 41
Unisic	177 18	169 13
Worms Investiss.	250 08	238 74

6/7	Emission frais inclus	Rachat net
Crediinter	145 76	139 15
Croissance-Imm.	160 82	153 53
Euro-Croissance	154 08	147 10
Financière Privée	369 56	352 81
Fructidor	149 48	142 70
Gestion Mobilière	212 50	202 86
Mondiale Invest.	179 14	171 02
Oblisem	131 57	125 0
Optima (val.)	162 26	154 91
Planinter	283 82	270 95
Sicavimmo	228 ..	217 66
S. L. Est.	442 11	422 06
Soginco	125 88	120 17
Sogniter	424 33	405 09
Univalor	153 42	146 41
Valorem	168 13	161 45

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
745	4,5 % 1973	746 10	746 ..	745 10	746 70
2438	C.N.E. 3 %	2535	2528	2515 ..	2435 .
380	Afrique Occ.	362	370	365	373 50
290	Air Liquide	297	298	298	298 90
62	Als. Part ind	61 40	61 47	61 40	61 40
153	Als. Superm.	158 50	157	157	154
73	Alsthom-Att.	64 80	64 80	64 30	65 ..
158	Applicat. gaz	154 50	158	158	156 .
480	Aquitaine	511	C510	510	510
89	— certif.	93	C 93	93	91 70
132	Arjom. Prioux	130	123 50	123 50	C126 ..
470	Aux Entrepr.	499	493 ..	485	493 ..
89	Banc. Fives	90 80	87 ..	87	87
195	Bail-Equip.	196 50	196 .	196 50	198
290	Bail-Invest.	290	290 10	290 10	290 10
114	B.C.I.	128	125 10	126 50	128
129	Bazar H. V.	119 30	120 ..	120	C118 80
98	Beghin-Say	84	85 30	85 30	85 10
520	Bic	498	492	492	485 ..
830	Bouygues	849	859	900	895
525	B.S.N.-G.D.	525	530	531	531
830	— (obl.)	887	887	887	887
1640	Carrefour	1595	1590	1583	1590
275	— (obl.)	275	275	275	275 10
1130	Casino	1151	1145	1145	1140
73	CEM	73 50	73 50	73 40	72 10
225	Cetelem	236	230	230	226 80
183	Charg. Réun.	183	C183	183	186 70
20	Chiers-Châtil	20	19 50	19 ..	19 85
118	Chim. Rout.	114 40	114 40	114 30	116
133	— (obl.)	138	137	137	136
131	Cim. Franç.	123	124 90	124 90	124 90
135	— (obl.)	133	134	134	134 ..
1098 ..	C.I.T. Alcatel	1049	1059	1060	1039 *
395	Club Méditer	400	390	391	340 10
235	C.M. Industr.	239 80	239 80	239 80	238
280	— (obl.)	285	295	295	285
126	Codetel	132 50	133 50	133 50	132
118	Cofimeg	114 80	114 80	114 50	114 30
380	Coffradel	365	361	365	365 .
310	Cie Bancaire	315	319 ..	314 90	314 .
345	C.G.E.	345	358	347	349 .
390	— (obl.)	389	390	390	390 .
165	C. Entrepr.	108	109 10	110 80	110 ..
106	Cot. Foucher	105 10	105 10	105 10	103 10
119	Créd. Com. F	121	121 80	121 80	120 10
193	— (obl.)	193 50	193 50	193 50	193 50
335	Créd. Fonc.	336	343	343	337
116	C.F. Imm.	122	122 70	122 70	124
181	Créd. Indust.	108	101 80	101 80	99 30
300	Crédit Nat.	300 30	309	311	307
53	Crédit Nord	54	56	56	54
75	Creus.-Loire	72 ..	71 20	71 50	70
250	C.S.F.	259	260	262	258 10
275	— (obl.)	287	289	290	289
	Darty	458	445 ..	447	445 ..
177	D.B.A.	172	172	172	174 .
35	Dennis-N.-E.	33 50	34 10	33 50	34 ..
51	Dollfus-Mieg.	55 80	58 80	58 30	58 50
740	Dumez	745	746	746	734 ..
520 ..	Cie Gle Eaux	544	544	544	544 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
365	E. J. Lefebvre	360	359 90	360 ..	364 ..
77 ..	Esso S.A.F.	82	77	77	C 76 ..
250	Eurafrance	257 50	260	264	263 .
450 ..	Europe n° 1	469 50	472 90	474 80	475 ..
420 ..	Ferodo	422 50	420	421	419
465 ..	— obl conv.	463	469 80	459 80	469 80
60	Fin Bév. Ent.	60	60 50	60 50	60
161	Fin Paris PB	164 50	164 ..	163 60	162 10
205	— obl conv	203	205	205	205
177	Finextel	181	178 20	178 20	177 20
65	Fraissinet	63 50	63 50	63 50	63 50
138	Fr. Pétroles	134	130	129 10	129 70
32 ..	— (Certific.)	31 80	32 30	32 40	31 50
70	Galeries Laf.	72 50	70	70	68 60
185	Gle d'Entr.	178 80	179	179	178 80
110	Gle Fonderie	111	108 10	109 10	107 10
132	Gle Ind Par	138 80	138 50	138 50	135 70
190	Générale Occ	187	186 50	186 50	1-2 80
370	Gr. Tr. Mars.	380	388	359 50	398 ..
260	Guyenne-Gas	250	250	250	250 ..
223	Hachette	229	230	231 50	230
62	Imétal	60 50	C 61 20	61 20	60 05
370	Inst Mérieux	371	375	375	370
114	J. Borel Int	118 20	118 10	117	117 30
136	Jeumont Ind	128 80	129	129	128
79	Kali Ste Th.	79 80	80 50	80 50	80 60
58	Kléber-Col.	57 60	56	56	55 40
215	Lab Bellon	217 10	221	221 ..	220
200	Lafarge	185	180	183	182 .
280	— (oblig.)	279	279	279	278 10
240	La Hénin	247	249 90	249 90	249 90
1630	Legrand	1600	1602	1602	1590
2130	— (obl.)	2140	2140	2140	2130
159	Locabail	174	168 30	168 30	168 30
175	Locafrance	204	203	202	202 .
370	Locindus	379	376 20	376 20	375 .
770	L'Oréal	759	760	764	760
3180	— Obl conv	3215	3220	3220	3220
425	Lyons Eaux	409	416	415	411 10
40	Mach. Bull	39	39 60	39 60	39 60
950	Mais Phénix	489	485	485	494
64	Mar Wendel	52 90	50 05	50 05	50 90
58	Mar Ch Réu	51 20	47 30	47 80	46 30
395	Martell	401	400	400	400
425	— (obl.)	412	412	412	412 ..
1280	Mat Téléph	1232	1235	1239	1249
2050	Matra	2354	2350 C.	2350	2381
68	Mat Nav N.	62	62	61 20	62 10
1391	Michelin B.	1277	1280	1262	1281
585	— (oblig.)	590	598	598	589
380	Midi Cie	369	385	384	385
490	Moët-Hen.	486	490	488	490
610	— (oblig.)	600	559 50	599 50	596 20
560	Mot. Leroy-S	557	565	555	544 ..
148	Moulinex	148 10	148 30	149	148 .
300	Mumm	322 50	325	326	322 ..
425	Nat Invest.	427	423	425	421
193	Navigat Mix	195	193 50	193 50	192 10
54	Nobel-Bozel	54	54	54 ..	53 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
21	Nord	20 50	20 75	20 70	21
119	Nouvel. Gal.	121 50	124 90	123 50	122 50
154	Olida-Caby	154 50	156 10	165	155 10
91	Opfi-Paribas	91 20	92 ..	92	91 20
88	Paris-France	85	80	80	C 79
34	Pechelbronn	88	87 95	87 95	87 95
90	P.U.K.	84 50	83 50	83 30	82 .
125	— (obl.)	122 50	122	122	122 .
35	Penarroya	36 10	C 35 10	35 10	35 .
285	Penhoët	238 40	232	234	232 .
288	Pernod-Ric.	255	253	253	258 ..
270	Perrier	261 50	250	252 50	258
78	Pétroles B.P.	81 .	82	82 20	83 50
375	Peugeot-Cit.	387	387 ..	386 50	367
445	— (obl.)	455	451	451	451 .
73	Pierre-Auby	75 10	78	78	C 69 10
64	P.L.M.	69 40	71 80	71 80	70 40
210	Poclain	212 80	214 .	216	212 ..
172	Poliet	168 .	170	170 ..	172 90
74	Pompey	74 10	75 .	75	75 ..
117	P.M. Labinal	111	111 ..	111 .	111 .
32	Promotel	36 40	36 80	38 70	38 10
275	Presses Cité	276	272 .	272	268 50
385	Prétabail Si	410	410	410	410
145	Pricel	153	149 10	148 10	C148
133	Primagaz	134 50	133 50	133 50	131 10
81	Printemps	77 50	77 90	77 90	77 85
340	Radar S.A.	344	344 .	343 50	344
490	— (oblig.)	464 ..	458 20	456 20	451 80
470	Radiotech	403	399	393	386 .
73	Raffin (Fse)	78 80	70 80	70 90	70 10
84	Raff. St-L.	84 ..	83 90	83 90	83 90
645	Redoute	635	530 .	530	532 .
100	Rhône-Poul.	97	98	98	98 .
280	Roussel-Uclaf	319 ..	315 50	312 80	316
250	Rocha-Picard	260	265	265	255 ..
400	Rue Impériale	399 ..	410	410	415 .
78	Sacilor	26	28 40	28 30	28 40
510	Sade	147 .	147	147	150 .
585	Sagem	576	576	576	565
140	Saint-Gobain	139 20	139 80	139 60	139 80
520	S.A.T.	511	513	513	508
42	Saulnes	38 60	41 40	41 40	40 50
179	Saunier-Duv.	181	180 20	180 20	178
	Saupiquet	203	202 50	202 50	212 50
174	Schneider	185	186	187	189 50
78	S.C.O.A.	74 90	74 90	74 90	74 90
124	Scfimeg	117 50	117	117	115 .
275	S.I.A.S.	274	263	268	265
255	Sign. E. El.	256	255	256	254
229	S.L.L.I.C.	225 50	224	225 50	228 .
158	Simco	148	139	139	138
83	S.I.M.N.O.R.	85 60	87	87	85 60
1648	Sk Rossignol	1628	1600	1600	1570
80	Sogerap	84	86 50	86 50	88
418	Sommer-All	428	395	[illegible]	[illegible]
250	Suez	257	258	[illegible]	[illegible]
260	Telec-Lux	254 50	252	[illegible]	[illegible]
470	T.R.T.	466	466	[illegible]	[illegible]
72	Tél. Electr.	725	728	[illegible]	[illegible]
124	— (oblig.)	121 80	123	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
445	Tél. Ericsson	488	488	461	451
73	Terres Roug.	75 50	75 50	75 50	74 80
197	Thomson-Br	198	198	197 80	198 ..
235	— (obl.)	238	238 .	238	240
295	U.I.S.	299 .	300	300	301 50
181	U.C.B.	175	171 80	171 80	171 80
275	Un. F. Bques	267	270	270	270
110	U.T.A.	109 80	109 90	109 90	109 .
22	Usinor	21 20	21 40	21 40	21 05
107	— (obl.)	108 50	108 50	108 50	107 60
97	Vallourec	98 50	98 10	98 10	99 .
640	V. Clicquot-P	630	635	635	627
445	Viniprix	417	416	416	409 ..
...	Elf-Gabon	456 .	458	461	452
155	Amax	158 60	158 50	160 20	161 .
285	Amer Tel.	267 50	268 50	266 90	269 20
19	Ang. Am. C.	18 70	18 80	19 ..	18 50
95	Amgold	98 50	97	97	98 .
365	B. Ottomane	355 80	355 80	355 90	356 ..
286	BASF (Akt.)	278	282	282	282
305	Bayer	285	288 50	288 50	288 50
60	Buffelsfont.	58	58 50	58 50	58
12	Charter	11 55	11 65	11 65	11 35
143	Chase Manh.	137 50	138 50	138 50	138 20
76	Cie Pétr. Imp	73 90	72 60	72 60	72 .
310	C.F. Fr.-Can.	310	310 20	310 20	303
21	De Beers (S.)	21 60	21 35	21 85	21 10
675	Deuts Bank	672	668	667	668
350	Dome Mines	351	352	352	354 10
530	Du Pont Nem	498	491	491	500
245	East Kodak	236 30	235	235	230 50
16 50	East Rand	15 95	15 70	15 80	16
136	Ericsson	138	135	135 50	135 10
201	Exxon Corp	196 30	197	195	194 20
210	Ford Motor	204 .	206 .	208	208
89	Free State	91	90	90	88 20
230	Gen. Electric	225 50	228	228	225

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
257	Gen Motors	266	262 50	262 50	260 10
14 50	Goldfields	14 35	14 30	14 25	14 05
20	Harmony	21 ..	20 95	20 90	20 65
	Hitachi	5 65	5 60	5 55	5 50
290	Hoechst Akti	275 20	275	275 10	274
31	Imp Chem	30 10	30 10	30 10	30
75	Inco Limited	77 70	72	72	72
1230	I.B.M.	1148	1145	1145	1130
139	I.T.T.	138 20	137 50	137 10	135 60
265	Merck	247 20	247 20	246 50	246
250	Minnesota M	244 .	240 20	240 20	244 20
295	Mobil Corp.	276 50	277	277 ..	277
8750	Nestlé	8880	8910	8900	8990
152	Norsk Hydro	152 20	152 80	152 50	150 90
510	Petrofina	504 ..	500	501	501
305	Philip Morris	297 ..	297	296 .	298 50
53	Phillips	52 40	52 30	52 30	51 80
52	Prés. Brand	51 20	51	51 15	51
285	Quilmès	278	276	276 ..	271 ..
200	Randfontein	198 10	198 20	158 20	200 ..
265	Royal Dutch	261 80	260 20	259 20	260
19	Rio Tinto Zinc	17 80	17 70	17 70	17 35
48	St-Helena Co	48 25	48 95	48 95	49
310	Schlumberg.	363 80	368 40	355 50	367
45	Shell Tr (S.)	44 50	44 90	44 90	44 70
640	Siemens A.G.	644	639	639	641
36	Sony	36 40	36 60	36 50	36 40
12 50	Tanganyika	12 80	12 80	12 80	12 70
260	Unilever	240 30	240 30	240 50	240 ..
15 50	Union Corp.	15 60	15 45	15 50	15 60
99	U. Min. 1/10	95 50	95 50	96	95 .
127	West Driet.	126 80	126 50	126 60	127
48	West Deep	44 ..	44	44 20	44 ..
106	West Hold.	103	105 80	105 80	106 40
240	Xerox Corp	231 70	232 60	231 ..	229
0 73	Zambia Corp.	0 81	0 84	0 86	0 82

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 443	4 448	4 470
Allemagne (100 DM)	216 780	216 800	216
Belgique (100 F)	13 740	13 748	13 525
Pays-Bas (100 fl.)	201 170	201 280	198 500
Danemark (100 krd)	79 640	79 130	80 000
Suède (100 krs)	97 910	97 980	95 250
Norvège (100 k.)	82 630	82 500	84 000
Grande-Bretagne (£ 1)	8 313	8 319	8 490
Italie (1 000 lires)	5 268	5 256	5 350
Suisse (100 fr.)	247 020	245 690	244 500
Autriche (100 sch.)	30 080	30 055	30 250
Espagne (100 pes.)	5 683	5 684	5 700
Portugal (100 esc.)	9 800	9 860	10 625
Canada ($ can 1)	3 964	3 962	3 945
Japon (100 yens)	2 213	2 206	2 130

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/7
Or fin (kilo en barre)	26750	26500
Or fin (en lingot)	26750	26685 .
Pièce française (20 fr.)	258	256 ..
Pièce française (10 fr.)	208 50	209 90
Pièce suisse (20 fr.)	237 50	237 10
Union latine (20 fr.)	231	230
Souverain	250	250 ..
Pièce de 20 dollars	1210	1202 .
Pièce de 10 dollars	645	645 ..
Pièce de 5 dollars	414	... ..
Pièce de 50 pesos	1110	1110 ..
Pièce de 10 florins	240 90	242 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN ITALIE

Le P.C.I. refuse de jeter son poids dans la balance

De notre correspondant

Rome. — Les dirigeants des cinq partis de la majorité (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate et républicain) se sont de nouveau réunis, ce jeudi matin 6 juillet, pour tenter de débloquer l'élection présidentielle. La veille, leur sommet n'avait fait que souligner l'impasse : la démocratie chrétienne s'opposait aux candidats du parti socialiste (MM. Sandro Pertini, Francesco De Martino et Antonio Giolitti) ; le parti socialiste refusait les « laïcs » présentés par la démocratie chrétienne (MM. Ugo La Malfa, Francesco Vassalli, Aldo Bozzi et Paolo Rossi) ; et tout le monde se demandait si ce jeu de massacre n'aurait pas pour conséquences, sinon pour objectif, de faire élire, en dernier recours, un « sauveur » démocrate-chrétien : M. Benigno Zaccagnini, M. Giulio Andreotti ou M. Amintore Fanfani.

S'il le voulait, le P.C.I. pourrait départager en quelques minutes socialistes et démocrates-chrétiens. Mais il se garde bien de le faire, sachant qu'une alliance à deux contre un provoquerait la rupture de la majorité. M. Enrico Berlinguer n'en a pas moins exprimé son agacement lors du sommet de mercredi, s'en prenant à la démocratie chrétienne qui *« a agi de manière à empêcher une entente »*.

Le secrétaire général du P.C.I. s'est demandé pourquoi le candidat communiste, M. Giorgio Amendola, ne serait pas élu. Il le sait bien. Toujours est-il que, dans la marée des votes blancs (démocratie chrétienne), et des abstentions (socialistes), M. Amendola est le seul qui surnage d'un scrutin à l'autre, faisant le plein des voix communistes et indépendantes de gauche.

Dans l'hémicycle, on s'amuse comme on peut. Les radicaux ont fait courir le bruit que le sénateur Spadolini (une voix) votait pour lui-même. *Il Corriere della Sera* fait état d'une séance de spiritisme à laquelle aurait participé un groupe de parlementaires, dans un hôtel proche de Montecitorio. A la lettre G, la table se serait mise à tourner. Des socialistes *ont couru porter* la bonne nouvelle à M. Giolitti...

Un douzième tour a eu lieu jeudi à 11 heures. Aussi vain que les précédents.

ROBERT SOLÉ.

	Dixième tour	Onzième tour	Douzième tour
	5 juillet		6 juillet
Présents	939	925	
Votants	510	505	
Abstentions	429	420	
Giogio Amendola (P.C.I.)	355	355	
D. C.	—	—	
P. S. I.	—	—	
M. S. I.	—	—	
Divers	46	57	
Blancs	106	91	
Nuls	3	2	

La démocratie chrétienne et le parti socialiste ne présentent plus de candidats officiels et s'abstiennent depuis le quatrième tour.

LES BRIGADES ROUGES COMMETTENT UN ATTENTAT A TURIN

Turin (A.F.P.). — Le président de l'Association des industries de Turin, M. Aldo Ravaioli, trente-quatre ans, a été blessé aux jambes, ce jeudi matin 6 juillet, de plusieurs coups de feu tirés par des inconnus, qui ont réussi à prendre la fuite.

M. Ravaioli a été agressé alors qu'il quittait son domicile, situé dans le centre de Turin. L'attentat a été revendiqué par les Brigades rouges.

M. CHIRAC REÇU PAR LE PAPE

M. Jacques Chirac, maire de Paris, est arrivé à Rome, dans la soirée du mercredi 5 juillet, pour s'entretenir avec le maire de la capitale italienne, le professeur Argan (indépendant de gauche, de tendance communisante), dans le cadre du jumelage entre les deux villes. M. Chirac a été reçu jeudi à midi en audience par le pape Paul VI au Vatican, où l'on précise que c'est en tant qu'évêque de Rome que le souverain pontife a reçu le maire de Paris.

En Grande-Bretagne

La forte majoration des traitements des hauts fonctionnaires risque de perturber la politique salariale

De notre correspondant

Londres. — *Le gouvernement britannique a finalement accepté d'augmenter d'environ 35 % en moyenne les traitements — déjà élevés — d'une minorité (environ mille cinq cents personnes) de hauts fonctionnaires, de chefs des forces armées, de juges et de présidents d'entreprises nationalisées. La décision, prise par un cabinet divisé et malgré l'opposition tenace de la gauche travailliste, a été qualifiée de* « pénible » *et de* « fâcheuse » *par M. Healey, chancelier de l'Echiquier.*

En effet, à un moment où le gouvernement, prêchant la modération aux syndicats, recommande que les futures augmentations de salaires s'inscrivent dans une limite de 5 à 7 %, inférieure à la norme actuelle de 10 %, la hausse des gros traitements sera fatalement impopulaires. Certains députés travaillistes n'hésitent pas à prédire que leur parti ne pourra plus compter sur le soutien de ses électeurs traditionnels et, du coup, perdra les élections.

A court terme sa décision risque en tout cas de provoquer de nouvelles vagues de revendications salariales et de compliquer l'élaboration déjà passablement laborieuse d'un nouveau « contrat social » entre le gouvernement et les syndicats. M. Callaghan a néanmoins estimé utile de courir ce risque, pour éviter que des personnalités compétentes — managers, juristes... — n'abandonnent le service public pour les traitement plus lucratifs du secteur privé.

Depuis 1972, a indiqué M. Healey devant le groupe parlementaire travailliste, les traitements des chefs d'entreprise ont progressé de 68 %, alors que ceux des directeurs des firmes nationalisées n'ont augmenté que de 7 % (1). Le gouvernement n'a pas manqué aussi de rappeler que la forte taxation frappant les hauts revenus ramène les majorations à de plus modestes proportions. Par exemple, l'augmentation de 66 % du traitement — qui passe de 24 000 à 40 000 livres par an — du président de la British Railways, tombe, après prélèvement de l'impôt, à 21 %. Enfin, tout comme pour les pompiers, les infirmiers, les dentistes et, bientôt, les policiers, considérés comme des cas « exceptionnels », l'augmentation prévue pour l'élite administrative restera, cette année, dans la limite officielle de 10 %, le reste devant s'étaler sur une période de deux ans.

A dire vrai, M. Callaghan a davantage à craindre les réactions, encore imprévisibles, du public, que celles des syndicats qui, dans la perspective électorale, se montrent relativement modérés. Certes, les mineurs, à leur récent congrès, avaient demandé 41 % d'augmentation (soit 110 livres par semaine) pour les travailleurs de fond, et ils rejoignent les autres syndicats dans une opposition à la prolongation de la politique des salaires échue fin juillet. Mais plusieurs déclarations de M. Murray, secrétaire général de la Confédération du travail (TUC), ainsi que celles des nouveaux dirigeants, plus modérés, des grands syndicats des transporteurs et de la métallurgie permettent à M. Callaghan d'espérer que la coopération entre le mouvement syndical et le gouvernement travailliste se maintiendra.

Il faut constater que les fermes propos du premier ministre annonçant, la semaine dernière, qu'il envisageait *« une quatrième phase »* de la politique des salaires, encore plus rigoureuse que la précédente, n'ont pas provoqué de réactions hostiles. Enfin, lors de la dernière réunion du comité de liaison entre le TUC et le parti travailliste — à laquelle participaient M. Callaghan et plusieurs de ses ministres appartenant à la gauche du parti, ainsi que M. Murray et les leaders syndicalistes — un accord est intervenu sur la nécessité d'une discussion annuelle entre le mouvement syndical et le gouvernement pour définir les grandes options économiques. Ainsi, en attendant la publication, fin juillet, d'un Livre blanc sur les salaires, la concertation se poursuit entre les dirigeants syndicaux et un gouvernement qui, malgré les fermes positions prises publiquement, incline au compromis.

HENRI PIERRE.

(1) Depuis 1975 les prix ont augmenté de 125 % et les salaires moyens de 135 %.

A Tripoli

UNE DÉLÉGATION DU R.P.R. ÉVOQUE LA SITUATION AU SAHARA ET A LA RÉUNION AVEC LES AUTORITÉS LIBYENNES

Une délégation du R.P.R. conduite par M. Jean de Lipkowski, ancien ministre délégué aux relations internationales de ce mouvement, a séjourné à Tripoli, du 1er au 4 juillet, à l'invitation du commandant Jalloud, numéro deux du régime libyen. C'est au cours de l'entretien qu'il avait eu avec M. Chirac, après sa visite à l'Elysée, le 6 juin, que le commandant Jalloud avait formulé cette invitation. La délégation du R.P.R., qui était l'hôte du Congrès général du peuple, a évoqué l'ensemble du contentieux diplomatique existant entre la Libye et la France.

Selon les membres de la délégation, les Libyens se sont montrés particulièrement critiques à l'égard de la politique africaine de la France, estimant qu'elle tournait le dos à celle pratiquée par le général de Gaulle et Georges Pompidou et qu'elle avait tendance à s'aligner sur la diplomatie américaine. Les Libyens ont insisté pour que la France retire ses troupes des régions sahariennes, au Tchad et en Mauritanie, où elles sont engagées. Mais ils ont aussi souhaité que le gouvernement français fasse pression sur le président du Tchad, le général Malloum, afin qu'il accepte une solution de réconciliation nationale grâce à une négociation avec le FROLINAT. Ils ont également émis le vœu qu'une négociation s'instaure en Mauritanie à laquelle pourraient participer, pour les pays concernés, le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie, auxquels se joindraient la France et la Libye.

Enfin, les délégués du R.P.R. ont recueilli le sentiment que lors de la réunion de l'O.U.A. à Khartoum, le 18 juillet, les Libyens mettraient une sourdine à la proposition qui doit y être présentée en vue d'obtenir la « décolonisation de la Réunion ». Les délégués R.P.R. auraient fermement demandé que cette attitude soit abandonnée et que cessent les appels lancés par la Libye pour que « les frères de la Réunion se soulèvent contre le joug colonialiste français ». Ils estiment qu'ils ont en partie été entendus.

Aux Nations unies

M. WALDHEIM A DÉCIDÉ DE RECONSIDÉRER LA NOMINATION DE M. DNEPROVSKI

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a décidé de reconsidérer la nomination de M. Dneprovski, haut fonctionnaire soviétique, qui devait assumer à partir du 15 juillet les fonctions de chef du personnel de l'ONU en Europe, au siège genevois de l'Organisation. Un diplomate soviétique réfugié en Grande-Bretagne, M. Rezoun, avait accusé M. Dneprovski d'être un agent de la police secrète (K.G.B.). Le cas de M. Vladimir Lobatchev, directeur des conférences et services généraux au palais des nations à Genève, sera examiné pour les mêmes raisons, a ajouté M. Waldheim. — *(A.F.P.)*.

En Afghanistan

DEUX DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE SONT ÉLOIGNÉS DE KABOUL

Kaboul *(A.F.P.)*. — Deux dirigeants du nouveau régime afghan ont été nommés à l'étranger, a annoncé mercredi 5 juillet Radio-Kaboul. Il s'agit du vice-premier ministre, M. Babrak Karmal, qui devient ambassadeur en Tchécoslovaquie, et du ministre de l'intérieur, M. Nour Ahmad, nommé ambassadeur aux Etats-Unis.

[Ces affectations mettent en lumière les dissensions au sein de l'équipe formée au lendemain de la révolution du 27 avril. M. Babrak Karmal, également vice-président du Conseil révolutionnaire constitué alors, était, en fait, jusqu'à maintenant le second personnage du nouveau régime. Sans doute, MM. Taraki, président de ce Conseil et premier ministre, a-t-il voulu écarter son principal rival. M. Babrak Karmal, intellectuel marxiste, et M. Nour Ahmad s'étaient séparés en 1967 du Parti démocratique populaire, conduit par M. Taraki, pour former le Parcham (le drapeau). La réconciliation des deux tendances, en juillet 1977, devait conduire au renversement du régime Daoud, en avril dernier. Leur désaccord s'explique moins par des raisons idéologiques que par l'antagoniste qui oppose MM. Taraki et Babrak.

L'éloignement d'aussi hautes personnalités, à peine deux mois après leur arrivée au pouvoir, renforce apparemment la position du premier ministre, qui tente de contenir l'influence de l'Union soviétique en Afghanistan. Mais les intéressés n'auraient pas accepté de bonne grâce des mesures qui ne mettent sans doute pas fin aux luttes d'influence au sein du régime.]

● *Le président Park Chung-hee*, au pouvoir depuis dix-sept ans, a été réélu, jeudi 6 juillet, chef de l'Etat de la Corée du Sud pour six ans. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté du 6 juillet 1978 a été tiré à 536 960 exemplaires.

MOSCOU MET EN GARDE L'ARABIE SAOUDITE CONTRE UNE INTERVENTION MILITAIRE AU YÉMEN DU SUD

L'Union soviétique a mis en garde, mercredi 5 juillet, l'Arabie Saoudite contre toute intervention militaire dans le différend entre les deux Yémens. L'avertissement, formulé par l'agence Tass, accuse Ryad d'essayer de pousser le Yémen du Nord à attaquer le Yémen du Sud *« afin de créer un prétexte à une intervention armée »*, en laissant entendre que le gouvernement d'Aden pourra compter sur l'appui des pays communistes.

L'agence Tass écrit : *« Les forces de l'impérialisme et de la réaction tentent de rééditer au Yémen du Sud ce qu'elles ont réussi au Zaïre : une intervention militaire sous le faux slogan de la résistance à une mythique ingérence soviéto-cubaine. Il n'est pas besoin de dire combien seraient graves les conséquences d'une intervention armée contre le Yémen démocratique. Celui-ci n'est pas seul et les forces progressistes ne l'abandonneront pas dans l'épreuve. »*

Les journaux koweïtiens avaient affirmé, mercredi, que l'Arabie Saoudite avait placé son armée en état d'alerte et concentré des troupes à la frontière du Yémen du Sud. Ces informations ont été démenties catégoriquement par Ryad. Aden a toutefois informé officiellement, mercredi, la Ligue arabe de ces concentrations de forces et a demandé, *« pour éviter que la situation ne se détériore encore plus »*, que l'organisation panarabe revienne sur sa décision de « geler » ses relations avec le Yémen du Sud. — *(Reuter, A.F.P.)*

En Espagne

UN SYMPATHISANT A LA CAUSE BASQUE EST ASSASSINÉ

M. Merino Arevalo, sympathisant à la cause basque et ancien opposant au franquisme, a été tué par balles, mercredi 5 juillet dans la soirée à Zarauz, dans la province basque du Guipuzcoa, a annoncé l'agence EFE. M. Merino, âgé de vingt-huit ans, rangeait sa voiture sur le parking de l'hôtel où il résidait lorsque des inconnus *ont tiré sur lui plusieurs coups de* feu. Des menaces anonymes avaient été récemment adressées à M. Merino, et un de ses proches estime qu'il a été victime d'un commando d'extrême droite.

Une autre organisation d'extrême droite inconnue jusqu'à présent, le « deuxième commando Francisco Franco du Front de défense national » a revendiqué mercredi à Bilbao l'attentat contre l'ancien dirigeant de l'organisation séparatiste basque ETA, M. Juan José Etchave, grièvement blessé lundi à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). L'Alliance apostolique anticommuniste (la « triple A ») avait déjà revendiqué mardi cette action. Le « second commando Francisco Franco » a affirmé dans un communiqué qu'il *« lancerait de nouvelles attaques contre les dirigeants de l'ETA et qu'il combattrait le gouvernement centriste de M. Adolfo Suarez »*. — *(A.F.P., U.P.I.)*

[Le regain d'activité des groupes terroristes néo-franquistes est peut-être lié aux récentes tentatives de négociations secrètes du gouvernement espagnol avec l'ETA.]

